UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

DELIBERATION N°2023-24_004
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté

Séance du jeudi 28 septembre 2023

8. Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) des formations pour l'année universitaire 2023-2024

La délibération étant présentée pour DECISION.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 11 Membres représentés : 9 Total : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 20 Pour : 20 Contre : 0

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) des formations pour l'année universitaire 2023-2024.

Besançon, le 28 septembre 2023

Pour la Présidente et par délégation,

Le directeur général des services

Thierry Camus

UNIVERSITÉ UFC DE FRANCHE-COMTÉ

Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :
M3C

délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté,
Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelier des universités
délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté

ANNEE 2023-2024

MODALITES DE CONTROLE
DES
CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

CERTIFICAT DE CAPACITE D'ORTHOPHONISTE

Cycles I et II
1ère – 2ème – 3ème – 4ème – 5ème ANNÉES

Chapitre 1er – Dispositions générales :

Article 1er :

La maquette des enseignements répond aux directives des articles D636-18 à D636-22 du code de l'éducation (dans Section 2 : Les études d'orthophonie) et le décret n°2020-579 du 14 mai 2020.

La présence aux cours magistraux est facultative. Les enseignements pratiques et dirigés, les séminaires et les U.E optionnelles sont obligatoires en présentiel comme en distanciel. En présentiel, l'intervenant procède à un appel en début de séance. En distanciel, l'intervenant s'assure que tous les étudiants sont connectés.
Concernant les absences, 3 absences non justifiées sont tolérées par semestre. Au-delà de cette limite, toute absence doit être justifiée dans les 48h suivant son début au secrétariat d'orthophonie.

Une dérogation à cette règle peut être autorisée pour les étudiants relevant du régime spécial d'études visés à la rubrique *« régime d'études - régime spécial »* du règlement de l'UFR. Les intéressés doivent déposer une demande écrite, assortie d'une pièce justificative, au service de la scolarité de la composante concernée, au moment de leur inscription pédagogique.

Article 2 :

- Examens :

Le contrôle des connaissances et des compétences est effectué sous forme de contrôle continu et/ou d'examens partiels et terminaux. Aucune dispense de ces épreuves ne peut être accordée. La session de rattrapage des semestres 1 et 2 est organisée à l'issue du semestre 2.

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées dans les conditions prévues au premier alinéa de l'article D. 636-21-1, notamment en ce qui concerne l'acquisition, la compensation et la capitalisation des unités d'enseignement. Les modalités de contrôle des connaissances permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des connaissances et des compétences constitutives du diplôme. Un jury d'examen est réuni à la fin de chaque semestre. Une UE est définitivement acquise si l'étudiant obtient une note ≥ 10/20 au contrôle des connaissances et des compétences.

Les résultats sont affichés après la délibération du jury. Aucun résultat n'est communiqué par téléphone. Les résultats sont publiés conjointement sur l'ENT.

Article 3 :

- Convocation des étudiants aux examens :

La convocation des étudiants aux épreuves écrites et orales est faite par voie d'affichage sur des panneaux réservés à cet effet et sur l'ENT de l'université de Franche-Comté, au moins quinze jours avant le début des épreuves. Elle comporte l'indication de la date, de l'heure, du lieu et de la durée de chaque épreuve.

- Déroulement des examens :

Les étudiants admis en salle d'examen doivent justifier de leur identité et doivent signer une feuille d'émargement en début d'épreuve.
Aucun étudiant ne peut être admis à entrer dans la salle d'examen après ouverture des sujets.
Aucune sortie n'est autorisée avant qu'une heure au moins ne se soit écoulée à partir de la distribution des sujets.
Toute sortie définitive est conditionnée par la remise de la copie au surveillant.

Les fraudes avérées aux examens sont régies par les textes en vigueur concernant les fraudes aux examens à l'Université de Franche-Comté. Un procès-verbal doit être établi et signé par le surveillant.
Tout retard lors du rendu des dossiers réalisés par les étudiants à la date fixée, rapports de stages et mémoire sera pénalisé d'un point par demi-journée de retard.

- Anonymat des copies :

L'anonymat des épreuves écrites (hors contrôle continu) est obligatoire, quel que soit le support utilisé qui doit être fourni par l'UFC au moment de l'épreuve.
La levée de l'anonymat peut être faite par le jury avant la décision finale.

- Consultation des copies d'examens :

Les étudiants désireux de consulter leurs copies doivent en faire la demande écrite adressée par courrier postal simple au secrétariat d'orthophonie.
Dans la mesure du possible, un rendez-vous leur sera donné pour la consultation dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande.
Les copies sont mises à la disposition des étudiants pendant un an à compter de la date de publication des résultats.

- Rendu des travaux personnels ou de groupe :

Les travaux personnels ou de groupe (recherches documentaires, dossiers, fiches de lecture, études de cas, enregistrements vidéo) doivent être rendus en temps et en heure. Tout travail rendu hors délai sera pénalisé d'un point par demi-journée de retard.

Article 4 :

Un arrêté du président de l'UFC fixe la composition nominative du jury d'examen de chaque année d'étude, sur proposition du directeur des études d'orthophonie, validée par le directeur de l'UFR. Le jury se réunit pour chaque année d'étude, après chaque session d'examens.
La composition des jurys d'examens est affichée sur les panneaux prévus à cet effet au moins 15 jours avant la première session d'examens.

Chapitre 2ème :

Article 5 :

- Stages :

Les conditions de réalisation et de soutenance sont fixées par les articles D636-18 à D636-22 du code de l'éducation (dans Section 2 : Les études d'orthophonie) et le décret n°2020-579 du 14 mai 2020.

- Agrément des stages :

Les stages sont agréés pour chaque semestre, par une commission constituée des membres de l'équipe pédagogique et des représentants des étudiants pour chaque année d'étude.

Les stages des semestres 2, 3, 4 et 5 (U.E. 6.1, U.E. 6.2, U.E. 6.3, U.E. 6.4) et les stages cliniques des semestres 6, 9 et 10 (U.E. 6.5 et U.E. 6.8), s'effectuent en alternance avec les cours.
Les stages cliniques des semestres 7 et 8 (U.E. 6.6, U.E. 6.7) s'effectuent en continu, sur cinq et neuf semaines, respectivement.
Les stages cliniques des semestres 2, 3, 4, 5, 6, 9 et 10 s'effectuent obligatoirement dans la région Bourgogne-Franche-Comté
Les stages cliniques du semestre 6, du semestre 7 et du semestre 8 peuvent être effectués hors région Bourgogne- Franche-Comté. L'étudiant doit alors motiver son choix par écrit et le soumettre à l'approbation du référent de stage.

- Evaluation des stages cliniques :

Elle se fait sur la base :

- d'un livrable
- de la grille d'objectifs remplie par le maître de stage
- le cas échéant, d'une séance avec tous les étudiants de l'année pour échanger (savoir, savoir-être, savoir-faire, savoir-dire)
  et / ou
- le cas échéant, d'une soutenance devant le jury de validation des stages.

Une note supérieure ou égale à 10 à chacun des items relatifs au stage en question est requise pour la validation de l'U.E. La note finale est calculée à partir de la moyenne des notes obtenues.
Concernant les semestres 9 et 10, l'évaluation s'effectue au semestre 10 sous la forme d'une validation d'acquis et non de note et ce, pour la grille d'objectifs remplie par le maître de stage ainsi que pour la soutenance orale.

- Stage d'initiation à la recherche :

Dans le cadre du stage d'initiation à la recherche du semestre 7 (U.E. 6.9), les étudiants suivant un parcours recherche effectuent un stage de quatre semaines minimum dans une structure de recherche.
Pour les étudiants qui n'effectuent pas de parcours recherche, la compensation est établie par l'allongement de quatre semaines du stage clinique 2 (U.E. 6.6).

- Validation du stage d'initiation à la recherche :

Elle se fait sur la base de l'évaluation du stage par le directeur du laboratoire.

Cette évaluation est soumise à l'approbation du jury d'examen.

Article 6 :

- Mémoire :

Les conditions de réalisation et de soutenance du mémoire sont fixées par les articles D636-18 à D636-22 du code de l'éducation (dans Section 2 : Les études d'orthophonie) et le décret n°2020-579 du 14 mai 2020.

Le mémoire est soumis à un jury de lecture qui délivre l'autorisation de soutenance. Il doit être soutenu devant un Jury et obtenir une note au moins égale à 10/20.
Le mémoire ne peut être soutenu que :
- si tous les stages sont validés.
- si l'étudiant a obtenu une note ≥ 10/20 sur les semestres 9 et 10 soit par validation des UE qui les composent, soit par compensation entre UE à l'intérieur des semestres ou entre les semestres 1 et 2, sans note < 8/20 à l'une de ces UE, à l'exception de l'UE 6.8 pour laquelle une note supérieure ou égale à 10 doit être obtenue.

Article 7 :

Les étudiants qui se voient refuser la soutenance de leur mémoire, mais qui ont validé toutes les UE autres que celle concernant le mémoire (U.E 7.5), conservent le bénéfice de cette validation.
A l'inverse, les étudiants autorisés à soutenir leur mémoire, mais qui n'ont pas validé toutes les UE autres que celle concernant le mémoire (U.E 7.5), conservent le bénéfice de l'autorisation de soutenance.

Article 8 :

- Plagiat :

Conformément au code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle d'une œuvre de l'esprit faite sans le consentement de son auteur est illicite.

Lorsque l'on cite des écrits et des pensées des autres, il faut le faire de façon acceptable afin de ne pas se rendre coupable de plagiat : tout emprunt doit être placé entre guillemets et accompagné d'une référence complète (nom de l'auteur, intitulé du livre ou de l'article, date, page), y compris s'il s'agit d'un texte consulté sur Internet (référence du site Web) ou d'une traduction.
Il est également inacceptable de paraphraser les mots d'un autre en les faisant passer pour les vôtres : tout emprunt d'idées doit être accompagné d'une référence complète. Traduire partiellement ou totalement des textes d'autrui constitue une forme de plagiat si la source n'est pas indiquée.

Le plagiat est facilement détectable et est autant répréhensible que la fraude aux examens. Ainsi, le délit de contrefaçon est susceptible d'entraîner des sanctions identiques à celle de la fraude aux examens régies par les textes en vigueur à l'Université de Franche-Comté, indépendamment de la mise en œuvre de poursuites pénales.

Article 9 :

- Le Certificat de Compétence Clinique :

Un certificat de compétences cliniques est organisé au cours de la formation. Ce certificat est destiné à valider les compétences cliniques acquises lors du second cycle. Le certificat de compétences cliniques est délivré par le jury d'examen sur la base :

- de la validation de l'ensemble des stages cliniques et de l'U.E. 10 : Évaluation des pratiques professionnelles.
- des appréciations de l'ensemble des stages cliniques
- des appréciations du jury suite à l'évaluation de compétences à l'U.E. 10 : Évaluation des pratiques professionnelles

Article 10 :

Une attestation provisoire de réussite est délivrée à chaque étudiant à l'issue de la délibération du jury, lors de la soutenance du mémoire. Le diplôme est délivré en fin du semestre 10, par l'Université de Franche-Comté.

ANNEE 2023-2024

MODALITES DE CONTROLE
DES
CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

CERTIFICAT DE CAPACITE D'ORTHOPHONISTE

Cycle 1
1ère ANNEE
Semestres 1 & 2

MODALITES D'EXAMENS

Pour être admis en deuxième année des études d'orthophonie, les étudiants doivent obtenir une note ≥ 10/20 sur les semestres 1 et 2, soit par validation des UE qui les composent, soit par compensation entre UE à l'intérieur des semestres ou entre les semestres 1 et 2, sans note < 8/20 à l'une de ces UE, à l'exception de l'UE 6.1 pour laquelle une note supérieure ou égale à 10 doit être obtenue. En cas de redoublement les étudiants conservent le bénéfice des U.E. qu'ils ont validées.

Dans certains cas les modalités de la session de rattrapage peuvent être différentes de celles de la première session (se référer aux tableaux des examens).

Voir détail en annexe : Tableau collecte M3C Licence 2023-2024

ANNEE 2023-2024

MODALITES DE CONTROLE
DES
CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

CERTIFICAT DE CAPACITE D'ORTHOPHONISTE

Cycle 1
2ème ANNEE
Semestres 3 & 4

MODALITES D'EXAMENS

Pour être admis en troisième année des études d'orthophonie, les étudiants doivent obtenir une note ≥ 10/20 sur les semestres 3 et 4 soit par validation des UE qui les composent, soit par compensation entre UE à l'intérieur des semestres ou entre les semestres 3 et 4, sans note < 8/20 à l'une de ces UE, à l'exception des UE 6.2 et 6.3 pour lesquelles une note supérieure ou égale à 10 doit être obtenue. En cas de redoublement les étudiants conservent le bénéfice des U.E. qu'ils ont validées.

Dans certains cas les modalités de la session de rattrapage peuvent être différentes de celles de la première session (se référer aux tableaux des examens).

Voir détail en annexe : Tableau collecte M3C Licence 2023-2024

ANNEE 2023-2024

MODALITES DE CONTROLE
DES
CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

CERTIFICAT DE CAPACITE D'ORTHOPHONISTE

Cycle 1
3ème ANNEE
Semestres 5 & 6

MODALITES D'EXAMENS

Pour être admis en quatrième année des études d'orthophonie, les étudiants doivent obtenir une note ≥ 10/20 sur les semestres 5 et 6 soit par validation des UE qui les composent, soit par compensation entre UE à l'intérieur des semestres ou entre les semestres 1 et 2, sans note < 8/20 à l'une de ces UE, à l'exception des UE 6.4 et 6.5 pour lesquelles une note supérieure ou égale à 10 doit être obtenue. En cas de redoublement les étudiants conservent le bénéfice des U.E. qu'ils ont validées.

Dans certains cas les modalités de la session de rattrapage peuvent être différentes de celles de la première session (se référer aux tableaux des examens).

Voir détail en annexe : Tableau collecte M3C Licence 2023-2024

ANNEE 2023-2024

MODALITES DE CONTROLE
DES
CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

CERTIFICAT DE CAPACITE D'ORTHOPHONISTE

Cycle 2
4ème ANNEE
Semestres 7 & 8

MODALITES D'EXAMENS

Pour être admis en cinquième année des études d'orthophonie, les étudiants doivent obtenir une note ≥ 10/20 sur les semestres 7 et 8 soit par validation des UE qui les composent, soit par compensation entre UE à l'intérieur des semestres ou entre les semestres 1 et 2, sans note < 8/20 à l'une de ces UE, à l'exception des UE 6.6, 6.7 et 6.9 pour lesquelles une note supérieure ou égale à 10 doit être obtenue. En cas de redoublement les étudiants conservent le bénéfice des U.E. qu'ils ont validées.

Dans certains cas les modalités de la session de rattrapage peuvent être différentes de celles de la première session (se référer aux tableaux des examens).

Voir détail en annexe : Tableau collecte autres diplômes M3C 2023-2024

ANNEE 2023-2024

MODALITES DE CONTROLE
DES
CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

CERTIFICAT DE CAPACITE D'ORTHOPHONISTE

Cycle 2
5ème ANNEE
Semestres 9 & 10

MODALITES D'EXAMENS

Le certificat de capacité d'orthophoniste est délivré aux étudiants ayant :

- validé l'ensemble des enseignements et des stages correspondant aux deux cycles de formation ;
- obtenu le certificat de compétences cliniques ;
- et soutenu leur mémoire avec succès.

Pour être diplômés les étudiants doivent avoir validé tous les stages et avoir obtenu une note ≥ 10/20 sur les semestres 9 et 10 soit par validation des UE qui les composent, soit par compensation entre UE à l'intérieur des semestres ou entre les semestres 1 et 2, sans note < 8/20 à l'une de ces UE, à l'exception de l'UE 6.8 pour laquelle une note supérieure ou égale à 10 doit être obtenue. En cas de redoublement les étudiants conservent le bénéfice des U.E. qu'ils ont validées.

Ils doivent en outre avoir obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 à la soutenance du mémoire.

Dans certains cas les modalités de la session de rattrapage peuvent être différentes de celles de la première session (se référer aux tableaux des examens).

Voir détail en annexe : Tableau collecte autres diplômes M3C 2023-2024

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences 2023-2024

Compléter le tableau pour le semestre : une ligne par épreuve d'ECUE (ou par épreuve d'UE pour les UE sans ECUE). Cf. onglet "Consignes"

Ces modalités s'appliquent aux étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'étude (RSE), à l'exception de celles définies pour les UE et ECUE spécifiées dans la décision de la composante annexée au contrat pédagogique de ces étudiants.

Lorsqu'il est indiqué "P ou D" pour la forme du contrôle de l'épreuve (colonnes M et T), cela signifie que l'épreuve est prévue en présentiel ("P") et qu'en cas de contexte sanitaire ne permettant pas sont organisation sur site, le contrôle sera réalisé à distance ("D").

Pour les éléments pédagogiques dont l'épreuve est indiquée "P ou D", **les étudiants seront avertis au moins 15 jours avant le début des épreuves de la modalité qui sera appliquée entre "P" ou "D".**

Numéro de semestre (numérotté de S1 à S10, sinon "aucun") : *Semestre 1*
Année : *1ère année*
Diplôme : Cerificat de Capcité d'Orthophoniste
Domaine /le cas échéant) :
Mention :
Parcours type :
Compensation entre semestre pour valider l'année (oui/non) : OUI

							Évaluation initiale								2nde chance Si Évaluation initiale et 2nde chance identiques : indiquer "idem Évaluation initiale" dans toutes les cases.							
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Code Apogée de l'UE**	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Code Apogée de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve :** - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve :** - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve :** - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note de CC en 2nde chance** (indiquer : oui/non)	**Coef. de la note de CC reportée dans la moyenne de 2nde chance** de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Organisation de la 2nde chance :** - **avant publication des résultats** de l'Évaluation initiale ou - **après publication des résultats** de l'Évaluation initiale lorsque celle-ci comporte un CT ou un mix CC-CT (comme ancienne session 2)	**Forme de la 2nde chance (suggestions) :** - Évaluation supplémentaire de l'UE (ou de l'ECUE) - Evaluation de remplacement de l'UE (ou de l'ECUE) - Neutralisation de la moins bonne des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Conservation de la meilleure des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Autre, préciser	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve :** - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve :** - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve :** - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)
1	JP1ORSCL	UE 1.1.1 : Introduction aux sciences du langage	4	8	Sans objet	Sans objet	1	25%	Examen écrit	1h00	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Evaluation de remplacement	1	100%	Examen écrit	2h	CT	P ou D
							2	25%	Examen écrit	1h00	CC	P ou D	non	0%								
							3	25%	Examen écrit	1h00	CC	P ou D	non	0%								
							4	25%	Examen écrit	1h00	CC	P ou D	non	0%								
							1	100%	Examen écrit	2h00	CT terminal pour étudiants DCC uniquement	P ou D	non	0%								
2	JP1ORPSY	UE 1.2.1 : Psychologie générale et psychologie du développement	4	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit	2h00	CT	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
3	JP1ORSCE	UE 1.3.1 Sciences de l'éducation	3	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen oral et Examen écrit	2h00	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
4	JP1ORBIO	UE 2.1 : Notions de biologie cellulaire, biologie moléculaire et génétique	3	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit	2h00	CT	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
5	JP1ORNEU	UE 2.2.1 : Neurosciences 1	3	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit	1h30	CT	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
6	JP1ORAUD	UE 2.3.1 : Etude de l'audition	3	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit	1h30	CT	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
7	JP1ORPHY	UE 3.1 : Physique générale et acoustique	3	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit	1h30	CT	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
8	JP1ORPRO	UE 4.1 : Connaissance et historique de la profession, cadres actuels et exercice professionnel de	3	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit	1h00	CT	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
9	JP1ORLA	UE 8.4 : Langues 1	2	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen oral et Examen écrit	1h00 écrit 20 min oral	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale orale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale orale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
10	JP1ORC2I	UE 8.7 : PIX	2	8	Sans objet	Sans objet	1	Sans Objet	Certification	1h30	CT	P	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences 2023-2024

Compléter le tableau pour le semestre : une ligne par épreuve d'ECUE (ou par épreuve d'UE pour les UE sans ECUE). Cf. onglet "Consignes"

Ces modalités s'appliquent aux étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'étude (RSE), à l'exception de celles définies pour les UE et ECUE spécifiées dans la décision de la composante annexée au contrat pédagogique de ces étudiants.

Lorsqu'il est indiqué "P ou D" pour la forme du contrôle de l'épreuve (colonnes M et T), cela signifie que l'épreuve est prévue en présentiel ("P") et qu'en cas de contexte sanitaire ne permettant pas sont organisation sur site, le contrôle sera réalisé à distance ("D").

Pour les éléments pédagogiques dont l'épreuve est indiquée "P ou D", **les étudiants seront avertis au moins 15 jours avant le début des épreuves de la modalité qui sera appliquée entre "P" ou "D".**

Numéro de semestre (numérotté de S1 à S10, sinon "aucun") : *Semestre 2*
Année : *1ère année*
Diplôme : Cerificat de Capcité d'Orthophoniste
Domaine /le cas échéant) :
Mention :
Parcours type :
Compensation entre semestre pour valider l'année (oui/non) : OUI

							Évaluation initiale								2nde chance SI Évaluation initiale et 2nde chance identiques : indiquer "idem Évaluation initiale" dans toutes les cases.							
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Code Apogée de l'UE**	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Code Apogée de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve :** - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve :** - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve :** - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note de CC en 2nde chance** (indiquer : oui/non)	**Coef. de la note de CC reportée dans la moyenne de 2nde chance** de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Organisation de la 2nde chance :** - **avant publication des résultats** de l'Évaluation initiale ou - **après publication des résultats** de l'Évaluation initiale lorsque celle-ci comporte un CT ou un mix CC-CT (comme ancienne session 2)	**Forme de la 2nde chance (suggestions) :** - Évaluation supplémentaire de l'UE (ou de l'ECUE) - Evaluation de remplacement de l'UE (ou de l'ECUE) - Neutralisation de la moins bonne des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Conservation de la meilleure des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Autre, préciser	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve :** - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve :** - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve :** - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)
1	JP2ORSCL	UE 1.1.2 : Connaissances fondamentales en sciences du langage : phonétique, phonologie, lexique, morphologie, syntaxe, sémantique, pragmatique	4	8	sans objet	sans objet	1	33.3%	Examen écrit	sans objet	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Evaluation de remplacement identique pour tous : CC et DCC	1	100%	Examen écrit	2h00	CTP	P ou D
							2	33.3%	Rendu d'un livrable	sans objet	CC	P ou D	non	0%								
							3	33.3%	Rendu d'un livrable	sans objet	CC	P ou D	non	0%								
							1	100%	Rendu d'un livrable	sans objet	CC	P ou D	non	0%								
2	JP2ORPSY	UE 1.2.2 : Psychologie sociale et théories de la communication	3	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit	2h00	CT	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
3	JP2ORSCS	UE 1.4 : Sensibilisation aux Sciences de la société	3	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit	2h00	CT	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
4	JP2ORNEU	UE 2.2.2 : Neurosciences 2 - plasticité cérébrale et récupération.	3	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen oral et/ou Examen écrit	sans objet	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
5	JP2ORPHO	UE 2.3.3 : Etude de la phonation, de la déglutition, et de l'articulation	3	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen oral et/ou Examen écrit	1h00	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
6	JP2ORPED	UE 2.4 : Pédiatrie et troubles du développement	4	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen oral et/ou Examen écrit	sans objet	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
7	JP2ORIMA	UE 3.2 : Imagerie, explorations et investigations	3	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit	1h00	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
8	JP2ORSG1	UE 6.1 : Stage découverte 1 Stage en milieu scolaire	3	10	Sans objet	Sans objet	1	100%	Validation du stage + rendu d'un livrable + restitution orale	0h20	CT	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
9	JP2ORC2I	UE 8.8 : PIX niveau 2	2	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Certification	1h30	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
10	JP2ORSPU	UE 9.1 : Concepts et savoirs de base en santé publique	2	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit	1h00	CT	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences 2023-2024

Compléter le tableau pour le semestre : une ligne par épreuve d'ECUE (ou par épreuve d'UE pour les UE sans ECUE). Cf. onglet "Consignes"

Ces modalités s'appliquent aux étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'étude (RSE), à l'exception de celles définies pour les UE et ECUE spécifiées dans la décision de la composante annexée au contrat pédagogique de ces étudiants.

Lorsqu'il est indiqué "P ou D" pour la forme du contrôle de l'épreuve (colonnes M et T), cela signifie que l'épreuve est prévue en présentiel ("P") et qu'en cas de contexte sanitaire ne permettant pas sont organisation sur site, le contrôle sera réalisé à distance ("D").

Pour les éléments pédagogiques dont l'épreuve est indiquée "P ou D", **les étudiants seront avertis au moins 15 jours avant le début des épreuves de la modalité qui sera appliquée entre "P" ou "D".**

Numéro de semestre (numéroté de S1 à S10, sinon "aucun") : *Semestre 3*
Année : *2ème année*
Diplôme : Cerificat de Capcité d'Orthophoniste
Domaine (le cas échéant) :
Mention :
Parcours type :
Compensation entre semestre pour valider l'année (oui/non) : OUI

							Évaluation initiale								2nde chance Si Évaluation initiale et 2nde chance identiques : indiquer "idem Évaluation initiale" dans toutes les cases.							
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Code Apogée de l'UE**	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Code Apogée de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve :** - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve :** - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve :** - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note de CC en 2nde chance** (indiquer : oui/non)	**Coef. de la note de CC reportée dans la moyenne de 2nde chance** de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Organisation de la 2nde chance :** - **avant publication des résultats** de l'Évaluation initiale ou - **après publication des résultats** de l'Évaluation initiale lorsque celle-ci comporte un CT ou un mix CC-CT (comme ancienne session 2)	**Forme de la 2nde chance (suggestions) :** - Évaluation supplémentaire de l'UE (ou de l'ECUE) - Évaluation de remplacement de l'UE (ou de l'ECUE) - Neutralisation de la moins bonne des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Conservation de la meilleure des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Autre, préciser	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve :** - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve :** - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve :** - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)
1	JP3ORDLP	UE 1.1.3 : Développement du langage et psycholinguistique	4	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Rendu d'un livrable + restitution orale	Sans objet	CC	P ou D	oui	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Evaluation de remplacement de l'UE	1	%	Rendu d'un livrable	Sans objet	Sans objet	Sans objet
2	JP3ORCFS	UE 1.1.4 : Connaissances fondamentales en sciences du langage appliquées à l'orthophonie	4	8	Sans objet	Sans objet	2	50% 50%	Examen oral Examen écrit	0h20 1h30	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
3	JP3ORPCN	UE 1.2.3 : Psychologie cognitive et neuropsychologie	4	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit	2h00	CT	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
4	JP3ORGER	UE 2.5 : Gériatrie	3	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit ou oral	1h00	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
5	JP3ORNPH	UE 2.7 : Notions de pharmacologie	2	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit	1h00	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
6	JP3ORSD2	UE 6.2 : Stage découverte 2 : Personnes âgées, petite enfance, structures d'accueil	3	10	Sans objet	Sans objet	1	100%	Validation du stage + rendu d'un livrable + restitution orale	0h20	CT	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
7	JP3ORDB1	UE 7.1 Documentation et Bibliographie 1	2	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Restitution orale	0h20	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
8	JP3ORSTA	UE 7.2 : Statistiques 1	3	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit	1h00	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
9	JP3ORLAN	UE 8.5 : Langues 2	2	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen oral et Examen écrit	Sans objet	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale orale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale orale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
10	JP3ORIPS	UE 9.2 : Intervention et promotion de la Santé	3	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit ou oral	Sans objet	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences 2023-2024

Compléter le tableau pour le semestre : une ligne par épreuve d'ECUE (ou par épreuve d'UE pour les UE sans ECUE). Cf. onglet "Consignes"

Ces modalités s'appliquent aux étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'étude (RSE), à l'exception de celles définies pour les UE et ECUE spécifiées dans la décision de la composante annexée au contrat pédagogique de ces étudiants.

Lorsqu'il est indiqué "P ou D" pour la forme du contrôle de l'épreuve (colonnes M et T), cela signifie que l'épreuve est prévue en présentiel ("P") et qu'en cas de contexte sanitaire ne permettant pas sont organisation sur site, le contrôle sera réalisé à distance ("D").

Pour les éléments pédagogiques dont l'épreuve est indiquée "P ou D", **les étudiants seront avertis au moins 15 jours avant le début des épreuves de la modalité qui sera appliquée entre "P" ou "D".**

Numéro de semestre (numéroté de S1 à S10, sinon "aucun") : *Semestre 4*
Année : *2ème année*
Diplôme : Cerificat de Capcité d'Orthophoniste
Domaine (le cas échéant) :
Mention :
Parcours type :
Compensation entre semestre pour valider l'année (oui/non) : OUI

							Évaluation initiale								2nde chance Si Évaluation initiale et 2nde chance identiques : indiquer "idem Évaluation initiale" dans toutes les cases.							
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Code Apogée de l'UE**	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Code Apogée de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note de CC en 2nde chance** (indiquer : oui/non)	**Coef. de la note de CC reportée dans la moyenne de 2nde chance** de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Organisation de la 2nde chance** : - **avant publication des résultats** de l'Évaluation initiale ou - **après publication des résultats** de l'Évaluation initiale lorsque celle-ci comporte un CT ou un mix CC-CT (comme ancienne session 2)	**Forme de la 2nde chance (suggestions)** : - Évaluation supplémentaire de l'UE (ou de l'ECUE) - Évaluation de remplacement de l'UE (ou de l'ECUE) - Neutralisation de la moins bonne des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Conservation de la meilleure des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Autre, préciser	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)
1	JP4ORPP	UE 1.2.4 : Psychologie clinique, psychanalyse et psychopathologie	4	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit	1h00	CT	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
2	JP4ORASP	UE 2.3.2 : Audition : sémiologie et étiologie des pathologies de l'audition néonatales et acquises	4	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit	1h00	CT	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
3	JP4ORTLC	UE 5.1.1 : Troubles du langage oral et de la communication	4	8	Sans objet	Sans objet	3	20% 20% 60%	Examen écrit Examen écrit Examen écrit	0h30 0h30 1h30	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
4	JP4ORADE	UE 5.2.1 : Apprentissage et développement du langage écrit, du graphisme et de [illegible]	4	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit ou rendu d'un livrable	1h00	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
5	JP4ORDCM	UE 5.3.1 : Aspect développemental de la cognition mathématique	4	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen oral et écrit	1h00	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
6	JP4ORDGO	UE 5.4.1 : Données générales concernant l'oralité, les fonctions oro-myo-faciales et leurs troubles	4	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
7	JP4ORSD3	UE 6.3 : Stage découverte 3 : Milieux d'exercice en libéral et structures de soins	3	10	Sans objet	Sans objet	1	100%	Validation du stage + rendu d'un livrable + restitution orale	0h20	CT	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
8	JP4OREDE	UE 9.3 : Ethique et Déontologie	3	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences 2023-2024

Compléter le tableau pour le semestre : une ligne par épreuve d'ECUE (ou par épreuve d'UE pour les UE sans ECUE). Cf. onglet "Consignes"

Ces modalités s'appliquent aux étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'étude (RSE), à l'exception de celles définies pour les UE et ECUE spécifiées dans la décision de la composante annexée au contrat pédagogique de ces étudiants.

Lorsqu'il est indiqué "P ou D" pour la forme du contrôle de l'épreuve (colonnes M et T), cela signifie que l'épreuve est prévue en présentiel ("P") et qu'en cas de contexte sanitaire ne permettant pas sont organisation sur site, le contrôle sera réalisé à distance ("D").

Pour les éléments pédagogiques dont l'épreuve est indiquée "P ou D", **les étudiants seront avertis au moins 15 jours avant le début des épreuves de la modalité qui sera appliquée entre "P" ou "D".**

Numéro de semestre (numéroté de S1 à S10, sinon "aucun") : *Semestre 5*
Année : *3ème année*
Diplôme : Cerificat de Capcité d'Orthophoniste
Domaine (le cas échéant) :
Mention :
Parcours type :
Compensation entre semestre pour valider l'année (oui/non) : OUI

							Évaluation initiale								2nde chance Si Évaluation initiale et 2nde chance identiques : indiquer "idem Évaluation initiale" dans toutes les cases.							
A	B	C	D	F	E	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Code Apogée de l'UE**	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Code Apogée de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note de CC en 2nde chance** (indiquer : oui/non)	**Coef. de la note de CC reportée dans la moyenne de 2nde chance** de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Organisation de la 2nde chance** : - **avant publication des résultats** de l'Évaluation initiale ou - **après publication des résultats** de l'Évaluation initiale lorsque celle-ci comporte un CT ou un mix CC-CT (comme ancienne session 2)	**Forme de la 2nde chance (suggestions)** : - Evaluation supplémentaire de l'UE (ou de l'ECUE) - Evaluation de remplacement de l'UE (ou de l'ECUE) - Neutralisation de la moins bonne des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Conservation de la meilleure des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Autre, préciser	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)
1	JP5ORAD0	UE 1.3.2 : Apprentissages et didactique	3	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Note de lecture commentée	Sans objet	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
2	JP5ORSPP	UE 2.3.4 : Sémiologie et étiologie des pathologies de la phonation, de la déglutition et de l'articulation	4	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit	1h00	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
3	JP5ORPA0	UE 2.6 : Psychiatrie de l'adulte et de l'enfant	3	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit et/ou oral	sans objet	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
4	JP5ORBE0	UE 4.2 : Bilan et évaluation en orthophonie	4	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
5	JP5ORTL0	5.2.2 : Troubles du langage écrit, de l'écriture et du graphisme	3	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
6	JP5ORTC0	UE 5.3.2 : Troubles de la cognition mathématique	4	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
7	JP5ORSO0	UE 6.4 : Stage d'observation auprès d'orthophonistes	6	10	Sans objet	Sans objet	1	100%	Validation du stage + rendu d'un livrable + restitution orale	0h20	CT	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
8	JP5MANA0	UE 7.4 : Méthodologie d'analyse d'articles	3	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen oral et/ou écrit	0h10	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences 2023-2024

Compléter le tableau pour le semestre : une ligne par épreuve d'ECUE (ou par épreuve d'UE pour les UE sans ECUE). Cf. onglet "Consignes"

Ces modalités s'appliquent aux étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'étude (RSE), à l'exception de celles définies pour les UE et ECUE spécifiées dans la décision de la composante annexée au contrat pédagogique de ces étudiants.

Lorsqu'il est indiqué "P ou D" pour la forme du contrôle de l'épreuve (colonnes M et T), cela signifie que l'épreuve est prévue en présentiel ("P") et qu'en cas de contexte sanitaire ne permettant pas sont organisation sur site, le contrôle sera réalisé à distance ("D").

Pour les éléments pédagogiques dont l'épreuve est indiquée "P ou D", **les étudiants seront avertis au moins 15 jours avant le début des épreuves de la modalité qui sera appliquée entre "P" ou "D".**

Numéro de semestre (numéroté de S1 à S10, sinon "aucun") : *Semestre 6*
Année : *3ème année*
Diplôme : Cerificat de Capcité d'Orthophoniste
Domaine (le cas échéant) :
Mention :
Parcours type :
Compensation entre semestre pour valider l'année (oui/non) : OUI

							Évaluation initiale								2nde chance Si Évaluation initiale et 2nde chance identiques : indiquer "idem Évaluation initiale" dans toutes les cases.							
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Code Apogée de l'UE**	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Code Apogée de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	Nature de l'épreuve : - Examen Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note** de CC **en 2nde chance** (indiquer : oui/non)	**Coef. de la note** de CC **reportée dans la moyenne de 2nde chance** de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Organisation de la 2nde chance** : - **avant publication des résultats** de l'Évaluation initiale ou - **après publication des résultats** de l'Évaluation initiale lorsque celle-ci comporte un CT ou un mix CC-CT (comme ancienne session 2)	**Forme de la 2nde chance (suggestions)** : - Évaluation supplémentaire de l'UE (ou de l'ECUE) - Evaluation de remplacement de l'UE (ou de l'ECUE) - Neutralisation de la moins bonne des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Conservation de la meilleure des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Autre, préciser	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	Nature de l'épreuve : - Examen Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)
1	JP6ORDC0	UE 4.3 : Démarche clinique et intervention orthophonique	3	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit et/ou oral	1h30	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
2	JP6ORBE0	UE 5.1.2 : Bilan et évaluation du langage oral et de la communication	3	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Rendu d'un livrable + examen écrit	Sans objet	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
3	JP6OROM0	UE 5.4.2 : Bilan et évaluation des troubles de l'oralité et des fonctions oro-myo-faciales	3	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit	2h00	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
4	JP6ORCDA	UE 5.5.1 : Bilan et évaluation en orthophonie dans le cadre des troubles de l'audition	4	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit	1h00	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
5	JP6ORPDA	UE 5.6.1 : Bilan et évaluation des pathologies de la phonation, de la déglutition et de l'articulation	3	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit	2h00	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
6	JP6ORAEA	UE 5.7.1 : Aphasiologie, bilan et évaluation en aphasiologie	4	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit	2h00	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
7	JP6ORSC1	UE 6.5 : Stage clinique 1	6	10	Sans objet	Sans objet	1	100%	Validation du stage + rendu d'un livrable + restitution orale	0h20	CT	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
8	JP6ORLA0	UE 8.6 : Langues 3	2	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen oral et Examen écrit	Examen écrit 1h00 / Examen oral 0h20	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale orale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale orale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
9	JP6OPLSF	UE 12.1 : Optionnelle 1 LSF	2	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Mise en situation	Sans objet	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences 2023-2024

Compléter le tableau pour le semestre : une ligne par épreuve d'ECUE (ou par épreuve d'UE pour les UE sans ECUE). Cf. onglet "Consignes"

Ces modalités s'appliquent aux étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'étude (RSE), à l'exception de celles définies pour les UE et ECUE spécifiées dans la décision de la composante annexée au contrat pédagogique de ces étudiants.

Lorsqu'il est indiqué "P ou D" pour la forme du contrôle de l'épreuve (colonnes M et T), cela signifie que l'épreuve est prévue en présentiel ("P") et qu'en cas de contexte sanitaire ne permettant pas sont organisation sur site, le contrôle sera réalisé à distance ("D").

Pour les éléments pédagogiques dont l'épreuve est indiquée "P ou D", **les étudiants seront avertis au moins 15 jours avant le début des épreuves de la modalité qui sera appliquée entre "P" ou "D".**

Numéro de semestre (numéroté de S1 à S10, sinon "aucun") : *Semestre 7*
Année : *4ème année*
Diplôme : Cerificat de Capcité d'Orthophoniste
Domaine (le cas échéant) :
Mention :
Parcours type :
Compensation entre semestre pour valider l'année (oui/non) : OUI

							Évaluation initiale								2nde chance Si Évaluation initiale et 2nde chance identiques : indiquer "idem Évaluation initiale" dans toutes les cases.							
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Code Apogée de l'UE**	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Code Apogée de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	Nature de l'épreuve : - Examen Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note** de CC **en 2nde chance** (indiquer : oui/non)	**Coef. de la note** de CC **reportée dans la moyenne de 2nde chance** de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Organisation de la 2nde chance** : - **avant publication des résultats** de l'Évaluation initiale ou - **après publication des résultats** de l'Évaluation initiale lorsque celle-ci comporte un CT ou un mix CC-CT (comme ancienne session 2)	**Forme de la 2nde chance (suggestions)** : - Evaluation supplémentaire de l'UE (ou de l'ECUE) - Evaluation de remplacement de l'UE (ou de l'ECUE) - Neutralisation de la moins bonne des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Conservation de la meilleure des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Autre, préciser	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	Nature de l'épreuve : - Examen Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)
1	JP7ORIOT	UE 5.1.3 : Intervention orthophonique dans le cadre des troubles du langage oral et de la communication	3	8	Sans objet	Sans objet	2	50% 50%	Examen écrit Examen oral	2h00 0h20	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
2	JP7ORBEL	UE 5.2.3 : Bilan et évaluation du langage écrit, de l'écriture et du graphisme	3	8	Sans objet	Sans objet	1 à 2	100%	Examen écrit + Examen oral	4h	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
3	JP7ORBCM	UE 5.3.3 : Bilan et évaluation de la cognition mathématique	3	8	Sans objet	Sans objet	1 à 2	100%	Examen écrit	2h	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
4	JP7ORIOM	UE 5.4.3 : Intervention orthophonique dans le cadre des troubles de l'oralité et des fonctions oro-myo-faciales	3	8	Sans objet	Sans objet	1 à 3	100%	Examen écrit	1h	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
5	JP7ORIOA	U.E. 5.7.2 : Intervention orthophonique en aphasiologie	3	8	Sans objet	Sans objet	2	100%	Examen écrit ou rendu d'un livrable	2h00	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Examen oral	sans objet	CT	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
6	JP7ORBEI	U.E. 5.7.7 : Bilan, évaluation et intervention orthophonique dans le cadre des troubles développementaux	4	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit et / ou Examen oral	Sans objet	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
7	JP7ORCTC	UE 5.8.1 Connaissances théoriques, cliniques et répercussions du handicap sur la communication et le langage	2	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit	1h00	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
8	JP7ORSC2	UE 6.6 : Stage clinique 2	3	10	Sans objet	Sans objet	1	100%	Validation du stage + rendu d'un livrable	Sans objet	CT	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Oral sur la base du livrable	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	0h20	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
9	JP7ORSSR	UE 6.9 : Stage de sensibilisation à la recherche	3	10	Sans objet	Sans objet	1	100%	Validation du stage + rendu d'un livrable + restitution orale	0h20	CT	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
10	JP7OR4SP	U.E 11.1 : Séminaires professionnels	1	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Restitution orale	Sans objet	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
11	JP7OPLSF	UE12.2 : Optionnelle 2 LSF	2	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Mise en situation	Sans objet	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences 2023-2024

Compléter le tableau pour le semestre : une ligne par épreuve d'ECUE (ou par épreuve d'UE pour les UE sans ECUE). Cf. onglet "Consignes"

Ces modalités s'appliquent aux étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'étude (RSE), à l'exception de celles définies pour les UE et ECUE spécifiées dans la décision de la composante annexée au contrat pédagogique de ces étudiants.

Lorsqu'il est indiqué "P ou D" pour la forme du contrôle de l'épreuve (colonnes M et T), cela signifie que l'épreuve est prévue en présentiel ("P") et qu'en cas de contexte sanitaire ne permettant pas sont organisation sur site, le contrôle sera réalisé à distance ("D").

Pour les éléments pédagogiques dont l'épreuve est indiquée "P ou D", **les étudiants seront avertis au moins 15 jours avant le début des épreuves de la modalité qui sera appliquée entre "P" ou "D".**

Numéro de semestre (numéroté de S1 à S10, sinon "aucun") : *Semestre 8*
Année : *4ème année*
Diplôme : Cerificat de Capcité d'Orthophoniste
Domaine (le cas échéant) :
Mention :
Parcours type :
Compensation entre semestre pour valider l'année (oui/non) : OUI

							Évaluation initiale								2nde chance Si Évaluation initiale et 2nde chance identiques : indiquer "idem Évaluation initiale" dans toutes les cases.							
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Code Apogée de l'UE**	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Code Apogée de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	Nature de l'épreuve : - Examen Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note** de CC **en 2nde chance** (indiquer : oui/non)	**Coef. de la note** de CC **reportée dans la moyenne de 2nde chance** de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Organisation de la 2nde chance** : - **avant publication des résultats** de l'Évaluation initiale ou - **après publication des résultats** de l'Évaluation initiale lorsque celle-ci comporte un CT ou un mix CC-CT (comme ancienne session 2)	**Forme de la 2nde chance (suggestions)** : - Evaluation supplémentaire de l'UE (ou de l'ECUE) - Evaluation de remplacement de l'UE (ou de l'ECUE) - Neutralisation de la moins bonne des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Conservation de la meilleure des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Autre, préciser	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	Nature de l'épreuve : - Examen Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)
1	JP8ORIOT	UE 5.1.4 : Intervention orthophonique dans le cadre des troubles du langage oral et de la communication nécessitant le recours à des aides spécifiques	3	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit + Examen oral	2h00	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
2	JP8ORIOE	UE 5.2.4 : Intervention orthophonique dans le cadre des troubles du langage écrit, de l'écriture et du graphisme	3	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit	2h00	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
3	JP8OROES	UE 5.5.2 : Intervention orthophonique auprès de l'enfant sourd	3	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit	2h00	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
4	JP8ORIOP	UE 5.6.2 : Intervention orthophonique dans le cadre des pathologies de la phonation, de la déglutition et de l'articulation	2	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit et oral	2h00	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
5	JP8ORBON	UE 5.7.3 : Bilan, évaluation et intervention orthophonique dans le cadre des pathologies neurodégénératives	3	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit	2h00	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
6	JP8ORIOH	UE 5.8.2 : Intervention orthophonique dans le cadre du handicap	2	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit	1h00	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
7	JP8ORSC0	UE 6.7 : Stage clinique 3	6	10	Sans objet	Sans objet	1	100%	Validation du stage + rendu d'un livrable + restitution orale	0h20	CT	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
8	JP8OROP0	UE 7.5.1 : Mémoire	6	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CT	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
9	JP8OPLSF	UE 12.3 : Optionnelle 3 Optionnelle LSF	2	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Mise en situation	Sans objet	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences 2023-2024

Compléter le tableau pour le semestre : une ligne par épreuve d'ECUE (ou par épreuve d'UE pour les UE sans ECUE). Cf. onglet "Consignes"

Ces modalités s'appliquent aux étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'étude (RSE), à l'exception de celles définies pour les UE et ECUE spécifiées dans la décision de la composante annexée au contrat pédagogique de ces étudiants.

Lorsqu'il est indiqué "P ou D" pour la forme du contrôle de l'épreuve (colonnes M et T), cela signifie que l'épreuve est prévue en présentiel ("P") et qu'en cas de contexte sanitaire ne permettant pas sont organisation sur site, le contrôle sera réalisé à distance ("D").

Pour les éléments pédagogiques dont l'épreuve est indiquée "P ou D", **les étudiants seront avertis au moins 15 jours avant le début des épreuves de la modalité qui sera appliquée entre "P" ou "D".**

Numéro de semestre (numéroté de S1 à S10, sinon "aucun") : *Semestre 9*
Année : *5ème année*
Diplôme : Cerificat de Capcité d'Orthophoniste
Domaine (le cas échéant) :
Mention :
Parcours type :
Compensation entre semestre pour valider l'année (oui/non) : OUI

							Évaluation initiale								2nde chance Si Évaluation initiale et 2nde chance identiques : indiquer "idem Évaluation initiale" dans toutes les cases.							
A	B	C	D	F	E	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Code Apogée de l'UE**	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Code Apogée de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	Nature de l'épreuve : - Examen Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note de CC en 2nde chance** (indiquer : oui/non)	**Coef. de la note de CC reportée dans la moyenne de 2nde chance** de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Organisation de la 2nde chance** : - **avant publication des résultats** de l'Évaluation initiale ou - **après publication des résultats** de l'Évaluation initiale lorsque celle-ci comporte un CT ou un mix CC-CT (comme ancienne session 2)	**Forme de la 2nde chance (suggestions)** : - Evaluation supplémentaire de l'UE (ou de l'ECUE) - Evaluation de remplacement de l'UE (ou de l'ECUE) - Neutralisation de la moins bonne des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Conservation de la meilleure des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Autre, préciser	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	Nature de l'épreuve : - Examen Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)
1	JP9ORETP	UE 4.4 : Éducation thérapeutique du patient en orthophonie	2	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Restitution orale + rendu d'un livrable	Sans objet	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Examen oral	sans objet	CT	P ou D
2	JP9ORSCM	UE 5.3.4 : Intervention orthophonique dans le cadre des troubles de la cognition mathématique	2	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit ou rendu d'un livrable	2h00	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
3	JP9ORBEB	UE 5.6.3 : Bilan, évaluation et intervention orthophonique dans le cadre du bégaiement et des autres troubles de la fluence	2	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit	2h00	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
4	JP9ORBSD	UE 5.7.4 : Bilan, évaluation et intervention orthophonique dans le cadre des syndromes démentiels	2	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit	2h00	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
5	JP9ORTCL	UE 5.7.5 : Troubles cognitivo-linguistiques acquis, bilan et évaluation des troubles cognitivo-linguistiques acquis	2	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit	2h00	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
6	JP9ORSC4	UE 6.8 : Stage clinique 4	6	10	Sans objet	Sans objet	0	sans objet	Validation du stage au S10 + rendu d'un livrable + restitution orale	sans objet	CT	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
7	JP9OSTAT	UE 7.3 : Statistiques 2	2	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit	2h00	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
8	JP9ORMEM	UE 7.5.2 : Mémoire	6	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
9	JP9ORCPE	UE 8.3 : Communication avec le patient, l'entourage et les autres professionnels	1	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen oral	Sans objet	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
10	JP9ORSSP	UE 11.1 : Séminaires professionnels	1	8	Sans objet	Sans objet	0	sans objet	Validation au S10	Sans objet	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
11	JP9OROP4	UE 12.4 : Optionnelle 4 Bilinguisme	2	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit et/ou oral	1h30	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
12	JP9OROP5	UE 12.5 : Optionnelle 5 LSF	2	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Mise en situation	Sans objet	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences 2023-2024

Compléter le tableau pour le semestre : une ligne par épreuve d'ECUE (ou par épreuve d'UE pour les UE sans ECUE). Cf. onglet "Consignes"

Ces modalités s'appliquent aux étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'étude (RSE), à l'exception de celles définies pour les UE et ECUE spécifiées dans la décision de la composante annexée au contrat pédagogique de ces étudiants.

Lorsqu'il est indiqué "P ou D" pour la forme du contrôle de l'épreuve (colonnes M et T), cela signifie que l'épreuve est prévue en présentiel ("P") et qu'en cas de contexte sanitaire ne permettant pas sont organisation sur site, le contrôle sera réalisé à distance ("D").

Pour les éléments pédagogiques dont l'épreuve est indiquée "P ou D", **les étudiants seront avertis au moins 15 jours avant le début des épreuves de la modalité qui sera appliquée entre "P" ou "D".**

Numéro de semestre (numéroté de S1 à S10, sinon "aucun") : *Semestre 10*
Année : *5ème année*
Diplôme : Cerificat de Capcité d'Orthophoniste
Domaine (le cas échéant) :
Mention :
Parcours type :
Compensation entre semestre pour valider l'année (oui/non) : OUI

							Évaluation initiale								2nde chance Si Évaluation initiale et 2nde chance identiques : indiquer "idem Évaluation initiale" dans toutes les cases.							
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Code Apogée de l'UE**	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Code Apogée de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	Nature de l'épreuve : - Examen Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note** de CC **en 2nde chance** (indiquer : oui/non)	**Coef. de la note** de CC **reportée dans la moyenne de 2nde chance** de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Organisation de la 2nde chance** : - **avant publication des résultats** de l'Évaluation initiale ou - **après publication des résultats** de l'Évaluation initiale lorsque celle-ci comporte un CT ou un mix CC-CT (comme ancienne session 2)	**Forme de la 2nde chance (suggestions)** : - Évaluation supplémentaire de l'UE (ou de l'ECUE) - Evaluation de remplacement de l'UE (ou de l'ECUE) - Neutralisation de la moins bonne des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Conservation de la meilleure des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Autre, préciser	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	Nature de l'épreuve : - Examen Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)
1	JP10ORRT	UE 4.5 : La relation thérapeutique dans un contexte d'intervention orthophonique	2	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit + Examen oral	sans objet	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
2	JP10ORSA	UE 5.5.3 : Intervention orthophonique auprès des personnes présentant des surdités acquises	2	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit	2h00	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
3	JP10ORTC	UE 5.7.6 : Intervention orthophonique dans le cadre des troubles cognitivolinguistiques acquis	2	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit	2h00	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
4	JP10ORDN	UE 5.7.8 : bilan, évaluation et intervention orthophonique dans le cadre des dysarthries	2	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen écrit	2h00	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
5	JP10OST4	UE 6.8 : Stage clinique 4	7	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Validation du stage + rendu d'un livrable + restitution orale	De 0h50 à 1h15	CT	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Restitution orale et/ou Examen pratique et/ou Rendu d'un livrable	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
6	JP10OMEM	UE 7.5.3 : Mémoire	10	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Rendu d'un livrable et restitution orale	Sans objet	CT	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
7	JP10ORSI	UE 8.1 : Infectiologie et hygiène	1	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen oral ou pratique	1h00	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
8	JP10FGSU	UE 8.2 : Formation aux gestes et soins d'urgence	1	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen oral ou pratique	Sans objet	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
9	JP10OEPP	UE 10 : Évaluation des pratiques professionnelles	1	10	Sans objet	Sans objet	1	100%	Examen oral	sans objet	CT	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
10	JP10OOP6	UE12.6 : Optionnelle 6 LSF	2	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Mise en situation	Sans objet	CC	D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
10	JP9ORSSP	UE 11.2 : Séminaires professionnels	1	8	Sans objet	Sans objet	1	100%	Sans Objet	Sans objet	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences 2023-2024

S1 - L2

Évaluation initiale

A	C	D	E	G	H	I	J	K	L	M	N
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note** de CC **en 2nde chance** (indiquer : oui/non)
1	Santé publique	3	8	Santé publique	1	100%	Examen écrit	1 heure	CT	P	non
2	Sciences Humaines et Sociales	4	8	sans objet	1	100%	Examen écrit	1 heure	CT	P	non
3	Sciences biomédicales	4	sans objet	Sciences biomédicales	1	100%	Examen écrit	1 heure	CT	P	non
4	Sciences de la vie et du mouvement	5	sans objet	Antomie & physiologie	1	35%	Examen écrit	1h30min	CT	P	non
				Anatomie / palpation / physiologie	2	55%	Examen pratique	10 minutes	CT	P	non
				Anatomie & anatomie palpatoire	3	10%	Contrôle continu	sans objet	CC	P	non
6	Théories, modèles, méthodes et outils en rééducation	2	8	Théories, modèles, méthodes et outils en rééducation	1	100%	Examen écrit	1 heure	CT	P	non
7	Evaluation, techniques et outils dans les	7	sans objet	Techniques kinésithérapiques	1	70%	Examen pratique	10 minutes	CT	P	non

	principaux champs d'activité			Techniques kinésithérapiques	2	30%	Contrôle continu	sans objet	CC	P	non
8	Méthodes de travail et de recherche	1	8	Recherche doocumentaire, référencement bibliographique	1	100 %	Rendu d'un livrable (binôme)	sans objet	CT	P ou D	non
9	Anglais	1	sans objet	Temps de connexion	1	25%	travail en ligne	8 heures	CC	D	non
				Vidéo	2	50%	rendu livrable	sans objet	CT	D	non
				Quizzes	3	25%	travail en ligne	sans objet	CC	D	non
11	stages	2	sans objet	stage	1	100%	rendu livrable portfolio	sans objet	CC	P	non
12	Unité optionnelle cycle 1	1	sans objet	Projet voltaire	1	100% (quitus validé / non validé)	Contrôle continu	sans objet	CC	D	non
				Spécifité kinésithérapie	2	100%	rendu d'un livrable	sans objet	CT	D	non
		30									

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences 2023-2024

S2 - L2					Évaluation initiale							
A	C	D	E	G	H	I	J	K	L	M	N	O
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note** de CC **en 2nde chance** (indiquer : oui/non)	**Coef. de la note** de CC **reportée dans la moyenne de 2nde chance** de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)
1	Santé publique	2	8	Santé publique	1	100%	Examen écrit	1 heure	CT	P	non	
2	Sciences Humaines et Sociales	2	8	sans objet	1	100%	Examen écrit	1 heure	CT	P	non	
3	Sciences biomédicales	2	sans objet	Sciences biomédicales	1	100%	Examen écrit	1 heure	CT	P	non	
4	Sciences de la vie et du mouvement	6	sans objet	Antomie & physiologie	1	35%	Examen écrit	1h30min	CT	P	non	
				Anatomie / palpation / physiologie	2	55%	Exament oral de pratique	10 minutes	CT	P	non	
				Anatomie & anatomie palpatoire	3	10%	Contrôle continu	sans objet	CC	P	non	
6	Théories, modèles, méthodes et outils en rééducation	2	8	sans objet	1	100%	Examen écrit	1 heure	CT	P	non	
7	Evaluation, techniques et outils dans les principaux champs d'activité	8	sans objet	Techniques kinésithérapiques	1	70%	Examen oral de pratique	10 minutes	CT	P	non	
				Techniques kinésithérapiques	2	30%	Contrôle continu	sans objet	CC	P	non	
8	Méthodes de travail et de recherches	2	8	Recherche documentaire	1	50%%	rendu de livrable	sans objet	CT	D	non	

				PIX	1	50%	Epreuve informatique	sans objet	CT	P	non	
9	Anglais	1	sans objet	Temps de connexion	1	25%	travail en ligne	6 heures	CC	D	non	
				synthèse	2	50%	rendu livrable	sans objet	CT	D	non	
				Quizzes and exercices	3	25%	travail en ligne	sans objet	CC	D	non	
11	stages	4	sans objet	stage	1	100%	rendu livrable portfolio	sans objet	CC	P	non	
12	Unité optionnelle cycle 1	1	sans objet	Spécificités exercices en kinésithérapie	1	100%	rendu de livrable	sans objet	CT	D	non	
		30										

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences 2023-2024

S1 - L3					Évaluation initiale						
A	C	D	E	G	H	I	J	K	L	M	N
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note** de CC **en 2nde chance** (indiquer : oui/non)
3	Sciences biomédicales	3	sans objet	Sciences biomédicales	1	100%	Examen écrit	1 heure	CT	P	non
4	Sciences de la vie et du mouvement	5	sans objet	Anatomie & Physiologie	1	100%	Examen écrit	1h30min	CT	P	non
5	Sémiologie, physiopathologie et pathologies dans le champ musculo-squelettique	3	sans objet	Généralités en traumatologie	1	100%	Examen écrit	1 heure	CT	P ou D	non
6	Théories, modèles, méthodes et outils en rééducation	2	8	sans objet	1	100%	Examen écrit	1 heure	CT	P	non
7	Evaluation, techniques et outils dans les principaux champs d'activité	6	sans objet	Techniques kinésithérapiques	1	70%	Examen oral de pratique	10 ou 20 minutes	CT	P	non
				Techniques kinésithérapiques	2	30%	Contrôle continu	sans objet	CC	P	non

8	Méthodes de travail et de recherches	1	8	Métrologie, ateliers expérimentaux	1	100%	Examen oral	20 minutes	CT	P	non
9	Anglais	1	sans objet	Temps de connexion	1	25%	travail en ligne	5 heures	CC	D	non
				Traduction	2	50%	Examen écrit	1 heure	CT	P ou D	non
				Quizzes	3	25%	travail en ligne	sans objet	CC	D	non
10	Démarche clinique, RC et analyse réflexive	2	sans objet	Evaluation des concepts du RC	1	33%	Examen écrit	2h	CT	P	non
				DRC	2	33%	rendu d'un livrable	sans objet	CT	D	
				Oral DRC	3	33%	Restitution orale	10 minutes	CT	P	
11	stages	6	sans objet	stage	1	100%	rendu livrable portfolio	sans objet	CC	P	non
13	Unité optionnelle Cycle 1	1	sans objet	Fresque du climat / Tutorat / Projet	1	100%	Sans objet	sans objet	CC	P oou D	non
		30									

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences 2023-2024

S2 - L3					Évaluation initiale						
A	C	D	E	G	H	I	J	K	L	M	N
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note** de CC **en 2nde chance** (indiquer : oui/non)
3	Sciences biomédicales	2	sans objet	Sciences biomédicales	1	100%	Examen écrit	1 heure	CT	P	non
4	Sciences de la vie et du mouvement	4	sans objet	Anatomie & physiologie	1	100%	Examen écrit	1h30min	CT	P	non
5	Sémiologie, physiologie et physiopathologie dans le champ musculo-squelletique	2	sans objet	Traumatologie Membre inférieur et rhumatologie	1	100%	Examen écrit	1 heure 30 minutes	CT	P ou D	non
6	Théories, modèles, méthodes et outils en rééducation	2	8	sans objet	1	100%	Examen écrit	1 heure	CT	P	non
7	Evaluation, techniques et outils dans les principaux champs d'activité	7	sans objet	Techniques kinésithérapiques	1	80%	Examen oral de pratique	20 minutes	CT	P	non
				Techniques kinésithérapiques	2	20%	Contrôle continu	sans objet	CC	P	non
				AFGSU	3	Sans objet - indispensable à la validation de l'UE	Sans objet	3 jours de présence	formation	P	non

8	Méthodes de travail et de recherches	2	8	Synthèse, confrontations résultats et analyses critiques des ateliers / littérature	1	100%	Rendu d'un livrable	sans objet	CT	P ou D	non
9	Anglais	1	sans objet	Temps de connexion	1	25%	travail en ligne	5 heures	CC	D	non
				Présentation d'article	2	50%	rendu d'un livrable	sans objet	CT	D	non
				Quizzes	4	25%	travail en ligne	sans objet	CC	D	non
10	Démarche clinique, RC et analyse réflexive	3	sans objet	DRC Travail de stage	1	40%	rendu d'un livrable	sans objet	CT	P	non
				Evaluation orale	2	60%	Examen oral individuel	10 minutes	CT	P	
11	stages	6	sans objet	stage	1	100%	rendu livrable portfolio	sans objet	CC	P	non
13	Optionnelle cycle 1	1	sans objet	Fresque du climat / Tutorat / Projet	1	100%	Sans objet	sans objet	CC	P ou D	non
		30									

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences 2023-2024

S1 - M1					Évaluation initiale						
A	C	D	E	G	H	I	J	K	L	M	N
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note** de CC **en 2nde chance** (indiquer : oui/non)
15	Sémiologie, physiopathologies et pathologies du champ musculo-squelettique	2	sans objet	Traumatologie Membre supérieur	1	100%	Examen écrit	1 heure 30 minutes	CT	P ou D	non
16	Sémiologie, physiopathologie et pathologie dans le champ neuro musculaire	2	sans objet	Sémiologie en neurologie	1	100%	Examen écrit	1 heure 30 minutes	CT	P ou D	non
17	Sémiologie, physiopathologie et pathologie dans les champs respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire	2	sans objet	sémiologie respiratoire et infectieuse	1	100%	Examen écrit	1 heure 30 minutes	CT	P ou D	non
18	Physiologie, sémiologie et physiopathologies spécifiques	2	sans objet	Gériatrie	1	100%	Examen écrit	1 heure 30 minutes	CT	P ou D	non

19	Sémiologie, physiopathologie et pathologie dans les champs musculo-squelettique	2	sans objet	sans objet	1	100%	Examen écrit	1 heure	CT	P ou D	non
20	Evaluation, techniques et outils d'intervention dans le champ neuromusculaire	2	sans objet	Rééducation neuro-musculaire	1	100%	Examen oral	10 minutes	CT	P ou D	non
21	Evaluation, techniques et outils d'intervention dans les champs respiratoires, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire	2	sans objet	sans objet	1	100%	Examen écrit	1 heure 30 minutes	CT	P ou D	non
23	Interventions spécifiques en kinésithérapie	2	sans objet	rééducation gériatrique	1	80 %	Examen oral indiv	8 minutes	CT	P	non
					2	20%	Examen oral groupe	15 minutes	CT	P	non
24	Intervention du kinésithérapeute en Santé publique	2	sans objet	Service sanitaire	1	100%	Participation et implication à l'ensemble des journées de regroupement et d'actions (1 seule journée d'absence justifiée est acceptée)	sans objet	CT	P ou D	non

25	Démarche et pratique clinique :conception du traitement et conduite de l'intervention	2	sans objet	DRC et problématisation	1	50 %	rendu d'un livrable	sans objet	CT	D	non
				oral DRC	2	50%	Evaluation orale individuelle	10 minutes	CT	P	non
26	Anglais	1	sans objet	Temps de connexion	1	25%	travail en ligne	5 heures	CC	D	non
				Synthèse	2	50%	rendu d'un livrable	sans objet	CT	D	non
				Quizzes	3	25%	travail en ligne	sans objet	CC	D	non
27	Méthodes de travail et de recherche	1	sans objet	Projet mémoire	1	50 %	rendu d'un livrable	sans objet	CT	D	non
				Lecture critique d'article	2	50 %	Examen écrit	2h	CT	P	non
28	mémoire	1	sans objet	Projet mémoire	1	100%	rendu d'un livrable	sans objet	CT	D	non
30	stages	6	sans objet	stages	1	100%	rendu livrable portfolio	sans objet	CC	P	non
31	option	1	sans objet	Service sanitaire	1	100%	Participation et implication à l'ensemble des journées de regroupement et d'actions (1 seule journée d'absence justifié est acceptée)	sans objet	CT	P ou D	non
		30									

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences 2023-2024

S2 - M1					Évaluation initiale						
A	C	D	E	G	H	I	J	K	L	M	N
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note** de CC **en 2nde chance** (indiquer : oui/non)
15	Sémiologie, physiologie et physiopathologie dans le champ musculo-squelletique	2	sans objet	Orthopédie pédiatrique et chirurgie maxilo-faciale	1	100%	Examen écrit	1 heure	CT	P ou D	non
16	Sémiologie, physiopathologie et pathologie dans le champ neuro musculaire	2	sans objet	Sémiologie en neurologie	1	100%	Examen écrit	1 heure 30 minutes	CT	P ou D	non
17	Sémiologie, physiopathologie et pathologie dans les champs respiratoire, cardio-vasculaire.	3	sans objet	sans objet	1	100%	Examen écrit	1 heure 30 minutes	CT	P ou D	non
18	Physiologie, sémiologie et physiopathologies spécifiques	3	sans objet	santé mentale et santé au travail	1	100%	Examen écrit	1 heure 30 minutes	CT	P ou D	non

19	Sémiologie, physiopathologie et pathologie dans les champs musculo-squelettique	2	sans objet	sans objet	1	100%	Examen oral en groupe	8 minutes	CT	P ou D	non
20	Evaluation, techniques et outils d'intervention dans le champ neuromusculaire	1	sans objet	Rééducation neuro-musculaire	1	100%	Examen écrit	1 heure 30 minutes	CT	P ou D	non
21	Evaluation, techniques et outils d'intervention dans les champs respiratoires, cardio-vasculaire	1	sans objet	sans objet	1	100%	Examen oral	sans objet	CT	P ou D	non
22	Théories, modèles et outils en rééducation / réadaptation	1	sans objet	Service sanitaire	1	100%	Participation et implication à l'ensemble des journées de regroupement et d'actions (1 seule journée d'absence justifié est acceptée)	sans objet	CC	P ou D	non
23	Interventions spécifiques en kinésithérapie	1	sans objet	Service sanitaire	1	100%	Participation et implication à l'ensemble des journées de regroupement et d'actions (1 seule journée d'absence justifiée est acceptée)	sans objet	CC	P ou D	non
24	Intervention du kinésithérapeute en Santé publique	2	sans objet	Service sanitaire	1	100%	Participation et implication à l'ensemble des journées de regroupement et d'actions (1 seule journée d'absence justifiée est acceptée)	sans objet	CT	PouD	non

25	Démarche et pratique clinique : conception du traitement et conduite de l'intervention	2	sans objet	Oral Vignette clinique	1	100 %	Examen oral	sans objet	CT	P	non
26	Anglais	1	sans objet	Temps de connexion	1	25%	travail en ligne	5 heures	CC	D	non
				Présentation orale	2	50%	rendu d'un livrable	sans objet	CT	D	non
				Quizzes	3	25%	travail en ligne	sans objet	CC	D	non
27	Méthodes de travail et de recherche	1	sans objet	Mémoire : niveau 1	2	100%	Examen oral individuel + rendu d'un livrable	10 minutes	CT	D	non
28	mémoires	1	sans objet	Mémoire : niveau 1	1	100%	Examen oral individuel + rendu d'un livrable	10 minutes	CT	D	non
30	stages	6	sans objet	stages	1	100%	rendu livrable portfolio	sans objet	CC	P	non
31	option	1	sans objet	option	1	100%	Sans objet	sans objet	CT	D	non
		30									

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences 2023-2024

S1 - M2					Évaluation initiale						
A	C	D	E	G	H	I	J	K	L	M	N
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note** de CC **en 2nde chance** (indiquer : oui/non)
14	Droit , legislation et gestion d'une structure	3	sans objet	sans objet	1	100%	Examen écrit	1h00	CC	D	non
19	Sémiologie, physiopathologie et pathologie dans les champs musculo-squelettique	3	sans objet	sans objet	1	100%	Examen oral pratique	10 minutes	CT	P	non
20	Evaluation, techniques et outils d'intervention dans le champ neuromusculaire	2	sans objet	Rééducation neuro-musculaire	1	100%	Examen écrit	1h 30 minutes	CT	P ou D	non
21	Evaluation, techniques et outils d'intervention dans les champs	1	sans objet	sans objet	1	100%	Examen écrit	1h 30 minutes	CT	P ou D	non

22	Théories, modèles, méthodes en rééducation / réadaptation	3	8	sans objet	1	100%	Examen écrit	1 heure	CC	P	
23	Interventions spécifiques en kinésithérapie	5	sans objet	Pédiatrie, Soins palliatifs, Sports	1	100%	Examen écrit	1h 30 minutes	CT	P ou D	non
24	Intervention du kinésithérapeute en Santé publique	1	8	Plaidoyer	1	100%	rendu d'un livrable	sans objet	CT	D	non
26	Anglais	1	sans objet	Temps de connexion	1	25%	travail en ligne	5 heures	CC	D	non
				Poster mémoire	2	50%	rendu d'un livrable	sans objet	CT	D	non
				Quizzes	3	25%	travail en ligne	sans objet	CC	D	non
27	méthodes de travail et de recherche	2	sans objet	Poster mémoire	1	50%	Rendu d'un livrable	sans objet	CT	P	non
				LCA : lecture critique d'articles	2	50%	Examen écrit	2 heures	CT	P ou D	non
28	Mémoire	2	sans objet	Poster mémoire	1	100%	Rendu d'un livrable	sans objet	CT	P	non
29	Analyse et amélioration de la pratique professionnelle	1	sans objet	QCM du MOOC	1	100%	Examen écrit	sans objet	CT	D	non
30	stages	4	sans objet	stages	1	100%	rendu livrable portfolio	sans objet	CC	P	non
32	Unité optionelle 2ème cycle	2	sans objet	Pédagogie, congrés ou Pilates	1	100%	Rendu d'un livrable en groupe	sans objet	CT	D	non

		30										

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences 2023-2024

S2 - M2					Évaluation initiale						
A	C	D	E	G	H	I	J	K	L	M	N
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note** de CC **en 2nde chance** (indiquer : oui/non)
14	Droit , legislation et gestion d'une structure	4	sans objet	sans objet	1	100%	Examen écrit	1h00%	CT	P	non
26	Anglais	1	sans objet	Temps de connexion	1	25%	travail en ligne	5 heures	CC	D	non
				Présentation orale	2	50%	rendu d'un livrable	sans objet	CT	D	non
				Quizzes	3	25%	travail en ligne	sans objet	CC	D	non
27	méthodes de travail et de recherche	3	sans objet	rendu mémoire	1	50%	rendu d'un livrable	sans objet	CT	D	non
				soutenance mémoire	2	50%	examen oral	30 minutes	CT	P ou D	non
28	Mémoire	6	sans objet	rendu mémoire	1	50%	rendu d'un livrable	sans objet	CT	D	non
				soutenance mémoire	2	50%	examen oral	30 minutes	CT	P ou D	non
29	Analyse et amélioration de	6	sans objet	Oral de formation des pairs	1	50%	Examen oral	sans objet	CT	P	non

29	la pratique professionnelle	0	sans objet	Oral de professionnalisation	2	50%	Examen oral	15 minutes	CT	P	non
30	stages	8	sans objet	stages	1	100%	rendu livrable portfolio	sans objet	CC	P	non
32	Unité optionelle 2ème cycle	2	sans objet	Pédagogie, congrés ou posturologie	1	100%	Rendu d'un livrable en groupe	Sans objet	CT	D	non
		30									

Université de Franche-Comté

UFR Santé

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ U.F.R. Santé

19 rue Ambroise Paré - 25030 BESANCON Cedex - Télécopie : 03.81.66.55.29

ANNÉE 2023 - 2024 Modalités de Contrôle des Connaissances

D.E. de psychomotricité

MODALITÉS D'ORGANISATION DES EXAMENS DE Psychomotricité
Année universitaire 2023-2024

Ces dispositions s'appliquent aux 1ère, 2ème et 3ème années du Diplôme d'état de psychomotricien.

1. Dispositions générales

1.1. Communications des Modalités de Contrôle des Connaissances

Les informations destinées aux étudiants, concernant les Modalités de Contrôle des Connaissances (M.C.C.), sont communiquées par voie d'affichage, aux emplacements prévus pour les différentes années d'études.

1.2. Inscriptions Pédagogiques

Les inscriptions pédagogiques ont lieu à l'issue des Inscriptions Administratives : Inscriptions automatiques aux éléments obligatoires, et inscriptions individuelles pour les éléments à choix.

1.3. Règle d'assiduité aux Cours magistraux, Travaux Pratiques & Travaux Dirigés

La présence des étudiants aux Cours magistraux, séances de T.P et T.D des différents enseignements est obligatoire.

1.3.1. Absence non justifiée :

Toute absence non justifiée à 2 séances ou + :

- Ajourne l'étudiant à la première session d'examens de l'UE correspondante.
- L'étudiant devra valider les TP de l'Élément constitutif concerné dans le cadre de la session de rattrapage d'examens.
- Les modalités de la session de rattrapage d'examen de TP seront définies par l'enseignant responsable des TP concernés.
- Les absences non justifiées pourront être prise en compte dans l'évaluation de l'enseignement dispensé.
- Plus de 4 absences par semestre non justifiées déclencheront une commission d'étude des absences, composée du responsable de filière, des coordinateurs et de tout autre personne jugées nécessaires par le responsable de la scolarité.

1.3.2. Absence justifiée

Le motif de l'absence au TP doit être remis **au responsable de la scolarité Psychomotricité et à l'enseignant responsable du TP dans les 8 jours** suivants le premier jour d'absence.

Ce dernier appréciera ou non la validité de ce motif.

En cas d'absence justifiée à une ou plusieurs séances de TP, l'enseignant responsable décide de la nécessité ou non d'un rattrapage lors d'une session spéciale et en définit les modalités. En cas d'absence de séance de rattrapage, toute séance manquée mais justifiée n'est pas prise en compte dans le calcul de la note moyenne de TP.

1.4. Absences aux examens

- Les étudiants qui n'ont pu se présenter à une ou plusieurs épreuves (session 1 ou rattrapage) pour une raison de force majeure, admise par le (la) Directeur(trice) de la filière Psychomotricité de l'UFR pourront être autorisés à se présenter à une session de remplacement selon les modalités définies au cas par cas. Si cette absence est anticipée, ils doivent avertir la scolarité et le(la) directeur(rice) de filière psychomotricité de l'UFR par courriel ou lettre manuscrite dès que possible. Dans le cas contraire, ils doivent justifier auprès de la scolarité et du (de la) le(la) directeur(rice) de filière psychomotricité de l'UFR des motifs de leur carence dans les trois jours qui suivent la session normale. Les motifs invoqués doivent être fondés sur la force majeure et relever de circonstances graves et indépendantes de la volonté de l'étudiant (voir ci-dessous). En l'absence de motifs jugés acceptables, l'étudiant sera noté ABI (Absence Injustifiée).

- Les épreuves de remplacement sont éventuellement organisées lors d'une session spéciale pour les empêchés du jour de l'examen (cf paragraphe 2.) après les épreuves de rattrapage. Ainsi pour les empêches lors de la session 1, les épreuves de rattrapage tiendront lieu de session 1 et une épreuve de remplacement sera éventuellement organisée pour le rattrapage.

- Motifs jugés recevables :

    - *Maladie* : Lorsque l'étudiant a été malade au point de ne pouvoir faire son examen, la présentation d'un billet médical signé par un médecin ou un professionnel de la santé justifiant explicitement l'incapacité contemporaine à la date de l'examen est requise. La copie originale de l'attestation médicale doit être remise à la scolarité dans les 3 jours ouvrables suivants l'absence.

    - *Décès* : Lorsque le décès ou les funérailles d'un proche sont contemporains à un examen, l'étudiant ne peut évidemment pas être présent à la date de l'examen. Un certificat de décès pourra être demandé.

- Absence aux épreuves de contrôle continu :

    - Soit l'élément constitutif est évalué entièrement sous forme de contrôle continu :

      En cas d'absence **injustifiée** à une des épreuves la note de 0/20 est attribuée à cette épreuve et la moyenne est calculée sur l'ensemble des épreuves. En cas d'absence **justifiée** à une des épreuves, le responsable de l'UE décidera d'une session exceptionnelle qui pourra être sous une forme différente (écrit ou oral) ou de calculer la moyenne à partir des épreuves auxquelles l'étudiant s'est présenté.

      En cas d'absence **injustifiée à l'ensemble** des épreuves de contrôle continu, l'étudiant sera convoqué à une session de rattrapage du contrôle continu.

- Soit l'élément constitutif est évalué par un contrôle continu **et** par un contrôle terminal :

  - En cas d'absence **injustifiée** à une ou à plusieurs épreuves du contrôle continu, la note de 0/20 sera attribuée à la ou aux épreuves manquées. Dans le cas d'absences injustifiées à l'ensemble des épreuves de CC, l'étudiant se verra attribuer la note moyenne de 0/20 au contrôle continu.

  - En cas d'absence **justifiée** à une ou l'ensemble des épreuves, le responsable de l'UE décidera soit d'une session exceptionnelle qui pourra être sous une forme différente (écrit ou oral) soit de calculer la moyenne à partir des épreuves auxquelles l'étudiant s'est présenté.

2. Les examens : Type d'examens

2.1. Régime General :

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées chaque semestre soit par un contrôle continu, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

2.2. Régime Spécial d'Études :

- Aménagement, examiné cas par cas, notamment pour les sportifs de haut niveau et pour les étudiants présentant un handicap.

  Les intéressés doivent déposer une demande écrite, assortie d'une pièce justificative, au service de la scolarité au moment de leur inscription pédagogique.

2.3. Organisation des examens

- 1ère et 2ème année : il y a deux sessions d'examens annuelles :

  - 1er semestre : 1ère session en décembre

  - 1ère session 2ème semestre : en mai/juin

  - Session de rattrapage : Organisée au minimum quatre semaines après les épreuves de première session du 2ème semestre. Les examens peuvent y être organisés sous forme d'épreuves écrites ou orales.

  - Session spéciale pour les empêchés le jour de l'examen : elle n'est éventuellement organisée qu'après la session de rattrapage et, après étude au cas par cas des situations, soumise à l'accord du (de la) Directeur(trice) de la filière Psychomotricité.

  - Des épreuves "anticipées" de 1ère session peuvent être organisées au cours des semestres, en dehors de la période d'examens terminaux, mais dans le respect du principe d'information et convocation au minimum 15 jours avant l'épreuve.

- 3ème année : il y a deux sessions d'examens annuelles :

  - 1er semestre : 1ère session en décembre

- 1ère session 2ème semestre : mars
- Passation du mémoire et de la MSP : mai juin
- Session de rattrapage :
  - Examens : organisée au minimum quatre semaines après les épreuves de première session du 2ème semestre. Les examens peuvent y être organisés sous forme d'épreuves écrites ou orales.
  - Mémoire et MSP : septembre/octobre suivant la première présentation.
- Session spéciale pour les empêchés le jour de l'examen : elle n'est éventuellement organisée qu'après la session de rattrapage et, après étude au cas par cas des situations, soumise à l'accord du (de la) Directeur(trice) de la filière Psychomotricité.
- Des épreuves "anticipées" de 1ère session peuvent être organisées au cours des semestres, en dehors de la période d'examens terminaux, mais dans le respect du principe d'information et convocation au minimum 15 jours avant l'épreuve.

2.4. Convocation des candidats

La convocation des étudiants aux épreuves écrites et orales est faite par voie d'affichage, sur des panneaux réservés à cet effet au moins quinze jours avant le début des épreuves. Elle comporte l'indication de la date, de l'heure et du lieu de chaque épreuve.

Une convocation individuelle est envoyée aux étudiants dispensés d'assiduité dans le cadre du régime spécial décrit à la page 2 du présent règlement.

2.5. Organisation matérielle

Lors de chaque épreuve, les surveillants contrôlent la carte des étudiants et vérifient leur identité. Les surveillants font emmarger les étudiants à l'entrée dans la salle. Aucun étudiant ne peut être admis à composer s'il se présenté après l'ouverture des sujets d'examen. Pendant les épreuves, les étudiants doivent obligatoirement occuper la place numérotée qui leur a été affectée **sous peine d'exclusion de la salle d'examens**.

Tout incident affectant le déroulement de l'épreuve est consigné sur le procès-verbal de surveillance et fait l'objet, le cas échéant, d'un rapport écrit.

2.6. Fournitures et documents autorisés

Les candidats ne doivent disposer que des documents autorisés dont la liste aura été portée à leur connaissance *(mention sur le sujet, affichage...)* et utiliser exclusivement les fournitures distribuées *(copies, feuilles de brouillon...).*

Le prêt de document entre les candidats est interdit.
L'utilisation de tout appareil de communication à distance ou d'aide-mémoire numérique (téléphone mobile, messagerie, agenda numérique...) est proscrit.
Les machines à calculer sont autorisées, sauf mention contraire.

Les modèles autorisés sont les modèles ne disposant pas de système de programmation ou dans le cas contraire, incluant un système « antitriche ».

2.7. Surveillance des examens

Les sacs, téléphones mobiles, vêtements, ... sont déposés à l'entrée de la salle. Le strict minimum pour la rédaction est pris par l'Étudiant, sauf pour les épreuves pour lesquelles des documents et instruments spécifiques sont autorisés.

Des consignes écrites sont adressées à chaque surveillant, pour chaque session. Elles sont rappelées à chaque épreuve, avant l'ouverture des enveloppes de sujets.

Les surveillances sont assurées par des personnels de l'UFR ou des enseignants désignés à chaque session par le Directeur de filière de psychomotricité de l'UFR.

2.8. Correction des copies

Les épreuves écrites de contrôle terminal sont corrigées sous anonymat.

2.9. Sujets d'examens

Ils se présentent sous les formes suivantes :

- Dans le cadre des épreuves terminales : Sous forme de **cahier d'épreuve**, qui comporte en première page, les consignes aux candidats, le nombre de pages du cahier, la désignation et l'intitulé de l'épreuve.

- Dans le cadre des épreuves partielles de contrôle continu : Sous forme variable, selon la nature de l'épreuve. (Q.C.M., T.P...)

- Possiblement sur support informatique via la plateforme sélectionnée par l'UFR.

2.10. Communication des notes et résultats

- Communication individuelle via l'ENT

- Aucun résultat d'examen ne sera donné par téléphone.

2.11. Consultation des copies d'examens et entretien éventuel avec l'Enseignant

- Les étudiants désireux de consulter leurs copies doivent en faire la demande écrite adressée au service scolarité de l'UFR Santé filière psychomotricité, en précisant la matière concernée ; un rendez-vous leur sera donné pour la consultation. Les copies sont mises à disposition des étudiants pendant un an à compter de la date de publication des résultats.

- Tout étudiant peut consulter sa copie et obtenir un entretien avec l'enseignant de la discipline.

2.12. Réclamations

Toute réclamation concernant les examens doit être adressée par courrier au Directeur de l'UFR de la filière Psychomotricité.
Si la réclamation est recevable et nécessite une modification du Procès-Verbal, le Jury sera à nouveau convoqué.

2.13. Fraude aux examens

Toute fraude ou tentative de fraude, commise à l'occasion d'une épreuve de contrôle continu ou d'un examen peut entrainer une sanction disciplinaire pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur. Toute sanction entraîne en outre la nullité de l'épreuve pour l'étudiant concerné. La juridiction disciplinaire décide, s'il y a lieu, de prononcer à l'égard du fraudeur, la nullité du groupe d'épreuves ou de la session d'examens.

2.14. Les épreuves

Cf. Descriptif des épreuves par année d'étude.

3. Notation

3.1. Barème de notation

- Les notes sont affichées avec le coefficient multiplicateur sur apogée
- CF annexe jointe

3.2. Passation du DE :

Après les examens du 2ème semestre de 3ème année, les étudiants auront à réaliser une mise en situation professionnelle et soutenir un mémoire, comme définit dans le référentiel métier.

3.3. Coefficients

- Cf. Modalités par année d'étude en annexe.

3.4. Notes planchers

- Pour les éléments constitutifs des UE : aucune ne doit être inférieure à 8/20.
- Pour les UE : la note ne doit pas être inférieure à 10/20.

3.5. Validation d'une UE

La validation d'une UE est effective pour une note moyenne supérieure ou égale à 10/20, et sans note inférieure à la note plancher aux éléments constitutifs de cette UE.

La compensation des notes entre les différents éléments constitutifs est effective au sein d'une même UE, en tenant compte des coefficients affectés à chaque élément constitutif de l'UE, et sans note inférieure à la note plancher.

3.6. Validation d'un semestre

La validation d'un semestre est effective pour une note moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des UE du semestre, et sans note inférieure à la note plancher à une UE.

3.7. Validation de l'année d'études

La validation de l'année est effective pour une note moyenne des deux semestres supérieure ou égale à 10/20, et sans note inférieure à la note plancher à un élément constitutif ou une UE.

3.8. Le passage en Psychomotricité 2, avec des dettes de Psychomotricité 1

L'admission en 2ème année et 3ème année de psychomotricité exige la validation des unités d'enseignement 1 à 9, au plus tard à l'issue de la deuxième session.

Toutefois, l'autorisation de passage sera accordée à tout(e) étudiant(e) ayant un retard ne pouvant excéder 6 crédits ECTS, hormis les unités d'enseignement 6 ou 7 pour les 1ère années, 5 et 6 pour les 2ème années.

Les unités d'enseignement en retard devront être validées au plus tard à l'issue de l'année de psychomotricité 2, la validation totale de psychomotricité 1 et psychomotricité 2 étant requise pour valider psychomotricité 3 et le diplôme d'État.

3.9. Report de notes en session de rattrapage

- Les candidats qui ont une note moyenne des deux semestres supérieure ou égale à 10/20 mais une ou plusieurs notes éliminatoires à un/des éléments constitutifs ne repassent que ces éléments constitutifs avec note éliminatoire.

- Pour les candidats qui ont une note moyenne des deux semestres inférieure à 10/20 :

    - Si un semestre est validé (note moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des UE du semestre, et sans note inférieure à la note plancher à une UE), les étudiants conservent pour la session de rattrapage toutes les notes de ce semestre

    - Si un semestre a une note moyenne > ou égale à 10/20 mais une ou plusieurs notes éliminatoires à un/des éléments constitutifs, les étudiants ne repassent pour ce semestre que les éléments constitutifs avec note éliminatoire

    - Si un semestre a une note moyenne <10/20, les étudiants repassent pour ce semestre
        - Pour les UE avec une note < 10/20 : tous les éléments constitutifs de l'UE avec une note <10/20
        - Pour les UE avec une note > ou égale à 10/20 : tous les éléments constitutifs avec une note éliminatoire

3.10. En cas de redoublement

Les semestres validés, les UE validées, les notes de contrôle continu de travaux pratiques supérieures ou égales à 10/20, les stages validés sont considérées comme définitivement acquis.

3.11. Dispense d'épreuves - Validation d'acquis

- Les étudiants ayant dans le cadre d'une autre formation de l'enseignement supérieur, validé une ou plusieurs matières inscrites au programme des études de psychomotricité, peuvent être dispensés de leur enseignement, cela sur décision de la commission pédagogique de validation et après avis des enseignants responsables.

- En cas de dispense d'épreuve(s) par validation d'acquis, le calcul des résultats est effectué en neutralisant la (les) note(s) attendue(s) pour cette (ces) épreuve(s). La demande de dispense doit être formulée, par écrit, au plus tard en début d'année universitaire, auprès du Responsable de la Commission de Pédagogie.

4. Validations

4.1. Validation d'UE par anticipation

Pour les étudiants de première année de psychomotricité : en cas de redoublement, l'étudiant peut être autorisé à suivre et à valider par anticipation des UE de l'année supérieure. La possibilité d'inscription à ces UE nécessité l'accord du responsable de l'UE et du responsable de l'année d'études.

4.2. Correspondance entre Éléments Pédagogiques

- Examen des demandes au cas par cas.

Session 1 - 1ère année												Session 2 - 1ère année	
UE	**Eléments constitutifs**	**Discipline**	**CC EN %**	**CT1 - S1 - EN %**	**durée CT1**	**Nature de l'épreuve**	**CT2 - S2 - EN %**	**durée CT2**	**Nature de l'épreuve**	**ECTS**	**Note minimale**	**Nature de l'épreuve**	**durée CT2**
1 - SP / Pharmaco / pédagogie	1.1	Santé Publique					30	2h	Examen écrit	1	8	Examen écrit	30 minutes
	1.2	Pathologie médicale / Pharmacologie					40			2	8		1h
	1.3	Pédagogie					30			1	8		30 minutes
2 - Anatomie descriptive	2.1	Anatomie membre supérieur	25	75	1h30	Examen écrit				2	8	Examen écrit	1h30
	2.2	Anatomie membre inférieur	25	75	1h30					2	8		1h30
	2.3	Anatomie tête - coup - tronc					100	2h	Examen écrit	1	8		2h
3 - Neurophysiologie / physiologie		Neuro-Anatomie Neurophysiologie	25	25	2h	Examen écrit	50	2h	Examen écrit	4	8	Examen écrit	2h
4 - Psychologie	4.1.1	Psychologie clinique	25	25	1h30	Examen écrit	50	1h30	Examen écrit	1	8	Examen écrit	1h30
	4.1.2	Psychologie cognitive		50	1h30		50	1h30		2	8		1h30
	4.1.3	Compétences précoces du jeune enfant	25				75	2h		2	8		2h
	4.2	Sociologie		100	1h	Examen écrit				2	8		1h
5 - Psychiatrie	5.1	Histoire de la psychiatrie et sémiologie psychiatrique	25	75	2h	Examen écrit				2	8	Examen écrit	2h
	5.2	Psychiatrie de l'enfant					100	2h	Examen écrit	2	8		2h
6 - Psychomotricité théorie	6.1	Histoire de la psychomotricité - Schéma corporel / image du corps		100	1h30	Examen écrit				2	8	Examen écrit	1h30
	6.2	Espace - temps	25	100	1h30					2	8		1h30
	6.3	Axe corporel - latéralité		100	1h30					2	8		1h30
	6.4	Praxies - graphisme	25	75	1h30					2	8		1h30
	6.5	Equipement et compétences du nouveau-né : motilité du foetus					100	1h30	Examen écrit	2	8		1h30
	6.6	Maturation psychomotrice et neuromotrice					100	1h30		2	8		1h30
	6.7	Adolescence - évolution - désorganisation					100	1h30		2	8		1h30
7 - Pratiques psychomotrices	7.1	Pratique psychomotrice	100							8	8	rapport écrit + présentation orale	1 h
	7.2	Stage	100							8		40h complément de stage + Rapport + oral	1 h
	7.3	Projet optionnel	100							2	8	Oral	30 minutes
8 - Anglais		Anglais	100							2	8	Oral	1 h
9 - Informatique		Informatique	100							2	300 PIX	Examen écrit	1 h
										60			

Session 1 - 2ème année												Session 2 - 2ème année	
UE	**Eléments constitutifs**	**Discipline**	**CC EN %**	**CT1 - S 1 - EN %**	**durée CT1**	**Nature de l'épreuve**	**CT2 - S 2 - EN %**	**durée CT2**	**Nature de l'épreuve**	**ECTS**	**Note minimale**	**Nature de l'épreuve**	**durée CT2**
1 - Anatomie / Physiologie	1.1	Anatomie fonctionnelle : bases	25	50	1h30	Examen écrit	25	1h30	Examen écrit	2	8	Examen écrit	1h30
	1.2	Physiologie	25	50	1h00		50	1h30		2	8		1h00
2 - Pédiatrie		Pédiatrie					100	2h00	Examen écrit	3	8	Examen écrit	1h30
3 - Psychologie		Psychologie	25	25	2h	Examen écrit	50	2h	Examen écrit	5	8	Examen écrit	2h
4 - Psychiatrie		Psychiatrie		50	2h	Examen écrit	50	2h	Examen écrit	4	8	Examen écrit	2h
5 - Psychomotricité : Théorie	5.1	La sémiologie psychomotrice		50	2h	Examen écrit	50	2h	Examen écrit	4	8	Examen écrit	3h
	5.2	Le bilan psychomoteur du nouveau-né à l'adolescent	25	25	3h		50	3h	Examen écrit + Oral	4	8		3h
	5.3	Le psychomotricien et la thérapie psychomotrice du nouveau-né à l'adolescent	25	25	1h30		50	1h30	Examen écrit	3	8		1h30
6 - Psychomotricité : Théorico-clinique	6.1	Pratiques corporelles	100							9	8	rapport écrit + présentation orale	1 h
	6.2	Études de cas / raisonnement clinique	100							10	8	Exame écrit / oral	1 h
	6.3	Stage	100							10	8	60h complément de stage + Rapport + oral	30 minutes
	6.4	Projet optionnel	100							2	8	Oral	1 h
7 - Anglais		Anglais	100							2	8	Oral	1 h
										60			

Session 1 - 3ème année												Session 2 - 3ème année	
UE	**Eléments constitutifs**	**Discipline**	**CC EN %**	**CT1 - S 1 - EN %**	**durée CT1**	**Nature de l'épreuve**	**CT2 - S 2 - EN %**	**durée CT2**	**Nature de l'épreuve**	**ECTS**	**Note minimale**	**Nature de l'épreuve**	**durée CT2**
1 - Anatomie fonctionnelle		Anatomie fonctionnelle : Descriptive et Biomécanique	50	50	1h30	Examen écrit				2	8	Examen écrit	1h30
2 - Législation		Législation, éthique et déontologie		100	1H30	Examen écrit				2	8	Examen écrit	1H30
3 - Psychologie	3.1	Techniques d'entretien	50	50	1h30	Examen écrit				3	8	Examen écrit	1h30
	3.2	Psychologie développementale et sociale	-	-	-		100	1h30	Examen écrit	3	8		1h30
	3.3	Pathologie aux différents âges de la vie	-	-	-		100	1h30		3	8		1h30
4 - Psychiatrie	4.1.1	Psychiatrie		100	2h	Examen écrit				3	8	Examen écrit	2h
5 - Psychomotricité : Théorie	5.1	Vieillissement normal - Psychomotricité et pathologie des fonctions neuro psychologiques du sujet adulte et de la personne âgée	25	25	3h	Examen écrit	50	3h	Examen écrit	4	8	Examen écrit	3h
	5.2	Approche psychomotrice de diverses pathologies aux différents âges de la vie	25	25	3h		50	3h		5	8		3h
	5.3	Thérapie psychomotrice de l'adulte à la personne âgée	25	25	1h30		50	1h30		4	8		1h30
6 - Psychomotricité : Théorico-clinique	6.1	Pratiques corporelles	100							9	8	rapport écrit + présentation orale	1 h
	6.2	Études de cas / raisonnement clinique	100							10	8	Examen écrit / oral	1 h
	6.3	Stages	100							10	8	60h complément de stage + Rapport + oral	30 minutes
7 - Anglais		Anglais	100							2	8	Oral	1 h
										60			

Evaluation initiale 2ème année													
UE	**Sous UE**	**Discipline**	**CC EN %**	**CT1 - S 1 - EN %**	**durée CT1**	**Nature de l'épreuve**	**CT2 - S 2 - EN %**	**durée CT2**	**Nature de l'épreuve**	**ECTS**	**Note minimale**	**Nature de l'épreuve**	**durée CT2**
		Mise en situation professionnelle	25				75	2h	Epreuve écrite + oral		10	Epreuve écrite + oral	2h
		Mémoire					100	1h	Epreuve écrite + oral		10	Epreuve écrite : complément de mémoire + oral	1h

UFR SANTé
Sciences de la santé
UNIVERSITé DE FRANCHE-COMTé

ANNEE 2023 - 2024
MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

P2

P 2
Année universitaire 2023 – 2024

Article 7 de l'arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation en sciences médicales « *Les enseignements sont organisés par disciplines et en partie de façon intégrée, sous forme d'unités d'enseignement articulées entre elles en cohérence avec les objectifs de la formation. Ils comprennent les unités d'enseignement du tronc commun, des unités d'enseignement librement choisies par l'étudiant sur une liste fixée par l'université ou des unités d'enseignement libres* ».

1. Unités d'enseignement (UE) obligatoires transversales et intégrées

UE transversales	ECTS	Modalités de contrôle	Période d'évaluation
Pharmacologie/ Anatomie-pathologique / Biologie cellulaire	4 ECTS	Ecrit 1 heure	S3
Sémiologie générale	3 ECTS	Ecrit 1 heure	S3
Anglais	1 ECTS	Contrôle Continu	S4

UE intégrées	Eléments Constitutifs (EC)	ECTS	Modalités de cont 1e session	Période d'évaluation
Système cardiovasculaire	Bloc Fondamental (3 EC) Bloc Clinique (1 EC)	7 ECTS	Ecrit : 1 heure 30	S3
Appareil respiratoire	Bloc Fondamental (3 EC) Bloc Clinique (1 EC)	7 ECTS	Ecrit : 1 heure 30	S3
Appareil digestif	Bloc Fondamental (3 EC) Bloc Clinique (1 EC)	7 ECTS	Ecrit : 1 heure 30	S4
Appareil locomoteur	Bloc Fondamental (2 EC) Bloc Clinique (1 EC)	6 ECTS	Ecrit : 1 heure 15	S4
Nutrition	Bloc Fondamental (1 EC) Bloc Clinique (1 EC)	5 ECTS	Ecrit : 1 heure	S3
Tissu Sanguin Immunologie	EC Hématologie EC Immunologie	7 ECTS	Ecrit : 1 heure 30	S4

Compétences en socle au numérique en santé :
***PIX (compétences numériques)**
Une certification à 300 PIX doit être validé durant le DFGSM2 ou le DFGSM3. La formation n'a lieu qu'en DFGSM2. Dans tous les cas ce niveau devra être validé avant la fin de DFGSM3 pour passer en DFASM1. Le certificat est valide 3 ans.
Pour valider PIX, il faut atteindre 300 Pix et avoir au minimum le niveau 1 à 12 des 13 compétences suivantes :
1. Mener une recherche et une veille d'information
2. Gérer des données
3. Traiter des données
4. Interagir
5. Partager et publier
6. Collaborer
7. S'insérer dans le monde numérique
8. Développer des documents textuels
9. Développer des documents multimédias
10. Adapter les documents à leur finalité
11. Sécuriser l'environnement numérique
12. Protéger les données personnelles et la vie privée
13. Protéger la santé, le bien-être et l'environnement

***Communication en santé (1 ECTS – 2e semestre)**
Epreuve sous forme de contrôle continu

La validation de cette UE peut s'effectuer pendant l'année P2 ou pendant l'année P3 mais est obligatoire pour le passage en M1.

Les UEs intégrées sont constituées d'un bloc fondamental et d'un bloc clinique. Le bloc fondamental est constitué d'un ou plusieurs éléments constitutifs (EC). Pour valider une UE intégrée, l'étudiant doit obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20 au bloc fondamental sans note éliminatoire aux éléments constitutifs de ce bloc et obtenir une note supérieure ou égale à 10/20 au bloc clinique.
Chacun des éléments constitutifs a la même valeur équivalent à un coefficient 1.
Une note inférieure à 7/20 à un élément constitutif du bloc fondamental est éliminatoire.
L'UE TSI se valide avec une note supérieure à 10 à chacun des éléments constitutifs (Hématologie et Immunologie).

En 2e session, chaque EC du bloc fondamental sera sanctionné par une épreuve écrite de 15 minutes et l'EC du bloc clinique par une épreuve de 45 minutes, excepté pour l'UE Tissu Sanguin Immunologie pour laquelle chaque EC sera sanctionné par une épreuve de 45 minutes et pour l'UE Nutrition pour laquelle chaque EC sera sanctionné par une épreuve de 30 minutes.

2. Unités d'enseignement obligatoires libres

Les étudiants doivent obligatoirement choisir une UE libre, équivalant à 6 ECTS. Pour l'année universitaire 2023-2024 sont proposées :

UE libres	Mode de validation	Mode d'admission
Biologie moléculaire de la cellule (Master Santé)	Selon les modalités du Master Santé	Sous avis décisionnel du responsable d'UE
Initiation à la Recherche en Pédagogie (Master Santé)	Selon les modalités du Master Santé	Sous avis décisionnel du responsable d'UE
Génomique structurale et fonctionnelle (Master Santé)	Selon les modalités du Master Santé	Sous avis décisionnel du responsable d'UE
Neurocinétique des molécules exogènes (médicaments) et endogènes (Master Santé)	Selon les modalités du Master Santé	Sous avis décisionnel du responsable d'UE
Parcours ERCE Epidémiologie, Recherche Clinique, Evaluation (Master SP)	Selon les modalités du Master SP	Sous avis décisionnel du responsable
Parcours IPS Intervention en Promotion de la Santé (Master SP)	Selon les modalités du Master SP	Sous avis décisionnel du responsable
Soins palliatifs	Ecrit	Sous avis décisionnel du responsable d'UE
Initiation à la pratique médicale	Ecrit	Sous avis décisionnel du responsable d'UE
Médecine en Milieu Militaire	Ecrit	Sous avis décisionnel du responsable d'UE
Médecine en Milieu Sapeur-Pompier	Ecrit	Sous avis décisionnel du responsable d'UE

Les UE libres masterisantes suivent les règles spécifiques du Master correspondant.
Les étudiants peuvent, s'ils le souhaitent, choisir une UE libre dans une autre composante de l'Université de Franche-Comté ou dans une autre Université.
Les 0,2 point de bonus généré par les UE libres gérées par le Service de la Formation et de la Réglementation des Études de l'Université Franche-Comté ne peuvent être additionnés aux notes obtenues à l'issue de chaque période d'examen. Seuls les ECTS peuvent être considérés comme des ECTS bonus.

3. UE Stage clinique

UE de stages cliniques	ECTS	Modalités de contrôle
UE Stage S3, inclus le séminaire de sémiologie (présence obligatoire)	4 ECTS	Assiduité
UE Stage S4	2 ECTS	Assiduité

4. Modalités de passation des examens

Les épreuves des UEs transversales, intégrées et libres se déroulent en présentiel. Elles pourront avoir lieu à distance via une connexion internet en fonction de la crise sanitaire.

5. Deuxième session

- ✓ La deuxième session intervient dans un délai qui ne peut être inférieur à deux semaines après la publication des résultats semestriels (*Article 11 de l'Arrêté du 22 Mars 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences médicales*).

- ✓ L'étudiant qui n'a pas obtenu la moyenne (< 10/20) à une ou plusieurs UE transversales doit obligatoirement la ou les repasser en deuxième session.

- ✓ L'étudiant qui n'a pas obtenu la moyenne (< 10/20) à une ou plusieurs UE intégrées doit obligatoirement repasser en deuxième session les éléments constitutifs des blocs pour lesquels il n'a pas obtenu la moyenne.

- ✓ L'étudiant qui a obtenu la moyenne (≥ 10/20) à une ou plusieurs UE intégrées avec une ou plusieurs notes éliminatoires (<7/20) aux éléments constitutifs doit obligatoirement repasser en deuxième session ces éléments constitutifs.

- ✓ L'étudiant qui a obtenu la moyenne (≥ 10/20) à une ou plusieurs UE intégrées avec une note inférieure à la moyenne (<10/20) à un des deux blocs qui la constitue doit obligatoirement repasser en deuxième session les éléments constitutifs de ce bloc pour lesquels il n'a pas obtenu la moyenne.

- ✓ L'étudiant qui n'a pas validé l'UE Stage clinique S3 doit obligatoirement refaire un stage clinique d'une semaine et le valider. La période du stage S3 de la deuxième session n'est pas modifiable.

- ✓ L'étudiant qui n'a pas validé l'UE Stage clinique S4 doit obligatoirement refaire un stage clinique d'une semaine et le valider. La période du stage S4 de la deuxième session n'est pas modifiable.

- ✓ L'étudiant qui n'a pas validé le stage d'initiation aux soins infirmiers doit obligatoirement refaire un stage de deux semaines et le valider. La période du stage de la deuxième session n'est pas modifiable.

- ✓ L'étudiant qui n'a pas validé les UE libres non mastérisantes doit obligatoirement les valider en deuxième session. L'examen de deuxième session a lieu sous forme d'écrit ou d'oral.

6. Conditions d'admission en P3

Pour être admis en P3, l'étudiant doit :

- ✓ Obtenir une note supérieure ou égale à 10/20 à chacune des UE transversales.
- ✓ Obtenir une note supérieure ou égale à 10/20 à chacune des UE intégrées, sans note éliminatoire aux éléments constitutifs de ces UE.
- ✓ Valider le stage clinique S3
- ✓ Valider le stage clinique S4
- ✓ Valider l'UE libre
- ✓ Valider le stage d'initiation aux soins infirmiers

7. Modalités de redoublement

L'étudiant qui n'a pas validé une ou plusieurs UE ou qui a obtenu une ou plusieurs notes éliminatoires (< 7/20) en deuxième session sera redoublant. Il devra obligatoirement repasser l'intégralité des UE non validées ou dans lesquelles il a obtenu une ou plusieurs notes éliminatoires (< 7/20). Il garde le bénéfice des UE validées.

8. Doublants en 2023-2024

Les doublants de l'année universitaire 2023-2024 peuvent, s'ils le souhaitent, anticiper des UE de P3, à condition d'avoir validé au moins 25 ECTS lors de leur dernière année universitaire P2. Si cette condition est remplie, l'anticipation est possible et obéit aux règles suivantes :

- Signature d'un contrat pédagogique spécifique personnalisé
- Respect de la cohérence pédagogique des deux années concernées
- La somme des ECTS à valider dans l'année P2 et des ECTS anticipés dans l'année P3 ne peut excéder 30 ECTS
- L'anticipation des UE libres ne concerne que les UE libre mastérisantes sous réserve de la cohérence pédagogique et de l'accord du responsable d'UE.

9. *VAC chez le Prat*

La possibilité d'effectuer un ou plusieurs stages d'observation chez les médecins libéraux (généralistes ou spécialistes) est offerte aux étudiants en médecine de P2, par l'intermédiaire de l'URPS Médecine Libéral en Bourgogne Franche-Comté. Ces stages non rémunérés ne peuvent être effectués qu'après signature d'une convention par le Directeur de l'UFR Santé. Ces stages ne donnent lieu à aucun ECTS, ni à aucune validation d'UE.

10. Composition du jury

Le jury est composé d'un Président et de représentants d'UE.
Le jury se réunit après le déroulement des examens de chaque semestre pour délibérer. Aucun membre du jury ne peut se faire remplacer en cas d'absence.

11. Communication des résultats

Après proclamation des résultats, le jury est tenu de communiquer les notes. Les notes et résultats individuels sont consultables par l'étudiant concerné uniquement sur l'Espace Numérique de Travail de chaque établissement.

UFR SANTé
Sciences de la santé
UNIVERSITé DE FRANCHE-COMTé

ANNEE 2023 – 2024
MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

P3

P 3
Année universitaire 2023 – 2024

Article 7 de l'arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation en sciences médicales
« Les enseignements sont organisés par disciplines et en partie de façon intégrée, sous forme d'unités d'enseignement articulées entre elles en cohérence avec les objectifs de la formation. Ils comprennent les unités d'enseignement du tronc commun, des unités d'enseignement librement choisies par l'étudiant sur une liste fixée par l'université ou des unités d'enseignement libres ».

1. Unités d'enseignement (UE) obligatoires transversales et intégrées

UE transversales	ECTS	Modalités de contrôle	Période d'évaluation
Psychosociologie du soin et Psychiatrie	4 ECTS	Ecrit 1 heure	S 5
Santé Publique	1 ECTS	Ecrit 1 heure	S 6
Préparation à la LCA	1 ECTS	Ecrit 1 heure 30	S 6

UE intégrées	Eléments Constitutifs (EC)	ECTS	Modalités de contrôle	Période d'évaluation
Système Nerveux	Bloc Fondamental (3 EC) Bloc Clinique (1 EC)	7 ECTS	Ecrit : 1 heure 30	S 5
Génétique médicale	Bloc Fondamental (1 EC) Bloc Clinique (1 EC)	5 ECTS	Ecrit : 1 heure	S 5
Revêtement cutané	Bloc Fondamental (1 EC) Bloc Clinique (1 EC)	4 ECTS	Ecrit : 1 heure	S 6
Hormono-reproduction	EC Physiologie - Histologie EC Gynécologie/PMA EC Clinique Endocrinologie	6 ECTS	Ecrit : 1 heure 30	S 6
Rein, voies urinaires, appareil génital masculin	Bloc Fondamental (3 EC) Bloc Clinique (1 EC)	7 ECTS	Ecrit : 1 heure 30	S 5
Agents infectieux, hygiène, aspects généraux	Bloc Fondamental (1 EC) Bloc Clinique (1 EC)	6 ECTS	Ecrit : 1 heure 30	S 6
Service Sanitaire	Acquisition de connaissances méthodologiques Préparation et réalisation de l'action de prévention	7 ECTS	Ecrit Validation de l'action	S 5 + S 6

Les UEs intégrées sont constituées d'un bloc fondamental et d'un bloc clinique. Le bloc fondamental est constitué d'un ou plusieurs éléments constitutifs (EC). Pour valider une UE intégrée, l'étudiant doit obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20 au bloc fondamental sans note éliminatoire aux éléments constitutifs de ce bloc et obtenir une note supérieure ou égale à 10/20 au bloc clinique. Exception est faite pour l'UE Hormono-Reproduction pour laquelle il faut obtenir la moyenne à chacun des trois EC.
Chacun des éléments constitutifs a la même valeur équivalent à un coefficient 1.
Une note inférieure à 7/20 à un élément constitutif du bloc fondamental est éliminatoire.

En 2e session, pour les UEs Système Nerveux et Rein Voies Urinaires Appareil Génital Masculin, chaque EC du bloc fondamental sera sanctionné par une épreuve écrite de 15 minutes et l'EC du bloc clinique par une épreuve de 45 minutes.
En 2e session, pour les Génétique médicale et Revêtement Cutané, chaque EC sera sanctionné par une épreuve de 30 minutes.
En 2e session, pour l'UE Agents Infectieux, chaque EC sera sanctionné par une épreuve de 45 minutes.
En 2e session, pour l'UE Hormono-Reproduction, chaque EC du Bloc Fondamental sera sanctionné par une épreuve de 22 minutes et l'EC du bloc clinique par une épreuve de 45 minutes.

2. Unités d'enseignement obligatoires libres

Les étudiants doivent obligatoirement choisir une UE libre, équivalant à 6 ECTS. Pour l'année universitaire 2023-2024 sont proposées :

UE libres	Mode de validation	Mode d'admission
Signalisation Cellulaire et Carcinogenèse (Master Santé)	Selon les modalités du Master Santé	Sous avis décisionnel du responsable d'UE
Anatomie Imagerie et Morphogenèse du système nerveux (Master Santé)	Selon les modalités du Master Santé	Sous avis décisionnel du responsable d'UE
Anatomie Imagerie et Morphogenèse de l'appareil locomoteur et du système cardio-vasculaire (Master Santé)	Selon les modalités du Master Santé	Sous avis décisionnel du responsable d'UE
Immunologie et immunopathologie (Master Santé)	Selon les modalités du Master Santé	Sous avis décisionnel du responsable d'UE
Pharmacologie et Toxicologie Médicale – Pharmacovigilance (Master Santé)	Selon les modalités du Master Santé	Sous avis décisionnel du responsable d'UE
Physiologie et physiopathologie cardiovasculaire (Master Santé)	Selon les modalités du Master Santé	Sous avis décisionnel du responsable d'UE
Génétique médicale (Master Santé)	Selon les modalités du Master Santé	Sous avis décisionnel du responsable d'UE
Physiopathologie des Maladies Transmissibles (Master Santé)	Selon les modalités du Master Santé	Sous avis décisionnel du responsable d'UE
Neurocinétique des molécules exogènes (médicaments) et endogènes (Master Santé)	Selon les modalités du Master Santé	Sous avis décisionnel du responsable d'UE
Inflammation et maladies inflammatoires (Master Santé)	Selon les modalités du Master Santé	Sous avis décisionnel du responsable d'UE
Initiation à la Recherche en Pédagogie (Master Santé)	Selon les modalités du Master Santé	Sous avis décisionnel du responsable d'UE
Stage d'Initiation à la Recherche (SIR)	Selon les modalités du Master Santé	Sous avis décisionnel du responsable d'UE
Génomique structurale et fonctionnelle (Master Santé)	Selon les modalités du Master Santé	Sous avis décisionnel du responsable d'UE
Parcours ERCE Epidémiologie, Recherche Clinique, Evaluation (Master SP)	Selon les modalités du Master SP	Sous avis décisionnel du responsable
Parcours IPS Intervention en Promotion de la Santé (Master SP)	Selon les modalités du Master SP	Sous avis décisionnel du responsable
Chimères et autres fantasmes – Initiation à la greffe d'organes et de tissus	Ecrit	Sous avis décisionnel du responsable d'UE
Médecine en Milieu Militaire	Ecrit	Sous avis décisionnel du responsable d'UE
Médecine en Milieu Sapeur-Pompier	Ecrit	Sous avis décisionnel du responsable d'UE
Anglais TOEIC	Ecrit	Sous avis décisionnel de l'ETS TOEIC

Les UE libres mastérisantes suivent les règles spécifiques du Master correspondant.

Les étudiants peuvent, s'ils le souhaitent, choisir une UE libre dans une autre composante de l'Université de Franche-Comté ou dans une autre Université.

Les 0,2 point de bonus généré par les UE libres gérées par le Service de la Formation et de la Réglementation des Etudes de l'UFC ne peuvent être additionnés aux notes obtenues à l'issue de chaque période d'examen. Seuls les ECTS peuvent être considérés comme des ECTS bonus.

3. UE Stage clinique

UE de stages cliniques	ECTS	Modalités de contrôle
UE Stage S5	6 ECTS	Evaluation Orale

4. Modalités de passation des examens

Les épreuves des UEs transversales, intégrées et libres pourront avoir lieu à distance via une connexion internet en fonction de la crise sanitaire.

5. UE Service Sanitaire

Le SSES en Franche-Comté implique l'ensemble des étudiants des filières santé : 2e année soins infirmiers, 3e année médecine, 4e année kinésithérapie, 4e année maïeutique et 5e année de pharmacie. Il se déroule en 2 temps :

- Temps 1 – 1 ECTS :
  - Formation théorique des étudiants à la prévention et à la préparation de l'action
    - Période : septembre 2023
  - Séminaire – Repères pratiques pour les actions du SSES
    - 6 octobre 2023

- Temps 2 – 6 ECTS :
  - Préparation, réalisation, évaluation de l'action de prévention ;
    - Période : octobre 2023 – mars 2024

La validation du SSES comprend :

- Temps 1 :
  - Session 1 : présence OBLIGATOIRE au séminaire
    - En cas d'absence : appropriation des supports de présentation du séminaire (audio, pdf) avant la 1e session de regroupement ;
  - Session de rattrapage :
    - Oral sous la forme de questions (tirage au sort, temps de préparation = 10 minutes + temps de restitution = 10 minutes) ;
    - À programmer au printemps à une date commune à toutes les filières en santé concernées (dans la mesure du possible)

- Temps 2 :
  - Session 1 :
    - La présence et la participation aux sessions de regroupement N°1, 2, 3, prérequis pour la réalisation de l'action de prévention primaire ou de promotion de la santé en mars 2024 ;
    - La réalisation de l'action de prévention primaire ou de promotion de la santé, prérequis pour la présence et la participation à la session de regroupement N°4 ;
    - La présence et la participation à la session de regroupement N°4 ;
    - La participation aux différentes évaluations proposées ;
    - L'assiduité et l'implication de l'étudiant ;

        - L'évaluation réalisée par le binôme de tuteurs de groupe et le référent de proximité ;
    - Session de rattrapage :
        - Selon, réalisation d'une action de prévention primaire ou de promotion de la santé ou oral sous la forme d'un retour d'expérience et analyse critique de la démarche projet (15 minutes de présentation, 15 minutes de discussion avec les membres du jury pluriprofessionnel) ;
        - À programmer en juin 2024.

Un jury « SSES » constitué des référents pédagogiques se réunira au décours des temps 1 et 2 pour délibérer.

La validation de l'UE *Service Sanitaire est obligatoire pour le passage en M1.*

6. Deuxième session

- ✓ La deuxième session intervient dans un délai qui ne peut être inférieur à deux semaines après la publication des résultats semestriels (*Article 11 de l'Arrêté du 22 Mars 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences médicales*).

- ✓ L'étudiant qui n'a pas obtenu la moyenne (< 10/20) à une ou plusieurs UE transversales doit obligatoirement la ou les repasser en deuxième session.

- ✓ L'étudiant qui n'a pas obtenu la moyenne (< 10/20) à une ou plusieurs UE intégrées doit obligatoirement repasser en deuxième session les éléments constitutifs des blocs pour lesquels il n'a pas obtenu la moyenne.

- ✓ L'étudiant qui a obtenu la moyenne (≥ 10/20) à une ou plusieurs UE intégrées avec une ou plusieurs notes éliminatoires (<7/20) aux éléments constitutifs doit obligatoirement repasser en deuxième session ces éléments constitutifs.

- ✓ L'étudiant qui a obtenu la moyenne (≥ 10/20) à une ou plusieurs UE intégrées avec une note inférieure à la moyenne (<10/20) à un des deux blocs qui la constitue doit obligatoirement repasser en deuxième session les éléments constitutifs de ce bloc pour lesquels il n'a pas obtenu la moyenne.

- ✓ L'étudiant qui n'a pas validé l'UE Stage clinique S5 doit obligatoirement refaire un stage clinique d'une semaine et le valider. La période du stage S5 de la deuxième session n'est pas modifiable.

- ✓ L'étudiant qui n'a pas validé les UE libres non mastérisantes doit obligatoirement les valider en deuxième session. L'examen de deuxième session a lieu sous forme d'écrit ou d'oral.

7. Conditions d'admission en M1

Pour être admis en M1, l'étudiant doit :

- ✓ Obtenir une note supérieure ou égale à 10/20 à chacune des UE transversales.
- ✓ Obtenir une note supérieure ou égale à 10/20 à chacune des UE intégrées, sans note éliminatoire aux éléments constitutifs de ces UE, excepté pour l'UE Hormono-Reproduction pour laquelle il faut obtenir la moyenne à chacun des trois EC.
- ✓ Valider le stage clinique S5
- ✓ Valider l'UE Service Sanitaire
- ✓ Valider l'UE libre
- ✓ Valider le PIX

8. Modalités de redoublement

L'étudiant qui n'a pas validé une ou plusieurs UE ou qui a obtenu une ou plusieurs notes éliminatoires (< 7/20) en deuxième session sera redoublant. Il devra obligatoirement repasser l'intégralité des UE non validées ou dans lesquelles il a obtenu une ou plusieurs notes éliminatoires (< 7/20). Il garde le bénéfice des UE validées.
Aucune anticipation des UE de M1 n'est autorisée.

9. *VAC chez le Prat*

La possibilité d'effectuer un ou plusieurs stages d'observation chez les médecins libéraux (généralistes ou spécialistes) est offerte aux étudiants en médecine de P3, par l'intermédiaire de l'URPS Médecine Libéral en Bourgogne Franche-Comté. Ces stages non rémunérés ne peuvent être effectués qu'après signature d'une convention par le Directeur de l'UFR Santé. Ces stages ne donnent lieu à aucun ECTS, ni à aucune validation d'UE.

10. Composition du jury

Le jury est composé d'un Président et de représentants d'UE.
Le jury se réunit après le déroulement des examens de chaque semestre pour délibérer. Aucun membre du jury ne peut se faire remplacer en cas d'absence.

11. Communication des résultats

Après proclamation des résultats, le jury est tenu de communiquer les notes. Les notes et résultats individuels sont consultables par l'étudiant concerné uniquement sur l'Espace Numérique de Travail de chaque établissement.

UFR SCIENCES DE LA SANTÉ
UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

ANNEE 2023 – 2024

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

M1

Article 7 de l'arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales «*La formation comprend les unités d'enseignement du tronc commun, des unités d'enseignement librement choisies par l'étudiant sur une liste fixée par l'université ou des unités d'enseignement libres*».

1. Unités d'enseignement (UE) obligatoires

UE	ECTS	Modalités de contrôle	Période d'évaluation
UE3 : Psychiatrie, Pédopsychiatrie	5 ECTS	Ecrit	Semestre 1
UE4 : Perception, Système nerveux, Revêtement cutané	6 ECTS	Ecrit	Semestre 1
UE5a : Handicap, Vieillissement, Dépendance	3 ECTS	Ecrit	Semestre 2
UE5b : Douleur, Soins palliatifs, Accompagnement	3 ECTS	Ecrit	Semestre 2
UE8a : Circulation, Métabolismes, Pneumologie	7 ECTS	Ecrit	Semestre 2
UE8b : Hépato. Gastro-entérologie, chirurgie digestive, néphrologie, urologie	7 ECTS	Ecrit	Semestre 2
UE12 : Formation générale à la recherche (LCA)	2 ECTS	Ecrit	Semestre 2
UE Préparation à l'EDN	2 ECTS	Contrôle continu	Semestre 1 + 2

2. Première session

L'étudiant doit obtenir la moyenne (10/20) à toutes les UE obligatoires et doit obtenir au moins 14/20 aux questions de rang A.

3. UE Stage

4 périodes de stage à temps plein
Chaque stage est validé et évalué indépendamment (stage 1, 2 et 3 : présence obligatoire 4 semaines sur 6, stage 4, présence obligatoire les 5 semaines).
8 ECTS sont attribués si tous les stages sont validés.
25 gardes au moins devant être validées durant les 3 années d'externat : en prévoir environ 10 en M1

En cas de stage invalidé :

- **Avertissement** :
  - Si le tuteur du stage estime au moment de l'évaluation du stage, que l'externe n'a pas atteint ses objectifs pédagogiques ou a rencontré des difficultés relationnelles, le tuteur peut alors **invalider de façon provisoire le stage**
  - L'étudiant est alors reçu par le responsable des stages et gardes et/ou par le responsable du 2ème cycle
  - Il est donné à l'étudiant la possibilité de valider le stage invalidé à l'issue de l'année universitaire lors de la période de révisions de juin
- **Redoublement** : absences injustifiées, non-respect de la règlementation du CHRU, problèmes disciplinaires
- **Arrêt maladie** : si l'arrêt maladie est supérieur à trois semaines, le stage est invalidé et rattrapé dans les conditions ci-dessus indiquées

4. Unités d'enseignement libres

Les étudiants doivent obligatoirement choisir **une** UE libre, équivalant à 3 ou 6 ECTS.

Pour l'année universitaire 2023-2024 sont proposées :

UE libres validant l'année M1 du DFASM	Nbre ECTS	Période d'enseignement	Modalités de contrôle Période d'évaluation
Anatomie pour l'ECNi Dr LEPAGE	3	Semestre 2	Épreuve écrite terminale
Anglais – Vanessa MARTIN	6	Semestre 1 + 2	Épreuve écrite
Simulation relationnelle – Jeux de rôle Dr MANSI	3	Semestre 1 + 2	Contrôle continu
Chimères et autres fantasmes : initiation à la greffe d'organes et de tissus–Dr DAGUINDAU - Pr DUCLOUX	6	Semestre 1 + 2	Épreuve écrite terminale
Éducation thérapeutique Dr BOROT	6	Semestre 1 + 2	Présence obligatoire aux cours + stage + rédaction carnet de route

Raisonnement clinique et prise de décision Dr FERREIRA	6	Semestre 1	Épreuve orale terminale
Reconstruction des membres : de l'orthopédie à la chirurgie plastique - Pr OBERT	3	Semestre 2	Épreuve écrite terminale
Prévention individuelle et collective en soins primaires et éducation pour la santé - Pr PERROT	6	Semestre 1	25 % projet rédigé 50 % rapport 25 % évaluation finale
Stratégie des examens complémentaires Pr DECONINCK	6	Semestre 1	Épreuve écrite terminale

UE libre au titre du M1 SANTÉ ou SP soumises au MCC du Master correspondant

UE libres validant l'année M1 du DFASM et parcours master ciblé	Nbre ECTS	Période d'enseignement	Modalités de contrôle Période d'évaluation
Environnement risques sanitaires et infectieux M1 SANTÉ – Pr GRENOUILLET	6	Semestre 1 + 2	Selon les modalités du Master Santé
Hématologie – Transfusion M1 SANTÉ – Pr GARNACHE-OTTOU	6	Semestre 1 + 2	Selon les modalités du Master Santé
Immunothérapie – Immunopathologie M1 SANTÉ – Pr ADOTEVI	6	Semestre 1 + 2	Selon les modalités du Master Santé
Inflammation et maladies inflammatoires M1 SANTÉ – Pr DEMOUGEOT–Pr BERTRAND	6	Semestre 1 + 2	Selon les modalités du Master Santé
Initiation à la recherche en pédagogie M1 SANTÉ – Pr PRATI	6	Semestre 1 + 2	Selon les modalités du Master Santé
Pharmacologie et Toxicologie médicale M1 SANTÉ – Pr DAVANI et Dr MURET	6	Semestre 1 + 2	Selon les modalités du Master Santé
Physiopathologie des maladies transmissibles M1 SANTÉ – Pr JEANNOT	6	Semestre 1 + 2	Selon les modalités du Master Santé
Psychologie et neurobiologie M1 SANTÉ – Pr HAFFEN	6	Semestre 1 + 2	Selon les modalités du Master Santé
Stage initiation à la recherche M1 SANTÉ – Pr Garnache-Ottou	6	Semestre 1 + 2	Selon les modalités du Master Santé
M1 SP – Pr MAUNY			
Éducation pour la santé	6	Semestre 2 - e.learning exclusif	Épreuve écrite : 45 mn Contrôle continu
Environnement santé	6	Semestre 2 - e.learning exclusif	Épreuve écrite : 2h00
Investigation en santé publique : méthodes quantitatives	6	Semestre 1 ED présentiels + e.learning	Épreuve écrite : 2h00
Lecture critique et documentaire et communication scientifique	3	Semestre 2 ED présentiels + e.learning	Épreuve écrite : 1h30 Contrôle continu
Planification en promotion de la santé	6	Semestre 2 - e.learning exclusif	Épreuve écrite : 1h30 Contrôle continu
Protocole d'investigation en santé publique	3	Semestre 1 - e.learning exclusif	Contrôle continu
Recherche clinique et épidémiologique	6	Semestre 2 ED présentiels + e.learning	Épreuve écrite : 2h00
Stage d'initiation à la recherche	6	Semestre 2 ED présentiels + e.learning	Contrôle continu (notation du protocole) ou oral
Statistiques approfondies	6	Semestre 2 ED présentiels + e.learning	Épreuve écrite : 2h00
Statistiques de base	6	Semestre 1 ED présentiels + e.learning	Épreuve écrite : 2h00

9 ECTS sont à valider au cours de l'externat.

Les étudiants peuvent, s'ils le souhaitent, choisir une UE libre dans une autre composante de l'Université de Franche-Comté ou dans une autre Université. Les UE libres proposées par d'autres composantes ne peuvent être prises en compte au titre d'une UE libre validant l'année de M1.

5. Deuxième session

- ✓ La deuxième session intervient dans un délai qui ne peut être inférieur à deux semaines après la publication des résultats *(Article 16 de l'arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales*).
- ✓ L'étudiant doit obtenir la moyenne (10/20) à toutes les UE obligatoires et doit obtenir au moins 14/20 aux questions de rang A.

L'étudiant qui n'a pas validé l'UE Stage redouble.

6. Conditions d'admission en M2

Pour être admis en M2, l'étudiant doit :

- ✓ Obtenir une note supérieure ou égale à 10/20 à chacune des UE obligatoires et doit obtenir au moins 14/20 aux questions de rang A.
- ✓ Valider l'UE Préparation à l'EDN aux cours de l'externat : participation obligatoire aux conférences de révision et note finale supérieure ou égale à 10/20.
- ✓ Valider les stages hospitaliers
- ✓ Valider l'UE libre (note supérieure ou égale à 10/20)
- ✓ Participer obligatoirement à l'UE ECOS (20% de la note est comptabilisé)
- ✓ Valider le parcours au cours de l'externat
- ✓ Valider l'enseignement interdisciplinaire relatif aux soins palliatifs

6bis. Résultats MASTER 1ère année : Santé et Santé Publique (SP)

Après proclamation des résultats le jury est tenu de communiquer les notes.
Les notes et résultats individuels seront consultables sur l'Espace Numérique de Travail (ENT).

7. Formation à la compétence professionnelle

- Présence obligatoire aux 5 séminaires de formation répartis sur les 3 années d'externat (toute absence devra être justifiée si non impossibilité de se présenter aux ECOS facultaires et nationaux).
- Obtenir la note de 10/20 aux ECOS facultaires (20% de la note en M1, 30% de la note en M2 et 50% de la note en M3). Un rattrapage sera réalisé pour les ajournés en M3.

8. Parcours

L'étudiant devra valider ses points parcours au cours de l'externat (maximum 60 points) par une attestation de validation certifiée par la Commission Parcours.

9. Modalités de redoublement

L'étudiant qui n'a pas validé une ou plusieurs UE ou un ou plusieurs stages sera redoublant. Il devra obligatoirement repasser l'intégralité des UE non validées. Il garde le bénéfice des UE validées. Il sera dans l'obligation d'effectuer à nouveau 4 périodes de stage (Décret du 24 juin 2014).

Article 19 de l'arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales : « Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de six inscriptions en vue du DFASM et une **année d'étude ne peut faire l'objet de plus de trois inscriptions ».**

9bis. Doublants ou triplants

Les doublants ou triplants de l'année universitaire écoulée peuvent, s'ils le souhaitent, anticiper des UE de M2, à condition d'avoir validé au moins 27 ECTS lors de l'année universitaire M1. Si cette condition est remplie, l'anticipation est possible et obéit aux règles suivantes :

- Signature d'un contrat pédagogique spécifique personnalisé
- Respect de la cohérence pédagogique des deux années concernées
- La somme des ECTS à valider dans l'année M1 et des ECTS anticipés dans l'année M2 ne peut excéder 40 ECTS

10. Composition du jury

Le jury est composé d'un Président et de représentants d'UE. Le jury se réunit avant chaque session pour préparer et valider les sujets, et après le déroulement des examens de chaque semestre pour délibérer. Aucun membre du jury ne peut se faire remplacer en cas d'absence.

A NOTER : En cas de contraintes sanitaires, les examens seront organisés à distance et selon les mêmes modalités.

UFR SCIENCES DE LA SANTÉ
UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

ANNEE 2023 – 2024

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

M2

Article 7 de l'arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales « *La formation comprend les unités d'enseignement du tronc commun, des unités d'enseignement librement choisies par l'étudiant sur une liste fixée par l'université ou des unités d'enseignement libres* ».

1. Unités d'enseignement (UE) obligatoires

UE	ECTS	Modalités de contrôle	Période d'évaluation
UE1 : Santé publique, médecine légale, éthique	4 ECTS	Ecrit	Semestre 2
UE2 : Gynécologie obstétrique, pédiatrie	7 ECTS	Ecrit	Semestre 2
UE6 : Maladies infectieuses, Risques sanitaires, Santé au travail	5 ECTS	Ecrit	Semestre 1
UE7 : Médecine interne, hématologie non cancérologie	5 ECTS	Ecrit	Semestre 1
UE9 : Oncologie, hématologie cancérologie	5 ECTS	Ecrit	Semestre 1
UE10 : Thérapeutique	5 ECTS	Ecrit	Semestre 2
UE11 : Réanimation, orthopédie	3 ECTS	Ecrit	Semestre 1
UE12 : Formation générale à la recherche (LCA)	2 ECTS	Ecrit	Semestre 2
UE Préparation à l'EDN	2 ECTS	Contrôle continu	Semestre 1+2
UE ECOS		Oral	Semestre 2

2. Première session

L'étudiant doit obtenir la moyenne (10/20) à toutes les UE obligatoires et doit obtenir au moins 14/20 aux questions de rang A.

3. UE Stage

3 périodes de stage à temps plein
Chaque stage est validé et évalué indépendamment (stage 1, 2 et 3 : présence obligatoire 4 semaines sur 6, stage 4 présence obligatoire les 5 semaines).
6 ECTS sont attribués si tous les stages sont validés.
25 gardes au moins devant être validées durant les 3 années d'externat : en prévoir environ 10 en M1

En cas de stage invalidé :

- **Avertissement** :
  - Si le tuteur du stage estime au moment de l'évaluation du stage, que l'externe n'a pas atteint ses objectifs pédagogiques ou a rencontré des difficultés relationnelles, le tuteur peut alors **invalider de façon provisoire le stage**
  - L'étudiant est alors reçu par le responsable des stages et gardes et/ou par le responsable du 2ème cycle
  - Il est donné à l'étudiant la possibilité de valider le stage invalidé à l'issue de l'année universitaire lors de la période de révisions de juin
- **Redoublement** : absences injustifiées, non-respect de la règlementation du CHRU, problèmes disciplinaires
- **Arrêt maladie** : si l'arrêt maladie est supérieur à trois semaines, le stage est invalidé et rattrapé dans les conditions ci-dessus indiquées

4. Unités d'enseignement libres

Les étudiants doivent obligatoirement choisir **une** UE libre, équivalant à 3 ECTS.

Pour l'année universitaire 2023-2024 sont proposées :

UE libres validant l'année M1 du DFASM	Nbre ECTS	Période d'enseignement	Modalités de contrôle Période d'évaluation
Anatomie pour l'ECNi Dr LEPAGE	3	Semestre 2	Épreuve écrite terminale
Anglais – V MARTIN	6	Semestre 1 + 2	Épreuve écrite
Simulation relationnelle – Jeux de rôle Dr MANSI	3	Semestre 1 + 2	Contrôle continu
Chimères et autres fantasmes : initiation à la greffe d'organes et de tissus Dr DAGUINDAU - Pr DUCLOUX	6	Semestre 1 + 2	Épreuve écrite terminale

Éducation thérapeutique Dr BOROT	6	Semestre 1 + 2	Présence obligatoire aux cours + stage + rédaction carnet de route
Iconographie Pr WENDLING	3	Semestre 1	Épreuve écrite terminale
Raisonnement clinique et prise de décision Dr FERREIRA	6	Semestre 1	Épreuve orale terminale
Reconstruction des membres : de l'orthopédie à la chirurgie plastique **Pr** OBERT	3	Semestre 2	Épreuve écrite terminale
Prévention individuelle et collective en soins primaires et éducation pour la santé Pr PERROT	6	Semestre 1	25 % projet rédigé 50 % rapport 25 % évaluation finale
Stratégie des examens complémentaires Pr DECONINCK	6	Semestre 1	Épreuve écrite terminale

UE libre au titre du M1 SANTÉ ou SP soumises au MCC du Master correspondant

UE libres validant l'année M1 du DFASM et parcours master ciblé	Nbre ECTS	Période d'enseignement	Modalités de contrôle Période d'évaluation
Environnement risques sanitaires et infectieux M1 SANTÉ – Pr GRENOUILLET	6	Semestre 1 + 2	Selon les modalités du Master Santé
Hématologie – Transfusion M1 SANTÉ – Pr GARNACHE-OTTOU	6	Semestre 1 + 2	Selon les modalités du Master Santé
Immunothérapie – Immunopathologie M1 SANTÉ – Pr ADOTEVI	6	Semestre 1 + 2	Selon les modalités du Master Santé
Inflammation et maladies inflammatoires M1 SANTÉ – Pr DEMOUGEOT–Pr BERTRAND	6	Semestre 1 + 2	Selon les modalités du Master Santé
Initiation à la recherche en pédagogie M1 SANTÉ – Pr PRATI	6	Semestre 1 + 2	Selon les modalités du Master Santé
Pharmacologie et Toxicologie médicale M1 SANTÉ – Pr DAVANI et Dr MURET	6	Semestre 1 + 2	Selon les modalités du Master Santé
Physiopathologie des maladies transmissibles M1 SANTÉ – Pr JEANNOT	6	Semestre 1 + 2	Selon les modalités du Master Santé
Psychologie et neurobiologie M1 SANTÉ – Pr HAFFEN	6	Semestre 1 + 2	Selon les modalités du Master Santé
Stage initiation à la recherche M1 SANTÉ – Pr Garnache-Ottou	6	Semestre 1 + 2	Selon les modalités du Master Santé
M1 SP – Pr MAUNY			
Éducation pour la santé	6	Semestre 2- e.learning exclusif	Épreuve écrite : 45 mn Contrôle continu
Environnement santé	6	Semestre 2 - e.learning exclusif	Épreuve écrite : 2h00
Investigation en santé publique : méthodes quantitatives	6	Semestre 1 ED présentiels + e.learning	Épreuve écrite : 2h00
Lecture critique et documentaire et communication scientifique	3	Semestre 2 ED présentiels + e.learning	Épreuve écrite : 1h30 Contrôle continu
Planification en promotion de la santé	6	Semestre 2 - e.learning exclusif	Épreuve écrite : 1h30 Contrôle continu
Protocole d'investigation en santé publique	3	Semestre 1 - e.learning exclusif	Contrôle continu
Recherche clinique et épidémiologique	6	Semestre 2 ED présentiels + e.learning	Épreuve écrite : 2h00
Stage d'initiation à la recherche	6	Semestre 2 ED présentiels + e.learning	Contrôle continu (notation du protocole) ou oral
Statistiques approfondies	6	Semestre 2 ED présentiels + e.learning	Épreuve écrite : 2h00
Statistiques de base	6	Semestre 1 ED présentiels + e.learning	Épreuve écrite : 2h00

9 ECTS sont à valider au cours des 3 années de l'externat dont 3 au minimum chaque année.
Les étudiants peuvent, s'ils le souhaitent, choisir une UE libre dans une autre composante de l'Université de Franche-Comté ou dans une autre Université. Les UE libres proposées par d'autres composantes ne peuvent être prises en compte au titre d'une UE libre validant l'année de M2.

5. Deuxième session

- ✓ La deuxième session intervient dans un délai qui ne peut être inférieur à deux semaines après la publication des résultats *(Article 16 de l'arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales*).
- ✓ L'étudiant doit obtenir la moyenne (10/20) à toutes les UE obligatoires et doit obtenir au moins 14/20 aux questions de rang A.

L'étudiant qui n'a pas validé l'UE Stage redouble.

6. Séminaires

Par circulaire ministérielle, des séminaires obligatoires et validant peuvent être organisés durant les enseignements du 2ème cycle des études médicales (M1, M2 et M3).

7. Conditions d'admission en M3

Pour être admis en M3, l'étudiant doit :

- ✓ Obtenir une note supérieure ou égale à 10/20 à chacune des UE obligatoires et doit obtenir au moins 14/20 aux questions de rang A.
- ✓ Valider l'UE Préparation à l'EDN aux cours de l'externat : participation obligatoire aux conférences de révision et note finale supérieure ou égale à 10/20.
- ✓ Valider les stages hospitaliers
- ✓ Valider l'UE libre (note supérieure ou égale à 10/20)
- ✓ Participer obligatoirement à l'UE ECOS (30% de la note est comptabilisé)
- ✓ Valider le parcours au cours de l'externat
- ✓ Valider les séminaires obligatoires (présence obligatoire) s'il y a lieu

7bis. Résultats MASTER 1ère année : Santé et Santé Publique (SP)

Après proclamation des résultats le jury est tenu de communiquer les notes.
Les notes et résultats individuels seront consultables sur l'Espace Numérique de Travail (ENT).

8. Formation à la compétence professionnelle

- Présence obligatoire aux 5 séminaires de formation répartis sur les 3 années d'externat (toute absence devra être justifiée si non impossibilité de se présenter aux ECOS facultaires et nationaux).
- Obtenir la note de 10/20 aux ECOS facultaires (20% de la note en M1, 30% de la note en M2 et 50% de la note en M3). Un rattrapage sera réalisé pour les ajournés en M3.

9. Parcours

L'étudiant devra valider ses points parcours au cours de l'externat (maximum 60 points) par une attestation de validation certifiée par la Commission Parcours.

10. Modalités de redoublement

L'étudiant qui n'a pas validé une ou plusieurs UE ou un ou plusieurs stages sera redoublant. Il devra obligatoirement repasser l'intégralité des UE non validées. Il garde le bénéfice des UE validées. Il sera dans l'obligation d'effectuer à nouveau 4 périodes de stage (Décret du 24 juin 2014).

Article 19 de l'arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales : « Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de six inscriptions en vue du DFASM et une **année d'étude ne peut faire l'objet de plus de trois inscriptions ».**

11. Composition du jury

Le jury est composé d'un Président et de représentants d'UE. Le jury se réunit avant chaque session pour préparer et valider les sujets, et après le déroulement des examens de chaque semestre pour délibérer. Aucun membre du jury ne peut se faire remplacer en cas d'absence.

A NOTER : En cas de contraintes sanitaires, les examens seront organisés à distance et selon les mêmes modalités.

UFR SCIENCES DE LA SANTÉ
UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

ANNEE 2023 – 2024

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

M3

Article 7 de l'arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales « *La formation comprend les unités d'enseignement du tronc commun, des unités d'enseignement librement choisies par l'étudiant sur une liste fixée par l'université ou des unités d'enseignement libres* ».

1. Unités d'enseignement (UE) obligatoires

UE	ECTS	Modalités de contrôle	Période d'évaluation
UE SHS	4	Contrôle continu	Semestre 1+2

2. UE Stage

4 périodes de stage d'environ 10 semaines à temps plein
Chaque stage est validé et évalué indépendamment (présence obligatoire plus de la moitié du stage).
20 ECTS sont attribués si tous les stages sont validés.
25 gardes au moins devant être validées durant les 3 années d'externat : en prévoir environ 10 en M1

En cas de stage invalidé :

- **Avertissement** :
  - Si le tuteur du stage estime au moment de l'évaluation du stage, que l'externe n'a pas atteint ses objectifs pédagogiques ou a rencontré des difficultés relationnelles, le tuteur peut alors **invalider de façon provisoire le stage**
  - L'étudiant est alors reçu par le responsable des stages et gardes et/ou par le responsable du 2ème cycle
  - Il est donné à l'étudiant la possibilité de valider le stage invalidé à l'issue de l'année universitaire lors de la période de révisions de juin
- **Redoublement** : absences injustifiées, non-respect de la règlementation du CHRU, problèmes disciplinaires
- **Arrêt maladie** : si l'arrêt maladie est supérieur à trois semaines, le stage est invalidé et rattrapé dans les conditions ci-dessus indiquées

3. Unités d'enseignement libres

Les étudiants doivent obligatoirement choisir **une** UE libre, équivalant à 3 ou 6 ECTS.

Pour l'année universitaire 2023-2024 sont proposées :

UE libres validant l'année M1 du DFASM	Nbre ECTS	Période d'enseignement	Modalités de contrôle Période d'évaluation
Anatomie pour l'ECNi Dr LEPAGE	3	Semestre 2	Épreuve écrite terminale
Anglais V MARTIN	6	Semestre 1 + 2	Épreuve écrite
Simulation relationnelle – Jeux de rôle – Dr MANSI	3	Semestre 1 + 2	Contrôle continu
Chimères et autres fantasmes : initiation à la greffe d'organes et de tissus Dr DAGUINDAU - Pr DUCLOUX	6	Semestre 1 + 2	Épreuve écrite terminale
Éducation thérapeutique Dr BOROT	6	Semestre 1 + 2	Présence obligatoire aux cours + stage + rédaction carnet de route
Iconographie Pr WENDLING	3	Semestre 1	Épreuve écrite terminale
Raisonnement clinique et prise de décision Dr FERREIRA	6	Semestre 1	Épreuve orale terminale
Reconstruction des membres : de l'orthopédie à la chirurgie plastique Pr OBERT	3	Semestre 2	Épreuve écrite terminale
Prévention individuelle et collective en soins primaires et éducation pour la santé – Pr PERROT	6	Semestre 1	25 % projet rédigé 50 % rapport 25 % évaluation finale
Stratégie des examens complémentaires Pr DECONINCK	6	Semestre 1	Épreuve écrite terminale

UE libre au titre du M1 SANTÉ ou SP soumises au MCC du Master correspondant

UE libres validant l'année M1 du DFASM et parcours master ciblé	Nbre ECTS	Période d'enseignement	Modalités de contrôle Période d'évaluation
Environnement risques sanitaires et infectieux M1 SANTÉ – Pr GRENOUILLET	6	Semestre 1 + 2	Selon les modalités du Master Santé
Hématologie – Transfusion M1 SANTÉ – Pr GARNACHE-OTTOU	6	Semestre 1 + 2	Selon les modalités du Master Santé
Immunothérapie – Immunopathologie M1 SANTÉ – Pr ADOTEVI	6	Semestre 1 + 2	Selon les modalités du Master Santé
Inflammation et maladies inflammatoires M1 SANTÉ – Pr DEMOUGEOT–Pr BERTRAND	6	Semestre 1 + 2	Selon les modalités du Master Santé
Initiation à la recherche en pédagogie M1 SANTÉ – Pr PRATI	6	Semestre 1 + 2	Selon les modalités du Master Santé
Pharmacologie et Toxicologie médicale M1 SANTÉ – Pr DAVANI et Dr MURET	6	Semestre 1 + 2	Selon les modalités du Master Santé
Physiopathologie des maladies transmissibles M1 SANTÉ – Pr JEANNOT	6	Semestre 1 + 2	Selon les modalités du Master Santé
Psychologie et neurobiologie M1 SANTÉ – Pr HAFFEN	6	Semestre 1 + 2	Selon les modalités du Master Santé
Stage initiation à la recherche M1 SANTÉ – Pr Garnache-Ottou	6	Semestre 1 + 2	Selon les modalités du Master Santé
MASTER SP – Mr MAUNY			
Éducation pour la santé M1 SPE –	6	Semestre 2 e.learning exclusif	Épreuve écrite : 45 mn Contrôle continu
Environnement santé M1 SPE –	6	Semestre 2 e.learning exclusif	Épreuve écrite : 2h00
Investigation en santé publique : méthodes quantitatives M1 SPE –	6	Semestre 1 ED présentiels + e.learning	Épreuve écrite : 2h00
Lecture critique et documentaire et communication scientifique M1 SPE –	3	Semestre 2 ED présentiels + e.learning	Épreuve écrite : 1h30 Contrôle continu
Planification en promotion de la santé M1 SPE –	6	Semestre 2 e.learning exclusif	Épreuve écrite : 1h30 Contrôle continu
Protocole d'investigation en santé publique M1 SPE –	3	Semestre 1 e.learning exclusif	Contrôle continu
Recherche clinique et épidémiologique M1 SPE –	6	Semestre 2 ED présentiels + e.learning	Épreuve écrite : 2h00
Stage d'initiation à la recherche M1 SPE	6	Semestre 2 ED présentiels + e.learning	Contrôle continu (notation du protocole) ou oral
Statistiques approfondies M1 SPE –	6	Semestre 2 ED présentiels + e.learning	Épreuve écrite : 2h00
Statistiques de base M1 SPE –	6	Semestre 1 ED présentiels + e.learning	Épreuve écrite : 2h00

Les étudiants peuvent, s'ils le souhaitent, choisir une UE libre dans une autre composante de l'Université de Franche-Comté ou dans une autre Université.

Les UE libres proposées par l'UFR ne peuvent être prises en compte au titre d'une UE libre validant l'année de M3.

4. Examens

- ✓ L'étudiant qui n'a pas obtenu la moyenne (< 10/20) à une ou plusieurs UE doit obligatoirement la ou les repasser en deuxième session.
- ✓ L'étudiant qui n'a pas validé l'UE Stage redouble.

4bis. Résultats MASTER 1ère année : Santé et Santé Publique (SP)

Après proclamation des résultats le jury est tenu de communiquer les notes.
Les notes et résultats individuels seront consultables sur l'Espace Numérique de Travail (ENT).

5. Parcours

L'étudiant devra valider ses points parcours (maximum 60 points) par une attestation de validation certifiée par la Commission Parcours. Ces points seront comptabilisés selon le tableau ci-joint :

Valorisation du Parcours de Formation		
CURCUS MEDECINE		
Eléments de parcours	Points	Pièces justificatives
Validation UE supplémentaire facultative	10 pts (Max 40 pts)	Attestation de validation de l'UE. NB : ne concerne pas les UE libres qui sont incluses dans la validation de l'année universitaire
CURCUS HORS MEDECINE		
Validation d'année(s) de formation hors médecine, première année de parcours de formation antérieurs mentionnés aux 1 et 2 de l'article R631-1 du code de l'éducation, et première année de diplôme national de licence	10 pts/60 ECTS	Attestation de validation des ECTS
Validation d'un master 1	40 pts	Diplôme
Validation d'un master 2	60 pts	Diplôme
Validation d'une thèse d'université	60 pts	Diplôme
Publication d'un article dans une revue à comité de lecture	10 pts	Référence de l'article publié
ENGAGEMENT		
Validation d'une UE d'engagement associatif (fonctions associatives, électives, projets spécifiques…)	40 pts	Attestation de validation de l'UE. <u>Critères de validation "fonctions associatives "</u> : - Être membre d'une association labellisée par l'UFC : inscription sur le PV de l'assemblée générale du changement de bureau + convention label signée - Attestation du responsable de l'association objectivant un investissement d'au moins 90 h dans l'association - Entretien annuel avec un enseignant référent pour échanger sur l'investissement associatif de l'étudiant - Participer à une formation théorique sur le monde associatif organisée par l'UFC <u>Critères de validation "fonctions électives"</u> : - Être inscrit au PV de résultat d'une élection universitaire (UFR, UFC, CROUS) ou civile

Validation d'une UE d'engagement pédagogique (tutorats, recherche en pédagogie…)	40 pts	Attestation de validation de l'UE. Critères de validation : - Investissement d'une année au sein du tutorat institutionnel de l'UFR Santé - Engagement de l'étudiant pour une durée au moins égale à 90 h sur l'année - Entretien annuel avec l'enseignant référent du tutorat pour échanger sur l'investissement de l'étudiant
Validation d'une UE d'engagement social : engagement civique, social…	40 pts	Attestation de validation de l'UE. Critères de validation : - Être engagé dans le domaine social - Attestation du responsable de la structure objectivant un investissement d'au moins 90 h dans celle-ci - Entretien annuel avec un enseignant référent pour échanger sur l'investissement de l'étudiant
Participation aux réserves opérationnelles (SSA, MSS)	40 pts	Attestation de validation de la formation.
EXPERIENCE PROFESSIONNELLE		
Expérience professionnelle réalisée dans tout domaine	10 pts/70 h (Max 30 points)	Attestation de l'employeur. (Fiche de paie non valable)
MOBILITE LINGUISTIQUE		
Stage ERASMUS 12 mois	60 pts	Attestation de validation de stage.
Stage ERASMUS 6 mois	40 pts	
Stage mobilité courte hors subdivision (durée minimale d'1 mois)	15 pts	
Stage mobilité courte internationale (durée minimale d'1 mois)	20 pts	
Niveau de langue B2 (anglais ou autre)	10 pts	Certification. NB : n'est valable que ce qui a été validé à partir du début du cursus universitaire
Niveau de langue C1 (anglais ou autre)	20 pts	
Niveau de langue C2 (anglais ou autre)	30 pts	

6. Formation à la compétence professionnelle

- Présence obligatoire aux 5 séminaires de formation répartis sur les 3 années d'externat (toute absence devra être justifiée si non impossibilité de se présenter aux ECOS facultaires et nationaux).
- Obtenir la note de 10/20 aux ECOS facultaires (20% de la note en M1, 30% de la note en M2 et 50% de la note en M3). Un rattrapage sera réalisé pour les ajournés.

7. Conditions d'admission en 3ème cycle

- ✓ Validation de l'UE obligatoire
- ✓ Validation des UE libres (9 ECTS au cours de l'externat)
- ✓ Validation de tous les stages hospitaliers
- ✓ Validation de 25 gardes minimum
- ✓ Validation des séminaires obligatoires
- ✓ Validation des ECOS facultaires et nationaux

8. Modalités de redoublement

L'étudiant qui n'a pas validé une ou plusieurs UE ou un ou plusieurs stages sera redoublant. Il devra obligatoirement repasser l'intégralité des UE non validées. Il garde le bénéfice des UE validées. Il sera dans l'obligation d'effectuer à nouveau 4 périodes de stage (Décret du 24 juin 2014).

Article 19 de l'arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales : « Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de six inscriptions en vue du DFASM et une **année d'étude ne peut faire l'objet de plus de trois inscriptions ».**

9. Composition du jury

Le jury est composé d'un Président et de représentants d'UE. Le jury se réunit avant chaque session pour préparer et valider les sujets, et après le déroulement des examens de chaque semestre pour délibérer. Aucun membre du jury ne peut se faire remplacer en cas d'absence.

A NOTER : En cas de contraintes sanitaires, les examens seront organisés à distance et selon les mêmes modalités.

FICHE U.E.

Intitulé	**UE ENGAGEMENT PEDAGOGIQUE ET ASSOCIATIF** *(TUTORAT, RECHERCHE EN PEDAGOGIE, FONCTIONS ASSOCIATIVES, ELECTIVES, PROJETS SPECIFIQUES…)*	**Points Parcours**	**40 points**
		Durée **Totale : en fonction de l'engagement**	
Responsable Équipe recherche de rattachement	Pr LaurentTatu Pr Marie-France Seronde	Etudiants concernés : DFASM1, DFASM2, DFASM3	

Prérequis	**Aucun**
Objectif	Valorisation de l'engagement pédagogique ou associatif pour la validation du parcours de formation
Contenu, Programme	**Parcours « Engagement pédagogique » (40 points)** ‣ Investissement d'une année au sein du tutorat institutionnel de l'UFR Santé ‣ Engagement de l'étudiant pour une durée au moins égale à 90 h sur l'année **Parcours « Engagement associatif, fonctions associatives » (40 points)** ‣ Être membre d'une association labellisée par l'UFC (inscription sur le PV de l'assemblée générale du changement de bureau + convention label signée) ‣ Attestation du responsable de l'association objectivant un investissement d'au moins 90 h dans l'association ‣ Participer à une formation théorique sur le monde associatif organisée par l'UFC **Parcours « Engagement associatif, fonctions électives » (40 points)** ‣ Être inscrit au PV de résultat d'une élection universitaire (UFR, UFC, CROUS) ou civile
Compétences acquises	Pilotage ou gestion de projet Prise d'initiatives, force de proposition Travail en équipe Organisation Communication écrite et orale
MCC	Attestation de validation de l'UE certifiée par la commission Parcours de l'UFR
Organisation de l'enseignement :	Au sein de cette UE, les étudiants se positionnent sur l'un des 3 parcours. Ils doivent recueillir et présenter l'ensemble des pièces pour validation auprès de la commission. Les étudiants peuvent demandés à s'engager dans un second parcours ou une autre UE du parcours de formation donnant alors lieu à la validation de 10 points supplémentaires (il n'y a pas de cumul des parcours, ni des UE).
Principaux enseignants	Pr LaurentTatu Pr Marie-France Seronde Dr Lucie Salomon du Mont Dr Cindy Barnig Dr Frank Verhoeven

<table>
<tr><td>Intitulé</td><td colspan="2">UE ENGAGEMENT SOCIAL
(SERVICE CIVIQUE, ENGAGEMENT SOCIAL, HUMANITAIRE, SPORTIF, MUSIQUE, RESERVES OPERATIONNELLES…)</td><td>Points Parcours</td><td>40 points</td></tr>
<tr><td>Responsable Équipe recherche de rattachement</td><td colspan="2">Pr LaurentTatu
Pr Marie-France Seronde</td><td colspan="2">Durée Totale : en fonction de l’engagement
Etudiants concernés : DFASM1, DFASM2, DFASM3</td></tr>
<tr><td colspan="2">Prérequis</td><td colspan="3">Aucun</td></tr>
<tr><td colspan="2">Objectif</td><td colspan="3">Valorisation de l’engagement social pour la validation du parcours de formation</td></tr>
<tr><td colspan="2">Contenu, Programme</td><td colspan="3">Parcours « Engagement social » (40 points)
‣ Être engagé dans le domaine social ou humanitaire
‣ Attestation du responsable de la structure objectivant un investissement d’au moins 90 h dans celle-ci

Parcours « Service civique » (40 points)
‣ Avoir accompli une mission d’intérêt général dans le cadre d’un contrat de service civique de 6 mois à un an

Parcours « Sportif de haut-niveau » (40 points)
‣ Être reconnu Sportif de haut-niveau par une fédération sportive (inscription sur la liste des sportifs de haut-niveau dans les catégories Espoir, Élite, Senior, Relève et Reconversion)

Parcours « Musicien » (40 points)
‣ Être titulaire du Certificat d’Etudes Musicales (3ème cycle) ou du DEM (Diplôme d’études musicales)

Parcours « Réserves opérationnelles » (Sapeur-pompier volontaire, réserves des armées, service de santé des armées, maître-nageur sauveteur, sécurité civile, …) (40 points)
‣ Attestation de validation de la formation, contrat d’engagement</td></tr>
<tr><td colspan="2">Compétences acquises</td><td colspan="3">Pilotage ou gestion de projet
Prise d’initiatives, force de proposition
Travail en équipe
Organisation
Communication écrite et orale</td></tr>
<tr><td colspan="2">MCC</td><td colspan="3">Attestation de validation de l’UE certifiée par la commission Parcours de l’UFR</td></tr>
<tr><td colspan="2">Organisation de l’enseignement :</td><td colspan="3">Au sein de cette UE, les étudiants se positionnent sur l’un des parcours. Ils doivent recueillir et présenter l’ensemble des pièces pour validation auprès de la commission.
Les étudiants peuvent demandés à s’engager dans un second parcours ou une autre UE du parcours de formation donnant alors lieu à la validation de 10 points supplémentaires (il n’y a pas de cumul des parcours, ni des UE).</td></tr>
<tr><td colspan="2">Principaux enseignants</td><td colspan="3">Pr LaurentTatu
Pr Marie-France Seronde
Dr Lucie Salomon du Mont
Dr Cindy Barnig
Dr Frank Verhoeven</td></tr>
</table>

Modalités de Contrôle des Connaissances DFGSO2
2023-2024
(2ème année Odontologie) S3 - S4

1. Répartition des unités d'enseignement à valider et attribution des crédits européens

L'année de DFGSO2 comporte 14 unités d'enseignement.
Chaque unité d'enseignement est affectée d'un nombre de crédits européens dits ECTS (European Credit Transfer System) selon le tableau ci-dessous.
Chaque semestre totalise **30 crédits ECTS**, l'année de DFGSO2 totalisant **60 ECTS**.
Les crédits ECTS sont attribués au vu de la validation de chaque unité d'enseignement.
Les crédits ECTS, affectés à des enseignements dispensés sur les 2 semestres de l'année, sont attribués à l'issue du second semestre.
Les crédits sont cumulables à l'issue des deux semestres.

DFGSO2 / S3	ECTS
UE 1 – ORGANISATION STRUCTURO-FONCTIONNELLE DE LA TÊTE	5
UE 2 EC 1 BIOMATERIAUX	 2
UE 3 – DÉVELOPPEMENT CRANIO FACIAL NORMAL ET PATHOLOGIQUE	4
UE 5 EC 1 PHYSIOLOGIE PARTIE 1 EC2 SEMIOLOGIE GÉNÉRALE PARTIE 1	2
UE7 – DESCRIPTION HISTOLOGIQUE, MACROSCOPIQUE ET PHYSIOLOGIQUE DES TISSUS DENTAIRES ET PARODONTAUX	2
UE 8 – CREDITS LIBRES CHOISIS	4
UE 9 – UE MORPHOLOGIE DES ARCADES DENTAIRES	6
UE 10 - TP DE MORPHOLOGIE TRIDIMENSIONNELLE DES DENTS	5
TOTAL	30

DFGSO2 / S4	ECTS
UE 2 EC 2 REHABILITATION EC 3 ODONTO PROTHETIQUE	4
UE 4 – SANTÉ PUBLIQUE - ANGLAIS	2
UE 5 EC 1 PHYSIOLOGIE PARTIE 2 EC2 SEMIOLOGIE GÉNÉRALE PARTIE 2	2
UE 6 : BASES FONDAMENTALES DE L'ENVIRONNEMENT INFECTIEUX	4
UE 11 – TP D'ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE AMOVIBLE	6
UE 12 – TP D'ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE FIXEE	6
UE 13 - TP ODONTOLOGIE CONSERVATRICE	5
UE 14 - TP PROPHYLAXIE	1
TOTAL	30

2. Validation des unités d'enseignement

Cas des UE 1 à 9 (« théoriques ») :

Pour valider l'UE, l'étudiant doit obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20, avec compensation entre les ECs. L'étudiant est ajourné lorsqu'il obtient une note inférieure à 10/20 et devra se présenter en 2e session. En cas de redoublement, les UE 1 à 9 validées sont capitalisées.

Concernant les UE 10 à 14 :
Une note inférieure à 10/20 dans l'une des UE ajourne l'étudiant à l'année. Les UE 10,11,12,13,14 ne sont pas capitalisables et seront refaites en cas de redoublement.
Un étudiant totalisant plus de 3 absences injustifiées dans une UE ne pourra pas se présenter à la 1ère session d'examen et sera automatiquement envoyé en 2e session.

En cas d'ajournement à une unité d'enseignement en session 1 (note moyenne <10), l'étudiant doit recomposer dans les EC de l'unité d'enseignement où il n'a pas obtenu la moyenne, c'est-à-dire 10/20. La deuxième session est organisée selon les même modalités qu'en 1ère session. Pour pouvoir être déclaré admis à l'issue de la deuxième session, l'étudiant doit avoir la moyenne dans l'unité ou les unités d'enseignement ayant motivé son ajournement à la 1ère session.

3. Validation de l'unité d'enseignement du PIX

La validation de cette unité d'enseignement exige l'obtention d'au moins 300 points et avoir au minimum le niveau 1 à 12 des 13 compétences ci-dessous, pour la validation du PIX sur la plateforme dédiée. L'étudiant doit avoir validé le PIX au plus tard à la fin de la DFGSO3.

1. Mener une recherche et une veille d'information
2. Gérer des données
3. Traiter des données
4. Interagir
5. Partager et publier
6. Collaborer

7. S'insérer dans le monde numérique
8. Développer des documents textuels
9. Développer des documents multimédias
10. Adapter les documents à leur finalité
11. Sécuriser l'environnement numérique
12. Protéger les données personnelles et la vie privée
13. Protéger la santé, le bien-être et l'environnement

4. Validation de l'unité d'enseignement UE 8 Crédits libres choisis

L'enseignement libre doit être validé à l'issue de DFGSO2, selon les modalités propres à l'enseignement suivi.

La validation de l'unité d'enseignement UE8 reste définitivement acquise.

5. Admission en DFGSO3 / Redoublement de DFGSO2

L'admission en DFGSO3 exige la validation :

- Des unités d'enseignement UE1 à UE14, au plus tard à l'issue de la 2ème session.
- Du stage d'initiation aux soins infirmiers

Toutefois, l'autorisation de passage pourra être accordée, selon décision souveraine du Jury, à tout(e) étudiant(e) ayant un retard ne pouvant excéder 6 crédits ECTS, hormis les unités d'enseignement UE 10,11,12,13,14. Les unités d'enseignement en retard devront être validées au plus tard à l'issue de DFGSO3, la validation totale de DFGSO2 et de DFGSO3 étant requise pour accéder en DFASO1.

En cas de redoublement de DFGSO2, l'étudiant/e ne conserve que le(s) UE validée(s) à l'exception des unités d'enseignement **UE 10,11,12,13,14** qu'il devra refaire.
Pour les UE non validées, l'étudiant(e) devra recomposer les EC où il n'a pas obtenu la moyenne.

DFGSO2	RESPONSABLE UE	PERIODE D'EXAMEN	DUREE ET NATURE DE L'EPREUVE	TYPE	ECTS
UE 1 – ORGANISATION STRUCTURO-FONCTIONNELLE DE LA TÊTE	Pr L. TATU	S3	1h écrit	CT	5
UE 2 – RÉHABILITATION ORALE EC1 Biomatériaux EC2 Réhabilitation de la dent vivante et traitement pulpaire conservateur EC3 – Odontologie Prothétique	Dr PECHOUX	S3 EC1	45 min écrit	CT	6
		S4 EC2 et EC3	3H écrit		
UE 3 – DÉVELOPPEMENT CRANIO FACIAL NORMAL ET PATHOLOGIQUE	Dr BONOMI Dr ROLIN	S3	1h écrit	CT	4
UE 4 – SANTÉ PUBLIQUE - ANGLAIS	Dr PAZART	S4	Santé Publique : 1h écrit Anglais : écrit	CT CT	2
UE 5 – PHYSIOLOGIE – SEMIOLOGIE GÉNÉRALE ET PRATIQUE ODONTOLOGIQUE	Pr VUITTON	Physiologie partie 1 S3	45 min écrit	CT	4
		Physiologie partie 2 S4	45 min écrit		
		Sémiologie partie 1 S3	30 min écrit		
		Sémiologie partie 2 S4	30 min écrit		
UE 6 : BASES FONDAMENTALES DE L'ENVIRONNEMENT INFECTIEUX	Pr BAMOULID Pr DECONINCK	S4	2hécrit	CT	4
UE7 – DESCRIPTION HISTOLOGIQUE, MACROSCOPIQUE ET PHYSIOLOGIQUE DES TISSUS DENTAIRES ET PARODONTAUX	Dr BIGERAD	S3	2h écrit	CT	2
UE 8 – CRÉDITS LIBRES CHOISIS	/	/	Selon modalités spécifiques à l'UE choisie	/	6
UE 9 – UE MORPHOLOGIE DES ARCADES DENTAIRES	Pr E EUVRARD	S3	1h30 écrit	CT	4

UE 10 - TP DE MORPHOLOGIE TRIDIMENSIONNELLE DES DENTS	M OUDET	S3	3h pratique	CT	5
UE 11 – TP D'ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE AMOVIBLE	Pr TADDEI GROSS	S4	3h pratique	CT	6
UE 12 – TP D'ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE FIXEE	Dr PECHOUX	S3	2h pratique	CT	6
		S4	2h de pratique		
UE 13 : TP ODONTOLOGIE CONSERVATRICE	Dr PECHOUX	S3	2h pratique	CT	5
		S4	2h de pratique		
UE 14 : TP PROPHYLAXIE	Dr BIGEARD	S3	Assiduité	/	1

Modalités de Contrôle des Connaissances DFGSO3
2023-2024

1. Répartition des unités d'enseignement à valider et attribution des crédits européens

L'année de DFGSO comporte 17 unités d'enseignement.
Chaque unité d'enseignement est affectée d'un nombre de crédits européens dits ECTS (European Credit Transfer System) selon le tableau ci-dessous.
Chaque semestre totalise **30 crédits ECTS**, l'année de DFGSO3 totalisant **60 ECTS**.
Les crédits ECTS sont attribués au vu de la validation de chaque unité d'enseignement.
Les crédits ECTS, affectés à des enseignements dispensés sur les 2 semestres de l'année, sont attribués à l'issue du second semestre.
Les crédits sont cumulables à l'issue des deux semestres.

DFGSO3 / S5	ECTS	Vol H
UE 1 AGENTS PATHOGÈNES ET INFECTIONS EC1 : ENVIRONNEMENT MICROBIEN BUCCO-DENTAIRE/INFLAMMATION EC2 : LA DOULEUR	3	26
UE 3 ALIMENTATION ET NUTRITION EC1 : PATHOLOGIES DE L'APPAREIL DIGESTIF EC2 : NUTRITION ET SANTE	2	22
UE 4 PEDIATRIE ET ODONTOLOGIE PEDIATRIQUE EC1 : PEDIATRIE EC2 : ODONTOLOGIE PEDIATRIQUE EC3 : ORTHODONTIE PEDIATRIQUE	2	24
UE 5 RÉHABILITATION ORALE EC1 : BIOMATERIAUX EC2 : ODONTOLOGIE CONSERVATRICE ENDODONTIE EC3 : ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE FIXEE	5	56
UE 6 SANTÉ PUBLIQUE ET MÉTHODOLOGIES À LA RECHERCHE EC1 : HYGIÈNE EC2 : COMMUNICATION /PSYCHOLOGIE EC3 : SANTÉ PUBLIQUE ET DÉONTOLOGIE	3	25
UE 11 TP ENDODONTIE	3	32h30
UE 12 TP ODONTOLOGIE CONSERVATRICE	3	32h30
UE 13 TP ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE AMOVIBLE	3	32h30
UE 14 TP ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE FIXÉE	4	32h30
UE 15 TP PARODONTOLOGIE	1	6
UE 16 TP ODF	1	8
TOTAL	30	297

DFGSO3 / S6	ECTS	Vol H
UE 2 CHIRURGIE ORALE, PATHOLOGIES ORO-FACIALES ET THÉRAPEUTIQUES EC1 : ANATOMIE PATHOLOGIQUE EC2 : CHIRURGIE ORALE EC3 : PHARMACOLOGIE GÉNÉRALE	3	44
UE 4 PEDIATRIE ET ODONTOLOGIE PEDIATRIQUE EC1 : PEDIATRIE EC2 : ODONTOLOGIE PEDIATRIQUE EC3 : ORTHODONTIE PEDIATRIQUE	1	24
UE 5 RÉHABILITATION ORALE EC1 : BIOMATERIAUX EC2 : ODONTOLOGIE CONSERVATRICE / ENDODONTIE EC3 : ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE EC4 : ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE AMOVIBLE	2	26
UE 6 SANTÉ PUBLIQUE ET MÉTHODOLOGIES À LA RECHERCHE EC1 : HYGIÈNE EC2 : COMMUNICATION /PSYCHOLOGIE EC3 : SANTÉ PUBLIQUE ET DÉONTOLOGIE	1	19
UE 7 BIOPHYSIQUE ET TECHNIQUES RADIOLOGIQUES	1	17
UE 8 PATHOLOGIES GÉNÉRALES ET PRATIQUE ODONTOLOGIQUE	2	20
UE 9 PARODONTOLOGIE EC1 : ÉTIOLOGIE ET PATHOLOGIES DES MALADIES PARODONTALES EC2 : CONSULTATION ET TRAITEMENT PARODONTAL	2	27
UE 10 CRÉDITS LIBRES CHOISIS	6	/
UE 11 TP ENDODONTIE	3	32h30
UE 12 TP ODONTOLOGIE CONSERVATRICE	3	32h30
UE 13 TP ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE AMOVIBLE	3	32h30
UE 14 TP ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE FIXÉE	2	32h30
UE 17 RC	1	14
TOTAL	30	301

2. Validation des unités d'enseignement

Concernant les UE 1 à 9 et 17 (« théoriques ») :

Pour valider l'UE, l'étudiant doit obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20, avec compensation entre les ECs. L'étudiant est ajourné lorsqu'il obtient une note inférieure à 10/20 et devra se présenter en 2e session. En cas de redoublement, les UE 1 à 9 et 17 validées sont capitalisées.

Concernant les UE 11 à 16 :

Une note inférieure à 10/20 à l'UE ajourne l'étudiant. Les 11,12,13,14 ne sont pas capitalisables et seront refaites en cas de redoublement.

Un étudiant totalisant plus de 3 absences dans une UE ne pourra pas se présenter à la 1ère session d'examen et sera automatiquement envoyé en 2e session.

En cas d'ajournement à une unité d'enseignement en session 1 (note moyenne <10), l'étudiant doit recomposer dans les EC de l'unité d'enseignement où il n'a pas obtenu la moyenne, c'est-à-dire 10/20. La deuxième session est organisée selon les même modalités qu'en 1ère session. Pour pouvoir être déclaré admis à l'issue de la deuxième session, l'étudiant doit avoir la moyenne dans l'unité ou les unités d'enseignement ayant motivé son ajournement à la 1ère session.

3. Validation de l'unité d'enseignement UE 10 Crédits libres choisis

L'enseignement libre doit être validé à l'issue de DFGSO3, selon les modalités propres à l'enseignement suivi.

La validation de l'unité d'enseignement UE10 reste définitivement acquise.

4. Admission en DFASO4 / Redoublement de DFGSO3

L'admission en DFASO4 exige la validation :

- Des unités d'enseignement UE1 à UE17 de DFGSO3, au plus tard à l'issue de la 2ème session.
- De l'ensemble des UE du DFGSO2
- Du PIX

En cas de redoublement de DFGSO3 l'étudiant/e ne conserve que le(s) UE validée(s) à l'exception des unités d'enseignement **UE 11 à 16** qu'il/elle devra refaire.
Pour les UE non validées, l'étudiant(e) devra recomposer les EC où il n'a pas obtenu la moyenne.

DFGSO3	RESPONSABLE UE	PERIODE D'EXAMEN	DUREE ET NATURE DE L'EPREUVE	TYPE	ECTS
UE 1 AGENTS PATHOGÈNES ET INFECTIONS	Pr K.JEANNOT	S5	EC1 45min	Ecrit	3
		S6	EC2 45min		
UE 2 CHIRURGIE ORALE, PATHOLOGIES ORO-FACIALES ET THÉRAPEUTIQUES	Pr E. EUVRARD	S5	EC3 30 min	Ecrit	3
		S6	EC1 30 min EC2 1h		
UE 3 ALIMENTATION ET NUTRITION	DR S. PECHOUX	S5	EC1 30 min EC2 30 min	Ecrit	2
UE 4 PEDIATRIE ET ODONTOLOGIE PEDIATRIQUE	Dr M. MASSON/DR S. JAGER/Pr G. THIRIEZ	S5	EC1 1h EC2 1h EC3 30 min	Ecrit	
		S6	EC2 1h+2h	Ecrit + pratique	3
UE 5 RÉHABILITATION ORALE	JP SALOMON	S6	EC1 EC2 EC3 3h (1h par EC) EC4 2h	Ecrit	7
UE 6 SANTÉ PUBLIQUE ET MÉTHODOLOGIES À LA RECHERCHE	Dr L.PAZART	S5	EC2 30min	Ecrit	4
		S6	EC1 30min EC3 1h		
UE 7 BIOPHYSIQUE ET TECHNIQUES RADIOLOGIQUES	H. BOULADHOUR	S6	1h	Ecrit	1
UE 8 PATHOLOGIES GÉNÉRALES ET PRATIQUE ODONTOLOGIQUE	A. LOUVRIER+ E. BERTIN	S6	1h	Ecrit	2

UE 9 PARODONTOLOGIE	Pr C. ROMAGNA	S5	EC2 45min	Ecrit	2
		S6	EC1 30 min		
UE 10 CRÉDITS LIBRES CHOISIS	/	S6	Selon choix		6
UE 11 TP ENDODONTIE	N. GUERNIER et co-responsable S. PECHOUX	S5	2h	pratique	6
		S6	3h	pratique	
UE 12 TP ODONTOLOGIE CONSERVATRICE	S PECHOUX	S5	2h	pratique	6
		S6	2h		
UE 13 TP ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE AMOVIBLE	C.TADDEI/R.OUDET /E.EUVRARD	S5	3h	pratique	6
		S6	3h		
UE 14 TP ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE FIXÉE	G.VIAL et co-responsable S.PECHOUX	S5	2h	pratique	6
		S6	2h		
UE 15 TP PARODONTOLOGIE	Dr H.BIGEARD JOUFFROY	S6	Assiduité		1
UE 16 TP ODF	Dr A.SITTLER	S5	1h	Ecrit	1
UE 17 RC	F.GARNIER	S6	1h	Ecrit	1

UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE
U.F.R. Santé
19 rue Ambroise Paré - 25030 BESANCON Cedex - Télécopie : 03.81.66.55.29

ANNEE 2023-2024
MODALITES D'EXAMENS

PHARMACIE

Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques
ET
Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques

MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS DE PHARMACIE

Année universitaire 2023-2024

Ces dispositions s'appliquent à DFGSP2 et DFGSP3
(2ème et 3ème années du Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques)
et à **DFASP1 et DFASP2**
(1ère et 2ème année du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques)

1. Dispositions générales :

Communications des Modalités de Contrôle des Connaissances :

Les informations destinées aux étudiants, concernant les Modalités de Contrôle des Connaissances (M.C.C.), sont communiquées par voie d'affichage, aux emplacements prévus pour les différentes années d'études.

Inscriptions Pédagogiques :

Les Inscriptions Pédagogiques ont lieu à l'issue des Inscriptions Administratives : Inscriptions automatiques aux éléments obligatoires, et inscriptions individuelles pour les éléments à choix.

Règle d'assiduité aux Cours magistraux, Travaux Pratiques & Travaux Dirigés :

La présence des étudiants aux Cours magistraux, séances de T.P et T.D des différents enseignements **est obligatoire**.

Assiduité aux TP:

Absence non justifiée : toute absence non justifiée à une séance de TP ajourne l'étudiant à la première session d'examens de l'UE correspondante. L'étudiant devra valider les TP de l'Elément constitutif concerné dans le cadre de la session **de rattrapage** d'examens. Les modalités de la session **de rattrapage** d'examen de TP seront définies par l'enseignant responsable des TP concernés.

Absence justifiée : le motif de l'absence au TP doit être remis **au responsable de la scolarité Pharmacie et à l'enseignant responsable du TP dans les 8 jours** suivants le premier jour d'absence. Ce dernier appréciera ou non la validité de ce motif. En cas d'absence justifiée à une ou plusieurs séances de TP, l'enseignant responsable décide de la nécessité ou non d'un rattrapage lors d'une session spéciale et en définit les modalités. En cas d'absence de séance de rattrapage, toute séance manquée mais justifiée n'est pas prise en compte dans le calcul de la note moyenne de TP.

Absences aux examens :

- ✓ Les étudiants qui n'ont pu se présenter à une ou plusieurs épreuves **(session 1 ou rattrapage)** pour une raison de force majeure, admise par le Directeur Adjoint de l'UFR SMP pourront être autorisés à se présenter à une session de remplacement selon les modalités définies au cas par cas. **Si cette absence est anticipée, ils doivent avertir la scolarité et le(la) directeur(rice) Adjoint(e) de l'UFR par courriel ou lettre manuscrite dès que possible. Dans le cas contraire, ils doivent justifier auprès de la scolarité et du (de la) le(la) directeur(rice) Adjoint(e) de l'UFR des motifs de leur carence dans les trois jours qui suivent la session normale.** Les motifs invoqués doivent être fondés sur la force majeure et relever de circonstances graves et indépendantes de la volonté de l'étudiant (voir ci-dessous). En l'absence de motifs jugés acceptables, l'étudiant sera noté ABI (Absence Injustifiée).
- ✓ Les épreuves de remplacement sont éventuellement organisées lors d'une session spéciale pour les empêchés le jour de l'examen (cf paragraphe 2.) après les épreuves de rattrapage. Ainsi pour les empêchés lors de la session 1, les épreuves de rattrapage tiendront lieu de session 1 et une épreuve de remplacement sera éventuellement organisée pour le rattrapage.
- ✓ (-Motifs jugés recevables :
  - *Maladie* : Lorsque l'étudiant a été malade au point de ne pouvoir faire son examen la transmission d'un certificat médical signé par un médecin et précisant l'incapacité à composer cet examen sera requis. L'original du certificat médical doit être remise à la scolarité dans les 48 heures ouvrables suivants l'absence.
  - *Décès* : Lorsque le décès ou les funérailles d'un proche sont contemporains à un examen l'étudiant ne peut évidemment pas être présent à la date de l'examen. Un certificat de décès pourra être demandé.
- ✓ Absence aux épreuves de contrôle continu :
  - Soit l'élément constitutif est évalué entièrement sous forme de contrôle continu :

En cas d'absence **injustifiée** à une des épreuves la note de 0/20 est attribuée à cette épreuve et la moyenne est calculée sur l'ensemble des épreuves. En cas d'absence **justifiée** à une des épreuves, le responsable de l'UE décidera d'une session exceptionnelle qui pourra être sous une forme différente (écrit ou oral) ou de calculer la moyenne à partir des épreuves auxquelles l'étudiant s'est présenté.

En cas d'absence **injustifiée à l'ensemble** des épreuves de contrôle continu, l'étudiant sera convoqué à une session de rattrapage du contrôle continu.

- Soit l'élément constitutif est évalué par un contrôle continu **et** par un contrôle terminal :

En cas d'absence **injustifiée** à une ou à plusieurs épreuves du contrôle continu, la note de 0/20 sera attribuée à la ou aux épreuves manquées. Dans le cas d'absences injustifiées à l'ensemble des épreuves de CC, l'étudiant se verra attribuer la note moyenne de 0/20 au contrôle continu.

En cas d'absence **justifiée** à une ou l'ensemble des épreuves, le responsable de l'UE décidera soit d'une session exceptionnelle qui pourra être sous une forme différente (écrit ou oral) soit de calculer la moyenne à partir des épreuves auxquelles l'étudiant s'est présenté.

2. Les examens :

Type d'examens :

- Régime Général : Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées chaque semestre soit par un contrôle continu, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

- Régime Spécial d'Etudes :
  - ✓ Aménagement, examiné cas par cas, notamment pour les sportifs de haut niveau et pour les étudiants présentant un handicap. Les intéressés doivent déposer une demande écrite, assortie d'une pièce justificative, au service de la scolarité au moment de leur inscription pédagogique.

Organisation des examens :

- Sessions : il y a deux sessions d'examens annuelles :

  - ✓ 1ère session : en décembre/janvier pour les UE du premier semestre et en mai/juin pour les UE du second semestre.
  - ✓ Session de rattrapage: Organisée au minimum quatre semaines après les épreuves de première session. Les examens peuvent y être organisés sous forme d'épreuves écrites ou orales.
  - ✓ Session spéciale pour les empêchés le jour de l'examen : elle n'est éventuellement organisée qu'après la session de rattrapage et, après étude au cas par cas des situations, soumise à l'accord du Directeur adjoint de la section pharmacie.

Convocation des candidats :

La convocation des étudiants aux épreuves écrites et orales est faite par voie d'affichage, sur des panneaux réservés à cet effet au moins quinze jours avant le début des épreuves. Elle comporte l'indication de la date, de l'heure et du lieu de chaque épreuve.

Une convocation individuelle est envoyée aux étudiants dispensés d'assiduité dans le cadre du régime spécial décrit à la page 2 du présent règlement.

Organisation matérielle :

Lors de chaque épreuve, les surveillants contrôlent la carte des étudiants et vérifient leur identité. Les surveillants font émarger les étudiants à l'entrée dans la salle. Aucun étudiant ne peut être admis à composer s'il se présente après l'ouverture des sujets d'examen.
Pendant les épreuves, les étudiants doivent obligatoirement occuper la place numérotée qui leur a été affectée **sous peine d'exclusion de la salle d'examens**.
Tout incident affectant le déroulement de l'épreuve est consigné sur le procès-verbal de surveillance et fait l'objet, le cas échéant, d'un rapport écrit.

Fournitures et documents autorisés
Les candidats ne doivent disposer que des documents autorisés dont la liste aura été portée à leur connaissance *(mention sur le sujet, affichage…)* et utiliser exclusivement les fournitures distribuées *(copies, feuilles de brouillon…).*

Le prêt de document ou matériel entre les candidats est interdit.
L'utilisation de tout appareil de communication à distance ou d'aide-mémoire numérique (téléphone mobile, messagerie, agenda numérique…) est proscrit.
Les machines à calculer sont autorisées, sauf mention contraire. Les modèles autorisés sont les modèles ne disposant pas de système de programmation.

Surveillance des examens :
Les sacs, téléphones mobiles, vêtements, … sont déposés à l'entrée de la salle. Le strict minimum pour la rédaction est pris par l'Etudiant, sauf pour les épreuves pour lesquels des documents et instruments spécifiques sont autorisés.
Des consignes écrites sont adressées à chaque surveillant, pour chaque session. Elles sont rappelées à chaque épreuve, avant l'ouverture des enveloppes de sujets.
Les surveillances sont assurées par des personnels enseignants désignés à chaque session par le Directeur de l'UFR.

Correction des copies :
Les épreuves écrites de contrôle terminal sont corrigées sous anonymat.

Sujets d'examens :

Ils se présentent sous les formes suivantes :

- ✓ Dans le cadre des épreuves terminales : Sous forme de **cahier d'épreuve**, qui comporte en première page, les consignes aux candidats, le nombre de pages du cahier, la désignation et l'intitulé de l'épreuve.
- ✓ Dans le cadre des épreuves partielles de contrôle continu : Sous forme variable, selon la nature de l'épreuve. (Q.C.M., T.P…)

Communication des notes et résultats :

- ✓ Elle s'effectue par voie d'affichage sous forme de procès-verbal de délibération.
- ✓ Aucun résultat d'examen ne sera donné par téléphone.

Consultation des copies d'examens et entretien éventuel avec l'Enseignant :

- ✓ Les étudiants désireux de consulter leurs copies doivent en faire la demande écrite adressée au service scolarité de l'UFR SMP, en précisant la matière concernée ; un rendez-vous leur sera donné pour la consultation. Les copies sont mises à disposition des étudiants pendant un an à compter de la date de publication des résultats.
- ✓ Tout étudiant peut consulter sa copie et obtenir un entretien avec l'enseignant de la discipline.

Réclamations :
Toute réclamation concernant les examens doit être adressée par courrier au Directeur de l'UFR SMP.
Si la réclamation est recevable et nécessite une modification du Procès-Verbal, le Jury sera à nouveau convoqué.

Fraude aux examens :

- ✓ Toute fraude ou tentative de fraude, commise à l'occasion d'une épreuve de contrôle continu ou d'un examen peut entraîner une sanction disciplinaire pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur. Toute sanction entraîne en outre la nullité de l'épreuve pour l'étudiant concerné. La juridiction disciplinaire décide, s'il y a lieu, de prononcer à l'égard du fraudeur, la nullité du groupe d'épreuves ou de la session d'examens.

Les épreuves :

- ✓ Cf. Descriptif des épreuves par année d'étude.

3. Notation :

Barème de notation :

- ✓ Les notes sont affichées avec le coefficient multiplicateur (apogée)

Coefficients :

- ✓ Cf. Modalités par année d'étude.

Notes planchers :

- Pour les éléments constitutifs des UE : Note strictement inférieure à 6/20.
- Pour les UE : Note strictement inférieure à 6/20.

Validation d'une UE :

La validation d'une UE est effective pour une note moyenne supérieure ou égale à 10/20, et sans note inférieure à la note plancher aux éléments constitutifs de cette UE.

La compensation des notes entre les différents éléments constitutifs est effective au sein d'une même UE, en tenant compte des coefficients affectés à chaque élément constitutif de l'UE, et sans note inférieure à la note plancher.

Validation d'un semestre :

La validation d'un semestre est effective pour une note moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des UE du semestre, et sans note inférieure à la note plancher à une UE.

Au sein d'un semestre, la compensation des notes des différentes UE est effective à condition que la note de l'UE à compenser ne soit pas strictement inférieure à la note plancher.

Validation de l'année d'études :
La validation de l'année est effective pour une note moyenne des deux semestres supérieure ou égale à 10/20, et sans note inférieure à la note plancher à un élément constitutif ou une UE.

Report de notes en session de rattrapage :

- ✓ Les candidats qui ont une note moyenne des deux semestres supérieure ou égale à 10/20 mais une ou plusieurs notes éliminatoires à un/des éléments constitutifs ne repassent que ces éléments constitutifs avec note éliminatoire

- ✓ Pour les candidats qui ont une note moyenne des deux semestres inférieure à 10/20

    - Si un semestre est validé (note moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des UE du semestre, et sans note inférieure à la note plancher à une UE), les étudiants conservent pour la session de rattrapage toutes les notes de ce semestre

    - Si un semestre a une note moyenne > ou égale à 10/20 mais une ou plusieurs notes éliminatoires à un/des éléments constitutifs, les étudiants ne repassent pour ce semestre que les éléments constitutifs avec note éliminatoire

    - Si un semestre a une note moyenne <10/20, les étudiants repassent pour ce semestre
        - Pour les UE avec une note < 10/20 : tous les éléments constitutifs de l'UE avec une note <10/20
        - Pour les UE avec une note > ou égale à 10/20 : tous les éléments constitutifs avec une note éliminatoire

En cas de redoublement :

Les semestres validés, les UE validées, les notes de contrôle continu de travaux pratiques supérieures ou égales à 10/20, les stages validés sont considérés comme définitivement acquis.

Dispense d'épreuves - Validation d'acquis :

- ✓ Les étudiants ayant dans le cadre d'une autre formation de l'enseignement supérieur, validé une ou plusieurs matières inscrites au programme des études pharmaceutiques, peuvent être dispensés de leur enseignement, cela sur décision de la commission pédagogique de validation et après avis des enseignants responsables.
- ✓ En cas de dispense d'épreuve(s) par validation d'acquis, le calcul des résultats est effectué en neutralisant la (les) note(s) attendue(s) pour cette (ces) épreuve(s). La demande de dispense doit être formulée, par écrit, au plus tard en début d'année universitaire, auprès du Responsable de la Commission de Pédagogie.

4. Validations :

Validation d'UE par anticipation :
Pour les étudiants de DFGSP2 : en cas de redoublement, l'étudiant peut être autorisé à suivre et à valider par anticipation des UEs de l'année supérieure. La possibilité d'inscription à ces UEs nécessite l'accord du responsable de l'UE et du responsable de l'année d'études.

Pour les étudiants de DFGSP3, DFASP1, DFASP2 : il n'y a pas possibilité de valider des UE de tronc commun de l'année supérieure par anticipation. Concernant les UE librement choisies, se conférer aux MCC des UE Optionnelles librement choisies de Pharmacie.

Mode de validation de stage :

- ✓ Cf. Règlement des années d'étude.

Règle de validation d'année d'étude :

- ✓ Cf. Règlement des années d'étude.

Règles de compensation :

- ✓ Cf. Règlement des années d'étude.

Correspondance entre Eléments Pédagogiques :

- ✓ Examen des demandes au cas par cas.

Mentions et Seuils :

- ✓ Pour chaque année de Pharmacie (Moyenne /20)
    - De 10 à < 12 : Mention Passable

- De 12 à < 14 : Mention Assez Bien
- De 14 à < 16 : Mention Bien
- 16 et plus : Mention Très Bien

Points de Jury et Modification de notes :

- ✓ La modification de note est possible en délibération de Jury.

Condition de redoublement :

- ✓ Cf. Règlement de l'année d'étude.

5. Limitation du nombre d'inscriptions en Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques (DFASP) :

Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de cinq inscriptions en vue du diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques après la première année commune aux études de santé. La deuxième et la troisième année de la formation conduisant au diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques ne peuvent faire l'objet chacune de plus de trois inscriptions sauf dérogation exceptionnelle accordée par le président de l'université sur avis du (de la) Directeur(rice) Adjoint(e) de l'UFR santé.

6. Jurys :

Niveaux de délibération :

Les délibérations ont lieu, pour la première session, à l'issue du second semestre de chaque année d'étude.

Composition du Jury :
Les jurys sont désignés par le Doyen de Pharmacie, directeur Adjoint de l'UFR sur proposition de l'équipe pédagogique de la section pharmacie.

Procédure des délibérations PH2-3-4

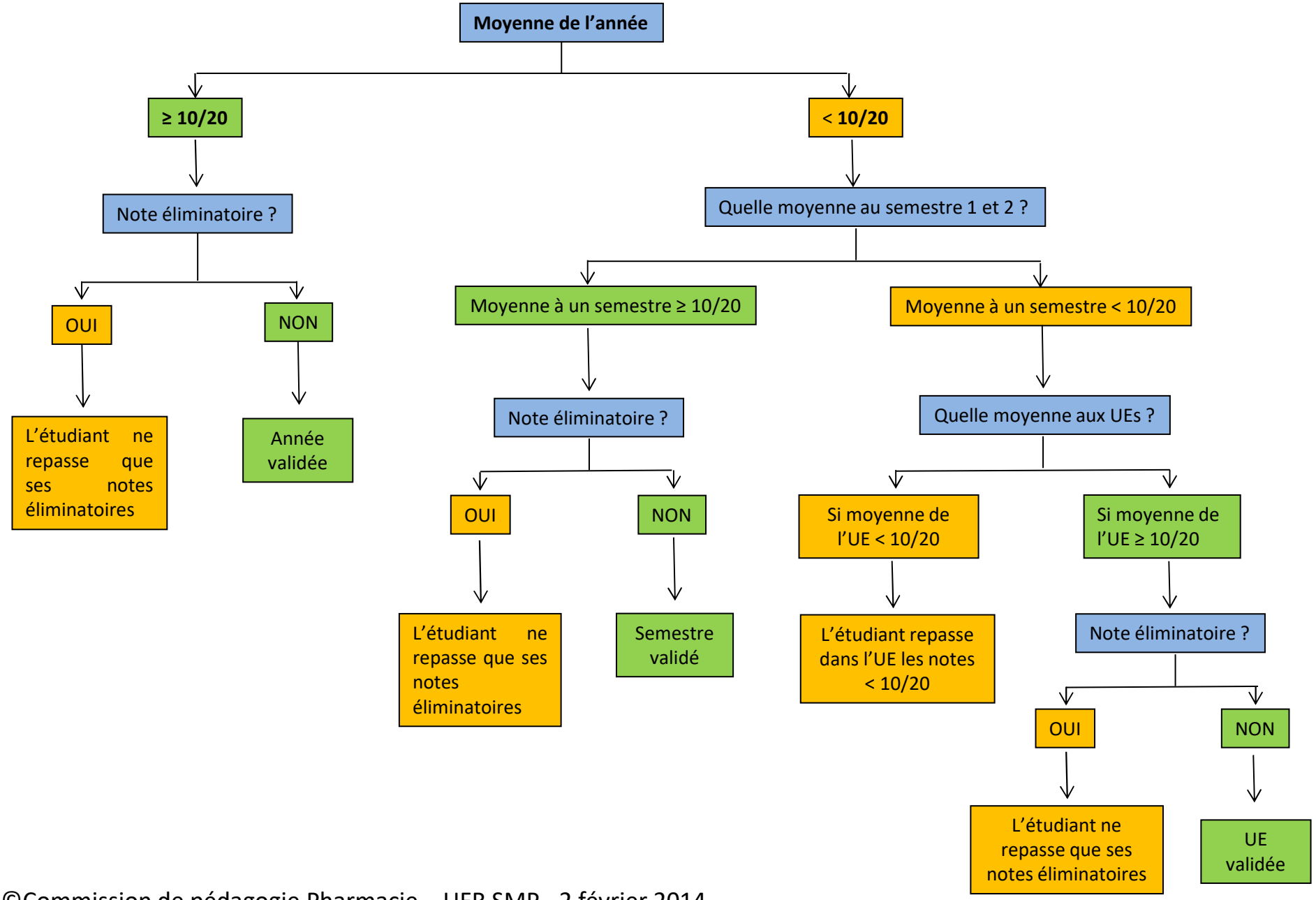

©Commission de pédagogie Pharmacie – UFR SMP - 2 février 2014

Procédure redoublement : quelles UEs doit refaire l'étudiant ?

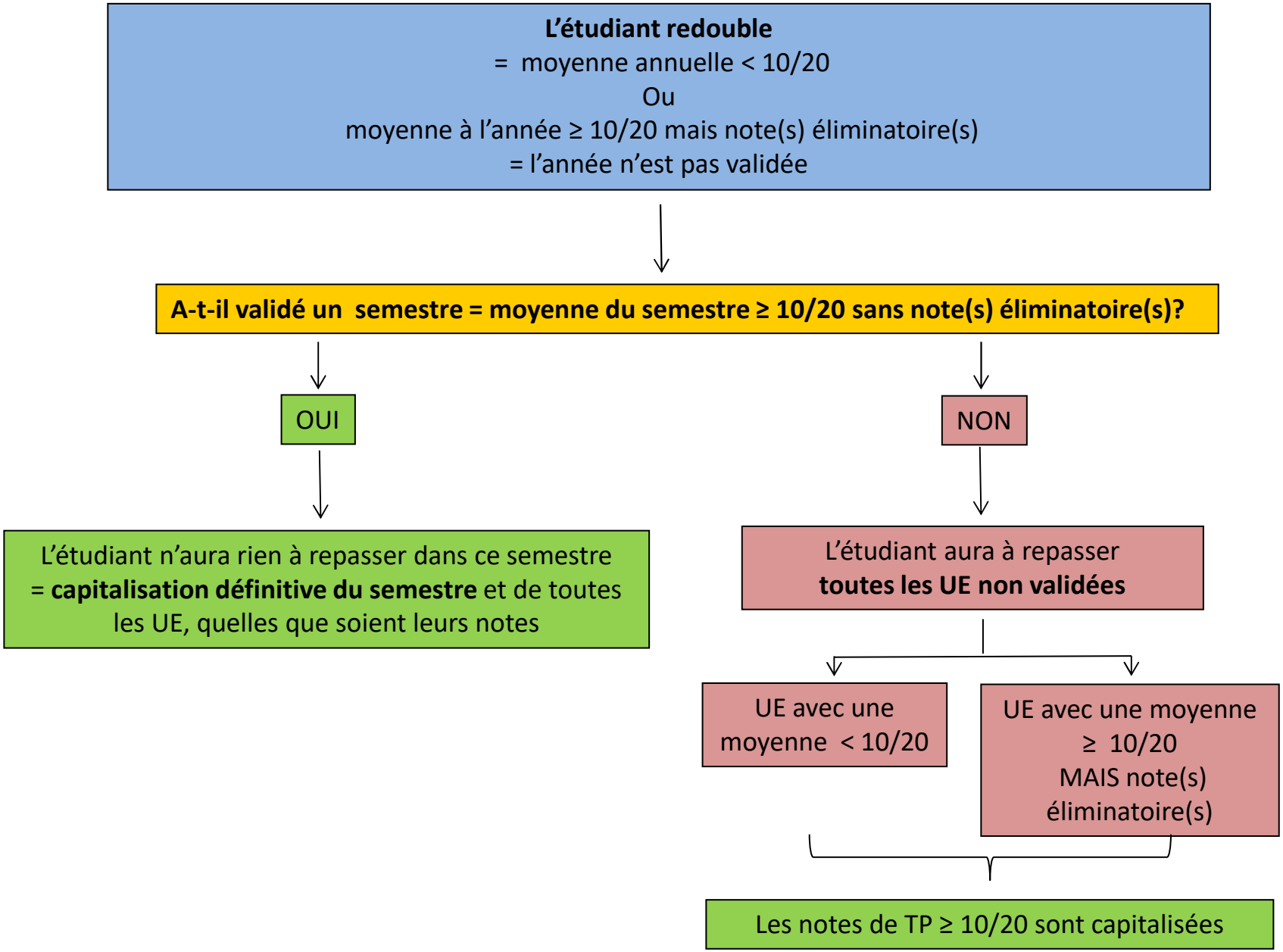

©Commission de pédagogie Pharmacie – UFR SMP - 2 février 2014

UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE
U.F.R. SANTE BESANCON
19 rue Ambroise Paré - 25030 BESANCON Cedex - Télécopie : 03.81.66.55.29

ANNEE –2023-2024
MODALITES D'EXAMENS

2ème année du Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques
DFGSP2 (PH2)

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune.

MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS DE DFGSP2

Année universitaire 2023-2024

Pour être admis en 3ème année du diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques (DFGSP3), les étudiants doivent :

1. Valider l'UE « Stage officinal d'initiation ».
2. obtenir une note ≥ 10/20 pour l'enseignement du tronc commun sur les semestres 3 et 4, soit par validation des éléments qui les composent, soit par compensation entre éléments constitutifs, UE à l'intérieur des semestres ou entre les semestres 3 et 4, sans note < 6/20 à l'un de ces éléments.

1. UE « stage officinal d'initiation »: (article 26 de l'arrêté du 17 juillet 1987 modifié par les arrêtés du 29 octobre 1992 , du 14 août 2003 et du 25 octobre 2018)

Le stage est obligatoire et d'une durée de 4 semaines (35 Heures par semaine). Il se déroule obligatoirement entre le **24 août 2020 et le 17 septembre 2020.**

- ✓ A l'issue du stage, chaque Maître de Stage formule une appréciation et la transmet au Service Scolarité - Examens de l'UFR.
- ✓ Il est, d'autre part, organisé un "examen de stage". Les modalités seront définies dans un règlement propre à l'UFR.
- ✓ Le jury prononce la validation ou la non-validation du stage officinal au vu de l'avis (légalement obligatoire) du Maître de stage et de la note de l'examen de stage.
- ✓ Il est organisé une deuxième session de l'examen stage en **JUIN 2024** pour les étudiants ajournés à la première session.
- ✓ Les étudiants ajournés à cette deuxième session doivent refaire un stage officinal Selon des modalités définies par l'UFR.
- ✓ **La validation de l'UE** est effective pour une note **≥ 10/20. En fait, c'est validé ou non (pas de note)**
- ✓ L'UE « Stage officinal d'initiation » n'est **pas compensable**.

2. Unités d'enseignement de tronc commun (UE)

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune.

L'emploi de la calculatrice est autorisé selon les modèles spécifiés dans les MCC générales.
Règles concernant l'assiduité en TP : se reporter aux MCC Générales de Pharmacie

- **1er Semestre : S3**

Les MCC sont détaillées dans les tableaux situés en annexe de ce document.

Enseignement « Projet Professionnel » : validation par la présence à toutes les conférences

- **2ème Semestre : S4**

Les MCC sont détaillées dans les tableaux situés en annexe de ce document.

3. Unités d'enseignement optionnelles

Les UE optionnelles sont validées individuellement, sans compensation avec les UE de tronc commun. L'UE est validée pour une note supérieure ou égale à 10/20. La note est capitalisée.

L'étudiant doit valider une UE optionnelle de 3 ECTS à chaque semestre de DFGSP2, parmi celles proposées dans la liste établie chaque année pour les DFGSP2 par l'UFR SMP.

L'étudiant doit avoir validé au minimum 12 ECTS d'UE librement choisies durant la deuxième et la troisième année du DFGSP.

Les MCC de ces UEs sont détaillées dans les tableaux situés en annexe de ce document.

Si l'étudiant a validé les semestres de tronc commun de DFGSP2, mais n'a pas validé une UE optionnelle d'un semestre, il sera autorisé à passer en troisième année en conservant cette dette. L'UE optionnelle devra alors être validée avant la fin de la troisième année.

4. Compétences socle au numérique en santé

***PIX (compétences numériques)**

Une certification à 300 PIX doit être validé durant le DFGSP2 ou le DFGSP3. La formation n'a lieu qu'en DFGSP2. Dans tous les cas ce niveau devra être validé avant la fin de DFGSP3 pour passer en DFASP1. Le certificat est valide 3 ans.

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune.

Pour valider PIX, il faut atteindre 300 Pix et avoir au minimum le niveau 1 à 12 des 13 compétences suivantes :

1. Mener une recherche et une veille d'information
2. Gérer des données
3. Traiter des données
4. Interagir
5. Partager et publier
6. Collaborer
7. S'insérer dans le monde numérique
8. Développer des documents textuels
9. Développer des documents multimédias
10. Adapter les documents à leur finalité
11. Sécuriser l'environnement numérique
12. Protéger les données personnelles et la vie privée
13. Protéger la santé, le bien-être et l'environnement

***Communication en santé**

Il s'agit d' EC de 1 ECTS intégré dans l'UE 8

5. Projet professionnel

L'UE projet professionnel est de préférence validé en DFGSP2 (PH2). Dans tous les cas il devra être validé avant la fin de la DFGSP3 (PH3)

6. En cas de redoublement

Les UE et semestres validés, les notes de contrôle continu sous forme de « travaux pratiques » sont considérés comme définitivement acquis. Le « stage officinal d'initiation » validé est définitivement acquis.

7. Stage optionnel de découverte du monde du travail

L'étudiant peut réaliser à son initiative et avant le début de S3 un stage facultatif de découverte du monde du travail dans le domaine de la santé (hors officine et pharmacie à usage intérieur), d'une durée de 1 mois.

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune.

DFGSP2 (PH2)

Critères de choix des lieux de stages en officine

Les étudiants en Pharmacie effectuant leur scolarité à l'UFR de Médecine et Pharmacie de Besançon, doivent faire leur stage chez des Pharmaciens agréés du ressort de l'Académie de Franche-Comté.

Il existe toutefois des dérogations à cette règle :

Le stage peut être accompli chez un Pharmacien agréé des régions suivantes: Rhône-Alpes, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Alsace, Lorraine.

Dans tous les cas, ces dérogations sont soumises à l'accord du responsable des stages et à l'accord des Directeurs des deux UFR concernées.

Règlement de l'examen de stage

- ✓ La validation de l'examen de stage est prononcée par le jury, dans les conditions ci-dessous :
- ✓ Il y a deux sessions d'examen par an : **Septembre et Juin**.
- ✓ Si la validation de l'examen de stage n'est pas obtenue à l'issue de ces sessions, l'étudiant doit recommencer un stage, selon des modalités définies par l'UFR.

L'examen repose sur un **ORAL BASE SUR UN RAPPORT DE STAGE** OBLIGATOIRE:

- L'étudiant est interrogé sur le contenu de son rapport de stage, qu'il remet le jour de l'examen (4 exemplaires).
- Ce rapport doit contenir :
  - Une présentation générale de l'officine (organisation, missions, activités).
  - Un rappel des aspects réglementaires des spécialités et préparations.
  - Une présentation des principales classes thérapeutiques (cf. guide de stage national), en détaillant une spécialité d'intérêt par classe.
  - Une présentation des différentes formes galéniques de spécialités rencontrées durant le stage.
  - Trois ordonnances commentées.
  - 1 exemple d'opinion pharmaceutique rencontré durant le stage
  - 1 procédure d'assurance qualité
  - Un sujet libre, en lien direct avec le stage (10 pages au maximum).

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune.

- La présentation du rapport doit être soignée.
- Les règles de confidentialité et de secret professionnel doivent être respectées.
- Le rapport remis au jury doit être validé et signé (tampon et signature) par le Maître de Stage.
- Le jury interroge également sur des notions pratiques de pharmacie.

Légendes du tableau ci-après :

- **O/X : Obligatoire/à choix.**
- **CM/TP/TD : Cours Magistraux / Travaux Pratiques / Travaux Dirigés**
- **CC / CT : Contrôle Continu / Contrôle Terminal**
- **ECTS : *European Credits Transfer System* (Système européen de transfert et d'accumulation de crédits)**
- **** Les notes de TP sont reportées en 2ème session, sauf si la moyenne est <6/20. Dans ce cas, une session de rattrapage est organisée en 2ème session.**
  (pratique + interrogation écrite)

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune.

UFR SANTÉ Sciences de la santé
UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

Semestre n°3 (S3)

Unités d'enseignement (y compris les stages)	Responsable d'UE	Code Apogée	Elément constitutif	Crédits ECTS	Volume Horaire (H de CM, TP, TD)	OX (*)	Session	% CC	% CT	Epreuves				
										Type (oral, écrit….)	CC ou CT	Durée	Coeff	Report CC ou TP en 2e session
UE 1 – 6,5 ECTS	Y. GODET	MPPH2IH4	Hématologie	3,5	32 CM/ 4 TD	O	1	100	0	ECRIT	CC	2 x 2H	1,25	Oui
			Immunologie					100	0	ORAL	CC	0H20	0,5	Oui
							1 et R	0	100	ECRIT	CT	0H45	1,75	-
		MPPH2BG1	Biochimie Métabolique générale	2	20 CM/ 1,5 TD	O	1	0	100	ECRIT	CT	1H	2	Non
							R	0	100	ECRIT	CT	1H	2	-
		MPH2BGTP	TP Biochimie Métabolique générale	1	9h TP	O	1	100	0	ECRIT	Pas de note : VALIDE OU NON VALIDE	-	-	Oui
							R	0	100	ORAL	Pas de note : VALIDE OU NON VALIDE	0.25H	-	-

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune.

UE 2 – 8,5 ECTS	**S. DEVAUX**	**MPPH2PH1**	**Physiologie**	**4**	**26 CM/ 6 TD**	**O**	**1**	**0**	**100**	**ECRIT**	**CT**	**0h45**	**4**	**-**
							R	**0**	**100**	**ECRIT**	**CT**	**0h45**	**4**	**-**
		MPPH2BR4 Biodiversité et bioévolution	**Biodiversité animale (A), végétal (V) et fongique (F)**	**4**	**28 CM/ 4,5 TD**	**O**	**1**	**50 (AF)**	**0**	**ECRIT**	**CC**	**0h45**	**4**	**-**
								0	**50 (V)**		**CT**	**0h45**		
							R	**0**	**100 (AVF)**	**ECRIT**	**CT**	**1h00**	**4**	
		MPH2TPR3	**TP Biodiversité animale**	**0,5**	**6 TP**	**O**	**1**	**100**	**0**	**-**	**CC**	**-**	**0,5**	**Oui****

Semestre n°3 (S3)

Unités d'enseignement/ (y compris les stages)	**Responsable d'UE**	**Code Apogée**	**Elément constitutif**	**Crédits ECTS**	**Volume Horaire (CM, TP, TD)**	**O X (*)**	**Session**	**% CC**	**% CT**	**Epreuves**				
										Type (oral, écrit….)	**CC ou CT**	**Durée**	**Coeff**	**Report CC ou TP en 2e session**
UE 3 – 7 ECTS	**C. ANDRÉ**	**MPPH2SA4**	**Sciences analytiques**	**2,5**	**18 CM / 4,5 TD**	**O**	**1**	**100**		**ECRIT**	**CC**	**1H00**	**2,5**	**-**
							R		**100**	**ECRIT**	**CT**	**1H00**		
		MPH2SATP	**TP Sciences analytiques**	**1**	**9 TP**	**O**	**1**	**100**	**0**	**-**	**CC**	**-**	**1**	**Oui****
		MPPH2SM4	**Voies d'accès aux substances actives I**	**2,5**	**16 CM / 8 TD**	**0**	**1**	**0**	**100**	**ECRIT**	**CT**	**1H30**	**2,5**	**-**
							R	**0**	**100**	**ECRIT**	**CT**	**1H**		**-**
		MPH2SMTP	**TP Voies d'accès aux substances actives**	**1**	**9 TP**	**O**	**1**	**100**	**0**	**-**	**CC**	**-**	**1**	**Oui****

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune.

UE 4 – 5 ECTS	A. BEDUNEAU	MPPH2VM1	Cycle de vie du médicament	3	26 CM / 2 TD	O	1 et R	0	100	ECRIT	CT	1H30	3	-
		MPH2MTP	TP Cycle de vie	0,5	6 TP	O	1	100	0	-	CC	-	0,5	Oui**
		MPPH2AN1	Anglais	1,5	15 TD	O	1	100	0	ECRIT	CC	/	/	Non
							R	0	100	oral	CT	15 minutes	/	

Semestre n°3 (S3)

Unités d'enseignement/ (y compris les stages)	Responsable d'UE	Code Apogée	Elément constitutif	Crédits ECTS	Volume Horaire (CM, TP, TD)	O X (*)	Session	% CC	% CT	Epreuves				
										Type (oral, écrit….)	CC ou CT	Durée	Coeff	Report CC ou TP en 2e session
UE Gestes de base - 0 ECTS	C. GIRARD	MPH2GTB4	CM / TP	0	7,5h CM /13,5 TP	O	1	100	0	Validation par l'assiduité	CC	-	-	oui
UE Stage officinal d'initiation MPPH2ST4	S. LIMAT		Examen de stage	-		O	1 et R	0	100	ORAL	CT	0H15	1	-

Unités d'enseignement/ (y compris les stages)	Responsable d'UE	Code Apogée	Elément constitutif	Crédits ECTS	Volume Horaire	O X (*)	Session	% CC	% CT	Epreuves

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune.

					(CM, TP, TD)					Type (oral, écrit….)	CC ou CT	Durée	Coeff	Report CC ou TP en 2e session
UE Biomath et chimie Orga - 3 ECTS	Biomathématique	N. RUDE	MPPH2BI1	CM et TD	3	19 CM + 2 TD	O/X	1 et R	50	50	ECRIT	CC	2H	3	-
	Chimie Orga.	L. ISMAILI	MPPH2BI1			6 CM + 2 TD									-

Semestre n°4 (S4)

Unités d'enseignement/ (y compris les stages)	Responsable d'UE	Code Apogée	Elément constitutif	Crédits ECTS	Volume Horaire (CM, TP, TD)	O X (*)	Session	% CC	% CT	Epreuves				
										Type (oral, écrit….)	CC ou CT	Durée	Coeff	Report CC ou TP en 2e session
UE 5 – 6 ECTS	C. GIRARD	MPH2SA41	Sciences analytiques	2	16 CM / 3 TD	O	1 et R	0	100	ECRIT	CT	1H	2	Non
		MPH2SA4P	TP Sciences analytiques	1	9 TP	O	1	100	0	-	CC	-	1	Oui**
		MPH2SM41	Voies d'accès aux substances actives II	2	16 CM / 3 TD	O	1 et R	0	100	ECRIT	CT	1H	2	-
		MPH2VATP	TP Voies d'accès aux substances actives II	1	6 TP	O	1	100	0	ECRIT	TP pas de note : Validé ou non validé	-	1	Oui**

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune.

UE 6 – 6 ECTS	P. TOTOSON	MPPH2PF3	Pharmacologie fondamentale	2,5	25 CM / 0 TD	O	1 et R	0	100	ECRIT	CT	1H	2,5	-
		MPH2PFTP3	TP Pharmacologie fondamentale	1	10,5 TP	O	1	100	0	-	CC	-	1	Oui**
		MPPH2PC3	Pharmacocinétique	2,5	20 CM / 4,5 TD	O	1 et R	0	100	ECRIT	CT	1H	2,5	-

Semestre 4 (S4)

Unités d'enseignement/ (y compris les stages)	Responsable d'UE	Code Apogée	Elément constitutif	Crédits ECTS	Volume Horaire (CM, TP, TD)	O X (*)	Session	% CC	% CT	Epreuves				
										Type (oral, écrit…)	CC ou CT	Durée	Coeff.	Report CC ou TP en 2e session
UE 7 – 7,5 ECTS	A. BAGUET	MPPH2PY1	Physiologie	3	25 CM / 3 TD	O	1	0	100	ECRIT	CT	1H	3	-
							R	0	100	ECRIT	CT	1H	3	-
		MPH2PTP3	TP Physiologie	1	9h TP	O	1	100	0	-	CC	-	1	Oui**
		MPPH2GM3	Biologie cellulaire et moléculaire, génétique, microbiologie	3.5	23 CM / 9 TD	O	1	100	0	ECRIT	CC	1H	3,5	-
							R	0	100	ECRIT	CT	1H	3,5	-
		MPH2GTP3	TP Biologie cellulaire et moléculaire,	0	6h TP	O	1	100	0	ECRIT	TP pas de note : Validé ou non validé	-	-	Oui**

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune.

							R	0	100	ORAL	pas de note : Validé ou non validé	0,25H	-	-
UE 8 – 7,5 ECTS	Y. PELLEQUER	MPPH2AM1	Formulation galénique	3	20 CM / 12 TD	O	1	0	100	ECRIT	CT	1H30	3	-
							R	0	100	ECRIT	CT	-	3	-
		MPH2AMTP	TP Formulation galénique	2	18h TP	O	1	100	0	-	CC	-	2	Oui**
		MPPH2RH1	Communication en santé	1	6h CM / 4h ED 6h TP	O	1	100	0	Validation par assiduité + travaux personnels : écrit + oral	CC	-	1	Oui
		MPPH2A41	Anglais	1,5	15h TD	O	1	100	0	ECRIT et ORAL	CC	-	1,5	Non
							R	0	100	ORAL	CT	-	1,5	-

Semestre n°4 (S4)

Unités d'enseignement/ (y compris les stages) Optionnelles – 3 ECTS	Responsable d'UE	Code Apogée	Elément constitutif	Crédits ECTS	Volume Horaire (CM, TP, TD)	O X (*)	Session	% CC	% CT	Epreuves				
										Type (oral, écrit….)	CC ou CT	Durée	Coeff	Report CC ou TP en 2e session
UE Conservation et stabilité des médicaments 3 ECTS	Y. GUILLAUME	MPPH2BA1	CM	2,5	20 CM / 6 TD	O	1 et R	0	100	ECRIT	CT	1H	2,5	-
			TP	0,5	4 TP	O	1	100	0	-	CC	-	0,5	Oui**

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune.

UE Outils de chimie organique 3 ECTS	**L. ISMAILI**	**MPPH2MA1**	**CM**	**2,5**	**18 CM / 6 TD**	**O**	**1 et R**	**0**	**100**	**ORAL**	**CT**	**-**	**2,5**	**-**
			TP	**0,5**	**6 TP**	**O**	**1**	**100**	**0**	**-**	**CC**	**-**	**0,5**	**Oui****
UE La matière première végétale sous la loupe 3 ECTS	**C. GIRARD**	**MPPH2RV1**	**CM**	**1,5**	**11 CM / 3 TD**	**O**	**1 et R**	**0**	**100**	**ECRIT**	**CT**	**1H**	**1,5**	**-**
			TP	**1,5**	**16 TP**	**O**	**1**	**100**	**0**	**-**	**CC**	**-**	**1,5**	**Oui****
UE Découverte du métier d'ingénieur 3 ECTS	**OL. BLAGOSKLONOV**	**MPPH2DMI**	**Travaux personnels**	**3**	**/**	**O**	**1 et R**	**100**	**0**	**Rapport écrit + Exposé oral (à l'ISIFC) 1 seule note finale rendue**	**CC**	**-**	**3**	**Oui**

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune.

UFR SANTÉ Sciences de la santé
UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

Semestre n°4 (S4)

Unités d'enseignement/ (y compris les stages) Optionnelles – 3 ECTS	Responsable d'UE	Code Apogée	Elément constitutif	Crédits ECTS	Volume Horaire (CM, TP, TD)	O X (*)	Session	%CC	%CT	Epreuves				
										Type (oral, écrit….)	CC ou CT	Durée	Coeff	Report CC ou TP en 2e session
UE Boite à outils pour percer les secrets de la Biologie 3 ECTS	A.BAGUET	MPPH2SB3	CM / TD	2	16 CM / 6 TD	O	1	100	0	Rapport écrit et Exposé oral	CC	-	2	Oui
			TP	1	8 TP	O	1	100	0	-	CC	-	1	Oui
UE Initiation à la pharmacologie Fondamentale 3 ECTS	P. TOTOSON	MPH2IPF3	CM	1,5	15 CM	O	1	100		ECRIT	CT	1H	1,5	Non
							R	0	100	ORAL	CT	-	1,5	-
			TP/TD	1,5	15h TP/TD	O	1	100	0	-	CC	-	1,5	Oui**

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune.

Semestres n°3 et 4

Unités d'enseignement/ (y compris les stages)	Responsable d'UE	Code Apogée	Elément constitutif	Crédits ECTS	Volume Horaire (CM, TP, TD)	O X (*)	Session	% CC	% CT	Epreuves				
										Type (oral, écrit….)	CC ou CT	Durée	Coeff	Report CC ou TP en 2e session
PIX (compétences numériques)	E. CAVALLI	MPPHC2I1		0	S3 : 2h CM / 15h TP Et si échec S3 S4 : 1h CM / 12h TP	O	1 et R	100		CT de QCM (plateforme nationale pix.fr) hors session		1H45		
Projet Personnel et Professionnel	F. GRENOUILLET	A définir		0	S1 : 3 h TD S2 : 1,5 h TD	O	1 et R	100		Travaux personnels écrits				

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune.

UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE
U.F.R. SANTE BESANCON
19 rue Ambroise Paré - 25030 BESANCON Cedex - Télécopie : 03.81.66.55.29

ANNEE 2023-2024
MODALITES D'EXAMENS

3ème année du Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques
DFGSP3

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune

MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS DE DFGSP3 Année universitaire 2023-2024

Pour être admis en DFASP1 (1ière année du Diplôme de formation approfondie en Sciences Pharmaceutiques) les étudiants doivent :

- obtenir une note ≥ 10/20 pour l'enseignement du tronc commun sur les semestres 5 et 6, soit par validation des éléments qui les composent, soit par compensation entre éléments constitutifs, UE à l'intérieur des semestres ou entre les semestres 5 et 6, sans note < 6/20 à l'un de ces éléments.
- avoir validé 12 ECTS d'UE librement choisies durant le DFGSP 2 et 3
- avoir validé les 2 stages d'application prévus en S5 et S6
- avoir validé le PIX (compétences numériques) avec au moins 300 PIX

1. Unités d'enseignement de tronc commun (UE)

L'emploi de la calculatrice est autorisé selon les modèles spécifiés dans les MCC générales.

Règles concernant l'assiduité en TP : se reporter aux MCC Générales de Pharmacie

- **1er Semestre : S5**

Les MCC sont détaillées dans les tableaux situés en annexe de ce document.

- **2ème Semestre : S6**

Les MCC sont détaillées dans les tableaux situés en annexe de ce document.

2. Unités d'enseignement librement choisies

L'étudiant doit valider 6 ECTS d'UEs librement choisies, sélectionnées parmi la liste proposée chaque année par l'UFR Santé.

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune

Les UE optionnelles sont validées individuellement sans compensation avec les UE de tronc commun. L'UE est validée pour une note supérieure ou égale à 10/20. La note est capitalisée.

L'étudiant doit avoir validé au minimum 12 ECTS d'UE librement choisies durant la deuxième et la troisième année.

Les MCC de ces UEs sont détaillées dans le document « MCC des UEs librement choisies de DFGSP3 et DFASP1 ».

3. Stages d'application en officine

Deux stages **obligatoires** d'une semaine sont à effectuer :

- **L'un, au 1er semestre,**
- **L'autre, au 2ème semestre.**

La validation des stages est prononcée par l'UFR, sur avis du Maître de stage. En cas de non validation, le stage doit être refait

4. En cas de redoublement

Les UEs et semestres validés, et les notes de contrôle continu de travaux pratiques sont considérés comme définitivement acquis.

- **Stages d'application**

Les deux stages d'application validés sont considérés comme définitivement acquis.

- **PIX (compétences numériques)**

Une certification à 300 PIX doit être validé durant le DFGSP2 ou le DFGSP3. La formation n'a lieu qu'en DFGSP2. Dans tous les cas ce niveau devra être validé avant la fin de DFGSP3 pour passer en DFASP1. Le certificat est valide 3 ans.

Légendes du tableau ci-dessous :

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune

- O/X : Obligatoire/à choix.
- CM/TP/ED (ou TD) : Cours Magistraux / Travaux Pratiques / Enseignements Dirigés
- CC / CT : Contrôle Continu / Contrôle Terminal
- ECTS : *European Credits Transfer System* (Système européen de transfert et d'accumulation de crédits)
- **** Les notes de TP sont reportées en 2° session, sauf si la note moyenne est <6/20. Dans ce cas, une session de rattrapage est organisée en 2° session (pratique + interrogation écrite).**

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune

UFR SCIENCES DE LA SANTÉ
UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

Semestre n°5 (S5)

Unités d'enseignement (y compris les stages)	Responsable d'UE	Code Apogée	Elément constitutif	Crédits ECTS	Volume Horaire (H de CM, TP, TD)	O X (*)	Session	% CC	% CT	Epreuves				
										Type (oral, écrit….)	CC ou CT	Durée	Coeff	Report CC ou TP en 2e session
UE 1 – 5 ECTS	V. NERICH	MPH3SPD7	Système de santé -Santé Publique	2	23 CM	O	1 et R	0	100	ECRIT	CT	1H	2	-
		MPH3HYA7	Hygiène alimentaire	0.75	5 CM	O	1 R	100	0	ECRIT ECRIT	CC CT	0H30 0H30	0.75	-
		MPH3DTR7	Distribution - Traçabilité	0,75	7 CM	O	1 R	100	0	ECRIT	CC CT	0H30 0H30	0.75	-
		MPPH3AN2	Anglais	1,5	15 TD	O	1 et R	100	0	ECRIT et ORAL	CC	1h30	1,5	Oui
UE 2 – 6 ECTS	Y. PELLEQUER	MPPH3BP2	Biopharmacie	3	22 CM/ 6,5 TD	O	1 et R	0	100	ECRIT	CT	1H	3	-
		A créer	Diversité structurale	1,5	20 CM/ 1 TD	O	1 et R	0	100	ECRIT	CT	1H	1.5	-
		A créer	Aspects chimiques du médicament	1	5 CM/ 1TD	0	1 R	100	0	ECRIT	CC CT	0H40	1	-

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune

		MPH3ACTP	TP Aspects chimiques du médicament	0,5	3 TP	O	1	100	0	ECRIT	VALIDE ou NON VALIDE	-	-	-
UE 3 – 5 ECTS	C. MIGUET-ALFONSI	MPPH3BP2	Biochimie Clinique	2	19 CM / 2 TD	O	1 et R	0	100	ECRIT	CT	1H	2	-
		MPH3BTP2	TP Biochimie	1	9 TP	O	1	100	0	-	CC	-	1	Oui
		MPH3TGE4	Toxicologie Générale et Addictologie	2	20 CM	O	1 et R	0	100	ECRIT	CT	1H	2	-

Unités d'enseignement/ (y compris les stages)	Responsable d'UE		Elément constitutif	Crédits ECTS	Volume Horaire (CM, TP, TD)	O X (*)	Session	% CC	% CT	Epreuves				
										Type (oral, écrit….)	CC ou CT	Durée	Coeff	Report CC ou TP en 2e session
UE 4 – 5 ECTS	F. GARNACHE -OTTOU	MPPH3HE3	Hématologie cellulaire	2	18 CM	O	1 R	0	100	ECRIT	CC CT	0H45 0H45	2	-
		MPH3TPH2	TP Hématologie	1	9 TP	O	1 et R	100	0	-	CC	-	1	oui
		MPPH3HE9	EC : Hémostase	2	18 CM / 2 TD	O	1 R	100	0	ECRIT	CC CT	0H45 0H45	2	-

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune

UE 5 – 6 ECTS	M. PUDLO	MPH3PSN2	Pharmacognosie – Chimie Thérapeutique EC : Système Nerveux	2	18 CM / 2 TD	O	1 R	100	0	ECRIT ORAL	CC CT	0H40	2	-
		MPH3TSN2	Pharmacologie - Sémiologie - Toxicologie EC : Système Nerveux	4	34 CM / 4 TD	O	1 R	0	100	ECRIT ORAL	CT CT	1h20	4	-

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune

UFR SCIENCES DE LA SANTÉ
UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

Semestre n°6 (S6)

Unités d'enseignement/	Responsable d'UE		Elément constitutif	Crédits ECTS	Volume Horaire (CM, TP, TD)	O X (*)	Session	% CC	% CT	Epreuves				
										Type (oral, écrit….)	CC ou CT	Durée	Coeff	Report CC ou TP en 2e session
UE 6 – 7,5 ECTS	C. GIRARD	MPPH3OG3	Contrôle qualité - TP Intégrés - Organisation, Gestion – Communication/ Animation	5	4CM/7 TD / 27 TP	O	1 R	100	0	Rapport et soutenance ORAL en Session R	CC CT	Soutenance : 15 min -	5	-
		MPH3ANG2	Anglais	1,5	15 TD	O	1 et R	100	0	ECRIT et ORAL	CC	1h30	1,5	Oui
		MPH3IBB2	Biotechnologies	1	9 CM	O	1 R		0	ECRIT	CC CT	0H45 0H45	1.5	-
UE 7 – 6,5 ECTS	D. MEILLET	MPPH3PM3	Parasitologie / Mycologie Médicale	3,5	30 CM / 4 TD	O	1 et R	0	100	ECRIT	CT	1H30	3.5	-
		MPPH3TP3	TP Parasitologie	0.5	6 TP	O	1 et R	100	0	ECRIT	CC	-	0.5	Oui
		MPPH3VI3	Virologie	2.5	22 CM / 2 TD	O	1 R	100	0	ECRIT	CC CT	1H	2.5	-

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune

Unités d'enseignement/ (y compris les stages)	Responsable d'UE		Elément constitutif	Crédits ECTS	Volume Horaire (CM, TP, TD)	O X (*)	Session	% CC	% CT	Epreuves				
										Type (oral, écrit….)	CC ou CT	Durée	Coeff	Report CC ou TP en 2e session
UE 8 – 6 ECTS3	S. DEVAUX	MPPH3BR3	Endocrinologie-Physiologie-Biologie de la reproduction-Biochimie	3,5	35 CM	O	1 et R	0	100	ECRIT	CT	1H30	3,5	-
		MPH3BDR3	TP Endocrinologie-Physiologie-Biologie de la Reproduction	0,5	6 TP	O	1	100	0	-	CC	-	0,5	Oui
		MPH3SCT2	Endocrinologie-Pharmacologie-Chimie	2	15 CM / 6 TD	O	1 R	0	100	ECRIT ORAL	CT CT	1h	2	-
UE 9 – 7 ECTS	C. DEMOUGEOT	MPH3CDI2	UE9.1 : Douleur-Inflammation	4	35 CM / 4 TD	O	1 et R	0	100	ORAL	CT	0H10	7	-
		MPPH3SD9	UE9.2 : Système digestif	3	28 CM	O								

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune

UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE
U.F.R. SANTE BESANCON
19 rue Ambroise Paré - 25030 BESANCON Cedex - Télécopie : 03.81.66.55.29

ANNEE 2023-2024
MODALITES D'EXAMENS

1ère année du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques
DFASP1

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune.
Session R ou Ratt = session de rattrapage **(*) O = obligatoire**, X = obligatoire à choix

MODALITES D'ORGANISATION
DES EXAMENS DE DFASP1
Année universitaire 2023-2024

Pour être admis en DFASP2 (2ième année du diplôme de formation approfondie en Sciences Pharmaceutiques) les étudiants doivent :

- avoir validé les semestres S1 et S2 du DFASP1, soit séparément (note moyenne ≥ 10/20 pour chaque semestre) soit par compensation (moyenne des 2 semestres ≥ 10/20), sans note <6/20 à un élément constitutif, UE ou semestre.
- avoir validé 6 ECTS d'UE librement choisies durant les semestres S1 et S2
- avoir validé le stage d'application prévu en S2
- avoir obtenu la validation par le jury d'orientation professionnelle du vœu de parcours de formation choisi

1. Unités d'enseignement du semestre 1 : S1

Lors de son inscription universitaire, l'étudiant doit choisir son orientation professionnelle (OP) parmi les filières suivantes :
- Officine / Pharmacie hospitalière – biomédicale – recherche
- Industrie – recherche – recherche et développement

Le choix définitif de l'OP se fera au cours du semestre S1 selon la procédure décrite ci-après (partie 2).

Il doit valider l'ensemble des UEs de tronc commun (25 ECTS) et l'UE d'orientation professionnelle correspondant à la filière choisie (2 ECTS).
Les notes obtenues dans les UEs de tronc commun et de l'UE de l'orientation professionnelle se compensent selon la règle décrite dans les MCC générales.

L'emploi de la calculatrice est autorisé selon les modèles spécifiés dans les MCC générales.

Règles concernant l'assiduité en TP : se reporter aux MCC Générales de Pharmacie.

Les MCC sont détaillées dans les tableaux situés en annexe de ce document.

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune.
Session R ou Ratt = session de rattrapage **(*) O = obligatoire**, X = obligatoire à choix

2. Unités d'enseignement du semestre 2 : S2

Au début du semestre S1, l'étudiant doit préciser son orientation professionnelle (OP) parmi les filières suivantes :

- Officine
- Internat : Pharmacie hospitalière – biologie médicale – IPR
- Industrie – recherche – recherche et développement

Pour cela, l'étudiant devra déposer sur l'espace MOODLE intitulé « ORIENTATION PROFESSIONNELLE - Choix de filière », un *curriculum vitae* et une lettre de motivation justifiant son choix. Ce dernier sera examiné par une Commission d'Orientation Professionnelle (COP), composée du Directeur des études de Pharmacie, des Responsables d'Orientations Professionnelles, du Responsable de l'année et d'un Pharmacien extérieur. La COP soit validera le choix d'OP de l'étudiant après un éventuel entretien avec le responsable de filière qui pourra formuler des recommandations pédagogiques, soit convoquera l'étudiant pour une audition en fin de semestre 1 devant la COP (**COP1)** après entretien avec le responsable de filière. Les étudiants auditionnés et pour lesquels le choix est assorti de recommandations pédagogiques seront à nouveau convoqués et auditionnés au cours du semestre S2 après le jury S1 par l'ensemble des membres de la COP (**COP2**), pour la validation définitive de leur choix.

La Scolarité Pharmacie informera l'étudiant de la décision de la COP. **La non-validation du choix de l'étudiant ne lui permettra pas une inscription en DFASP2**

Un étudiant n'ayant pas répondu au choix d'OP ne sera pas inscrit aux enseignements d'OP et ne pourra valider son semestre et son année.

Un étudiant peut se réorienter, soit suite aux recommandations de la COP, soit de sa propre initiative. Dans ce dernier cas, l'étudiant devra contacter la Scolarité Pharmacie et transmettre une lettre de motivation justifiant son choix ; l'étudiant sera également auditionné par la COP (**COP1 et/ou COP2**) qui validera ou non le changement définitif de filière.

Un changement d'OP n'est plus possible après le début du second semestre de DFASP1.

L'étudiant doit valider l'ensemble des UEs de tronc commun (17 ECTS) et celles correspondant à la filière choisie pendant le semestre S2 (10 ECTS). Les notes obtenues dans ces UE seront compensées avec les notes des UEs du tronc commun du semestre 2, selon la règle décrite dans les MCC générales.

L'emploi de la calculatrice est autorisé selon les modèles spécifiés dans les MCC générales.

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune.
Session R ou Ratt = session de rattrapage **(*) O = obligatoire**, X = obligatoire à choix

Règles concernant l'assiduité en TP : se reporter aux MCC Générales de Pharmacie

Les MCC sont détaillées dans les tableaux situés en annexe de ce document.

3. Unités d'enseignement librement choisies

L'étudiant doit valider 6 ECTS d'UEs librement choisies, sélectionnées parmi la liste proposée chaque année par l'UFR Santé.
Les UEs optionnelles sont validées individuellement sans compensation avec les UE de tronc commun et d'orientation professionnelle. L'UE est validée pour une note supérieure ou égale à 10/20. La note est capitalisée.

Les MCC de ces UEs sont détaillées dans le document « MCC des UEs librement choisies de DFGSP3-DFASP1 ».

4. Stage d'application en officine

Un stage obligatoire d'application d'une semaine est à effectuer au 2ème semestre (S2).

La validation du stage est prononcée par l'UFR, sur avis du Maître de stage. En cas de non validation, le stage doit être refait.

5. En cas de redoublement

Les UEs et semestres validés et les notes de contrôle continu de travaux pratiques sont considérés comme définitivement acquis.

De même, le stage d'application validé sera considéré comme définitivement acquis.

6. Certificat de synthèse Pharmaceutique (CSP)

L'étudiant doit se présenter à l'examen de certificat de synthèse pharmaceutique organisé au cours du semestre 2. Cet examen juge les connaissances du premier cycle et du semestre 1 du DFASP1, ainsi que la capacité de synthèse des connaissances des étudiants. L'accès aux documents écrits (notes de cours, polycopiés, ouvrages, …) de l'étudiant est autorisé.

Le CSP est validé individuellement, sans compensation avec les notes des autres UE. Le CSP est évalué par une note de A à F et validé **si la note obtenue est supérieure ou égale à C.**

En cas de redoublement, l'étudiant qui a obtenu une note supérieure ou égale à **C** la **capitalise définitivement**.

En cas de non-validation en DFASP1, l'étudiant pourra se présenter à la session de rattrapage du certificat de synthèse organisée l'année suivante. En DFASP2, cas de non-validation, l'étudiant pourra se présenter à une session de rattrapage supplémentaire organisée en fin d'année.

L'absence de validation du CSP n'est pas bloquante pour le passage en DFASP2. En revanche, elle constitue un **prérequis au passage en PH6 (troisième cycle) et à l'obtention du DFASP.**

7. C2i Niveau 2 : Mode d'évaluation : Cf Réglementation du C2i niveau II sur les panneaux d'affichage DFGSP3 et DFASP1.

La formation est de type SPOC : Formation à distance entièrement dématérialisée sur une plateforme Moodle hébergé à Limoges et commune à plusieurs Universités françaises en 2015 : http://foad-c2ims.unilim.fr/ . La formation comporte des cours en ligne, des QCM et surtout des travaux à rendre seul ou en groupe interuniversitaire d'étudiant.
Les compétences et les connaissances sont validées par le tuteur de chaque groupe de 4 étudiants. La validation est basée sur un contrôle continu (via des QCM), l'évaluation de travaux pratiques (rendus individuellement ou par groupe) et prend en compte le suivi et l'implication de l'étudiant (participation aux forums, au chat, gestion du groupe...).
La certification nécessite la validation de chacun des 4 domaines de compétences et de connaissances, sans compensation entre les domaines. Un domaine est validé quand toutes les compétences et les connaissances du domaine sont validées.
La validation de l'UE Libre correspondante est indépendante de l'obtention de la certification. Elle est obtenue selon les mêmes critères que la certification MAIS en permettant la compensation entre les compétences de chaque domaine et entre les domaines. L'obtention de la certification ou la validation de l'UE Libre créditent 0,2 point à la moyenne du 2ème semestre.

UFR SANTé Sciences de la santé
UNIVERSITé DE FRANCHE-COMTé

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune.
Session R ou Ratt = session de rattrapage **(*) O = obligatoire**, X = obligatoire à choix

UFR SANTÉ Sciences de la santé
UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

Semestre n°1 (S1)

Unités d'enseignement (y compris les stages)	Responsables d'UE	Code Apogée	Elément constitutif	Crédits ECTS	Volume Horaire (H de CM, TP, TD)	O X (*)	Session	% CC	% CT	Epreuves					
										Type (oral, écrit….)	CC ou CT	Nbre (CC)	Durée (CT)	Coeff	Report CC ou TP en session Ratt
UE 1 – 10 ECTS	M. PUDLO	MPH4CV14	UE1-1 EC Cardiovasculaire	6,5	58 CM/2 TD	O	1 et R	0	100	ORAL	CT	-	10 min	10	-
		MPPH4R14	UE1-2 EC Respiratoire	2,5	24 CM/0 TD	O	1 et R	0	100						
		MPPH4CTP	UE1-1 EC Cardiovasculaire TP	0,5	3 TP	O	1	100	0	Validation Présentielle					
		MPH4RTP3	UE1-2 EC Respiratoire TP	0,5	3 TP	O	1	100	0	Validation Présentielle					
UE2 – 9 ECTS	X. BERTRAND	MPPH4BT4	UE2-1 Bactériologie	4,5	38 CM/6 TD/0 TP	O	1	33	67	ECRIT	CC ------- CT	1 ------- -	- ------- 1h	1 ------- 3.5	Oui ------- -
							R	0	100	ECRIT	CT	-	1h	3.5	
	Y GODET	MPPH4SI3	UE2-2 Système immunitaire	4	38 CM/ 3 TD	O	1 et R	0	100	ECRIT	CT	-	1h	4	-
		MPH4SITP	UE2-2 Système immunitaire TP	0,5	6 TP	O	1	100	0	ECRIT	CC	1	-	0.5	Non si note inférieure à 10
						0	R	0	100	ORAL	CT	-	0H40	0.5	

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune.
Session R ou Ratt = session de rattrapage **(*) O = obligatoire**, X = obligatoire à choix

Unités d'enseignement (y compris les stages)	Responsables d'UE	Code Apogée	Elément constitutif	Crédits ECTS	Volume Horaire (H de CM, TP, TD)	O X (*)	Session	% CC	% CT	Epreuves					
										Type (oral, écrit….)	CC ou CT	Nbre (CC)	Durée (CT)	Coeff	Report CC ou TP en session Ratt
UE3 – 5 ECTS	V. NERICH	MPPH4RM4	UE3-1 Réglementation, déontologie et environnement socio-économique du médicament et autres produits de santé	2,5	20 CM/0 TD/0 TP	O	1 et R	0	100	ECRIT	CT	-	0h45	2.5	-
	C. MIGUET-ALFONSI F. LIRUSSI	MPPHATG4	UE3-2 Toxicologie Générale	1,5	8 CM/4.5 TD	O	1 et R	0	100	ECRIT	CT	-	0h30	1,5	-
		MPH4TGTP	UE3-2 Toxicologie Générale TP	1	6 TP	O	1	100	0	ECRIT	CC	1	-	1	Oui

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune.
Session R ou Ratt = session de rattrapage **(*) O = obligatoire**, X = obligatoire à choix

	Responsables d'UE	Code Apogée	Elément constitutif	Crédits ECTS	Volume Horaire (CM, TP, TD)	O X (*)	Session	% CC	% CT	Epreuves					
										Type (oral, écrit….)	CC ou CT	Nbre (CC)	Durée (CT)	Coeff	Report CC ou TP en session Ratt
UE 4 - 3 ECTS	Y. PELLEQUER	MPH4AQI3	UE OP 4-1 Assurance Qualité - Industrie	2	8 CM /8 TD/0 TP	O	1	100	0	ECRIT	CC	1 (rapport écrit)	-	2	-
							R	0	100	ECRIT	CT	-	1h		
	D. MEILLET	MPH4AQO3	UE4 OP 4-2 Assurance Qualité - Officine-Internat	2	14 CM /0 TD/0 TP	O	1 et R	0	100	ECRIT	CT	-	30 min	2	-
	E. SANCHEZ	MPPH4AN3	UE4-3 Anglais	1	0 CM/12 TD/0 TP	O	1	100	0	ECRIT	CC	1	-	1	Non
							R	0	100	ORAL	CT	-	0h15	1	-

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune.
Session R ou Ratt = session de rattrapage **(*) O = obligatoire**, X = obligatoire à choix

Semestre n°2 (S2)

Unités d'enseignement/	Responsables d'UE	Code Apogée	Elément constitutif	Crédits ECTS	Volume Horaire (CM, TP, TD)	O X (*)	Session	% CC	% CT	Epreuves					
										Type (oral, écrit….)	CC ou CT	Nbre (CC)	Durée (CT)	Coeff	Report CC ou TP en session Ratt
UE 5 – 6,5 ECTS	C. MIGUET-ALFONSI F. LIRUSSI	MPPH4HO3	UE5-1 Homéostasie du milieu intérieur	3	30 CM/2 TD/0 TP	O	1 et R	0	100	ECRIT	CT	-	2h	3	-
		MPPH4TC3	UE5-2 Toxicologie Clinique	3,5	12 CM/ 6 TD	O	1 R	100	0	ECRIT	CC CT	1	- 1h	2,5	-
		MPH4TCTP	UE5-2 Toxicologie Clinique TP		15 TP		1 R	100	0	ECRIT ORAL	CC CT	1	-	1	Oui
UE 6 – 4,5 ECTS	L. BERMONT	MPPH4DS4	UE6-1 Diabètes sucrés	2,5	24 CM/4 TD/0 TP	O	1 R	0	100	ECRIT ORAL	CT CT	-	0h45	2,5	-
		MPPH4MC4	UE6-2 Médicaments anticancéreux	2	20 CM/0 TD/0 TP	O	1 R	0	100	ECRIT ORAL	CT CT	-	0h45	2	

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune.
Session R ou Ratt = session de rattrapage **(*) O = obligatoire**, X = obligatoire à choix

UFR SANTÉ Sciences de la santé
UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

Semestre n°2 (S2)

Unités d'enseignement/ (y compris les stages)	Responsables d'UE	Code Apogée	Elément constitutif	Crédits ECTS	Volume Horaire (CM, TP, TD)	O X (*)	Session	% CC	% CT	Epreuves					
										Type (oral, écrit….)	CC ou CT	Nbre (CC)	Durée (CT)	Coeff	Report CC ou TP en session Ratt
UE 7 – 6 ECTS	V. NERICH	MPPH4PN3	UE7-1 Nutrition S. DEVAUX	2	20 CM/0 TD/0 TP	O	1 et R	0	100	ECRIT	CT	-	1 h	2	-
		MPPH4SP3 MPH4DDP6	UE7-2 Santé Publique et Politique de Santé & Ethique V. NERICH --- Déontologie et Droit Pharmaceutique & Ethique J-P. DASPET	1 --- 1	12.5 CM/7.5 TD/0 TP --- 4 CM 4 TD présentiel, et 6 Travail Personnel Encadré (TPE)	O	1 et R --- 1 et R	0 --- 100	100 --- 0	ECRIT --- Rapport écrit présenté oralement (Oral en session R	CT --- CC (Admis ou Ajourné) (1)	- --- 1	1 h --- -	1 --- 1	--- Report en session R, uniquement si admis
		MPPH4ET3	UE7-3 Education thérapeutique et conduite d'un entretien pharmaceutique (ETP) (2)	2	20 CM/0 TD/0 TP	O	1 et R	100	0	ECRIT	CC	-	1h	2	-

(1) Attention : Le caractère ajourné à l'EC entraine l'ajournement à l'élément supérieur (UE)

(2) L'UE ETP se déroule sur 2 années (DFASP1 et DFASP2) pour un total de 40h (2x20h) permettant d'obtenir l'équivalence de la formation dispensée par l'UTEP

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune.
Session R ou Ratt = session de rattrapage **(*) O = obligatoire**, X = obligatoire à choix

Unités d'enseignement/ (y compris les stages)	Responsable d'UE	Code Apogée	Elément constitutif	Crédits ECTS	Volume Horaire (CM, TP, TD)	O X (*)	Session	% CC	% CT	Epreuves					
										Type (oral, écrit….)	CC ou CT	Nbre (CC)	Durée (CT)	Coeff	Report CC ou TP en session Ratt
UE OP OFF1 – 4 ECTS	S. LIMAT V NERICH	MPPH4D13	Dispensation des médicaments et autres produits de santé (pharmacie clinique N1)	4	3 CM/37 TD/0 TP	O	1 et R	0	100	ECRIT	CT	-	1h	4	-
UE OP OFF2 – 3 ECTS	S. LIMAT	MPPH4L23	Législation pharmaceutique et droit social	3	24 CM/6 TD/0 TP	O	1 et R	0	100	ECRIT	CT	-	30 min	3	-
UE OP OFF3 – 3 ECTS	C. GIRARD S. DEVAUX	MPH4AA33	Activités spécialisées à l'officine – Phyto- et Aromathérapie Activités spécialisées à l'officine – compléments alimentaires	3	28 CM/2 TD/0 TP	O	1	25	0	ECRIT	CC	1	1h	1	-
							1	0	75		CT	-	1h	2	-
							R	0	100	ECRIT	CT	-	1h30	3	-

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune.
Session R ou Ratt = session de rattrapage **(*) O = obligatoire**, X = obligatoire à choix

Unités d'enseignement/ (y compris les stages)	Responsable d'UE	Code Apogée	Elément constitutif	Crédits ECTS	Volume Horaire (CM, TP, TD)	O X (*)	Session	% CC	% CT	Epreuves					
										Type (oral, écrit….)	CC ou CT	Nbre (CC)	Durée (CT)	Coeff	Report CC ou TP en session Ratt
UE OP INT – 10 ECTS	F. GRENOUILLET	MPPH4PI3	Préparation Internat	10	54 CM/50 TD/0 TP	O	1	0	100	ECRIT	CT	-	6h30	10	-
							R	0	100	ECRIT	CT	-	1 h		

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune.
Session R ou Ratt = session de rattrapage **(*) O = obligatoire**, X = obligatoire à choix

Unités d'enseignement/ (y compris les stages)	Responsable d'UE	Code Apogée	Elément constitutif	Crédits ECTS	Volume Horaire (CM, TP, TD)	O X (*)	Session	% CC	% CT	Epreuves					
										Type (oral, écrit….)	CC ou CT	Nbre (CC)	Durée (CT)	Coeff	Report CC ou TP en session Ratt
UE OP IND1	Y. PELLEQUER	MPH4IN23	Recherche, Développement et Enregistrement du médicament	5	22 CM/23 TD/0 TP	O	1	0	100	Rapport dossier d'AMM	CC	1	-	3	-
										Oral	CC	-	1h30 / groupe	2	-
							R	0	100	Rapport dossier d'AMM	CT	1	Rapport Ecrit	3	-
										Oral	CT	-	20 min / étudiant ou 1h30 /groupe	2	-
UE OP IND2		MPH4IN33	Entreprise 1 Gestion : • Ressources Humaines • Entreprise	3,5	18 CM/3 TD/0 TP	O	1	100	0	Présentation Orale	CC	1	/	1,5	Oui
								0	100	Ecrit	CT	-	2h	2	-
							R	0	100	Ecrit	CT	-	2h	2	-
UE OP IND3		MPH4IN13	Statistiques appliquées à des problématiques industrielles	1 ,5	5 CM/6 TD/0TP	O	1	100	0	Ecrit/oral	CC	1	-	1,5	-
							R	0	100	Ecrit	CT	-	1h		

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune.
Session R ou Ratt = session de rattrapage **(*) O = obligatoire**, X = obligatoire à choix

MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS DE DFASP2
Année universitaire 2023 – 2024

5ème ANNEE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE PHARMACIE (DFASP2)

1. Généralités :

La 5ème année hospitalo-universitaire se compose d'un stage hospitalier et d'enseignements universitaires organisés sous la forme d'Unités d'Enseignement (UE) dispensées au cours des semestres 3 et 4.

Pour être autorisés à entrer en 6ème année d'études, les étudiants doivent valider en 5ème année des études pharmaceutiques (DFASP2) :

- Le stage hospitalier équivalant à 24 ECTS ;
- L'équivalent de 29 ECTS d'enseignements universitaires, obligatoires et optionnelles, quelle que soit la filière, soit 14 ECTS au Semestre 3 et 15 ECTS au semestre 4. Les semestres 3 et 4 doivent être validés, soit séparément (moyenne ≥ à 10/20 pour chaque semestre), soit par compensation (moyenne des deux semestres ≥ 10/20), sans note < 6/20 à un élément constitutif à une UE ou au semestre ;
- Le Service Sanitaire des Etudiants en Santé équivalant à 7 ECTS ;
- Le Certificat de Synthèse Pharmaceutique (CSP) :
    - En cas de non-validation en DFASP1, l'étudiant pourra se présenter à la session de rattrapage du certificat de synthèse organisée l'année suivante. En DFASP2, en cas de non-validation, l'étudiant pourra se présenter à une session de rattrapage supplémentaire organisée en fin d'année. Pour le règlement de l'épreuve, se reporter aux modalités d'examens de DFASP1*.
- L'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU II obligatoire).

2. Préparation à la prise de fonction hospitalière (FPPFH):

La formation de préparation à la prise de fonction hospitalière aura lieu les 30 et 31 août 2023. La validation sera faite à la fin de chacune des deux journées de formation sous la forme de QCM et/ou QROC. La session de rattrapage sera programmée dans les 15 jours suivant les résultats, soit le 25 septembre 2023 de 13h à 14h.

3. Stage Hospitalier :

Le stage hospitalier correspond à une durée de 6 mois équivalent temps plein. Les modalités du dit-stage sont fonction de l'orientation professionnelle « Officine », « Pharmacie hospitalière – biologie médicale – recherche » ou « Industrie » :

Orientation professionnelle	Période	Présence à	Organisation	Choix
Officine	**1er septembre 2023 au 31 Août 2024**	**Mi-temps**	**4 stages de 3 mois**	**Juillet 2023 + Février 2024**
Pharmacie hospitalière – biologie médicale – Recherche	**Décembre 2023 (jour - lendemain du concours) au 28 Février 2024**	**Temps plein**	**1 stage**	**Juillet 2023**
	1er mars au 31 août 2024	**Mi-temps**	**Si réussite au concours de l'internat → 1 stage de 6 mois en lien avec le stage « recherche » de 6 mois** **Si échec au concours de l'internat → 2 stages de 3 mois**	**Février 2024**
Industrie – Recherche – Recherche et développement	**1er octobre 2023 au 28 février 2024**	**Temps plein**	**1 stage « orienté industrie »**	**Juillet 2023**

Les étudiants sont invités à compléter pour chaque stage leur portfolio électronique d'acquisition des connaissances et des compétences (auto-évaluation) alors que les responsables de stage procèdent à l'évaluation des étudiants.

La **validation du stage hospitalier** repose sur la validation pratique hospitalière de chacun des stages (clinique, pharmaceutique ou en biologie) par le responsable du stage (chef de pôle, chef de service, PU-PH, MCU-PH, praticien hospitalier, chef de clinique ou assistant)

La non validation d'un stage peut entraîner un stage complémentaire :

- ✓ Non rémunéré en cas de manque d'assiduité, d'absence prolongée non motivée ;
- ✓ Rémunéré en cas d'absence dûment justifiée et autorisée.

Pour le passage en 3ème cycle (PH6), la validation du stage hospitalier est requise.
Les étudiants inscrits dans l'orientation professionnelle « officine » peuvent réaliser leur dernier stage à l'étranger ou dans un établissement public de santé de la région Franche-Comté, dans la limite de 10% de la promotion.

4. Service Sanitaire des étudiants (SSES) :

Le SSES en Franche-Comté implique l'ensemble des étudiants des filières santé : 2ème année soins infirmiers, 3ème année médecine, 4ème année kinésithérapie, 4ème année maïeutique et 5ème année de pharmacie. Il se déroule en 2 temps :

- Temps 1 – 1 ECTS :
  - Formation théorique des étudiants à la prévention et à la préparation de l'action
    - Période : septembre 2023
  - Séminaire – Repères pratiques pour les actions du SSES
    - 6 octobre 2023

- Temps 2 – 6 ECTS :
  - Préparation, réalisation, évaluation de l'action de prévention ;
    - Période : octobre 2023 – mars 2024

La validation du SSES comprend :

- Temps 1 :
  - Session 1 : présence OBLIGATOIRE au séminaire
    - En cas d'absence: appropriation des supports de présentation du séminaire (audio, pdf) avant la 1ère session de regroupement ;
  - Session de rattrapage :
    - Oral sous la forme de questions (tirage au sort, temps de préparation = 10 minutes + temps de restitution = 10 minutes) ;
    - A programmer au printemps à une date commune à toutes les filières en santé concernées (dans la mesure du possible)

- Temps 2 :
  - Session 1 :
    - La présence et la participation aux sessions de regroupement N°1, 2, 3, prérequis pour la réalisation de l'action de prévention primaire ou de promotion de la santé en mars 2024 ;
    - La réalisation de l'action de prévention primaire ou de promotion de la santé, prérequis pour la présence et la participation à la session de regroupement N°4 ;
    - La présence et la participation à la session de regroupement N°4 ;
    - La participation aux différentes évaluations proposées ;
    - L'assiduité et l'implication de l'étudiant ;
    - L'évaluation réalisée par le binôme de tuteurs de groupe et le référent de proximité ;
  - Session de rattrapage :
    - Selon, réalisation d'une action de prévention primaire ou de promotion de la santé ou oral sous la forme d'un retour d'expérience et analyse critique de la démarche projet (15 minutes de présentation, 15 minutes de discussion avec les membres du jury pluriprofessionnel) ;
    - A programmer en juin 2024.

Un jury « SSES » constitué des référents pédagogiques se réunira au décours des temps 1 et 2 pour délibérer.

Pour le passage en 3ème cycle (PH6), la validation du SSES est requise.

Unités d'enseignement (y compris les stages)	Code Apogée	Responsable d'UE	Elément constitutif	Crédits ECTS	Volume Horaire (H de CM, TP, TD)	O X (*)	Session	% CC	% CT	Epreuves				
										Type (oral, écrit….)	CC ou CT	Durée	Coeff	Report CC ou TP en session R
Service sanitaire des étudiants en santé	VPHSST18	V. NERICH	Temps 1 (Semestre 3)	1	Travail Personnel encadré : 20 heures	0	1	100	0	Présence	CC	1 journée	1	/
						0	R	/	/	Oral	/	30 minutes	1	/
	VPHSST2A		Temps 2 (Semestres 3 + 4)	3 + 3	Travail Personnel encadré	0	1	100	0	Présentiel + Action(s) + Evaluation	CC	Temps 2	6	/
						0	R	/	/	Action ou Oral	/	Réalisation d'une action ou oral (30 min)	6	/

5. Enseignements universitaires - modalités d'examen :

L'enseignement est fonction de l'orientation professionnelle : officine (cf. partie 4.1), pharmacie hospitalière – biologie médicale – recherche (cf. partie 4.2), industrie (cf. partie 4.3.). Il repose sur des UE dispensées au cours des semestres 3 et 4.

5.1. Orientation Professionnelle « Officine » :

Le semestre 3 est constitué de 14 ECTS (11 obligatoires, 3 optionnels) + 1 ECTS du SSES (Cf. chapitre spécifique). Le semestre 4 est constitué de 15 ECTS (12 obligatoires et 3 optionnels).

Les étudiants ne réussissant pas le concours de l'internat se réorientent, au semestre 4 vers l'enseignement universitaire de l'orientation professionnelle « officine ».

UFR SANTÉ Sciences de la santé
UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

SEMESTRE 3

Unités d'enseignement (y compris les stages)	Code Apogée	Responsable d'UE	Elément constitutif	Crédits ECTS	Volume Horaire (H de CM, TP, TD)	O X (*)	Session	% CC	% CT	Epreuves				
										Type (oral, écrit….)	CC ou CT	Durée	Coeff	Report CC ou TP en session R
UE 1 Dispensation des médicaments et autres produits de santé : Pharmacie Clinique – Niveau 2 3 ECTS	MPH5UE14	V. NERICH	Pharmacie Clinique	3	CM : 7 heures TD : 23 heures	0	1	0	100	Ecrit	CT	1 heure	3	/
						0	R	/	/	Oral	/	10 min	3	/
UE 2 Activités spécialisées à l'officine : Homéopathie et Dermocosmétologie 3 ECTS - MPH5UE24	MPH5HOM4	A. BEDUNEAU	Homéopathie	3	CM : 27 heures TP : 2 heures	0	1	0	100	Ecrit	CT	1 heure	3	/
	MPH5DER4		Dermocosmétologie			0	R	/	/	Ecrit	/	1 heure	3	/
UE 3 Suivi pharmaceutique et biologique des patients 3 ECTS	MPH5UE38	V. NERICH	Suivi pharmaceutique et biologique des patients	2	Travail Personnel encadré : 20 heures	0	1	100	0	Oral	CC	6 heures	3	/
						0	R	/	/	Oral	CC	30 minutes	3	/
UE 4 Pharmacien et environnement 3 ECTS	MPH5UE44	C. GIRARD	Pharmacien et environnement	3	CM : 23 heures TD : 5 heures	0	1	50	50	Ecrit	CC + CT	CC : cas pratique 30minutes, reconnaissances CT : 1 h	3	/
						0	R	/	/	Ecrit	/	1 heure 30	3	/
<u>UE OPTIONNELLE</u> A Nutrition et diététique – Niveau 1 3 ECTS	MPH5UEO1	S. DEVAUX	Nutrition et diététique	3	CM : 18 heures TD : 10 heures	0	1	25	75	Ecrit	CT CC	1h Mémoire soutenu publiquement 10 min	2,25 0,75	/
						0	R	/	/	Ecrit	/	1h	3	/

UFR SANTÉ Sciences de la santé
UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

SEMESTRE 4

Unités d'enseignement (y compris les stages)	Code Apogée	Responsable d'UE	Elément constitutif	Crédits ECTS	Volume Horaire (H de CM, TP, TD)	OX (*)	Session	% CC	% CT	Epreuves				
										Type (oral, écrit….)	CC ou CT	Durée	Coeff	Report CC ou TP en session R
UE 5 Education thérapeutique et conduite d'un entretien pharmaceutique 2 ECTS	MPH5UE54	V. NERICH	Education thérapeutique et conduite d'un entretien pharmaceutique	2	TD : 12 heures Travail Personnel encadré : 8 heures	0	1	100	0	Présentiel + participation + realisation de travaux entre les sessions	/	/	2	/
						0	R	/	/	Oral	/	30 min	2	/
UE 6 Prise en charge globale pharmaceutique du patient 4 ECTS- MPPH6UE6	MPH5AUM4	F. VANLANDUYT V. NERICH	Automédication	2	CM : 3heures TD : 9heures Travail Personnel encadré : 8heures	0	1	100	0	Oral + présentation affichée	CC	20 min	2	/
						0	R	/	/	Oral	/	10 min	2	/
	MPH5RSS4		Relation soignant-soigné	1	CM : 10 heures	0	1	0	100	Oral	CC	10 min	1	/
						O	R	/	/	Oral	/	10 min	1	/
	MPH5ATM4		Atelier du médicament	1	Travail Personnel encadré : 10 heures	0	1	100	0	Oral	CC	15 min	1	/
						0	R	/	/	Oral	/	15 min	1	/
UE 7 Comptabilité, gestion et management 3 ECTS	MPPH5UE7	S. LIMAT	Comptabilité, gestion et management	3	CM : 30 heures	0	1	0	100	Ecrit	CT	30 min	3	/
						0	R	/	/	Ecrit	CT	30 min	3	/
UE 8 Activités spécialisées à l'officine : addictions et pharmacie vétérinaire 3 ECTS - MPH5UE84	MPH5ADD4	A. BEDUNEAU	Addictions	1	CM : 10 heures	0	1 R	0 /	100 /	Ecrit	CT /	20 min	1	/
	MPH5PHV4		Pharmacie vétérinaire	2	CM : 18 heures	0	1 R	0 /	100 /	Ecrit	CT /	40 min	2	/
<u>UE OPTIONNELLE</u> B Plantes médicinales et Phytothérapie pratique 3 ECTS – MPPH5O24	MPH5PLM4	C. GIRARD	Plantes médicinales	1	TPE : 10 heures	0	1	100	0	/	CC	herbier	1	/
						0	R	/	/	/	/	Reconnaissances 10 min	1	/
	MPH5PHY4		Phytothérapie	2	TP : 20 heures	0	1	0	100	Ecrit	CT	1 h 30	2	/
						0	R	/	/	Ecrit	/	1 h 30	2	/

5.2. Orientation Professionnelle « Pharmacie hospitalière – biologie médicale – recherche » :

Les semestres 3 et 4 sont constitués respectivement de de 14 et 13 ECTS obligatoires, et 2 ou 3 ECTS optionnelles selon les semestres. L'enseignement universitaire du semestre 4 ne concerne que les étudiants réussissant le concours de l'internat.
Les étudiants ne réussissant pas le concours de l'internat se réorientent au semestre 4 vers l'enseignement universitaire de l'orientation professionnelle « officine ».

SEMESTRE 3

Unités d'enseignement (y compris les stages)	Code Apogée	Responsable d'UE	Elément constitutif	Crédits ECTS	Volume Horaire (H de CM, TP, TD)	O X (*)	Session	% CC	% CT	Epreuves				
										Type (oral, écrit….)	CC ou CT	Durée	Coeff	Report CC ou TP en session R
UE 9 Préparation à l'internat 12 ECTS	MPH5UE94	F. GRENOUILLET	Exercices d'application en sciences pharmaceutiques Connaissances pharmaceutiques générales	12	TD : 120 heures	0	1	100	0	Ecrit	CC (internats blancs)	6 h 30	12	/
						0	R	/	/	Ecrit	/	1 h	12	/
UE OPTIONNELLE UE 3 Suivi pharmaceutique et biologique des patients 2 ECTS	MPH5UE38	V. NERICH	Suivi pharmaceutique et biologique des patients	2	Travail Personnel encadré : 20 heures	0	1	100	0	Oral	CC	6 heures	3	/
						0	R	/	/	Oral	CC	30 minutes	3	/

UFR SANTÉ Sciences de la santé
UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

SEMESTRE 4

Unités d'enseignement (y compris les stages)	Code Apogée	Responsable d'UE	Elément constitutif	Crédits ECTS	Volume Horaire (H de CM, TP, TD)	OX (*)	Session	% CC	% CT	Epreuves				
										Type (oral, écrit….)	CC ou CT	Durée	Coeff	Report CC ou TP en session R
UE 10 Enseignement préparatoire à la prise de fonction d'interne en Pharmacie 7 ECTS MPH5U104	MPH5FPZ4	F. GRENOUILLET V. NERICH	Formation PubMed – Zotero	1	TD : 10 heures	0	1	/	/	Présentiel obligatoire	/	/	/	/
						0	R	/	/	/	/	/	/	/
	MPH5ANG4		Anglais	3	TD : 30 heures	0	1	/	/	Présentiel obligatoire	/	/	/	/
						0	R	/	/	/	/	/	/	/
	MPH5LCA4		Lecture critique d'articles	3	TD : 8 heures Travail personnel encadré : 22 heures	0	1	/	100	Oral	CT	30 min	7	/
						0	R	/	/	Oral	CT	30 min	7	/
Stage de Recherche 6 ECTS	MPH5STR4	F. GRENOUILLET V. NERICH	Stage hospitalier « recherche »	6	60 heures en lien avec stage hospitalier	0	1	/	100	Oral	CT	10 min	6	/
						0	R	/	/	Oral	CT	10 min	6	/
<u>UE OPTIONNELLE</u> Education thérapeutique et conduite d'un entretien pharmaceutique 2 ECTS	MPH5UE54	V. NERICH	Education thérapeutique et conduite d'un entretien pharmaceutique	2	TD : 12 heures Travail Personnel encadré : 8 heures	0	1	100	0	Présentiel + participation + realisation de travaux entre les sessions	/	/	2	/
						0	R	/	/	Oral	/	30 min	2	/

5.3. Orientation Professionnelle « Industrie – Recherche – Recherche et développement » :

SEMESTRE 3

Unités d'enseignement (y compris les stages)	Code Apogée	Responsable d'UE	Elément constitutif	Crédits ECTS	Volume Horaire (H de CM, TP, TD)	OX (*)	Session	% CC	% CT	Epreuves				
										Type (oral, écrit….)	CC ou CT	Durée	Coeff	Report CC ou TP en session R
UE 1 Formation hospitalière 24 ECTS – MPH5IU18	MPH5UE14	V. NERICH	Pharmacie Clinique – Niveau 2	24	CM : 12 heures TD : 18 heures	O	1	0	100	Ecrit	CT	1 heure	3	/
						O	R	/	/	Oral	/	10 min	3	/
	MPP5SH38		Stage hospitalier		Voir modalités ci-dessus §.3									
UE 2 Entreprise 2 4 ECTS – MPH5IU28	MPH5IGP8	Y. PELLEQUER	Gestion de projet	1	CM : 10 heures	O	1	0	100	Oral	CT	/	1,5	/
						O	R	/	/	Oral	CT	/	1,5	/
	MPH5ICM7		Communication / Management	2	TD : 18 heures	O	1	100	0	/	CC	/	2	R
						O	R	/	/	/	/	/	/	/
	MPH5IMK8		Marketing	1	CM : 9 heures	O	1	100	0	Etudes de cas	CC	/	1,5	/
						O	R	/	/	Ecrit	CT	1/2 heure	1,5	/
UE 3 Biomédicament et environnement juridique 6 ECTS – MPH5IU37	MPH5IBM7	Y. GODET	Biomédicament	2	CM : 18 heures	O	1	0	100	Ecrit	CT	3/4 heure	2	/
						O	R	/	/	Oral	CT	10 min	2	/
	MPH5IAB7		Atelier biomédicament	1,5	TD : 6 heures	O	1	0	100	présentation orale	CT	/	1,5	/
						O	R	/	/	présentation orale	CT	/	1,5	/
	MPH5ISM7		Séminaire	1,5	Projet	O	1	100	0	Participation	CC	/	1,5	R
						O	R	/	/	/	/	/	/	/
	MPH5IEJ7		Environnement juridique	1	TD : 5 heures	O	1	100	0	Ecrit / Etudes de cas	CC	15 min	1	/
						O	R	/	100	Ecrit	CT	1/2 heure	1	/

UFR SANTÉ Sciences de la santé
UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

SEMESTRE 4

Unités d'enseignement (y compris les stages)	Code Apogée	Responsable d'UE	Elément constitutif	Crédits ECTS	Volume Horaire (H de CM, TP, TD)	O X (*)	Session	% CC	% CT	Epreuves				
										Type (oral, écrit….)	CC ou CT	Durée	Coeff	Report CC ou TP en session R
UE 4 Projet expérimental 7 ECTS – MPH5IPE7	MP5ISCS7	M. PUDLO	Conception de la substance active	7	CM : 2 heures ED : 12 heures TPE : 40 heures	O	1	0	100	Rapport écrit Présentation orale	CT	/ 30 min/groupe	3,5	/
	MP5ICFP7		Conception de la forme pharmaceutique			O	R	/	/	Rapport écrit Présentation orale	/	/ 20 min	3,5	/
UE 5 Stage d'application industrielle 7 ECTS – MPH5SI6	MPP5SH19	Y. PELLEQUER	Stage pro rapport	7	Stage 3 mois minimum	O	1	0	100	Rapport écrit Présentation orale	CT	/	3 4	/
	MPP5SH29		Stage oral			O	R	0	/	Rapport écrit Présentation orale	/	/	3 4	/
UE 6 Stage d'orientation industrielle 5 ECTS – MPH5SOI7	MPH5IPO6	Y. PELLEQUER	Présentation orale	5	Stage 2 mois minimum	O	1	0	100	Rapport écrit Présentation orale	CT	/	2 3	/
	MPH5IRE6		Rapport écrit			O	R	/	/	Rapport écrit Présentation orale	/	/	2 3	/

La durée minimale totale pour les deux stages est de 20 semaines correspondant à 651h. En fonction du contexte de la recherche de stage ou de la réalisation du stage, la durée de stage pourra être réduite à une durée inférieure après avis du responsable de l'OP Industrie-recherche.

MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS DE
PH 6 – Troisième cycle court – Orientation Officine
Année universitaire 2023-2024

19 rue Ambroise Paré - 25030 BESANCON Cedex - Téléphone : 03.63.08.22.00

FILIERE OFFICINE

Pour valider la 6ème Année des études de Pharmacie OFFICINE, les étudiants doivent :

1. Valider le stage de pratique professionnelle en officine (Evaluation des compétences réalisées avec le maitre de stage).
2. Valider les enseignements dispensés au premier semestre.

Les Unités d'Enseignement (UE) sont validés indépendamment les unes des autres sans possibilité de compensation.

Stage de pratique professionnelle en officine (30 ECTS) :

- ✓ Il est une durée de 6 mois (Du 8 janvier 2024 au 27 juin 2024, hors dérogation particulière et examen de stage le 28 juin 2024).
- ✓ La validation est prononcée par le Jury de l'examen de stage.
- ✓ Il y a **deux sessions** d'examen par an (session 1 et session de rattrapage(R)). En cas d'échec aux 2 sessions, l'étudiant devra refaire un stage dont la durée sera déterminée par la commission des stages.
- ✓ L'examen se compose d'une épreuve de posologies, d'une épreuve de Travaux Pratiques, et d'un examen oral (commentaire d'ordonnance et question de pratique officinale).
- ✓ **L'étudiant doit obtenir la moyenne générale ET la moyenne à l'épreuve orale.**

- ✓ Les étudiants de l'UFR SMP de Besançon qui, en raison de leur changement de situation sociale depuis le début de leurs études, souhaitent accomplir leur stage dans une autre Académie, peuvent le faire. Il en est de même pour les étudiants en provenance d'autres UFR souhaitant faire leur stage en Franche-Comté. Dans les deux cas, les étudiants s'inscrivent en 6ème Année et passeront l'examen de stage **dans leur UFR d'origine**.

- ✓ Dans tous les cas, ces dérogations sont soumises à l'accord du responsable des stages officinaux et à l'accord des Doyens des deux UFR concernées.

Enseignements du semestre 1 :

Les UE sont validées séparément : il n'y a pas de compensation entre les UE.

UE1 Prise en charge du patient à l'officine (7 ECTS) – MPH6UE19

MATIERES	Code Apogée	EPREUVE	COEF.		SESSION DE L'EPREUVE
UE1.1 Analyse de l'ordonnance et entretiens pharmaceutiques et dispensation sous protocole (S. LIMAT, AL CLAIRET F VAN LANDUYT) /	**MPH6UE11**	**Epreuve groupée :** **Ecrit 2H00 (S1 et SR)**	2	5	Fin 1er Semestre Session R au cours du second semestre (si moyenne des 3 EC < 10 les 3 EC sont à repasser en session 2)
UE1.2 Pharmacie Clinique Oncologique (S LIMAT, V NERICH)	**MPH6UE12**		2		
UE1.3 Pathologies spécifiques à l'officine (C DEMOUGEOT)	**MPH6UE13**		1		
UE1.4 Vaccination à l'officine (AL CLAIRET)	**MPH6UE14**	**Validation présentielle**	validation sans note		A l'issue de la journée de formation

UE2 Etats physio-pathologiques particuliers à l'officine (4 ECTS)

MATIERE	Code Apogée	EPREUVE	COEF	SESSION DE L'EPREUVE
Etats physiologiques particuliers à l'officine (S DEVAUX)	**MPH6UE25**	**Epreuve écrite 1H (S1 et SR)**	2,25	Fin 1er Semestre Session R au cours du second semestre
		Contrôle continu : Exposé (report de note en session R)	0,75	Premier semestre

UE3 Orthopédie et maintien à domicile (4 ECTS)

MATIERES	Code Apogée	EPREUVE	COEF	SESSION DE L'EPREUVE
Orthopédie & Maintien à domicile (S DEVAUX)	**MPH6UE35**	**Epreuve écrite 1H (S1 et SR)**	3	Fin 1er Semestre Session R au cours du second semestre

UE4 Galénique appliquée à l'officine (3 ECTS) – MPH6UE45

MATIERE	Code Apogée	EPREUVE	COEF.	SESSION DE L'EPREUVE
UE4.1 Commentaire de préparation (Y PELLEQUER)	**MPH6COP5**	**Epreuve écrite 2H (S1 et SR)**	1,5	Fin 1er Semestre Session R au cours du second semestre
Travaux pratiques (Y PELLEQUER)	**MPH6CPTP**	**Contrôle continu (report de note en session R, sauf si *)**	1	Premier semestre *Session R si absence au CC : au cours du second semestre : TP de 3H + oral de 20 mn.
UE4.2 Bonnes pratiques de préparation (Y PELLEQUER)	**MPH6BPP5**	**Contrôle continu oral (report de note en session R, sauf si *)**	0,5	Premier semestre *Session R si absence au CC : oral de 20 mn.

UE OPT I - Nutrition & diététique Niveau II (3 ECTS)

MATIERE	Code Apogée	EPREUVE	COEF.	SESSION DE L'EPREUVE
Nutrition & Diététique niveau II (S. DEVAUX)	**MPH6ND25**	**Epreuve écrite 1H (S1 et SR)** **Contrôle continu : Exposé (report de note en session R)**	2,25 0,75	Fin 1er Semestre Session R au cours du second semestre Premier semestre

UE OPT II - Phyto-aromathérapie pratique Niveau II & Macromycètes (3 ECTS) – MPH6PAM5

MATIERE	Code Apogée	EPREUVE	COEF.	SESSION DE L'EPREUVE
Phyto-aromathérapie (F VAN LANDUYT - C GIRARD-THERNIER)	**MPH6PHA5**	**Epreuve écrite 1h (S1 et SR)**	2	Fin 1er Semestre Session R au cours du second semestre
Macromycètes (Alain Gardiennet)	**MPH6MAC5**	**Reconnaissances (report de note en session R, sauf si *)**	1	Contrôle continu *Session R si absence au CC : au cours du second semestre

UE Préparation de la thèse d'exercice (6 ECTS) – MPH6TH9 :

L'étudiant doit fournir, avant la fin de la sixième année, à partir d'un canevas type, une présentation écrite succincte du travail de Thèse précisant :

- le sujet,
- les objectifs du travail,
- l'état d'avancement,
- une attestation du Directeur de Thèse.

Cette UE sera validée ou non validée : aucune note ne sera attribuée.

L'obtention de **L'ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE (AFGSU II) – MPAFGSU4** est obligatoire. Pour les étudiants ne possédant pas ce diplôme ; ils doivent l'obtenir avant la fin de la 6ème année d'études, (normalement en fin de 2ème cycle) pour être autorisés à soutenir leur Thèse.

Les étudiants possédant ce diplôme, délivré par un organisme extérieur au CESU du CHRU - UFR Santé, sont priés d'en déposer la photocopie dans leur dossier.

En cas de crise sanitaire, les examens seront organisés à distance selon les mêmes modalités (temps et nature)

U.F.R. SANTE BESANCON
19 rue Ambroise Paré - 25030 BESANCON Cedex - Télécopie : 03.81.66.55.29

ANNEE 2023-2024
MODALITES D'EXAMENS

UE optionnelles librement choisies Pharmacie

3ème année du Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques (DFGSP3)

1ère année du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques (DFASP1)

I. Principe :

L'étudiant doit valider **6 ECTS** d'UE optionnelles librement choisies **en DFGSP3** et **6 ECTS** d'UE optionnelles librement choisies **en DFASP1**, sélectionnées parmi la liste des UE optionnelles proposées chaque année par l'UFR SMP aux étudiants de DFGSP3 et DFASP1.

Les UE optionnelles sont capitalisables, validées individuellement avec une note supérieure ou égale à 10/20.

L'étudiant peut choisir :
- Des UE non masteurisantes de 3 ou 6 ECTS (voir MCC en annexe)
- Des UE masteurisantes de 6 ECTS.

Le stage d'initiation à la recherche (SIR) valide 6 ECTS d'UE Masteurisante.

Pour les UE de 6 ECTS, deux sessions d'examen sont organisées par an :

- **Première session :** selon la répartition on non de l'enseignement sur 2 semestres :

➢ Répartition sur 2 semestres : fin du premier semestre (UEA) **et** fin du second semestre (UEB).
➢ Répartition sur 1 semestre : fin du premier semestre **ou** fin du second semestre.

Une session de rattrapage est organisée Fin juin/début juillet.

Pour les UE de 3 ECTS, deux sessions d'examen sont organisées par an :

- **Première session** : à la fin du semestre pendant lequel se déroule l'UE
- **Session de rattrapage** : fin juin/début juillet

Un étudiant souhaitant valider un M1 doit s'inscrire en début d'année à une ou plusieurs **UE masteurisantes** et prévenir la scolarité pour une inscription spécifique en UE de M1 du Master de son choix (voir MCC spécifiques à chaque Master).

Un étudiant qui aurait validé plus de 6 ECTS d'UE librement choisies en DFGSP3 peut faire valoir ces ECTS validés en plus comme des ECTS d'UE librement choisies de DFASP1

ATTENTION : Les UE Masteurisantes doivent être suivies par les étudiants dans leur intégralité (écrits + Contrôles continus + travail personnel : Oraux et/ou mémoire) et selon les modalités des MCC du M1 Santé et/ou du M1 SPE.
Seules les UE de M1 validées dans leur intégralité permettront de valider une UE libre de Pharmacie.

Pour les UE du Master Santé (affichées sur le panneau du Master Santé) et du Master SPE (affichées sur le panneau d'affichage du Master SPE), l'étudiant se reportera aux MCC desdits Masters.

UFR SANTé Sciences de la santé
UNIVERSITé DE FRANCHE-COMTé

LISTE DES MCC UE LIBREMENT CHOISIES DE DFGSP3/ DFASP1

Légende :

- **O : UE Obligatoire**
- **X : UE à choix**
- **CC : Contrôle Continu**
- **CT : Contrôle Terminal**

Intitulé : UE5 Optionnelle Dispositifs Biomédicaux et Applications Thérapeutiques
Diplôme : ***DFGSP et DFASP***
Domaine : ***Pharmacie***
Promotion : ***DFGSP2 -3 et DFASP1***
Spécialité (pour master) : NON
Déroulement sur l'année : Semestre 2 uniquement

Unités d'enseignement/ Eléments constitutifs (y compris les stages)	Code Apogée	Responsable année ou d'UE	Volume Horaire (CM, TP, TD)	OX	Session	Coeff	Crédits ECTS	% CC	% CT	Epreuves				
										Type (oral, écrit….)	CC ou CT	Durée	Coeff	Report CC ou TP en 2e session
UE5 Dispositifs Biomédicaux et Applications Thérapeutiques	**MPH3DBB2**	**A-L CLAIRET**	**30 CM**	**X**	**1 + R**	**3**	**3**	**0**	**100**	**ECRIT (Session 1 + R)**	**CT CT**	**2 H00**	**3**	**-**

Intitulé de l'UE : UE12 projet professionnel et stage.
Domaine : ***Pharmacie exclusivement***
Promotion : ***DFGSP-3 + DFASP1***
Spécialité (pour master) : NON
Déroulement sur l'année : Semestre S1 UE12A ou S1 UE12A + S2 UE12B (la seule réalisation de l'UE12B au second semestre n'est pas possible)

Unités d'enseignement/ Eléments constitutifs (y compris les stages)	Code Apogée	Responsable année ou d'UE	Volume Horaire (CM, TP, TD)	OX	Session	Coeff	Crédits ECTS	% CC	% CT	Epreuves				
										Type (oral, écrit….)	CC ou CT	Durée	Coeff	Report CC ou TP en 2e session
S1 UE12A projet professionnel (3 ECTS)	**MPPH3OP2**	**L. ISMAILI**	**4CM/18 TD**	**X**	**1**	**3**	**3**	**100**	**0**	**ECRIT**	**CC**	**1H30**	**3**	**oui**
S2 UE12B projet professionnel stage (3 ECTS)	**MPH3OPB2**	**L. ISMAILI**	**Stage de 4 semaines**	**X**	**1**	**3**	**3**	**100**	**0**	**Oral**	**CC**	**45mn**	**3**	**oui**

Intitulé : UE24 Protéines
Domaine : *Pharmacie exclusivement*
Promotion : *DFGSP3 et DFASP1 (DFGSP2 sur dossier)*
Spécialité (pour master) : NON
Déroulement sur l'année : Semestre 1 uniquement

Unités d'enseignement/ Eléments constitutifs (y compris les stages)	Code Apogée	Responsable année ou d'UE	Volume Horaire (CM, TP, TD)	OX	Session	Coeff	Crédits ECTS	% CC	% CT	Epreuves				
										Type (oral, écrit….)	CC ou CT	Durée	Coeff	Report CC ou TP en 2e session
S1 UEO24 : Protéines (3 ECTS)	MPPH3PR2	Y. GUILLAUME	30 CM	X	1 et R	3	3	0	100	ECRIT en Session 1 et R	CT	1H30	3	-

Intitulé : UE25 Cibles Moléculaires des Chimiothérapies Antitumorales
Domaine : *Pharmacie exclusivement*
Promotion : *DFGSP3 et DFASP1 (DFGSP2 sur dossier)*
Spécialité (pour master) : NON
Déroulement sur l'année : Semestre 2 uniquement

Unités d'enseignement/ Eléments constitutifs (y compris les stages)	Code Apogée	Responsable année ou d'UE	Volume Horaire (CM, TP, TD)	OX	Session	Coeff	Crédits ECTS	% CC	% CT	Epreuves				
										Type (oral, écrit….)	CC ou CT	Durée	Coeff	Report CC ou TP en 2e session
S2 UEO25 : Cibles Moléculaires des Chimiothérapies Anti tumorales (3 ECTS)	MPPH3CC2	L. BERMONT	21 CM/9 TP	X	1 et R	3	3	33	66	ECRIT en Session 1 et R	CT	1H30	2	-
										TP	CC	-	1	oui

Intitulé : UE26 Bases mathématiques pour les sciences de l'ingénieur et UE27 Initiation informatique : Bases de données
Domaine : ***Pharmacie exclusivement***
Promotion : ***DFGSP3 ou DAFSP1***
Spécialité (pour master) : NON
Déroulement sur l'année : selon l'emploi du temps de l'ISIFC

Unités d'enseignement/ Eléments constitutifs (y compris les stages)	Code Apogée	Responsable année ou d'UE	Volume Horaire (CM, TP, TD)	OX	Session	Coeff	Crédits ECTS	% CC	% CT	Epreuves				
										Type (oral, écrit….)	CC ou CT	Durée	Coeff	Report CC ou TP en 2e session
UE 26 bases mathématiques pour les sciences de l'ingénieur (3 ECTS)	**MPPH3MA2**	**O. BLAGOSKLONOV**	**24h CM 24h TD**	**X**	**1 et R**	**3**	**3**	**100**		**Ecrit**	**CC**	**RAS**	**3**	**Selon modalités ISIFC**
UE 27 Initiation informatique : Bases de données (3 ECTS)	**MPPH3IF2**	**O. BLAGOSKLONOV**	**8h CM 8h TD 16h TP**	**X**	**1 et R**	**3**	**3**	**100**		**Ecrit**	**CC**	**RAS**	**3**	**Selon modalités ISIFC**

Intitulé : UE28 Santé connectée niveau 1
Domaine : *Pharmacie exclusivement*
Promotion : *DFGSP3*
Spécialité (pour master) : NON
Déroulement sur l'année : Semestre 1

Unités d'enseignement/ Eléments constitutifs (y compris les stages)	Code Apogée	Responsable année ou d'UE	Volume Horaire (CM, TP, TD)	OX	Session	Coeff	Crédits ECTS	% CC	% CT	Epreuves				
										Type (oral, écrit….)	CC ou CT	Durée	Coeff	Report CC ou TP en 2e session
S1 UE Santé connectée Niveau 1	**MPPHSCN1**	**MC WORONOFF AL CLAIRET**	**24h TD**	**X**	**1 et R**	**3**	**3**	**100**	**0**	**Ecrit / Oral**	**CC**	**-**	**3**	**-**

Intitulé : UE29 Simulation et Scénarisation niveau 1 : Douleur / inflammation et Système nerveux
Domaine : *Pharmacie exclusivement*
Promotion : *DFGSP3*
Spécialité (pour master) : NON

Unités d'enseignement/ Eléments constitutifs (y compris les stages)	Code Apogée	Responsable année ou d'UE	Volume Horaire (CM, TP, TD)	OX	Session	Coeff	Crédits ECTS	% CC	% CT	Epreuves				
										Type (oral, écrit….)	CC ou CT	Durée	Coeff	Report CC ou TP en 2e session
S2 UE 29 Simulation et Scénarisation Niveau 1 : Douleur / inflammation et Système nerveux	**MPHSSDIS**	**MC WORONOFF AL CLAIRET**	**10h CM 24h TD**	**X**	**1 et R**	**3**	**3**	**100**	**0**	**Ecrit / Oral**	**CC**	**-**	**3**	**-**

Déroulement sur l'année : Semestre 2 (uniquement pour les étudiants ayant suivi l'UE28 au premier semestre)

Intitulé : UE31 Simulation et Scénarisation Niveau 2 : Pneumologie et Cardiologie
Domaine : ***Pharmacie exclusivement***
Promotion : ***DFASP1***
Spécialité (pour master) : NON
Déroulement sur l'année : **Semestre 1**

Unités d'enseignement/ Eléments constitutifs (y compris les stages)	Code Apogée	Responsable année ou d'UE	Volume Horaire (CM, TP, TD)	OX	Session	Coeff	Crédits ECTS	% CC	% CT	Epreuves				
										Type (oral, écrit….)	CC ou CT	Durée	Coeff	Report CC ou TP en 2e session
S1 UE 31 Simulation et Scénarisation Niveau 2 : Pneumologie et Cardiologie	**MPHSSND2**	**MC WORONOFF AL CLAIRET**	**24h TD**	**X**	**1 et R**	**3**	**3**	**100**	**0**	**Ecrit / Oral**	**CC**	**-**	**3**	**-**

Intitulé : UE32 Santé connectée Niveau 2
Domaine : ***Pharmacie exclusivement***
Promotion : ***DFASP1***
Spécialité (pour master) : NON
Déroulement sur l'année : **Semestre 2** (uniquement pour les étudiants ayant suivi l'UE31 au premier semestre)

Unités d'enseignement/ Eléments constitutifs (y compris les stages)	Code Apogée	Responsable année ou d'UE	Volume Horaire (CM, TP, TD)	OX	Session	Coeff	Crédits ECTS	% CC	% CT	Epreuves				
										Type (oral, écrit….)	CC ou CT	Durée	Coeff	Report CC ou TP en 2e session
S2 UE 32 Santé connectée Niveau 2	**MPPHSCN2**	**MC WORONOFF AL CLAIRET**	**10h CM 24h TD**	**X**	**1 et R**	**3**	**3**	**100**	**0**	**Ecrit / Oral**	**CC**	**-**	**3**	**-**

Intitulé de l'UE : UE 33 . ***SCIENCES ANALYTIQUES ET BIOLOGIQUES POUR LA PHARMACIE***
Domaine : ***Pharmacie exclusivement***
Promotion : ***DFGSP-3 + DFASP1***

Unités d'enseignement/ Eléments constitutifs (y compris les stages)	Code Apogée	Responsable année ou d'UE	Volume Horaire (CM, TP, TD)	OX	Session	Coeff	Crédits ECTS	% CC	% CT	Epreuves				
										Type (oral, écrit….)	CC ou CT	Durée	Coeff	Report CC ou TP en 2e session
S1 UE 33A (3 ECTS)	MPH3BMC3	F. GRENOUILLET	23 h TD 4h TP (visites)	X	1 R	3	3	100	0	ECRIT ORAL	CC CT	-	3	NON
S2 UE 33B (3 ECTS)	MPH3BMC2	F. GRENOUILLET	4 h TD 20 h CM 4h TP (visites)	X	1 R	3	3	100	0	ECRIT ORAL	CC CT	-	3	NON

Spécialité (pour master) : NON
Déroulement sur l'année : **Semestre S1 UExxxA et S2 UE1xxxxxB**

Les notes de l'UE 33a et UE33b seront moyennées pour les étudiants ayant suivi les deux UEs. Les notes de l'UE 33a ne seront validés en jury qu'au terme du semestre 2. L'inscription préalable à l'UE33a est un préquis pour l'inscription en UEE33b

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences

Compléter le tableau pour le semestre : une ligne par épreuve d'ECUE (ou par épreuve d'UE pour les UE sans ECUE). Cf. onglet "Consignes"

Ces modalités s'appliquent aux étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'étude (RSE), à l'exception de celles définies pour les UE et ECUE spécifiées dans la décision de la composante annexée au contrat pédagogique de ces étudiants.

Lorsqu'il est indiqué "P ou D" pour la forme du contrôle de l'épreuve (colonnes M et T), cela signifie que l'épreuve est prévue en présentiel ("P") et qu'en cas de contexte sanitaire ne permettant pas sont organisation sur site, le contrôle sera réalisé à distance ("D").

Pour les éléments pédagogiques dont l'épreuve est indiquée "P ou D", **les étudiants seront avertis au moins 15 jours avant le début des épreuves de la modalité qui sera appliquée entre "P" ou "D".**

Numéro de semestre (numéroté de S1 à S10, sinon "aucun") : **S1**
Année : **1ère année**
Diplôme : **LICENCE**
Domaine (le cas échéant) : **DEG**
Mention : **DROIT**
Parcours type :
Compensation entre semestre pour valider l'année (oui/non) : ***non avec possibilité de compensation par le jury***

							Évaluation initiale								2nde chance Si Évaluation initiale et 2nde chance identiques : indiquer "idem Évaluation initiale" dans toutes les cases.							
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q (1)	R	S	T	U	V	W
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Code Apogée de l'UE**	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**coef de l'ECUE**	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note** de CC **en 2nde chance** (indiquer : oui/non)	**Coef. de la note** de CC **reportée dans la moyenne de 2nde chance** de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Organisation de la 2nde chance** : - **avant publication des résultats** de l'Évaluation initiale ou - **après publication des résultats** de l'Évaluation initiale lorsque celle-ci comporte un CT ou un mix CC-CT (comme ancienne session 2)	**Forme de la 2nde chance (suggestions)** : - Evaluation supplémentaire de l'UE (ou de l'ECUE) - Evaluation de remplacement de l'UE (ou de l'ECUE) - Neutralisation de la moins bonne des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Conservation de la meilleure des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Autre, préciser	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve :** - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)
UE1		Introduction générale au droit	6	sans objet		sans objet	1	50%	Examen écrit	3h00	CC	P ou D	non		Après	Evaluation de remplacement de l'ECUE, si plus favorable	1	100%	Examen écrit	3h00	CC	P ou D
							2 épreuves min	50%			CCI	P ou D	oui	50%								
UE2		Droit constitutionnel	6	sans objet		Droit constitutionnel	1	50%	Examen écrit	3h00	CCF	P ou D	non		Après	Idem Evaluation initiale	1	100% ou 60% si report note CCI (report lorsque favorable)	Examen écrit	3h00	CT	P ou D
							2 épreuves min	50%			CCI	P ou D	oui	40 %								
UE3		Unité complémentaire	6	sans objet	4	Histoire du droit et des institutions	1	50%	Examen écrit	1h	CC	P ou D	non		Après	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1		Examen écrit	1h30	CC	P ou D
					2	Relations internationales	1	50%	Examen écrit	45 min	CCF	P	non		Après	Evaluation de remplacement dont la note remplace la note de 1re chance	1	100%	Examen écrit	45 min	CCF	P
UE4		Unité d'ouverture	6	sans objet	2	Introduction à l'économie	1	100%	Examen écrit	1h00	CC	P ou D	non		Après	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Examen écrit	1h00	CC	P ou D
						Grands problèmes sociaux contemporains	1	100%	Examen écrit	1h00	CC	P ou D	non		Après	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Examen écrit	1h00	CC	Pou D
					1	Introduction à la gestion	1	100%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non		Après	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D
UE5		Unité transversale	6	sans objet	2	Culture numérique et PIX	1	100%	Examen écrit	0h45	CC	P ou D	non		Après	Meilleure des notes entre la moyenne générale de session 1 et la note de seconde chance	1	100%	Examen écrit	0h45	CC	P ou D
					1	Documentation et culture générale	1	100%	Examen écrit	20 mins	CC	P ou D	non		Après	Meilleure des notes entre la moyenne générale de session 1 et la note de seconde chance	1	100%	Examen écrit	20 mins	CC	P ou D
						1 au choix parmi :																
					3	Anglais	1	50%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non		Après	Evaluation de remplacement	1	100%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D
							2	50%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non									
						Allemand	1	50%	Examen écrit	1H30	CC	P ou D	non		Après	Evaluation de remplacement	1	100%	Examen écrit	1H30	CC	P ou D
							2	50%	Examen écrit	1H30	CC	P ou D	non									
						Espagnol	1	50%	Examen écrit	1H30	CC	P ou D	non		Après	Evaluation de remplacement	1	100%	Examen écrit	1H30	CC	P ou D
							2	50%	Examen écrit	1H30	CC	P ou D	non									
						FLE (pour étudiants non francophones uniquement	1	50%	Examen oral	15mn	CC	P ou D	non		Après	Evaluation de remplacement	1	100%	Examen oral	15mn	CC	P ou D
							2	50%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non									

(1) Pour les LD1, la note de CCI ne serait conservée, pour la moyenne de seconde chance, uniquement si elle est supérieure à la note de seconde chance ; sauf information contraire dans la matière (colonne Q)

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences

Compléter le tableau pour le semestre : une ligne par épreuve d'ECUE (ou par épreuve d'UE pour les UE sans ECUE). Cf. onglet "Consignes"
Ces modalités s'appliquent aux étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'étude (RSE), à l'exception de celles définies pour les UE et ECUE spécifiées dans la décision de la composante annexée au contrat pédagogique de ces étudiants.
Lorsqu'il est indiqué "P ou D" pour la forme du contrôle de l'épreuve (colonnes M et T), cela signifie que l'épreuve est prévue en présentiel ("P") et qu'en cas de contexte sanitaire ne permettant pas sont organisation sur site, le contrôle sera réalisé à distance ("D").
Pour les éléments pédagogiques dont l'épreuve est indiquée "P ou D", **les étudiants seront avertis au moins 15 jours avant le début des épreuves de la modalité qui sera appliquée entre "P" ou "D".**

Numéro de semestre (numéroté de S1 à S10, sinon "aucun") : *S2*
Année : 1ère année
Diplôme : LICENCE
Domaine (le cas échéant) : DEG
Mention : DROIT
Parcours type :
Compensation entre semestre pour valider l'année (oui/non) : non avec possibilité de compensation par le jury

							Évaluation initiale								2nde chance Si Évaluation initiale et 2nde chance identiques : indiquer "idem Évaluation initiale" dans toutes les cases.							
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q (1)	R	S	T	U	V	W
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Code Apogée de l'UE**	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**coef de l'ECUE**	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note** de CC **en 2nde chance** (indiquer : oui/non)	**Coef. de la note de CC reportée dans la moyenne de 2nde chance** de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Organisation de la 2nde chance** : - **avant publication des résultats** de l'Évaluation initiale ou - **après publication des résultats** de l'Évaluation initiale lorsque celle-ci comporte un CT ou un mix CC-CT (comme ancienne session 2)	**Forme de la 2nde chance (suggestions)** : - Evaluation supplémentaire de l'UE (ou de l'ECUE) - Evaluation de remplacement de l'UE (ou de l'ECUE) - Neutralisation de la moins bonne des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Conservation de la meilleure des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Autre, préciser	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve :** - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)
UE1		Droit des personnes et de la famille	6	Sans objet		sans objet	1	50%	Examen écrit	3h00	CC	P ou D	non		après	Evaluation de remplacement de l'ECUE, si plus favorable	1	100%	Examen écrit	2h	CC	P ou D
							2 épreuves min	50%			CCI	P ou D	oui	50%								
UE2		Droit constitutionnel	6	sans objet		Droit constitutionnel	1	50%	Examen écrit	3h00	CC	P ou D	non		après	Idem évaluation initiale	1	100% ou 60% si report note CCI (report si favorable)	Examen écrit	3h00	CT	P ou D
							2 épreuves min	50%			CCI	P ou D	oui	40%								
UE3		Unité complémentaire	6	sans objet	3	Histoire du droit et des institutions	1	100%	Examen écrit	1h00	CCT	P ou D	non		après	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	idem évaluation initiale	idem évaluation initiale	CT	P ou D
					1,5	Institutions juridictionnelles administratives	1	100%	Examen écrit	0h30	CC	P ou D	non		après	Evaluation de remplacement de l'ECUE et prise en compte de la meilleure des notes entre session 1 et session 2	1	100%	idem évaluation initiale	idem évaluation initiale	CC	P ou D
					1,5	Institutions juridictionnelles judiciaires	1	100%	Examen écrit	0h30	CC	P ou D	non		après	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	idem évaluation initiale	idem évaluation initiale	CC	P ou D
UE4		Unité d'ouverture	6	sans objet	2	Institutions administratives	1	100%	Examen écrit	1h00	CC	P ou D	non		après	Idem évaluation initiale	1	100%	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
					2	Introduction au droit international et au droit européen	1	100%	Examen écrit	1h00	CC	P ou D	non		après	Evaluation de remplacement de l'ECUE si plus favorable	1	100%	idem évaluation initiale	idem évaluation initiale	CC	P ou D
					2	Introduction à la science politique	1	100%	Examen écrit	2h00	CC	P ou D	non		après	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	idem évaluation initiale	idem évaluation initiale	CC	P ou D
UE5		Unité transversale	6	sans objet	3	Culture numérique et PIX	1	100%	Examen écrit	0h45	CC	P ou D	non		après	"Meilleure des notes entre la moyenne générale de session 1 et la note de seconde chance	1	100%	idem évaluation initiale	idem évaluation initiale	CC	P ou D
						1 au choix parmi :																
					3	Anglais	1	50%	Examen oral	1h30	CC	P ou D	non		après	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Examen oral	15 minutes	CC	P ou D
							2	50%	Examen oral	5-10 minutes	CC	P ou D	non									
					3	Allemand	1	50%	Examen écrit	1h00	CC	P ou D	non		après	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Examen écrit	1h	CC	P ou D
							2	50%	Examen oral	20mn	CC	P ou D	non									
					3	Espagnol	1	50%	Examen écrit	1h	CC	P ou D	non		après	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Examen oral	15 mn	CC	P ou D
							2	50%	Examen oral	20mn	CC	P ou D	non									
					3	FLE (pour étudiants non francophones uniquement	1	50%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non		après	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Examen oral	15 mn	CC	P ou D
							2	50%	Examen oral	15 mn	CC	P ou D	non									

(1) Pour les LD1, la note de CCI ne serait conservée, pour la moyenne de seconde chance, uniquement si elle est supérieure à la note de seconde chance ; sauf information contraire dans la matière (colonne Q)

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences

Compléter le tableau pour le semestre : une ligne par épreuve d'ECUE (ou par épreuve d'UE pour les UE sans ECUE). Cf. onglet "Consignes"

Ces modalités s'appliquent aux étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'étude (RSE), à l'exception de celles définies pour les UE et ECUE spécifiées dans la décision de la composante annexée au contrat pédagogique de ces étudiants.

Lorsqu'il est indiqué "P ou D" pour la forme du contrôle de l'épreuve (colonnes M et T), cela signifie que l'épreuve est prévue en présentiel ("P") et qu'en cas de contexte sanitaire ne permettant pas sont organisation sur site, le contrôle sera réalisé à distance ("D").

Pour les éléments pédagogiques dont l'épreuve est indiquée "P ou D", **les étudiants seront avertis au moins 15 jours avant le début des épreuves de la modalité qui sera appliquée entre "P" ou "D".**

Numéro de semestre (numéroté de S1 à S10, sinon "aucun") **:** S3
Année : 2ème année
Diplôme : LICENCE
Domaine (le cas échéant) : DEG
Mention : DROIT
Parcours type :
Compensation entre semestre pour valider l'année (oui/non) : *non avec possibilité de compensation par le jury*

							Évaluation initiale								2nde chance Si Évaluation initiale et 2nde chance identiques : indiquer "idem Évaluation initiale" dans toutes les cases.							
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q (1)	R	S	T	U	V	W
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Code Apogée de l'UE**	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Coef de l'ECUE**	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note** de CC **en 2nde chance** (indiquer : oui/non)	**Coef. de la note** de CC **reportée dans la moyenne de 2nde chance** de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Organisation de la 2nde chance** : - **avant publication des résultats** de l'Évaluation initiale ou - **après publication des résultats** de l'Évaluation initiale lorsque celle-ci comporte un CT ou un mix CC-CT (comme ancienne session 2)	**Forme de la 2nde chance (suggestions)** : - Evaluation supplémentaire de l'UE (ou de l'ECUE) - Evaluation de remplacement de l'UE (ou de l'ECUE) - Neutralisation de la moins bonne des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Conservation de la meilleure des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Autre, préciser	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)
UE1		Droit des obligations	6	sans objet		sans objet	1	50%	Examen écrit	3h00	CC	P ou D	non		après	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Examen écrit	3h00	CC	P ou D
							2 épreuves min	50%			CCI	P ou D	oui	50%								
UE2		Droit administratif	6	sans objet		sans objet	2 notes min	50%		sans objet	CCI		oui	50%	après	Évaluation de remplacement du CCF (c'est-à-dire du CC2 dans le présent tableau : de l'examen écrit de 2 heures) - **Prise en compte de la meilleure note entre le CCF session 1 et le CCF seconde chance.**	1	50%	Examen écrit	2h00	CC	P
							2	50%	examen écrit	2h00	CC	P exclusivement (si impossible, annulation de l'épreuve)	oui	50%								
UE3		Unité de spécialisation	6	sans objet		1 choix parmi :																
					6	Droit pénal	3	50%	Examen écrit	3h00	CCF	P ou D	non		apres	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Examen écrit	3h00	CC	P ou D
							2	35%	Examen écrit	1h30	CCI	P ou D	oui	50%								
							1	15%	Examen écrit	0h20	CCI	P ou D	oui									
					6	Finances publiques	1	50%	examen écrit	3h00	CC	P ou D	non		après		1	100%	Examen écrit	3h00	CC	P ou D
							2 épreuves min	50%			CCI	P ou D	oui	50%								
UE4		Unité d'ouverture	6	sans objet		1 choix parmi :																
					1	Droit pénal	1	100%	Examen oral	0h20	CC	P ou D	non		après	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Examen oral	0h20	CC	P ou D
					1	Finances publiques	1	100%	Examen écrit	1h00	CC	P ou D	non		après	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	idem évaluation initiale	idem évaluation initiale	CC	P ou D
				sans objet		1 choix parmi :																
					1	Histoire du droit pénal et de la justice criminelle	1	100%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non		après	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D
					1	Histoire de l'administration de l'état	1	100%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non		après	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	idem évaluation initiale	idem évaluation initiale	CC	P ou D
				sans objet		1 choix parmi :																
					1	Droit commercial général	1	100%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non		après	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	idem évaluation initiale	idem évaluation initiale	CC	P ou D
					1	Sociologie politique	1	100%	examen écrit	1h30	CC	P ou D	non		après	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	CC	P ou D
						1 choix parmi :																
					3	Anglais	1	50%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non		après	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D
							2	50%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non									
				sans objet	3	Allemand	1	50%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non		après	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D
							2	50%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non									

UE5		Unité transversale	6		3	Espagnol	1	50%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non		après	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D
							2	50%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non									
					3	FLE (pour étudiants non francophones uniquement)	1	50%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non			Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Examen oral	15mn	CC	P ou D
							2	50%	Examen oral	15 mn	CC	P ou D	non		après							
				sans objet		1 choix parmi :																
					3	Régime général des obligations	1	100%	Examen écrit	1h00	CC	P ou D	non		après	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Examen écrit	1h00	CC	P ou D
					3	Systèmes politiques	1	100%	ecrit	1h00	CC	P ou D	non		après	Evaluation de remplacement de l'ECUE et prise en compte de la meilleure des notes entre session 1 et session 2	1	100%	Examen écrit	1h00	CC	P ou D

(1) la note de CCI est conservée intégralement, avec la même pondération entre les notes ; sauf information contraire dans la matière (colonne Q).

Ces modalités s'appliquent aux étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'étude (RSE), à l'exception de celles définies pour les UE et ECUE spécifiées dans la décision de la composante annexée au contrat pédagogique de ces étudiants.
Lorsqu'il est indiqué "P ou D" pour la forme du contrôle de l'épreuve (colonnes M et T), cela signifie que l'épreuve est prévue en présentiel ("P") et qu'en cas de contexte sanitaire ne permettant pas sont organisation sur site, le contrôle sera réalisé à distance ("D").
Pour les éléments pédagogiques dont l'épreuve est indiquée "P ou D", **les étudiants seront avertis au moins 15 jours avant le début des épreuves de la modalité qui sera appliquée entre "P" ou "D".**

Numéro de semestre (numéroté de S1 à S10, sinon "aucun") : **S4**
Année : 2ème année
Diplôme : LICENCE
Domaine (le cas échéant) : DEG
Mention : DROIT
Parcours type :
Compensation entre semestre pour valider l'année (oui/non) : ***non avec possibilité de compensation par le jury***

							Évaluation initiale								2nde chance Si Évaluation initiale et 2nde chance identiques : indiquer "idem Évaluation initiale" dans toutes les cases.							
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Code Apogée de l'UE**	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Code Apogée de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note de CC en 2nde chance** (indiquer : oui/non)	**Coef. de la note de CC reportée dans la moyenne de 2nde chance** de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Organisation de la 2nde chance** : - **avant publication des résultats** de l'Évaluation initiale ou - **après publication des résultats** de l'Évaluation initiale lorsque celle-ci comporte un CT ou un mix CC-CT (comme ancienne session 2)	**Forme de la 2nde chance (suggestions)** : - Evaluation supplémentaire de l'UE (ou de l'ECUE) - Evaluation de remplacement de l'UE (ou de l'ECUE) - Neutralisation de la moins bonne des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Conservation de la meilleure des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Autre, préciser	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)
UE1		Droit des obligations	6	sans objet	6	sans objet	1	50%	Examen écrit	3h00	CCF	P ou D	non	sans objet	après	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Examen écrit	3h00	CC	P ou D
							2 épreuves min	1re : 20 % ; 2e : 30 %	Examen écrit	1re : 30 min ; 2e : 1 heure	CCI	P ou D	oui	50%								
UE2		Droit administratif	6	sans objet	6	sans objet	2 notes min	50%		sans objet	CCI		oui	50%	après	Évaluation de remplacement du CCF (c'est-à-dire du CC2 dans le présent tableau : de l'examen écrit de 2 heures)	1	50%	Examen écrit	2h00	CC	P
							2	50%	examen écrit	2h00	CCF	P exclusivement (si impossible, annulation de l'épreuve)	non									
UE3		Unité de spécialisation	6	Sans objet		1 choix parmi :																
					6	Droit pénal	3	50%	Examen écrit	3h00	CCF	P ou D	non		après	Evaluation de remplacement CCF	1	50%	Examen écrit	2h00	CC	P
							2	35%	Examen écrit	2h00	CCI	P ou D	oui	50%								
							1	15%	Examen écrit	0h20	CCI	P ou D	oui									
					6	Finances publiques	1	50%	examen écrit	3h00	CC	P ou D	non		après	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Examen écrit	3h00	CC	P ou D
							2 épreuves min	50%			CCI	P ou D	oui	50%								
UE4		Unité d'ouverture	6	sans objet		1 choix parmi :																
					3	Droit pénal	1	100%	Examen écrit	1h00	CC	P ou D	non		après	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Examen oral	0h20	CC	P ou D
					3	Finances publiques	1	100%	Examen écrit	1h00	CC	P ou D	non		après	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Examen écrit	1h00	CC	P ou D
					2	Institutions de l'UE	1	100%	Examen écrit	45 minutes	CCF	P	non		après	Evaluation de remplacement dont la note remplace la note de 1re chance	1	100%	Examen écrit	45 min	CCF	P
					1	Droit européen des droits de l'Homme	1	100%	Examen écrit	1h00	CC	P ou D	non		après	Evaluation de remplacement de l'ECUE si plus favorable	1	100%	Examen écrit	1h00	CC	P ou D
UE5		Unité transversale	6	sans objet	1	APP et documentation et culture de l'information	1	100%	Examen écrit	30 minutes	CT	P ou D	non		après	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Examen écrit	30 minutes	CT	P ou D
				sans objet		1 choix parmi :																
				sans objet	3	Anglais	1	50%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non		après	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Examen oral	15/20 MN	CC	P ou D
							2	50%	Examen oral	20mn	CC	P ou D	non									
				sans objet	3	Allemand	1	50%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non		après	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Examen oral	15/20mn	CC	P ou D
							2	50%	Examen oral	20mn	CC	P ou D	non									
				sans objet	3	Espagnol	1	50%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non		après	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Examen oral	15/20mn	CC	P ou D
							2	50%	Examen oral	20mn	CC	P ou D	non									
				sans objet	3	FLE (pour étudiants non francophones uniquement)	1	50%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non		après	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Examen oral	15 mn	CC	P ou D
							2	50%	Examen oral	15 mn	CC	P ou D	non									
				sans objet		1 choix parmi :																

				sans objet	2	Histoire des libertés publiques et des grands services publics au 19ème siècle	1	100%	Examen oral	0H15	CC	P	non		après	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	idem évaluation initiale	dem évaluation initia	CC	P ou D
				sans objet	2	Histoire du droit des obligations	1	100%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non		après	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	idem évaluation initiale	dem évaluation initia	CC	P ou D
				sans objet	2	Introduction au droit du travail	1	100%	Examen écrit	1h30	CC	P	non		après	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D

- la note de CCI est conservée intégralement, avec la même pondération entre les notes.

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences

Compléter le tableau pour le semestre : une ligne par épreuve d'ECUE (ou par épreuve d'UE pour les UE sans ECUE). Cf. onglet "Consignes"
Ces modalités s'appliquent aux étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'étude (RSE), à l'exception de celles définies pour les UE et ECUE spécifiées dans la décision de la composante annexée au contrat pédagogique de ces étudiants.
Lorsqu'il est indiqué "P ou D" pour la forme du contrôle de l'épreuve (colonnes M et T), cela signifie que l'épreuve est prévue en présentiel ("P") et qu'en cas de contexte sanitaire ne permettant pas sont organisation sur site, le contrôle sera réalisé à distance ("D").
Pour les éléments pédagogiques dont l'épreuve est indiquée "P ou D", **les étudiants seront avertis au moins 15 jours avant le début des épreuves de la modalité qui sera appliquée entre "P" ou "D".**

Numéro de semestre (numéroté de S1 à S10, sinon "aucun") : **S5**
Année : **3ème année**
Diplôme : **LICENCE**
Domaine (le cas échéant) : **DEG**
Mention : **DROIT**
Parcours type :
Compensation entre semestre pour valider l'année (oui/non) : ***non*** ***avec possibilité de compensation par le jury***

							Évaluation initiale								2nde chance Si Évaluation initiale et 2nde chance identiques : indiquer "idem Évaluation initiale" dans toutes les cases.							
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Code Apogée de l'UE**	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Coef de l'ECUE**	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note** de CC **en 2nde chance** (indiquer : oui/non)	**Coef. de la note** de CC **reportée dans la moyenne de 2nde chance** de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Organisation de la 2nde chance** : - **avant publication des résultats** de l'Évaluation initiale ou - **après publication des résultats** de l'Évaluation initiale lorsque celle-ci comporte un CT ou un mix CC-CT (comme ancienne session 2)	**Forme de la 2nde chance (suggestions)** : - Evaluation supplémentaire de l'UE (ou de l'ECUE) - Evaluation de remplacement de l'UE (ou de l'ECUE) - Neutralisation de la moins bonne des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Conservation de la meilleure des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Autre, préciser	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve :** - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)
UE1		Enseignement fondamental (CM - TD)	6	sans objet		1 choix parmi : (ce choix sera repris dans l'UE1 du S6)																
						Droit des sûretés	3	50%	Examen écrit	3h00	CCF	P ou D	non		après publication	évaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Examen écrit	3h00	CC	P ou D
							2	35%	examen écrit	1h30	CCI	P ou D	oui	50%								
							1	15%	Examen oral et/ou écrit	20	CCI	P ou D										
						Droit commun des sociétés	1	50%	Examen écrit	3h00	CCF	P ou D	non		après publication	évaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Examen écrit	2h00	CC	P ou D
							2 épreuves min	50%			CCI	P ou D	oui	50%								
						Droit du travail	1	50%	Examen écrit	3h00	CCF	P ou D	non		après publication	évaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Examen écrit	3h00	CC	P ou D
							2 notes min	50%			CCI	P ou D	oui	50%								
						Contentieux administratif	2 notes min	50%		sans objet	CCI		oui	50%	après	Évaluation de remplacement du CCF (c'est-à-dire du CC2 dans le présent tableau : de l'examen écrit de 3 heures)	1	50%	Examen écrit	3 h.	CC	P
							2	50%	examen écrit	3h00	CC	P exclusivement (si impossible, annulation de l'épreuve)	non									
						LIbertés publiques	1	50%	examen oral	0h15	CCF	P (livrable si crise sanitaire)	non		après publication	Evaluation de remplacement	1	100%	Examen oral	0h15	CCF	P ou livrable si crise sanitaire
							2 épreuves min	50%	examen écrit et/ou oral et/ou livrable		CCI	P (livrable si crise sanitaire)	oui	50%								
						Droit général de l'UE	1	50%	Examen écrit	3h00	CCF	P ou D	non		après publication	évaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Examen écrit	3h00	CC	P ou D
							2 épreuves min	50%	Ecrits et oraux		CCI	P ou D	oui	50%								
						Droit international public	1	50%	Examen écrit	3h00	CC	P ou D	non		après publication	évaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Examen écrit	3h00	CC	P ou D
							2 épreuves min	50%			CCI	P ou D	oui	50%								
UE2		Enseignement fondamental (CM - TD)	6	sans objet		1 choix parmi (choix différent de l'UE1 et identique à l'UE2 du S6) : même liste que l'UE1																
						2 choix parmi (choix différent de l'UE1 et l'UE2 et choix non lié à celui de l'UE3 du S6) :																
				sans objet	3	Droit des sûretés	1	100%	Examen oral	0h20	CC	P ou D	non		après	évaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	oral	0h20	CC	P ou D
				sans objet	3	Droit commun des sociétés	1	100%	Examen écrit	1h00	CC	P ou D	non		après	évaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Examen écrit	1h00	CC	P ou D

UE3		Unité complémentaire	6	sans objet	3	Droit du travail	1	100%	Examen écrit	2h00	CCF	P ou D	non		après	évaluation de remplacement de l'ECUE	1	100 %	Examen oral	0h10	CC	P ou D
				sans objet	3	Contentieux administratif	1	50%	Examen écrit	1h00	CC	P	oui	50%	après	Évaluation de remplacement du CCF (c'est-à-dire du CC2 dans le présent tableau : du 2ème examen écrit, d'1 h. 30)	1	50%	Examen écrit	1h30	CC	P
							2	50%	Examen écrit	1h30	CCF	P	non								
				sans objet	3	Libertés publiques	1	100%	Oral	0h15	CCF	P ou livrable si crise sanitaire	non		après	Evaluation de remplacement	1	100%	Examen oral	0h15	CCF	P ou livrable si crise sanitaire
				sans objet	3	Droit général de l'UE	1	100%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non		après	évaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Examen oral	0h20	CC	P ou D
				sans objet	3	Droit international public	1	100%	Examen écrit	1h00	CT	P ou D	non		après	évaluation de remplacement de l'ECUE si plus favorable	1	100%	Examen écrit	1h00	CT	P ou D
UE4		Unité d'ouverture	6	sans objet		3 choix parmi :																
					2	Droit de l'environnement	1	100%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non		après	évaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	idem évaluation initiale	idem évaluation initiale	CC	P ou D
					2	Introduction au droit international privé	1	100%	écrit ou oral	écrit 1h à 1h30 ou oral 10 minutes	CT	P	non		après	évaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	écrit 1h à 1h30 ou oral 10 minutes	10 minutes ou livrable si Covid	CC	P ou D
							1 bis	100%	livrableou écrit ou oral (si 1 n'a pas eu lieu)	écrit 1h à 1h30 ou oral 10 minutes ou livrable	CT	D	non									
					2	Sociologie des organisations	1	100%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non		après	évaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	idem évaluation initiale	idem évaluation initiale	CC	P ou D
					2	Histoire des idées politiques	1	100%	Examen écrit	2h00	CC	P ou D	non		après	évaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	idem évaluation initiale	idem évaluation initiale	CC	P ou D
					2	Procédure pénale	1	100%	Examen écrit	1h00	CC	P ou D	non		après	évaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Examen oral	0h20	CC	P ou D
UE5		Unité transversale	6	Sans objet	2	APP/Entrepreneuriat/ Documentation et culture de l'information	min 2	75% APP - 25% DOC	BU : QCM en ligne		CC	P ou D	non		après	évaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Examen écrit	30 min		P
						1 au choix parmi :																
					4	Anglais	1	50%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non		Après	Evaluation de remplacement	1	100%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D
							2	50%	Examen écrit	1h30	CC											
					4	Allemand	1	50%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non		Après	Evaluation de remplacement	1	100%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D
							2	50%	Examen écrit	1h30	CC											
					4	Espagnol	1	50%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non		Après	Evaluation de remplacement	1	100%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D
							2	50%	Examen écrit	1h30	CC											
					4	FLE (pour étudiants non francophones uniquement	1	50%	Examen oral	15min/étudiant	CC	P ou D	non		Après	Evaluation de remplacement	1	100%	Examen oral	15mn/étudiant	CC	P ou D
							2	50%	Examen écrit	1h30	CC											

- la note de CCI est conservée intégralement, avec la même pondération entre les notes.

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences

Compléter le tableau pour le semestre : une ligne par épreuve d'ECUE (ou par épreuve d'UE pour les UE sans ECUE). Cf. onglet "Consignes"
Ces modalités s'appliquent aux étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'étude (RSE), à l'exception de celles définies pour les UE et ECUE spécifiées dans la décision de la composante annexée au contrat pédagogique de ces étudiants.
Lorsqu'il est indiqué "P ou D" pour la forme du contrôle de l'épreuve (colonnes M et T), cela signifie que l'épreuve est prévue en présentiel ("P") et qu'en cas de contexte sanitaire ne permettant pas sont organisation sur site, le contrôle sera réalisé à distance ("D").
Pour les éléments pédagogiques dont l'épreuve est indiquée "P ou D", **les étudiants seront avertis au moins 15 jours avant le début des épreuves de la modalité qui sera appliquée entre "P" ou "D".**

Numéro de semestre (numéroté de S1 à S10, sinon "aucun") : S6
Année : 3ème année
Diplôme : LICENCE
Domaine (le cas échéant) : DEG
Mention : DROIT
Parcours type :
Compensation entre semestre pour valider l'année (oui/non) : *non avec possibilité de compensation par le jury*

							Évaluation initiale								2nde chance Si Évaluation initiale et 2nde chance identiques : indiquer "idem Évaluation initiale" dans toutes les cases.							
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Code Apogée de l'UE**	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Code Apogée de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note** de CC **en 2nde chance** (indiquer : oui/non)	**Coef. de la note** de CC **reportée dans la moyenne de 2nde chance** de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Organisation de la 2nde chance** : - **avant publication des résultats** de l'Évaluation initiale ou - **après publication des résultats** de l'Évaluation initiale lorsque celle-ci comporte un CT ou un mix CC-CT (comme ancienne session 2)	**Forme de la 2nde chance (suggestions)** : - Evaluation supplémentaire de l'UE (ou de l'ECUE) - Evaluation de remplacement de l'UE (ou de l'ECUE) - Neutralisation de la moins bonne des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Conservation de la meilleure des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Autre, préciser	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve :** - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)
UE1		Enseignement fondamental (CM - TD)	6	sans objet		1 choix parmi : (choix identique à celui de l'UE1 du S5)																
						Droit des contrats spéciaux	1	50%	Examen écrit	3h00	CCF	P ou D	non		après	évaluation de remplacement de l'Ue	1	100%	Examen écrit	3h00	CC	P
							1 épreuve min	50%			CCI	P ou D	oui	50%								
						Droit spécial des sociétés	1	50%	Examen écrit	3h00 ou 1h30 si D	CCF	P ou D	non		après	évaluation de remplacement de l'UE	1	100%	examen écrit	3h00 ou 1h00 si D	CC	P ou D
							2 épreuves min	50%			CCI	P ou D	oui	50%								
						Droit du travail approfondi	1	50%	Examen écrit	3h00	CCF	P ou D	non		après	évaluation de remplacement de l'UE	1	100%	examen écrit	3h00	CC	P
							2 épreuves min	50%			CCI	P ou D	oui	50%								
							2 bis	50%	Examen écrit (si 2 et 3 n'ont pas eu lieu)	1h30	CC	D	non									
						Droit administratif des biens	1	50%	examen écrit	3h	CCF	P ou D	non		après	évaluation de remplacement	1	50%	Examen écrit	3h	CT	P ou D
							2 épreuves min	50%			CCI	P ou D	oui	50%								
						Libertés publiques	1	50%	Livrable		CCF	P ou livrable si crise sanitaire	non		après	Evaluation de remplacement	1	100 % ou 60%	examen écrit	3 heures	CCF	P ou livrable si crise sanitaire
							2		Ecrit	3 h	CCF	P ou D si crise	non									
							2 épreuves minimum	50%	Ecrit et/ou oral et/ou livrable		CCI	P ou D si crise	oui	40%								
						Droit matériel de l'UE	1	50%	Examen écrit	3h00	CCF	P ou D	non		après	évaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Examen écrit	3h00	CC	P
							2 épreuves min	50%	Ecrits et oraux	1 CCI de 3 h + évaluations en td	CCI	P ou D	oui	50%								
						Droit international public	1	50%	Examen écrit	3h00	CC	P ou D	non		après	évaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Examen écrit	3h00	CC	P
							2 épreuves min	50%			CCI	P ou D	oui	50%								
UE2		Enseignement fondamental (CM - TD)	6	sans objet		1 choix parmi (choix identique à celui de l'UE2 du S5 et différent de l'UE1) : même liste que l'UE1																
						2 choix parmi : (choix différent de l'UE1 et l'UE2 et choix non lié à celui de l'UE3 du S6)																	
					3	Droit des contrats spéciaux	1	100%	Examen écrit	1h00	CC	P ou D	non	100%	après	évaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Examen écrit	1h00	CC	P ou D
					3	Droit spécial des sociétés	1	100%	Examen écrit	1h30 (0h30 si D)	CC	P ou D	non	100%	après	évaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Examen écrit	1h00	CC	P ou D

UE3		Unité complémentaire (CM)	6	sans objet	3	Droit du travail approfondi	1	100%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non	100%	après	évaluation de remplacement de l'ECUE	1	100 %	Examen écrit	1h30	CC	P ou D
					3	Droit administratif des biens	1	100%	Examen écrit	1h00	CC	P ou D	non	100%	après	Idem évaluation initiale	1	100%	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale
					3	Libertés publiques	1	40%	Livrable		CCI	P ou D	non	100%	après	Evaluation de remplacement	1	100%	oral	0h15	CCF	P ou D si crise sanitaire
							2	60%	Examen oral	0h15	CCF	P ou D									
					3	Droit matériel de l'UE	1	100%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non	100%	après	évaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Examen oral	0h20	CC	P ou D
					3	Droit int. public 2	1	100%	Examen écrit	1h00	CT	P ou D	non		après	évaluation de remplacement de l'ECUE si plus favorable	1	100%	Examen écrit	1h00	CT	Pou D
UE4		Unité d'ouverture	6	sans objet		3 choix parmi :																
					2	Droit des collectivités territoriales	1	100%	examen écrit	1h30	CC	P ou D	non		après	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	idem évaluation initiale	idem évaluation initiale	CC	P
					2	Droit des biens	1	100%	examen écrit	1H00	CCF	P	non		après	Evaluation de remplacement de l'ECUE si plus favorable	1	100%	idem évaluation initiale	idem évaluation initiale	CC	P pour la première ligne/ D pour la seconde ligne (idem évaluation initiale)
							1 bis	100%	Examen écrit	30 min	CCF	D	non									
					2	Science administrative	1	100%	examen écrit	2h00	CC	P ou D	non		après	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	idem évaluation initiale	idem évaluation initiale	CC	P
					2	Procédure civile	1	100%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non		après	Evaluation de remplacement de l'ECUE si plus favorable	1	100%	idem évaluation initiale	idem évaluation initiale	CC	P
					2	Histoire de la pensée juridique	1	100%	examen écrit	2h	CC	P ou D	non		après	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	idem évaluation initiale	idem évaluation initiale	CC	P
UE5		Unité transversale	6	sans objet		1 choix parmi :																
					3	Anglais	1	50%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non		Après	Evaluation de remplacement	1	100%	Examen oral	15/20 MN	CC	P ou D
							2	50%	Examen oral	20mn/étudiant	CC	P ou D	non									
					3	Allemand	1	50%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non		Après	Evaluation de remplacement	1	100%	Examen oral	15mn	CC	P ou D
							2	50%	Examen oral	20 mn/étudiant	CC	P ou D	non									
					3	Espagnol	1	50%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non		Après	Evaluation de remplacement	1	100%	Examen oral	15 mn	CC	P ou D
							2	50%	Examen oral	15min/étudiant	CC	P ou D	non									
					3	FLE (pour étudiants non francophones uniquement)	1	50%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non		Après	Evaluation de remplacement	1	100%	Examen oral	15 mn	CC	P ou D
							2	50%	Examen oral	15mn/étudiant	CC	P ou D	non									
				sans objet		1 choix parmi :																
					3	Science politique	1	100%	Examen écrit	2h00	CC	P ou D	non		après	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	idem évaluation initiale	idem évaluation initiale	CC	P ou D
					3	Histoire du droit des affaires	1	100%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non		après	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	idem évaluation initiale	idem évaluation initiale	CC	P ou D
					3	Comptabilité	1	33%	Examen écrit		CC	P ou D	non		après	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Examen écrit	1h00	CC	P ou D
					3		2	67%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non									
					3	Stage d'un mois					CC	P ou D										

- la note de CCI est conservée intégralement, avec la même pondération entre les notes.

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences

Compléter le tableau pour le semestre : une ligne par épreuve d'ECUE (ou par épreuve d'UE pour les UE sans ECUE). Cf. onglet "Consignes"

Ces modalités s'appliquent aux étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'étude (RSE), à l'exception de celles définies pour les UE et ECUE spécifiées dans la décision de la composante annexée au contrat pédagogique de ces étudiants.

Lorsqu'il est indiqué "P ou D" pour la forme du contrôle de l'épreuve (colonnes M et T), cela signifie que l'épreuve est prévue en présentiel ("P") et qu'en cas de contexte sanitaire ne permettant pas sont organisation sur site, le contrôle sera réalisé à distance ("D").

Pour les éléments pédagogiques dont l'épreuve est indiquée "P ou D", **les étudiants seront avertis au moins 15 jours avant le début des épreuves de la modalité qui sera appliquée entre "P" ou "D".**

Numéro de semestre (numéroté de S1 à S10, sinon "aucun") **:** SEMESTRE 1
Année : 2023-2024
Diplôme : LICENCE
Domaine (le cas échéant) :
Mention : PHILOSOPHIE
Parcours type :
Compensation entre semestre pour valider l'année (oui/non) :

							Évaluation initiale								2nde chance Si Évaluation initiale et 2nde chance identiques : indiquer "idem Évaluation initiale" dans toutes les cases.							
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Code Apogée de l'UE**	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Code Apogée de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note** de CC **en 2nde chance** (indiquer : oui/non)	**Coef. de la note** de CC **reportée dans la moyenne de 2nde chance** de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Organisation de la 2nde chance** : - **avant publication des résultats** de l'Évaluation initiale ou - **après publication des résultats** de l'Évaluation initiale lorsque celle-ci comporte un CT ou un mix CC-CT (comme ancienne session 2)	**Forme de la 2nde chance (suggestions)** : - Evaluation supplémentaire de l'UE (ou de l'ECUE) - Evaluation de remplacement de l'UE (ou de l'ECUE) - Neutralisation de la moins bonne des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Conservation de la meilleure des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Autre, préciser	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve :** - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)
1	VHP1U1	Majeure:Introduction à la philosophie	4	sans objet	VHP1E11	La méthode en philosophie	1	50%	Oral ou rendu de livrable ou exercices	sans objet	CC	sans objet	oui	50%								
							2	50%	Examen écrit	3h	CT	P	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'épreuve finale et conservation des notes du CC	2	50%	Examen écrit	2h	CT	P
			4	sans objet	VHP1E12	Philosophie des crises contemporaines	1	50%	Oral ou rendu de livrable ou exercices	sans objet	CC	sans objet	oui	50%								
							2	50%	Examen écrit	3h	CT	P	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'épreuve finale et conservation des notes du CC	2	50%	Examen écrit	2h	CT	P
			4	sans objet	VHP1E13	Philosophie de l'art	1	50%	Oral ou rendu de livrable ou exercices	sans objet	CC	sans objet	oui	50%								
							2	50%	Examen écrit	3h	CT	P	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'épreuve finale et conservation des notes du CC	2	50%	Examen écrit	2h	CT	P
			4	sans objet	VHP1E14	Philosophie générale	1	50%	Oral ou rendu de livrable ou exercices	sans objet	CC	sans objet	oui	50%								
							2	50%	Examen écrit	3h	CT	P	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'épreuve finale et conservation des notes du CC	2	50%	Examen écrit	2h	CT	P
2	VN21U2	Mineure - Psychologie, Sociologie, Philosophie. Regards croisés en sciences humaines.	6	sans objet	VN21E21	L'humain: perspectives philosophique, psychologique et sociologique	1	50%	Oral ou rendu de livrable ou exercices	sans objet	CC	sans objet	non									
								50%	Examen écrit	2h	CT	P	non		après publication des résultats	Evaluation de remplacement de l'UE	2	100%	Examen écrit	2h	CT	P
			6	sans objet	VN21E22	La norme :	1	50%	OCM	30 min	CC	P	non									
							2	50%	QCM et/ou question rédactionnelle	1h30	CT	P	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	2	100%	QCM + question rédactionelle	1h30	CT	P
3	VN21U3	Mineure - Psychologie, Sociologie, Philosophie. Regards croisés en sciences humaines.	2	sans objet	VN21E31	Culture et croyance. Perspectives philosophique psychologique et sociologique.	1	100%	Examen écrit	2h	CT	P	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Examen écrit	2h	CT	P
ETUDIANT.E.S DISPENSE.E.S DE CONTRÔLE CONTINU																						
1	VHP1U1	Majeure:Introduction à la philosophie	4	sans objet	VHP1E11	La méthode en philosophie	1	100%	Examen écrit	3h	CT	P	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Examen écrit	2h	CT	P
			4	sans objet	VHP1E12	Philosophie des crises contemporaines	1	100%	Examen écrit	3h	CT	P	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Examen écrit	2h	CT	P
			4	sans objet	VHP1E13	Philosophie de l'art	1	100%	Examen écrit	3h	CT	P	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Examen écrit	2h	CT	P
			4	sans objet	VHP1E14	Philosophie générale	1	100%	Examen écrit	3h	CT	P	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Examen écrit	2h	CT	P

2	VN21U2	Mineure - Psychologie, Sociologie, Philosophie. Regards croisés en sciences humaines.	6	sans objet	VN21E21	L'humain: perspectives philosophique, psychologique et sociologique	1	100%	Examen écrit	2h	CT	P	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Examen écrit	2h	CT	P
			6	sans objet	VN21E22	La norme : Perspectives philosophique, psychologique, sociologique.	1	100%	QCM et/ou question rédactionnelle	1h30	CT	P	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	QCM + question rédactionnelle	1h30	CT	P
3	VN21U3	Mineure - Psychologie, Sociologie, Philosophie. Regards croisés en sciences humaines.	2	sans objet	VN21E31	Culture et croyance. Perspectives philosophique psychologique et sociologique.	1	100%	Examen écrit	2h	CT	P	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Examen écrit	2h	CT	P

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences

Compléter le tableau pour le semestre : une ligne par épreuve d'ECUE (ou par épreuve d'UE pour les UE sans ECUE). Cf. onglet "Consignes"
Ces modalités s'appliquent aux étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'étude (RSE), à l'exception de celles définies pour les UE et ECUE spécifiées dans la décision de la composante annexée au contrat pédagogique de ces étudiants.
Lorsqu'il est indiqué "P ou D" pour la forme du contrôle de l'épreuve (colonnes M et T), cela signifie que l'épreuve est prévue en présentiel ("P") et qu'en cas de contexte sanitaire ne permettant pas sont organisation sur site, le contrôle sera réalisé à distance ("D").
Pour les éléments pédagogiques dont l'épreuve est indiquée "P ou D", **les étudiants seront avertis au moins 15 jours avant le début des épreuves de la modalité qui sera appliquée entre "P" ou "D".**

Numéro de semestre (numéroté de S1 à S10, sinon "aucun") **:** S2
Année : 2023-2024
Diplôme : LICENCE
Domaine (le cas échéant) :
Mention : PHILOSOPHIE
Parcours type :
Compensation entre semestre pour valider l'année (oui/non) :

							Évaluation initiale								2nde chance Si Évaluation initiale et 2nde chance identiques : indiquer "idem Évaluation initiale" dans toutes les cases.							
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Code Apogée de l'UE**	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Code Apogée de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note** de CC **en 2nde chance** (indiquer : oui/non)	**Coef. de la note de CC reportée dans la moyenne de 2nde chance** de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Organisation de la 2nde chance** : **- avant publication des résultats** de l'Évaluation initiale ou **- après publication des résultats** de l'Évaluation initiale lorsque celle-ci comporte un CT ou un mix CC-CT (comme ancienne session 2)	**Forme de la 2nde chance (suggestions)** : - Evaluation supplémentaire de l'UE (ou de l'ECUE) - Evaluation de remplacement de l'UE (ou de l'ECUE) - Neutralisation de la moins bonne des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Conservation de la meilleure des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Autre, préciser	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)
1	VHP2U1	Histoire de la philosophie	6	sans objet	VHP2U1	Histoire de la philosophie 1	1	50%	Oral ou rendu de livrable ou exercices	sans objet	CC	sans objet	Oui	50%								
		Histoire de la philosophie		sans objet	VHP2U1	Histoire de la philosophie 1	2	50%	Examen écrit	3h	CT	P	Non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'épreuve finale et conservation des notes du CC	2	50%	Examen écrit	2h	CT	P
2	VHP2U2	Epistémologie des sciences humaines et sociales	6	sans objet	VHP2U2	Epistémologie des sciences humaines et sociales : psychanalyse	1	50%	Oral ou rendu de livrable ou exercices	sans objet	CC	sans objet	Oui	50%								
		Epistémologie des sciences humaines et sociales		sans objet	VHP2U2	Epistémologie des sciences humaines et sociales : philosophie des sciences sociales	2	50%	Examen écrit	3h	CT	P	Non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'épreuve finale et conservation des notes du CC	2	50%	Examen écrit	2h	CT	P
3	VHP2U3	Méthodologie en philosophie	6	sans objet	VHP2U3	Méthodologie en philosophie	1	50%	Oral ou rendu de livrable ou exercices	sans objet	CC	sans objet	Oui	50%								
		Méthodologie en philosophie		sans objet	VHP2U3	Méthodologie en philosophie	2	50%	Examen écrit	3h	CT	P	Non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'épreuve finale et conservation des notes du CC	2	50%	Examen écrit	2h	CT	P
4	VHP2U4	Lectures philosophiques en langue étrangère	6	sans objet	VHP2U4	Lectures philosophiques en langue étrangère 1	1	100%	Oral ou rendu de livrable ou exercices	sans objet	CC	sans objet	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE avec conservation de 50% de la note de CC	1	50%	Oral ou rendu d'un livrable	sans objet	CC	sans objet
ETUDIANT.E.S DISPENSE.E.S DE CONTRÔLE CONTINU																						
1	VHP2U1	Histoire de la philosophie	6	sans objet	VHP2U1	Histoire de la philosophie 1	1	100%	Examen écrit	3h	CT	P	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Examen écrit	2h	CT	P
2	VHP2U2	Epistémologie des sciences humaines et sociales	6	sans objet	VHP2U2	Epistémologie des sciences humaines et sociales : psychanalyse	1	100%	Examen écrit	3h	CT	P	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Examen écrit	2h	CT	P
3	VHP2U3	Méthodologie en philosophie	6	sans objet	VHP2U3	Méthodologie en philosophie	1	100%	Examen écrit	3h	CT	P	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Examen écrit	2h	CT	P
4	VHP2U4	Lectures philosophiques en langue étrangère	6	sans objet	VHP2U4	Lectures philosophiques en langue étrangère 1	1	100%	Oral ou rendu de livrable ou exercice	sans objet	CC	sans objet	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE avec conservation de 50% de la note de CT initiale	1	50%	Oral ou rendu d'un livrable	sans objet	CC	sans objet

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences

Compléter le tableau pour le semestre : une ligne par épreuve d'ECUE (ou par épreuve d'UE pour les UE sans ECUE). Cf. onglet "Consignes"

Ces modalités s'appliquent aux étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'étude (RSE), à l'exception de celles définies pour les UE et ECUE spécifiées dans la décision de la composante annexée au contrat pédagogique de ces étudiants.

Lorsqu'il est indiqué "P ou D" pour la forme du contrôle de l'épreuve (colonnes M et T), cela signifie que l'épreuve est prévue en présentiel ("P") et qu'en cas de contexte sanitaire ne permettant pas sont organisation sur site, le contrôle sera réalisé à distance ("D").

Pour les éléments pédagogiques dont l'épreuve est indiquée "P ou D", **les étudiants seront avertis au moins 15 jours avant le début des épreuves de la modalité qui sera appliquée entre "P" ou "D".**

Numéro de semestre (numéroté de S1 à S10, sinon "aucun") **:** S3

Année : 2023-2024

Diplôme : LICENCE

Domaine (le cas échéant) :

Mention : PHILOSOPHIE

Parcours type :

Compensation entre semestre pour valider l'année (oui/non) :

							Évaluation initiale								2nde chance Si Évaluation initiale et 2nde chance identiques : indiquer "idem Évaluation initiale" dans toutes les cases.							
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Code Apogée de l'UE**	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Code Apogée de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note** de CC **en 2nde chance** (indiquer : oui/non)	**Coef. de la note** de CC **reportée dans la moyenne de 2nde chance** de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Organisation de la 2nde chance** : - **avant publication des résultats** de l'Évaluation initiale ou - **après publication des résultats** de l'Evaluation initiale lorsque celle-ci comporte un CT ou un mix CC-CT (comme ancienne session 2)	**Forme de la 2nde chance (suggestions)** : - Evaluation supplémentaire de l'UE (ou de l'ECUE) - Evaluation de remplacement de l'UE (ou de l'ECUE) - Neutralisation de la moins bonne des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Conservation de la meilleure des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Autre, préciser	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve :** - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)
1	VHP3U1	Histoire de la philosophie 2		sans objet	VHP3U1	Histoire de la philosophie 2	1	50%	Oral ou rendu de livrable ou exercices	sans objet	CC	sans objet	oui	50%								
							2	50%	Examen écrit	3h	CT	P	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'épreuve finale et conservation des notes du CC	2	50%	Examen écrit	2h	CT	P
2	VHP3U2	Epistémologie et logique 1		sans objet	VHP3U2	Epistémologie et logique 1	1	50%	Oral ou rendu de livrable ou exercices	sans objet	CC	sans objet	oui	50%								
							2	50%	Examen écrit	3h	CT	P	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'épreuve finale et conservation des notes du CC	2	50%	Examen écrit	2h	CT	P
3	VHP3U3	Métaphysique : grandes controverses		sans objet	VHP3U3	Métaphysique : grandes controverses	1	50%	Oral ou rendu de livrable ou exercices	sans objet	CC	sans objet	oui	50%	après publication des résultats de l'Évaluation initiale								
							2	50%	Examen écrit	3h	CT	P	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'épreuve finale et conservation des notes du CC	2	50%	Examen écrit	2h	CT	P
4	VHP3U4	La leçon de philosophie		sans objet	VHP3U4	La leçon de philosophie	1	100%	Oral ou rendu de livrable ou exercices	sans objet	CC	sans objet	oui	50%	après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Oral ou rendu d'un livrable ou oral	sans objet	CC	sans objet
5	VHP3E52	Transversal		sans objet	VHP3E52	Prépro Philosophie 1 (l'enseignement philosophique)	1	100%	Oral ou rendu de livrable ou exercices	sans objet	CC	sans objet	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Oral ou rendu d'un livrable	sans objet	CC	sans objet
ETUDIANT.E.S DISPENSE.E.S DE CONTRÔLE CONTINU																						
1	VHP3U1	Histoire de la philosophie 2		sans objet	VHP3U1	Histoire de la philosophie 2	1	100%	Examen écrit	3h	CT	P	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Examen écrit	2h	CT	P

2	VHP3U2	Epistémologie et logique 1		sans objet	VHP3U2	Epistémologie et logique 1	1	100%	Examen écrit	3h	CT	P	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Examen écrit	2h	CT	P
3	VHP3U3			sans objet	VHP3U3	Métaphysique : grandes controverses	1	100%	Examen écrit	3h	CT	P	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Examen écrit	2h	CT	P
4	VHP3U4			sans objet	VHP3U4	La leçon de philosophie	1	100%	Oral ou rendu de livrable ou exercice	sans objet	CC	P ou D	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Rendu d'un livrable	sans objet	CC	sans objet
5	VHP3E52			sans objet	VHP3E52	Prépro Philosophie 1 (l'enseignement philosophique)	1	100%	Oral ou rendu de livrable ou exercice	sans objet	CC	P ou D	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Rendu d'un livrable	sans objet	CC	sans objet

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences

Compléter le tableau pour le semestre : une ligne par épreuve d'ECUE (ou par épreuve d'UE pour les UE sans ECUE). Cf. onglet "Consignes"

Ces modalités s'appliquent aux étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'étude (RSE), à l'exception de celles définies pour les UE et ECUE spécifiées dans la décision de la composante annexée au contrat pédagogique de ces étudiants.

Lorsqu'il est indiqué "P ou D" pour la forme du contrôle de l'épreuve (colonnes M et T), cela signifie que l'épreuve est prévue en présentiel ("P") et qu'en cas de contexte sanitaire ne permettant pas sont organisation sur site, le contrôle sera réalisé à distance ("D").

Pour les éléments pédagogiques dont l'épreuve est indiquée "P ou D", **les étudiants seront avertis au moins 15 jours avant le début des épreuves de la modalité qui sera appliquée entre "P" ou "D".**

Numéro de semestre (numéroté de S1 à S10, sinon "aucun") **:** Semestre 4
Année : 2023-2024
Diplôme : Licence
Domaine (le cas échéant) :
Mention : Philosophie
Parcours type :
Compensation entre semestre pour valider l'année (oui/non) :

							Évaluation initiale								2nde chance Si Évaluation initiale et 2nde chance identiques : indiquer "idem Évaluation initiale" dans toutes les cases.							
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Code Apogée de l'UE**	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Code Apogée de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note** de CC **en 2nde chance** (indiquer : oui/non)	**Coef. de la note** de CC **reportée dans la moyenne de 2nde chance** de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Organisation de la 2nde chance** : - **avant publication des résultats** de l'Évaluation initiale ou - **après publication des résultats** de l'Évaluation initiale lorsque celle-ci comporte un CT ou un mix CC-CT (comme ancienne session 2)	**Forme de la 2nde chance (suggestions)** : - Evaluation supplémentaire de l'UE (ou de l'ECUE) - Evaluation de remplacement de l'UE (ou de l'ECUE) - Neutralisation de la moins bonne des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Conservation de la meilleure des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Autre, préciser	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)
1	VHP4U1	Philosophie morale et politique 1	6	sans objet	VHP4U1		1	50%	Oral ou rendu de livrable ou exercices	sans objet	CC	sans objet	oui	50%	après publication des résultats de l'Évaluation initiale							
							2	50%	Examen écrit	3h	CT	P	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement du contrôle terminal et conservation des notes du CC	2	50%	Examen écrit	2h	CT	P
2	VHP4U2	Epistémologie et logique 2	6	sans objet	VHP4U2		1	50%	Oral ou rendu de livrable ou exercices	sans objet	CC	sans objet	oui	50%								
							2	50%	Examen écrit Rendu d'un livrable	3h	CT	P	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'épreuve finale et conservation des notes du CC	2	50%	Examen écrit	2h	CT	P
3	VHP4U3	Histoire de la philosophie 3	6	sans objet	VHP4U3		1	50%	Oral ou rendu de livrable ou exercices	sans objet	CC	sans objet	oui	50%								
							2	50%	Examen écrit Rendu d'un livrable	3h	CT	P	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'épreuve finale et conservation des notes du CC	2	50%	Examen écrit	2h	CT	P
4	VHP4U4	Lectures philosophiques en langue étrangère 2	6	sans objet	VHP4U4		1	100%	Oral ou rendu de livrable ou exercices	sans objet	CC	sans objet	oui	50%	après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE avec conservation de 50% de la note de CC	1	50%	Rendu de livrable ou oral	sans objet	CC	sans objet
5	VHP4E52	Transversal S4	6	sans objet	VHP4E52	Prépro Philosophie et Projet	1	100%	Oral ou rendu de livrable ou exercices	sans objet	CC	sans objet	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Rendu de livrable ou oral	sans objet	CC	sans objet
ETUDIANT.E.S DISPENSE.E.S DE CONTRÔLE CONTINU																						
1	VHP4U1	Philosophie morale et politique 1	6	sans objet	VHP4U1		1	100%	Examen écrit	3h	CT	P	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Examen écrit	2h	CT	P
2	VHP4U2	Epistémologie et logique 2	6	sans objet	VHP4U2		1	100%	Examen écrit	3h	CT	P	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Examen écrit	2h	CT	P
3	VHP4U3	Histoire de la philosophie 3	6	sans objet	VHP4U3		1	100%	Examen écrit	3h	CT	P	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Examen écrit	2h	CT	P
4	VHP4U4	Lectures philosophiques en langue étrangère 2	6	sans objet	VHP4U4		1	100%	Oral ou rendu de livrable ou exercice	sans objet	CC	sans objet	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Rendu de livrable ou oral	sans objet	CC	sans objet
5	VHP4E52	Transversal S4	6	sans objet	VHP4E52	Prépro Philosophie et Projet	1	100%	Oral ou rendu de livrable ou exercice	sans objet	CC	sans objet	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Rendu de livrable ou oral	sans objet	CC	sans objet

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences

Compléter le tableau pour le semestre : une ligne par épreuve d'ECUE (ou par épreuve d'UE pour les UE sans ECUE). Cf. onglet "Consignes"

Ces modalités s'appliquent aux étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'étude (RSE), à l'exception de celles définies pour les UE et ECUE spécifiées dans la décision de la composante annexée au contrat pédagogique de ces étudiants.

Lorsqu'il est indiqué "P ou D" pour la forme du contrôle de l'épreuve (colonnes M et T), cela signifie que l'épreuve est prévue en présentiel ("P") et qu'en cas de contexte sanitaire ne permettant pas sont organisation sur site, le contrôle sera réalisé à distance ("D").

Pour les éléments pédagogiques dont l'épreuve est indiquée "P ou D", **les étudiants seront avertis au moins 15 jours avant le début des épreuves de la modalité qui sera appliquée entre "P" ou "D".**

Numéro de semestre (numéroté de S1 à S10, sinon "aucun") : **SEMESTRE 5**
Année : **2023-2024**
Diplôme : **Licence de Philosophie**
Domaine (le cas échéant) :
Mention : **PHILOSOPHIE**
Parcours type :
Compensation entre semestre pour valider l'année (oui/non) :

							Évaluation initiale								2nde chance Si Évaluation initiale et 2nde chance identiques : indiquer "idem Évaluation initiale" dans toutes les cases.							
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Code Apogée de l'UE**	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**crédits ECTS**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Code Apogée de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note** de CC **en 2nde chance** (indiquer : oui/non)	**Coef. de la note** de CC **reportée dans la moyenne de 2nde chance** de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Organisation de la 2nde chance** : - **avant publication des résultats** de l'Évaluation initiale ou - **après publication des résultats** de l'Évaluation initiale lorsque celle-ci comporte un CT ou un mix CC-CT (comme ancienne session 2)	**Forme de la 2nde chance (suggestions)** : - Evaluation supplémentaire de l'UE (ou de l'ECUE) - Evaluation de remplacement de l'UE (ou de l'ECUE) - Neutralisation de la moins bonne des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Conservation de la meilleure des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Autre, préciser	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve :** - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)
1	VHP5U1	Philosophie moderne et contemporaine 1		sans objet	VHP5U1	Philosophie moderne et contemporaine 1	1	50%	Oral ou rendu de livrable ou exercices	sans objet	CC	sans objet	oui	50%								
					VHP5U1		2	50%	Examen écrit	4h	CT	P	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'épreuve finale et conservation des notes du CC	2	50%	Examen écrit	2h	CT	P
2	VHP5U2	Philosophie des sciences 1		sans objet	VHP5U2	Philosophie des sciences 1	1	50%	Oral ou rendu de livrable ou exercices	sans objet	CC	sans objet	oui	50%								
					VHP5U2		2	50%	Examen écrit	4h	CT	P	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'épreuve finale et conservation des notes du CC	2	50%	Examen écrit	2h	CT	P
3	VHP5U3	Philosophie antique et médiévale 1		sans objet	VHP5U3	Philosophie antique et médiévale 1	1	50%	Oral ou rendu de livrable ou exercices	sans objet	CC	sans objet	oui	50%								
					VHP5U3		2	50%	Examen écrit	4h	CT	P	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement du contrôle terminal et conservation des notes du CC	2	50%	Examen écrit	2h	CT	P
4	VHP5U4	Esthétique et philosophie de l'art		sans objet	VHP5U4	Esthétique et philosophie de l'art	1	50%	Oral ou rendu de livrable ou exercices	sans objet	CC	sans objet	oui	50%								
					VHP5U4		2	50%	Examen écrit	4h	CT	P	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement du contrôle terminal et conservation des notes du CC	2	50%	Examen écrit	2h	CT	P
5	VHP5E52	Prépro Philosophie		sans objet	VHP5E52	Prépro Philosophie	1	100%	Oral ou rendu de livrable ou exercices	sans objet	CC	sans objet	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Oral ou rendu de livrable ou exercices	sans objet	CC	sans objet
ETUDIANT.E.S DISPENSE.E.S DE CONTRÔLE CONTINU																						
1	VHP5U1	Philosophie moderne et contemporaine 1		sans objet	VHP5U1	Philosophie moderne et contemporaine 1	1	100%	Examen écrit	4h	CT	P	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Examen écrit	2h	CT	P
2	VHP5U2	Philosophie des sciences 1		sans objet	VHP5U2	Philosophie des sciences 1	1	100%	Examen écrit	4h	CT	P	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Examen écrit	2h	CT	P
3	VHP5U3	Philosophie antique et médiévale 1		sans objet	VHP5U3	Philosophie antique et médiévale 1	1	100%	Examen écrit	4h	CT	P	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Examen écrit	2h	CT	P
4	VHP5U4	Esthétique et philosophie de l'art		sans objet	VHP5U4	Esthétique et philosophie de l'art	1	100%	Examen écrit	4h	CT	P	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Examen écrit	2h	CT	P
5	VHP5E52	Prépro Philosophie		sans objet	VHP5E52	Prépro Philosophie	1	100%	Oral ou rendu de livrable ou exercice	sans objet	CC	sans objet	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Oral ou rendu de livrable ou exercices	sans objet	CC	sans objet

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences

Compléter le tableau pour le semestre : une ligne par épreuve d'ECUE (ou par épreuve d'UE pour les UE sans ECUE). Cf. onglet "Consignes"

Ces modalités s'appliquent aux étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'étude (RSE), à l'exception de celles définies pour les UE et ECUE spécifiées dans la décision de la composante annexée au contrat pédagogique de ces étudiants.

Lorsqu'il est indiqué "P ou D" pour la forme du contrôle de l'épreuve (colonnes M et T), cela signifie que l'épreuve est prévue en présentiel ("P") et qu'en cas de contexte sanitaire ne permettant pas sont organisation sur site, le contrôle sera réalisé à distance ("D").

Pour les éléments pédagogiques dont l'épreuve est indiquée "P ou D", **les étudiants seront avertis au moins 15 jours avant le début des épreuves de la modalité qui sera appliquée entre "P" ou "D".**

Numéro de semestre (numéroté de S1 à S10, sinon "aucun") **:** SEMESTRE 6
Année : 2023-2024
Diplôme : Licence
Domaine (le cas échéant) :
Mention : Philosophie
Parcours type :
Compensation entre semestre pour valider l'année (oui/non) :

							Évaluation initiale								2nde chance Si Évaluation initiale et 2nde chance identiques : indiquer "idem Évaluation initiale" dans toutes les cases.							
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Code Apogée de l'UE**	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Code Apogée de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note** de CC **en 2nde chance** (indiquer : oui/non)	**Coef. de la note** de CC **reportée dans la moyenne de 2nde chance** de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Organisation de la 2nde chance** : - **avant publication des résultats** de l'Évaluation initiale ou - **après publication des résultats** de l'Évaluation initiale lorsque celle-ci comporte un CT ou un mix CC-CT (comme ancienne session 2)	**Forme de la 2nde chance (suggestions)** : - Evaluation supplémentaire de l'UE (ou de l'ECUE) - Evaluation de remplacement de l'UE (ou de l'ECUE) - Neutralisation de la moins bonne des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Conservation de la meilleure des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Autre, préciser	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve :** - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)
1	VHP6U1	Philosophie moderne et contemporaine 2 : les crises contemporaines		sans objet	VHP6U1	Philosophie moderne et contemporaine 2 : les crises contemporaines	1	100%	Oral ou rendu de livrable ou exercices	sans objet	CC	sans objet	oui	50%	après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	50%	Oral ou rendu de livrable ou exercice	sans objet	CC	sans objet
2	VHP6U2	Philosophie des sciences		sans objet	VHP6U2	Philosophie des sciences	1	100%	Oral ou rendu de livrable ou exercices	sans objet	CC	sans objet	oui	50%	après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	50%	Oral ou rendu de livrable ou exercice	sans objet	CC	sans objet
3	VHP6U3	Philosophie morale et politique 2 : philosophie des pratiques		sans objet	VHP6U3	Philosophie morale et politique 2 : philosophie des pratiques	1	100%	Oral ou rendu de livrable ou exercices	sans objet	CC	sans objet	oui	50%	après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	50%	Oral ou rendu de livrable ou exercice	sans objet	CC	sans objet
4	VHP6U4	Philosophie antique et médiévale 2 : initiation à la recherche		sans objet	VHP6U4	Philosophie antique et médiévale 2 : initiation à la recherche	1	100%	Oral ou rendu de livrable ou exercices	sans objet	CC	sans objet	oui	50%	après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	50%	Oral ou rendu de livrable ou exercice	sans objet	CC	sans objet
5	VHP6E52			sans objet	VHP6E52	Prépro Philosophie	1	100%	Oral ou rendu de livrable ou exercices	sans objet	CC	sans objet	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Oral ou rendu de livrable ou exercice	sans objet	CC	sans objet
ETUDIANT.E.S DISPENSE.E.S DE CONTRÔLE CONTINU																						
1	VHP6U1	Philosophie moderne et contemporaine 2 : les crises contemporaines		sans objet	VHP6U1	Philosophie moderne et contemporaine 2 : les crises contemporaines	1	100%	Oral ou rendu de livrable ou exercice	sans objet	CC	sans objet	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Oral ou rendu de livrable ou exercice	sans objet	CC	sans objet
2	VHP6U2	Philosophie des sciences		sans objet	VHP6U2	Philosophie des sciences	1	100%	Oral ou rendu de livrable ou exercice	sans objet	CC	sans objet	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Oral ou rendu de livrable ou exercice	sans objet	CC	sans objet
3	VHP6U3	Philosophie morale et politique 2 : philosophie des pratiques		sans objet	VHP6U3	Philosophie morale et politique 2 : philosophie des pratiques	1	100%	Oral ou rendu de livrable ou exercice	sans objet	CC	sans objet	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Oral ou rendu de livrable ou exercice	sans objet	CC	sans objet
4	VHP6U4	Philosophie antique et médiévale 2 : initiation à la recherche		sans objet	VHP6U4	Philosophie antique et médiévale 2 : initiation à la recherche	1	100%	Oral ou rendu de livrable ou exercice	sans objet	CC	sans objet	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Oral ou rendu de livrable ou exercice	sans objet	CC	sans objet
5	VHP6E52	Préprofessionalisation		sans objet	VHP6E52	Prépro Philosophie	1	100%	Oral ou rendu de livrable ou exercice	sans objet	CC	sans objet	non		après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Oral ou rendu de livrable ou exercice	sans objet	CC	sans objet

Licence SCIENCES DU LANGAGE

2023-2024

L1 - S1

							Évaluation initiale								2de chance Si Évaluation initiale et 2de chance identiques : indiquer "idem Évaluation initiale" dans toutes les cases.								
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	Code Apogée de l'UE	Libellé de l'UE (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	Nombre de crédits ECTS de l'UE	Note minimum (à l'UE ou moyenne des ECUE) à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE (sinon "sans objet")	Code Apogée de l'ECUE (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	Libellé de l'ECUE (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	Numéro de l'épreuve dans l'ECUE (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	Nature de l'épreuve : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	Durée précise de l'épreuve en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	Type de contrôle de l'épreuve : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	Forme du contrôle de l'épreuve : - À distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	Report de la note de CC en 2de chance (indiquer : oui/non)	Coef. de la note de CC reportée dans la moyenne de 2de chance de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	Organisation de la 2de chance : - avant publication des résultats de l'Évaluation initiale ou - après publication des résultats de l'Évaluation initiale lorsque celle-ci comporte un CT ou un mix CC-CT (comme ancienne session 2)	Forme de la 2de chance (suggestions) : - Évaluation supplémentaire de l'UE (ou de l'ECUE) - Évaluation de remplacement de l'UE (ou de l'ECUE) - Neutralisation de la moins bonne des notes de l'évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Conservation de la meilleure des notes de l'évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Autre, préciser	Numéro de l'épreuve dans l'ECUE (ou l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	Nature de l'épreuve : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	Durée précise de l'épreuve en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	Type de contrôle de l'épreuve : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	Forme du contrôle de l'épreuve : - à distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	responsable d'UE/EC
UE1	VLS1U1	**Panorama des SDL**	16	sans objet	VLS1E11	Introduction aux SDL	1	25%	Examen écrit	1h	CC	P ou D	non	0%	après	Évaluation de remplacement identique pour CC et DCC	1	100%	Rendu d'un livrable	sans objet	CT	P ou D	Danh-Thành Do-Hurinville
							2	25%	Examen écrit	1h	CC												
							3	25%	Examen écrit	1h	CC												
							4	25%	Examen écrit	1h	CC												
							1	100%	Examen écrit	2h	CT terminal pour étudiants DCC uniquemnt												
					VLS1E12	Phonétique et phonologie	1	50%	Examen écrit	1h	CC	P ou D	non	0%	après	Évaluation de remplacement identique pour CC et DCC	1	100%	Examen écrit	2h	CT	P ou D	Sandra Nossik
							2	50%	Examen écrit	1h	CC												
							1	100%	Examen écrit	2h	CT terminal pour étudiants DCC uniquemnt												
					VLS1E13	De la grammaire à la linguistique	1	50%	Examen écrit	2h	CC	P ou D	non	0%	après	Évaluation de remplacement identique pour CC et DCC	1	100%	Rendu d'un livrable	sans objet	CT	D	Marion Bendinelli
							2	50%	Examen oral ou pratique	1h	CC												
							1	100%	Examen écrit	2h	CC - cas des régimes spéciaux DCC												
UE2	VLM1U1	**Mineure Lettres modernes (voir MCC Lettres modernes)**	8	sans objet	VLM1E11	Grands courants	Lettres modernes																
					VLM1E12	Grandes oeuvres																	
UE3	VN61U33	**Portail SDL**	2	sans objet	VN61U3	Cultures contemporaines	1	100%	Livrable avec restitution orale	sans objet	CC	P ou D	non	0%	après	Évaluation de remplacement identique pour CC et DCC	1	100%	Rendu d'un livrable	sans objet	CT	P ou D	Séverine Equoy-Hutin
							1	100%	Livrable	sans objet	CT terminal pour étudiants DCC uniquemnt												

L1 - S2

							Évaluation initiale								2de chance (session 2) Si Évaluation initiale et 2de chance identiques : indiquer "idem Évaluation initiale" dans toutes les cases.								
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	Code Apogée de l'UE	Libellé de l'UE (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	Nombre de crédits ECTS de l'UE	Note minimum (à l'UE ou moyenne des ECUE) à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE (sinon "sans objet")	Code Apogée de l'ECUE (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	Libellé de l'ECUE (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	Numéro de l'épreuve dans l'ECUE (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	Nature de l'épreuve : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	Durée précise de l'épreuve en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	Type de contrôle de l'épreuve : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	Forme du contrôle de l'épreuve : - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	Report de la note de CC en 2de chance (indiquer : oui/non)	Coef. de la note de CC reportée dans la moyenne de 2de chance de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	Organisation de la 2de chance : - avant publication des résultats de l'Évaluation initiale ou - après publication des résultats de l'Évaluation initiale lorsque celle-ci comporte un CT ou un mix CC-CT (comme ancienne session 2)	Forme de la 2de chance (suggestions) : - Évaluation supplémentaire de l'UE (ou de l'ECUE) - Évaluation de remplacement de l'UE (ou de l'ECUE) - Neutralisation de la moins bonne des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Conservation de la meilleure des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Autre, préciser	Numéro de l'épreuve dans l'ECUE (ou l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	Nature de l'épreuve : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	Durée précise de l'épreuve en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	Type de contrôle de l'épreuve : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	Forme du contrôle de l'épreuve : - À distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	responsable d'UE/EC
UE1	VLS2U1	Langue française, d'hier à aujourd'hui	6	sans objet	sans objet	sans objet	1	33.3%	Examen écrit (CM Panis)	2h	CC	P ou D	non	0%	après	Évaluation de remplacement identique pour tous : CC et DCC	1	100%	Rendu d'un livrable	sans objet	CTP	P ou D	Caroline Panis
							2	33.3%	Examen écrit (CM Do-Hurinville)	2h	CC												
							3	33.3%	Examen écrit (TD)	1h	CC												
							1	50%	Livrable	sans objet	CC - cas des régimes spéciaux DCC												
							2	50%	Livrable	sans objet	CC - cas des régimes spéciaux DCC												
UE2	VLS2U2	Étudier le sens	6	sans objet	sans objet	sans objet	1	33.3%	Examen écrit	sans objet	CC	P ou D	non	0%	après	Évaluation de remplacement identique pour tous : CC et DCC	1	100%	Rendu d'un livrable	sans objet	CTP	P ou D	Sophie Mariani-Rousset
							2	33.3%	livrable	sans objet	CC												
							3	33.3%	livrable	sans objet	CC												
							1	33.3%	livrable	sans objet	CC												
UE3	VLS2U3	Diversité linguistique dans le monde	6	sans objet	sans objet	sans objet	1	33.3%	livrable	2h	CC	P ou D	non	0%	après	Évaluation de remplacement identique pour tous : CC et DCC	1	100%	Rendu d'un livrable	sans objet	CTP	P ou D	Danh-Thành Do-Hurinville
							2	33.3%	Examen écrit	2h	CC												
							3	33.3%	Examen écrit	2h	CC												
							1	100%	Examen écrit	2h	CT terminal pour étudiants DCC uniquement												
UE4	VLS2U4	Applications professionnelles des SDL	6	sans objet	sans objet	sans objet	1	100%	oral avec livrable	sans objet	CC	P ou D	non	0%	après	Évaluation de remplacement identique pour tous : CC et DCC	1	100%	Examen oral ou pratique	10 minutes	CTP	P ou D	Manon Him-Aquilli
							1	100%	oral avec livrable	sans objet	CT terminal pour étudiants DCC uniquement												

L2 - S3

							Évaluation initiale								2de chance Si Évaluation initiale et 2de chance identiques : indiquer "idem Évaluation initiale" dans toutes les cases.								
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	Code Apogée de l'UE	Libellé de l'UE (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	Nombre de crédits ECTS de l'UE	Note minimum (à l'UE ou moyenne des ECUE) à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE (sinon "sans objet")	Code Apogée de l'ECUE (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	Libellé de l'ECUE (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	Numéro de l'épreuve dans l'ECUE (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	Nature de l'épreuve : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	Durée précise de l'épreuve en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	Type de contrôle de l'épreuve : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	Forme du contrôle de l'épreuve : - À distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	Report de la note de CC en 2de chance (indiquer : oui/non)	Coef. de la note de CC reportée dans la moyenne de 2de chance de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	Organisation de la 2de chance : - avant publication des résultats de l'Évaluation initiale ou - après publication des résultats de l'Évaluation initiale lorsque celle-ci comporte un CT ou un mix CC-CT (comme ancienne session 2)	Forme de la 2de chance (suggestions) : - Évaluation supplémentaire de l'UE (ou de l'ECUE) - Évaluation de remplacement de l'UE (ou de l'ECUE) - Neutralisation de la moins bonne des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Conservation de la meilleure des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Autre, préciser	Numéro de l'épreuve dans l'ECUE (ou l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	Nature de l'épreuve : - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	Durée précise de l'épreuve en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	Type de contrôle de l'épreuve : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	Forme du contrôle de l'épreuve : - À distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	responsable d'UE/EC
UE1	VLS3U1	Énonciation et pragmatique	6	sans objet	sans objet	sans objet	1 2 3 4	25% 25% 25% 25%	Examen écrit Examen écrit Examen oral ou pratique Examen oral ou pratique	1h 1h 20mn 20mn	CC	P ou D	non	0%	Après publication	Évaluation de remplacement (pour étudiants en CC et en DCC)	1	100%	Rendu d'un livrable	sans objet	CT	D	Marion Bendinelli
UE2	VLS3U2	Linguistique de corpus	6	sans objet	sans objet	sans objet	1 2 3	35% 35% 30%	Rendu d'un livrable Examen écrit Examen oral ou pratique	Sans objet 1h 20mn	CC	P ou D	non	0%	Après publication	Évaluation de remplacement	1	100%	Examen écrit	2h	CT	P ou D	Virginie Léthier
UE3	VLS3U3	Enseignement du français écrit et oral	6	sans objet	sans objet	sans objet	1 2 3	40% 40% 20%	Examen écrit Examen oral ou pratique Rendu d'un livrable	1h 20mn Sans objet	CC	P ou D	non	0%	Après publication	Évaluation de remplacement	1	100%	Rendu d'un livrable	sans objet	CT	P ou D	Danh-Thành Do-Hurinville
UE4	VLS3U4	Approches de la parole	6	sans objet	VLS3E41	Acquisition du langage	1 2	50% 50%	Rendu d'un livrable Examen oral ou pratique	Sans objet Sans objet	CC	P ou D	non	0%	Après publication	Évaluation de remplacement	1	100%	Rendu d'un livrable	sans objet	CT	D	Sophie Mariani-Rousset
					VLS3E42	Phonétique et multimodalité de la parole	1 2 1	50 % 50 % 100%	Examen écrit (CM) Examens écrits (TD) Examen écrit	1h 1h 1h	CC DCC	P ou D P ou D	non	0%	Après publication	Évaluation de remplacement (pour étudiant·e·s en CC et en DCC)	**1**	100%	Rendu d'un livrable	sans objet	CT	P ou D	Caroline Panis
UE5	VLS3U5	Transversal 3	2	sans objet	VLS3E52	Préprofessionnalisation SDL	1	100%	Rendu d'un livrable	sans objet	CC	P ou D	non	0%	Après publication	Évaluation de remplacement	1	100%	Rendu d'un livrable	sans objet	CT	P ou D	Caroline Panis

L2S4

							Évaluation initiale								2de chance Si Évaluation initiale et 2de chance identiques : indiquer "idem Évaluation initiale" dans toutes les cases.								
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	Code Apogée de l'UE	Libellé de l'UE (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	Nombre de crédits ECTS de l'UE	Note minimum (à l'UE ou moyenne des ECUE) à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE (sinon "sans objet")	Code Apogée de l'ECUE (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	Libellé de l'ECUE (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	Numéro de l'épreuve dans l'ECUE (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	Nature de l'épreuve : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	Durée précise de l'épreuve en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	Type de contrôle de l'épreuve : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	Forme du contrôle de l'épreuve : - À distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	Report de la note de CC en 2de chance (indiquer : oui/non)	Coef. de la note de CC reportée dans la moyenne de 2de chance de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	Organisation de la 2de chance : - avant publication des résultats de l'Évaluation initiale ou - après publication des résultats de l'Évaluation initiale lorsque celle-ci comporte un CT ou un mix CC-CT (comme ancienne session 2)	Forme de la 2de chance (suggestions) : - Évaluation supplémentaire de l'UE (ou de l'ECUE) - Évaluation de remplacement de l'UE (ou de l'ECUE) - Neutralisation de la moins bonne des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Conservation de la meilleure des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Autre, préciser	Numéro de l'épreuve dans l'ECUE (ou l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	Nature de l'épreuve : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	Durée précise de l'épreuve en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	Type de contrôle de l'épreuve : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	Forme du contrôle de l'épreuve : - À distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	responsable d'UE/EC
UE1	VLS4U1	Préprofessionnalisation	6	sans objet	VLS4E11	Initiation à la didactique	1	50%	Examen écrit	1h	CC	P ou D	non	0%	Après publication	Évaluation de remplacement	1	100%	Examen écrit	2h	CT	P ou D	Caroline Panis
					VLS4E12	Métiers des sciences du langage	1	100%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC	P ou D	non	0%	Après publication	Évaluation de remplacement	1	100%	Rendu d'un livrable	sans objet	CC	P ou D	
UE2	VLS4U2	Sémiolinguistique textuelle	6	sans objet	sans objet	sans objet	1	25%	Examen écrit	1h	CC	P ou D	non	0%	Après publication	Évaluation de remplacement	1	100%	Rendu d'un livrable	sans objet	CT	P ou D	Séverine Equoy-Hutin
							2	25%	Examen écrit	1h													
							3	25%	Examen oral ou pratique	20mn													
							4	25%	Rendu d'un livrable	Sans objet													
UE3	VLS4U3	Analyse du discours et sociolinguistique	6	sans objet	sans objet	sans objet	1	30 %	Examen écrit (CM Nossik)	2h	CC	P ou D	non	0%	Après publication	Évaluation de remplacement	1	100%	Rendu d'un livrable	sans objet	CT	P ou D	Caroline Panis
							2	30%	Rendu d'un livrable (CM Panis)	Sans objet													
							3	40%	Rendu d'un livrable (TD)	Sans objet													
							1	100%	Rendu d'un livrable	Sans objet	DCC	D											
UE4	VLS4U4	Langues et informatique	6	sans objet	sans objet	sans objet	1	20%	Examen pratique avec livrable	Sans objet	CC	P ou D	non	0%	Après publication	Évaluation de remplacement	1	100%	Examen oral ou pratique	20mn	CT	P ou D	Max Silberztein
							2	20%	Examen pratique avec livrable	Sans objet													
							3	20%	Examen pratique avec livrable	Sans objet													
							4	20%	Examen pratique avec livrable	Sans objet													
							5	20%	Examen pratique avec livrable	Sans objet													
UE5	VLS4E5	Transversale 4	2	sans objet	VLS4E52	Prépro SL 2	1	100%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC	P ou D	non	0%	Après publication	Évaluation de remplacement	1	100%	Rendu d'un livrable	sans objet	CC	P ou D	Caroline Panis
					VNO4E53	Outils informatiques et de documentation	UFR																
					VLS3E51	Langue	Polyglotte																

L3-S5

							Évaluation initiale								2de chance Si Évaluation initiale et 2de chance identiques : indiquer "idem Évaluation initiale" dans toutes les cases.								
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	Code Apogée de l'UE	Libellé de l'UE (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	Nombre de crédits ECTS de l'UE	Note minimum (à l'UE ou moyenne des ECUE) à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE (sinon "sans objet")	Code Apogée de l'ECUE (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	Libellé de l'ECUE (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	Numéro de l'épreuve dans l'ECUE (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	Nature de l'épreuve : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	Durée précise de l'épreuve en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	Type de contrôle de l'épreuve : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	Forme du contrôle de l'épreuve : - À distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	Report de la note de CC en 2de chance (indiquer : oui/non)	Coef. de la note de CC reportée dans la moyenne de 2de chance de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	Organisation de la 2de chance : - avant publication des résultats de l'Évaluation initiale ou - après publication des résultats de l'Évaluation initiale lorsque celle-ci comporte un CT ou un mix CC-CT (comme ancienne session 2)	Forme de la 2de chance (suggestions) : - Évaluation supplémentaire de l'UE (ou de l'ECUE) - Évaluation de remplacement de l'UE (ou de l'ECUE) - Neutralisation de la moins bonne des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Conservation de la meilleure des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Autre, préciser	Numéro de l'épreuve dans l'ECUE (ou l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	Nature de l'épreuve : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	Durée précise de l'épreuve en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	Type de contrôle de l'épreuve : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	Forme du contrôle de l'épreuve : - À distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	responsable d'UE/EC
UE1	VLS5U1	Statistique et données textuelles	6	sans objet	sans objet	sans objet	1	35%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC	P ou D	non	0%	Après publication	Évaluation de remplacement	1	100%	Examen écrit	2h	CT	P ou D	Virginie Lethier et Marion Bendinelli
							2	30%	Restitution orale	15mn													
							3	35%	Examen écrit	1h													
UE2	VLS5U2	Langage et société	6	sans objet	sans objet	sans objet	1	25%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC	P ou D	non	0%	Après publication	Évaluation de remplacement	1	100%	Examen écrit	2h	CT	P ou D	Sandra Nossik
							2	50%	Examen écrit	2h													
							3	25%	Examen oral ou pratique	15mn													
UE3	VLS5U3	Argumentation et rhétorique	6	sans objet	sans objet	sans objet	1	33%	Examen écrit	1h	CC	P ou D	non	0%	Après publication	Évaluation de remplacement	1	100%	Rendu d'un livrable	sans objet	CT	P ou D	Séverine Equoy-Hutin
							2	33%	Rendu d'un livrable	Sans objet													
							3	33%	Restitution orale	15mn													
UE4	VLS5U4	De l'imprimé au numérique	6	sans objet	VLS5E41	Mutations des supports médiatiques	1	50%	Examen écrit	2h	CC	P ou D	non	0%	Après publication	Évaluation de remplacement	1	100%	Examen écrit	2h	CT	P ou D	Séverine Equoy-Hutin
							2	50%	Examen oral ou pratique	20mn													
					VLS5E42	Communication numérique et enseignement	1	100%	Examen oral ou pratique	45 mn	CC	P ou D	non	0%	Après publication	Évaluation de remplacement	1	100%	Rendu d'un livrable	sans objet	CC	P ou D	
UE5	VLS5U5	Préprofessionnalisation en sciences du langage	6	sans objet	sans objet	sans objet	1	35%	Examen oral ou pratique	10mn	CC	P ou D	non	0%	Après publication	Évaluation de remplacement	1	100%	Examen oral ou pratique	30mn	CC	P ou D	Sandra Nossik
							2	25%	Examen oral ou pratique	15mn													
							3	40%	Rendu d'un livrable	Sans objet													

L3S6

							Évaluation initiale pour régime classique								2de chance								
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	Code Apogée de l'UE	Libellé de l'UE (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	Nombre de crédits ECTS de l'UE	Note minimum (à l'UE ou moyenne des ECUE) à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE (sinon "sans objet")	Code Apogée de l'ECUE (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	Libellé de l'ECUE (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	Numéro de l'épreuve dans l'ECUE (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	Nature de l'épreuve : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	Durée précise de l'épreuve en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	Type de contrôle de l'épreuve : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	Forme du contrôle de l'épreuve : - À distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	Report de la note de CC en 2de chance (indiquer : oui/non)	Coef. de la note de CC reportée dans la moyenne de 2de chance de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	Organisation de la 2de chance : - avant publication des résultats de l'Évaluation initiale ou - après publication des résultats de l'Évaluation initiale lorsque celle-ci comporte un CT ou un mix CC-CT (comme ancienne session 2)	Forme de la 2de chance (suggestions) : - Évaluation supplémentaire de l'UE (ou de l'ECUE) - Évaluation de remplacement de l'UE (ou de l'ECUE) - Neutralisation de la moins bonne des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Conservation de la meilleure des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Autre, préciser	Numéro de l'épreuve dans l'ECUE (ou l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	Nature de l'épreuve : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	Durée précise de l'épreuve en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	Type de contrôle de l'épreuve : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	Forme du contrôle de l'épreuve : - À distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	responsable d'UE/EC
UE1	VLS6U1	Discours institutionnels et politiques	6	sans objet	sans objet	sans objet	1	50%	Examen écrit	2h	CC	P ou D	non	0%	après publication	Évaluation de remplacement	1	100%	Examen écrit	2h	CT	P ou D	Virginie Lethier
							2	25%	Rendu d'un livrable	Sans objet													
							3	25%	Examen oral ou pratique	15mn													
UE2	VLS6U2	Epistémologie et philosophie du langage	6	sans objet	sans objet	sans objet	1	50%	Examen écrit	1h	CC	P ou D	non	0%	après publication	Évaluation de remplacement	1	100%	Rendu d'un livrable	sans objet	CT	P ou D	Marion Bendinelli et Danh-Thành Do-Hurinville
							2	30%	Rendu d'un livrable	1h													
							3	20%	Examen oral ou pratique	20mn													
UE3	VLS6U3	Stylistique	6	sans objet	sans objet	sans objet	1	40%	Examen écrit	1h	cc	P ou D	non	0%	après publication	Évaluation de remplacement	1	100%	Examen écrit	2h	CT	P ou D	Margareta Kastberg
							2	40%	Examen écrit	1h													
							3	20%	Examen oral ou pratique	10mn													
UE4	VLS6U4	Interactions en contexte professionnel	6	sans objet	VLS6U41	Pratiques rédactionnelles et professionnelles	1	50%	Examen oral ou pratique	20 minutes	CC	P ou D	non	0%	après publication	Évaluation de remplacement	1	100%	Rendu d'un livrable	sans objet	CT	P ou D	Séverine Equoy-Hutin
							2	50%	Rendu d'un livrable	Sans objet													
					VLS6U42	Stage et enquête de terrain	1	100%	Livrable à rendre	Sans objet	CC	P ou D	non	0%	après publication	Évaluation de remplacement	1	100%	Rendu d'un livrable	sans objet	CC	P ou D	
UE5	VLS6E5	Transversaux	2	sans objet	VLS6E52S	Projet SDL	1	50%	Livrable à rendre	Sans objet	CC	P ou D	non	0%	après publication	Évaluation de remplacement	1	100%	Rendu d'un livrable	sans objet	CC	P ou D	Sandra Nossik
							2	50%	Examen pratique	15mn													

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences

Compléter le tableau pour le semestre : une ligne par épreuve d'ECUE (ou par épreuve d'UE pour les UE sans ECUE). Cf. onglet "Consignes"

Ces modalités s'appliquent aux étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'étude (RSE), à l'exception de celles définies pour les UE et ECUE spécifiées dans la décision de la composante annexée au contrat pédagogique de ces étudiants.

Lorsqu'il est indiqué "P ou D" pour la forme du contrôle de l'épreuve (colonnes M et T), cela signifie que l'épreuve est prévue en présentiel ("P") et qu'en cas de contexte sanitaire ne permettant pas sont organisation sur site, le contrôle sera réalisé à distance ("D").

Pour les éléments pédagogiques dont l'épreuve est indiquée "P ou D", **les étudiants seront avertis au moins 15 jours avant le début des épreuves de la modalité qui sera appliquée entre "P" ou "D".**

Numéro de semestre (numéroté de S1 à S10, sinon "aucun") : **S5**
Année :
Diplôme : **Licence 3ème année**
Domaine (le cas échéant) :
Mention : **Sciences du langage**
Parcours type : **Français Langue Etrangère**
Compensation entre semestre pour valider l'année (oui/non) : **OUI**

							Évaluation initiale								2nde chance Si Évaluation initiale et 2nde chance identiques : indiquer "idem Évaluation initiale" dans toutes les cases.							
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Code Apogée de l'UE**	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Code Apogée de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note de CC en 2nde chance** (indiquer : oui/non)	**Coef. de la note reportée dans la moyenne de 2nde chance** de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Organisation de la 2nde chance** : - **avant publication des résultats** de l'Évaluation initiale lorsque celle-ci comporte un CT ou un mix CC-CT (comme ancienne session 2) ou - **après publication des résultats** de l'Évaluation initiale	**Forme de la 2nde chance (suggestions)** : - Evaluation supplémentaire de l'UE (ou de l'ECUE) - Evaluation de remplacement de l'UE (ou de l'ECUE) - Neutralisation de la moins bonne des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Conservation de la meilleure des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Autre, préciser	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve :** - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)
1	VLF 5UE1	Didactique des langues, didactiques du français	6	8	sans objet	sans objet	1	50%	Examen écrit	2 heures	CC	P ou D			après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	examen écrit	2 heures	CT	P ou D
							2	25%	Examen écrit	2 heures	CC	P ou D										
							3	25%	Restitution orale	20mn	CC	P ou D										
2	VLF 5UE2	Théories linguistiques et enseignement du FLE	6	8	sans objet	sans objet	1	50%	Restitution orale	20mn	CC	P ou D			après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	examen écrit	2 heures	CT	P ou D
							2	25%	Examen écrit	1 heure	CC	P ou D										
							3	25%	Examen écrit	1 heure	CC	P ou D										
3	VLF 5UE3	Enseignement apprentissage en contexte FLS	6	8	sans objet	sans objet	1	50%	Rendu d'un livrable		CC	P ou D			après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	examen écrit	2 heures	CT	P ou D
							2	25%	Restitution orale	20 min	CC	P ou D										
							3	25%	Examen écrit	1 heure	CC	P ou D										
4	VLF 5UE4	Politiques européennes des langues	6	8	sans objet	sans objet	1	35%	Examen écrit	1 heure	CC	P ou D			après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	examen écrit	2 heures	CT	P ou D
							2	35%	Rendu d'un livrable		CC	P ou D										
							3	30%	Restitution orale	20 mn	CC	P ou D										
5	VLF 5U5	Transerval Semestre 5	3	sans objet	VLF 5E52	Préprofessionnalisation FLE	1	50%	Examen écrit	30 min	CC	P ou D			après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	examen écrit	1 heure	CT	P ou D
							2	50%	Examen écrit	30 min	CC	P ou D										

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences

Compléter le tableau pour le semestre : une ligne par épreuve d'ECUE (ou par épreuve d'UE pour les UE sans ECUE). Cf. onglet "Consignes"

Ces modalités s'appliquent aux étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'étude (RSE), à l'exception de celles définies pour les UE et ECUE spécifiées dans la décision de la composante annexée au contrat pédagogique de ces étudiants.

Lorsqu'il est indiqué "P ou D" pour la forme du contrôle de l'épreuve (colonnes M et T), cela signifie que l'épreuve est prévue en présentiel ("P") et qu'en cas de contexte sanitaire ne permettant pas sont organisation sur site, le contrôle sera réalisé à distance ("D").

Pour les éléments pédagogiques dont l'épreuve est indiquée "P ou D", **les étudiants seront avertis au moins 15 jours avant le début des épreuves de la modalité qui sera appliquée entre "P" ou "D".**

Numéro de semestre (numéroté de S1 à S10, sinon "aucun") **:** S6
Année :
Diplôme : Licence 3ème année
Domaine (le cas échéant) :
Mention : Sciences du langage
Parcours type : Français Langue Etrangère
Compensation entre semestre pour valider l'année (oui/non) : OUI

							Évaluation initiale								2nde chance Si Évaluation initiale et 2nde chance identiques : indiquer "idem Évaluation initiale" dans toutes les cases.							
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Code Apogée de l'UE**	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Code Apogée de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note** de CC **en 2nde chance** (indiquer : oui/non)	**Coef. de la note** de CC **reportée dans la moyenne de 2nde chance** de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Organisation de la 2nde chance** : - **avant publication des résultats** de l'Évaluation initiale ou - **après publication des résultats** de l'Évaluation initiale lorsque celle-ci comporte un CT ou un mix CC-CT (comme ancienne session 2)	**Forme de la 2nde chance (suggestions)** : - Evaluation supplémentaire de l'UE (ou de l'ECUE) - Evaluation de remplacement de l'UE (ou de l'ECUE) - Neutralisation de la moins bonne des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Conservation de la meilleure des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Autre, préciser	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve :** - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)
1	VLF6UE1	Oralité et scripturalité : perspectives didactiques	6	8	sans objet	sans objet	1	25%	Examen écrit	1 heure	CC	P ou D			après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	examen écrit	2 heures	CT	P ou D
							2	25%	Examen écrit	1 heure	CC	P ou D										
							3	50%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC	P ou D										
2	VLF6UE2	Phonétique, phonologie, rémédiation phonétique en FLE	6	8	sans objet	sans objet	1	33%	Examen écrit	2 heures	CC	P ou D			après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	examen écrit	2 heures	CT	P ou D
							2	33%	Examen écrit	2 heures	CC	P ou D										
							3	33%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC	P ou D										
3	VLF6UE3	Méthodologie de l'observation	6	8	sans objet	sans objet	1	50%	Examen écrit	2 heures	CC	P ou D			après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	examen écrit	2 heures	CT	P ou D
							2	25%	Examen écrit	1 heure	CC	P ou D										
							3	25%	Examen écrit	1 heure	CC	P ou D										
4	VLF6UE4	Francophonie et outils d'enseignement	6	8	sans objet	sans objet	1	50%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC	P ou D			après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	examen écrit	2 heures	CT	P ou D
							2	25%	Examen écrit	1 heure	CC	P ou D										
							3	25%	Examen écrit	1 heure	CC	P ou D										
5	VLF6U5	Stage FLE	3	sans objet	VLFL6E52S	Stage FLE	1	50%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC	P ou D			après publication des résultats de l'Évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	examen écrit	2 heures	CT	P ou D
							2	50%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC	P ou D										

MASTER SCIENCES DU LANGAGE

ANALYSE DU DISCOURS

2023-2024

M1S7

							Session 1								Session 2 Si session unique : indiquer "session unique" dans toutes les cases. Si sessions 1 et 2 identiques : indiquer "idem session 1" dans toutes les cases.					
							Régime normal (CC)													
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	T	U	V	W	X	Y	Z	
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	Code Apogée de l'UE	Libellé de l'UE (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	Nombre de crédits ECTS de l'UE	Note minimum (à l'UE ou moyenne des ECUE) à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE (sinon "sans objet")	Code Apogée de l'ECUE (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	Libellé de l'ECUE (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	Numéro de l'épreuve dans l'ECUE (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	Nature de l'épreuve : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	Durée précise de l'épreuve en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	Type de contrôle de l'épreuve : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	Forme du contrôle de l'épreuve : - À distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	Report de la note de CC en 2e session (indiquer : oui/non)	Coef. de la note de CC reportée dans la moyenne de 2e session de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	Nature de l'épreuve : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	Durée précise de l'épreuve en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	Type de contrôle de l'épreuve : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	Forme du contrôle de l'épreuve : - À distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	responsable d'UE/EC
1	VLS7U1	Théories de l'analyse de discours	6	8	sans objet	sans objet	1	40%	Examen écrit	1H	CC	P ou D	Non	0%	100%	Examen écrit	2H	CC	P ou D	Sandra Nossik
							2	30%	Examen écrit	1H										
							3	30%	Rendu d'un livrable	Sans objet										
2	VLS7U2	Discours et corpus	6	8	sans objet	sans objet	1	25%	Examen oral ou pratique	30 min	CC	P ou D	Non	0%	100%	Examen écrit	2H	CC	P ou D	Virginie Lethier
							2	25%	Examen oral ou pratique	30 min										
							3	25%	Examen oral ou pratique	30 min										
							4	25%	Examen oral ou pratique	30 min										
3	VLS7U3	Linguistique et sociolinguistique	6	8	VLS7E31	Langage et usages	1	50%	rendu d'un livrable	sans objet	CC	P ou D	Non	0%	100%	Examen écrit	1H	CC	P ou D	Caroline Panis
							2	50%	rendu d'un livrable	sans objet										
					VLS7E32	Sociolinguistique	1	50%	Examen oral ou pratique	20 min	CC	P ou D	Non	0%	100%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC	P ou D	
							2	50%	Rendu d'un livrable	Sans objet										
							1	100 %	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC - cas des régimes spéciaux DCC	P ou D								
4	VLS7U4	Pratiques discursives professionnelles	6	8	VLS7U41	Discours institutionnels	1	50%	Examen oral ou pratique	30 min	CC	P ou D	Non	0%	100%	Examen écrit	1H	CC	P ou D	Séverine Equoy-Hutin
							2	50%	Examen écrit	1H										
					VLS7U42	Sens et matérialités des discours médiatiques	1	50%	Examen oral ou pratique	20 min	CC	P ou D	Non	0%	100%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC	P ou D	
							2	50%	Rendu d'un livrable	Sans objet										
5	VLS7U5	Transversal 7	6	sans objet	VLS7E52	Prépro disciplinaire – Problématisation du mémoire et archives	1	35%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC	P ou D	Non	0%	35%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC	D	Caroline Panis
							2	65%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC	P ou D	Non	0%	65%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC	D	
					LANGUE	cf. centre Polyglotte														

M1S8

							Session 1								Session 2 Si session unique : indiquer "session unique" dans toutes les cases. Si sessions 1 et 2 identiques : indiquer "idem session 1" dans toutes les cases.					
							Régime normal (CC)													
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	T	U	V	W	X	Y	Z	
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	Code Apogée de l'UE	Libellé de l'UE (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	Nombre de crédits ECTS de l'UE	Note minimum (à l'UE ou moyenne des ECUE) à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE (sinon "sans objet")	Code Apogée de l'ECUE (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	Libellé de l'ECUE (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	Numéro de l'épreuve dans l'ECUE (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	Nature de l'épreuve : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	Durée précise de l'épreuve en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	Type de contrôle de l'épreuve : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	Forme du contrôle de l'épreuve : - À distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	Report de la note de CC en 2e session (indiquer : oui/non)	Coef. de la note de CC reportée dans la moyenne de 2e session de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	Nature de l'épreuve : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	Durée précise de l'épreuve en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	Type de contrôle de l'épreuve : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	Forme du contrôle de l'épreuve : - À distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	responsable d'UE/EC
1	VLS8U1	Discours et argumentation	6	8	VLS8E11	Sémantique et pragmatique du discours	1	50%	Examen oral ou pratique	20 minutes	CC	P ou D	Non	0%	100%	Examen écrit	1H	CC	P ou D	Séverine Equoy-Hutin
							2	50%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC	P ou D								
					VLS8E12	Théories et pratiques de l'argumentation	1	50%	Examen écrit	1H	CC	P ou D	Non	0%	100%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC	P ou D	
							2	50%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC	P ou D								
2	VLS8U2	Analyse du discours et corpus francophones	6	8	VLS8U21	Discours et cultures francophones	1	90%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC	P ou D	Oui	100%	100%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC	P ou D	Caroline Panis
							2	10%	Examen oral ou pratique	30 min	CC	P ou D								
					VLS8U22	Travail encadré de recherche	1	100%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC	P ou D	Oui	100%	100%	Rendu d'un livrable	sans objet	CC	P ou D	
3	VLS8U3	Approches quantitatives et sémantisation du corpus	6	8	VLS8E31	Lexicométrie, Textométrie	1	50%	Examen écrit	1H	CC	P ou D	Non	0%	100%	Examen oral ou pratique	30 min	CC	P ou D	Marion Bendinelli
							2	50%	Examen oral ou pratique	30 min	CC	P ou D								
					VLS8E32	Les langages du Web	1	100%	Livrable	Sans objet	CC	P ou D								
4	VLS8U4	Corpus et langue	6	8	Sans objet	Sans objet	1	33%	Examen oral ou pratique	30 min	CC	P ou D	Non	0%	50%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC	P ou D	Danh-Thành Do-Hurinville
							2	33%	Examen écrit	1H	CC	P ou D	Non	0%	50%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC	P ou D	
							3	33%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC	P ou D								
5	VLS8U5	Transversal 8	6	sans objet	VLS8E52	Prépro disciplinaire – Écrit et oral universitaires	1	100%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC	P ou D	Non	0%	100%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC	P ou D	Caroline Panis
					LANGUE	cf. centre Polyglotte														

M2S9

							Session 1								Session 2 Si session unique : indiquer "session unique" dans toutes les cases. Si sessions 1 et 2 identiques : indiquer "idem session 1" dans toutes les cases.					
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	Code Apogée de l'UE	Libellé de l'UE (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	Nombre de crédits ECTS de l'UE	Note minimum (à l'UE ou moyenne des ECUE) à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE (sinon "sans objet")	Code Apogée de l'ECUE (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	Libellé de l'ECUE (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	Numéro de l'épreuve dans l'ECUE (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	Nature de l'épreuve : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	Durée précise de l'épreuve en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	Type de contrôle de l'épreuve : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	Forme du contrôle de l'épreuve : - À distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	Report de la note de CC en 2e session (indiquer : oui/non)	Coef. de la note de CC reportée dans la moyenne de 2e session de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	Nature de l'épreuve : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	Durée précise de l'épreuve en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	Type de contrôle de l'épreuve : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	Forme du contrôle de l'épreuve : - À distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	responsable d'UE/EC
1	VLS9U1	Énonciation et interaction	6	8	VLS9E11	Corpus oraux	1	50%	examen oral ou pratique	20 min	CC	P ou D	non	0%	100%	Rendu d'un livrable	sans objet	CC	P ou D	Caroline Panis
							2	50%	rendu d'un livrable	sans objet										
							1	100%	rendu d'un livrable	sans objet	CC – cas des régimes spéciaux DCC									
					VLS9E12	Linguistique textuelle	1	50%	rendu d'un livrable	sans objet	CC	P ou D	non	0%	100%	Rendu d'un livrable	sans objet	CC	P ou D	Danh-Thành Do-Hurinville
							2	50%	examen oral ou pratique	30 minutes										
2	VLS9U2	Linguistique de corpus, genres et typologies	6	8	VLS9E21	Genres et typologies	1	50%	examen écrit	1 h	CC	P ou D	Non	0%	100%	Examen écrit	1H	CC	P ou D	Marion Bendinelli
							2	50%	examen oral ou pratique	30 min										
					VLS9E22	Linguistique de corpus	1	70%	rendu d'un livrable	sans objet	CC	P ou D	Non	0%	100%	rendu d'un livrable	1H	CC	P ou D	
3	VLS9U3	AD outillée et interprétation de corpus	6	8	VLS9E31	Méthodes et analyses de données textuelles	1	50%	examen écrit	1 h	CC	P ou D	Non	0%	100%	Examen écrit	1H	CC	P ou D	Virginie Lethier
							2	50%	examen oral ou pratique	30 min										
					VLS9E32	Interprétation de corpus	1	50%	rendu d'un livrable	sans objet	CC	P ou D	Non	0%	100%	rendu d'un livrable	1H	CC	P ou D	
							2	50%	examen oral ou pratique	30 min										
4	VLS9U4	Methodes et savoir-faire sdl	6	8	VLS9E41	Pratique des textes de communication professionnelle	1	100%	examen oral ou pratique	20 min	CC	P ou D	Non	0%	100%	rendu d'un livrable	Sans objet	CC	P ou D	Séverine Equoy-Hutin
					VLS9E42	Techniques d'enquête	1	100%	rendu d'un livrable	Sans objet	CC	P ou D	Non	0%	100%	rendu d'un livrable	Sans objet	CC	P ou D	
					VLS9E43	Recherche d'information et extraction	1	100%	rendu d'un livrable	Sans objet	CC	P ou D	Non	0%	100%	rendu d'un livrable	Sans objet	CC	P ou D	
5	VLS9U5	Transversal 8	6	sans objet	VLS9E52	Prépro disciplinaire : Préparation à la recherche et à l'emploi	1	100%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC	P ou D	Non	0%	100%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC	P ou D	Danh-Thành Do-Hurinville
					LANGUE	cf. centre Polyglotte														

M2S10

							Session 1								Session 2 Si session unique : indiquer "session unique" dans toutes les cases. Si sessions 1 et 2 identiques : indiquer "idem session 1" dans toutes les cases.					
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	Code Apogée de l'UE	Libellé de l'UE (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	Nombre de crédits ECTS de l'UE	Note minimum (à l'UE ou moyenne des ECUE) à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE (sinon "sans objet")	Code Apogée de l'ECUE (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	Libellé de l'ECUE (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	Numéro de l'épreuve dans l'ECUE (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	Nature de l'épreuve : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	Durée précise de l'épreuve en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	Type de contrôle de l'épreuve : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	Forme du contrôle de l'épreuve : - À distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	Report de la note de CC en 2e session (indiquer : oui/non)	Coef. de la note de CC reportée dans la moyenne de 2e session de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	Nature de l'épreuve : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	Durée précise de l'épreuve en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	Type de contrôle de l'épreuve : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	Forme du contrôle de l'épreuve : - À distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	responsable d'UE/EC
1	VLS10U1	Recherche et terrain	30	12	VLS10U11	Mémoire de fin d'étude	1	100%	rendu d'un livrable	sans objet	sans objet	P ou D	Oui	100%	100%	rendu d'un livrable	sans objet	sans objet	P ou D	Danh-Thành Do-Hurinville
				10	VLS10U12	Stage	1	100%	rendu d'un livrable	sans objet	sans objet	P ou D	Oui	100%	100%	rendu d'un livrable	sans objet	sans objet	P ou D	
				8	VLS10U13	Projet tuteuré	1	100%	examen oral ou pratique	30 minutes	sans objet	P ou D	Oui	100%	100%	examen oral ou pratique	30 minutes	sans objet	P ou D	Séverine Equoy-Hutin

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences 2023-2024

Numéro de semestre (numéroté de S1 à S10. sinon "aucun") : **Semestre 7**
Année : 2
Diplôme :
Domaine (le cas échéant) : **Master Infocom, Conseil en communication**
Mention : **Information-Communication**
Parcours type :

							Session 1								Session 2 Si session unique : indiquer "session unique" dans toutes les cases. Si sessions 1 et 2 identiques : indiquer "idem session 1" dans toutes les cases.				
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T
Numéro de l'UE (numéroté de 1 à 5 ou plus)	**Code Apogée de l'UE**	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Code Apogée de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note** de CC **en 2e session** (indiquer : oui/non)	**Coef. de la note** de CC **reportée dans la moyenne de 2e session** de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)
1	**VLI7U1**	**Fondamentaux**	**6**	8	VLI7E11	Théorie des SIC	1	35%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC	P ou D	non	1	100%	Examen écrit	3h	CC	P ou D
							2	65%	Examen écrit	3h	CC	P ou D	non					CC	P ou D
					VLI7E12	Lecture d'auteurs	1	25%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC	P ou D	non	1	100%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC	P ou D
							1	40%%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC	P ou D	non						
2	**VLI7U2**	**Compréhension du WEB**	**6**	8	VLI7E21	Conception et réalisation de sites	2	75%%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC	P ou D	non	1	100%	Examen écrit	2h	CC	P ou D
							2	60%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC	P ou D	non						
					VLI7E22	Cahier des charges	1	60%	Examen écrit	1h	CC	P ou D	non	1	100%	Examen écrit	2h	CC	P ou D
							2	40%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC	P ou D	non						
					VLI7E23	Socio-sémiotique du WEB	1	35%	Rendu d'un livrable		CC	P ou D	non	1	100%	Examen écrit	2h	CC	P ou D
							2	65%	Rendu d'un livrable		CC	P ou D	non						
3	**VLI7U3**	**Pratiques de communication**	**6**	8	VLI7E31	Stratégies et plan de communication	1	30%	Rendu d'un livrable		CC	P ou D	non	1	100%	Examen écrit	3h	CC	P ou D
							2	70%	Examen écrit	4h	CC	P ou D	non						
					VLI7E32	Relations Presse - relations publiques	1	50%	Rendu d'un livrable		CC	P ou D	non	1	100%	Examen écrit	2h	CC	P ou D
							2	50%	Rendu d'un livrable		CC	P ou D	non						
4	**VLI7U4**	**Connaissance des médias et nouveaux médias**	**6**	8	VLI7E41	Panorama des médias contemporains	1	30%	Rendu d'un livrable		CC	P ou D	non						P ou D
							2	70%	Examen écrit	2h				1	100%	Examen écrit	2h	CC	
					VLI7E43	Environnement socio-économique du numérique	1	30%	Rendu d'un livrable	Sans objet									
							1	70%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC	P ou D	non	1	100%	Examen écrit	2h	CC	P ou D
5	**VLS7U5**	**Transversal 7**	**6**	8	VN*7E51	Langue					CC	P ou D	non					CC	P ou D
					VLS7E52	Préprofessionnalisation InfoCom	1	50%	Examen écrit	2h	CC	P ou D	non	1	100%	Examen écrit	2h	CC	P ou D
					VLS7E52	Préprofessionnalisation InfoCom	2	50%	Examen oral	Sans objet	CC	P ou D	non					CC	P ou D

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences

Numéro de semestre (numéroté de S1 à S10, sinon "aucun") **:** **Semestre 8**
Année :
Diplôme :
Domaine (le cas échéant) : **Master Infocom, Conseil en communication**
Mention :
Parcours type : **Information-Communication**

							Session 1								**Session 2** Si session unique : indiquer "session unique" dans toutes les cases. Si sessions 1 et 2 identiques : indiquer "idem session 1" dans toutes les cases.				
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Code Apogée de l'UE**	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Code Apogée de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note** de CC **en 2e session** (indiquer : oui/non)	**Coef. de la note** de CC **reportée dans la moyenne de 2e session** de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)
1	**VLI8U1**	**Communication publique et institutionnelle**	**6**	8	VLI8E11	Les mutations de la communication publique	1	25%	Rendu livrable	Sans objet	CC	P ou D	non		100%	Examen écrit	3h	CC	P ou D
							2	75%	Examen écrit	4h	CC	P ou D	non					CC	P ou D
							1	70%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non						
					VLI8E12	Politique et stratégie marketing	2	30%	oral	20'	CC	P ou D	non		100%	Examen écrit	2h	CC	P ou D
2	**VLI8U2**	**Projet tuteuré**	**6**	8	VLI8E21	Méthodes de conduite de projet	1	70%	Rendu livrable	Sans objet	CC	P ou D	non	1	100%	Examen écrit	2h	CC	P ou D
							2	30%	Rendu livrable	Sans objet	CC	P ou D	non						
					VLI8E22	Mise en situation	1		Rendu livrable	Sans objet	CC	P ou D	non		Non concerné			CC	P ou D
							2	40%	Examen oral	30 minutes	CC	P ou D	non					CC	P ou D
3	**VLI8U3**	**Outils de communication**	**6**	8	VLI8E31	PAO	1	50%	Rendu livrable		CC	P ou D	non	1	100%	Examen écrit	2h	CC	P ou D
							2	50%	Rendu livrable										
					VLI8E32	Infographie et Web design	1	50%	Rendu livrable		CC	P ou D	non	1	100%	Examen écrit	2h	CC	P ou D
							2	50%	Rendu livrable										
					VLI8E33	Communication événementielle	1	100%	Rendu livrable		CC	P ou D	non	1	100%	Examen écrit	2h	CC	P ou D
4		**Champs culturels** (suppresion VLI8E41)	**6**	8	VLI8E42	Séminaires actualités scientifiques	1	50%	Rendu livrable	Sans objet	CC	P ou D	non	1	100%	Examen écrit	2h	CC	P ou D
							2	50%	Rendu livrable	Sans objet	CC	P ou D	non						
					VLI8E43	Industries culturelles et créatives	1	35%	Rendu livrable		CC	P ou D	non	1	100%	Examen écrit	2h	CC	P ou D
							2	65%	Rendu livrable		CC	P ou D	non					CC	P ou D
5	**VLS8U5**	**Transversal 8**	**6**	8	VN*8E51	Langue					CC	P ou D	non					CC	P ou D
					VLS8E52	Préprofessionnalisation InfoCom	1	50%	Rendu livrable	Sans objet	CC	P ou D	non	1	100%	Examen écrit	2h	CC	P ou D
							2	50%	Rendu livrable	Sans objet	CC	P ou D	non					CC	P ou D

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences

Numéro de semestre (numéroté de S1 à S10, sinon "aucun") : **Semestre 9**
Année :
Diplôme :
Domaine (le cas échéant) : **Master Infocom, Conseil en communication**
Mention :
Parcours type : **Information-Communication**

							Session 1								**Session 2** Si session unique : indiquer "session unique" dans toutes les cases. Si sessions 1 et 2 identiques : indiquer "idem session 1" dans toutes les cases.				
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Code Apogée de l'UE**	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Code Apogée de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note de CC en 2e session** (indiquer : oui/non)	**Coef. de la note de CC reportée dans la moyenne de 2e session** de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)
1	VLI9U1	**Médias, narration et public**	6	8	VLI9E11	Médiatisation et narrativité	1	50%	Rendu livrable	sans objet	CC	P ou D	non	1	100%	Examen oral	2h	CC	P ou D
							2	50%	Rendu livrable	sans objet	CC	P ou D	non						
					VLI9E12	La question des publics	1	100%	Examen écrit	2h	CC	P ou D	non					CC	P ou D
2	VLI9U2	**Société et usages numériques**	6	8	VLI9E21	Numérique et société	1	100%	Examen écrit	2h	CC	P ou D	non	1	100%	examen écrit	2h	CC	P ou D
					VLI9E22	Réseaux sociaux : usages et pratiques	1	40%	restitution orale	15'	CC	P ou D	non	1	100%	Rendu livrable	sans objet	CC	P ou D
							2	30%	Examen écrit	2h	CC	P ou D	non						
3	VLI9U3	**Mutations de l'espace public**	6	8	VLI9E31	L'espace public contemporain	1	100%	Examen écrit	3h	CC	P ou D	non	1	100%	Examen écrit	3h	CC	P ou D
					VLI9E33	Lanceurs d'alertes	1	60%	Rendu livrable	sans objet	CC	P ou D	non						
							2	40%	Examen oral	30 minutes	CC	P ou D	non	1	100%	Examen oral	30 minutes	CC	P ou D
4	VLI9U4	**Outils de communication**	6	8	VLI9E41	Problématisation en InfoCom	1	70%	Rendu livrable	sans objet	CC	P ou D	non	1	100%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC	P ou D
							2	30%	Rendu livrable	sans objet	CC	P ou D	non						
					VLI9E42	Techniques d'enquête	1	50%	Rendu livrable	sans objet	CC	P ou D	non	1	100%	Examen écrit	2h	CC	P ou D
							2	50%	Rendu livrable	sans objet	CC	P ou D	non						
5	VLT9U5	**Transversal 9**	6	8	VN*9E51	Langue					CC	P ou D	non					CC	P ou D
					VLT9E52	Préprofessionnalisation Infocom	1	50%	oral	45'	CC	P ou D	non						
							2	50%	oral	45'	CC	P ou D	non	1	100%	Examen oral	30 minutes	CC	P ou D

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences 2023-2024

Compléter le tableau pour le semestre : une ligne par épreuve d'ECUE (ou par épreuve d'UE pour les UE sans ECUE). Cf. onglet "Consignes"
Ces modalités s'appliquent aux étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'étude (RSE), à l'exception de celles définies pour les UE et ECUE spécifiées dans la décision de la composante annexée au contrat pédagogique de ces étudiants.
Lorsqu'il est indiqué "P ou D" pour la forme du contrôle de l'épreuve (colonnes M et T), cela signifie que l'épreuve est prévue en présentiel ("P") et qu'en cas de contexte sanitaire ne permettant pas sont organisation sur site, le contrôle sera réalisé à distance ("D").
Pour les éléments pédagogiques dont l'épreuve est indiquée "P ou D", **les étudiants seront avertis au moins 15 jours avant le début des épreuves de la modalité qui sera appliquée entre "P" ou "D".**

Numéro de semestre (numéroté de S1 à S10, sinon "aucun") : **SEMESTRE 10**
Année : **2023-2024**
Diplôme : **Master**
Domaine (le cas échéant) :
Mention : **INFORMATION COMMUNICATION**
Parcours type : **Conseil en communication**

							Session 1								**Session 2** Si session unique : indiquer "session unique" dans toutes les cases. Si sessions 1 et 2 identiques : indiquer "idem session 1" dans toutes les cases.				
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Code Apogée de l'UE**	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Code Apogée de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note** de CC **en 2e session** (indiquer : oui/non)	**Coef. de la note** de CC **reportée dans la moyenne de 2e session** de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)
Parcours recherche en formation initale																			
1	VLI001MM	Mémoire et soutenance	18	8			Epreuve 1	80%	Rendu d'un livrable (mémoire)	sans objet	CC	P - D	Non		80%	Rendu d'un livrable (mémoire)	sans objet	CC	P - D
							Epreuve 2	20%	Oral (soutenance)	1h	CC	P - D	Non		20%	Oral (soutenance)	1h	CC	P - D
2	VLIOU1SM	Stage ou rapport	12	8			Sans objet	REPORT DE LA NOTE OBTENUE A l'UE1 (pour des raisons liées au logiciel de saisie des notes)							REPORT DE LA NOTE OBTENUE A l'UE1 (pour des raisons liées au logiciel de saisie des notes)				
Parcours recherche en alternance																			
1	VLI001MM	Mémoire et soutenance	18	8			Epreuve 1	80%	Rendu d'un livrable (mémoire)	sans objet	CC	P - D	Non		80%	Rendu d'un livrable (mémoire)	sans objet	CC	P - D
							Epreuve 2	20%	Oral (soutenance)	1h	CC	P - D	Non		20%	Oral (soutenance)	1h	CC	P - D
2	VLIOU1SM	Stage ou rapport	12	8			Sans objet	REPORT DE LA NOTE OBTENUE A L'UE1 (pour des raisons liées au logiciel de saisie des notes) mais dépôt obligatoire des documents dans le LÉA (livret électronique d'accueil de SeFoC'AI)							REPORT DE LA NOTE OBTENUE A L'UE1 (pour des raisons liées au logiciel de saisie des notes) mais dépôt obligatoire des documents dans le LÉA (livret électronique d'accueil de SeFoC'AI)					
Parcours professionnel en formation initale																			
1	VLI001MM	Mémoire et soutenance	18	8			Epreuve 1	80%	Rendu d'un livrable (mémoire)	sans objet	CC	P-D	Non		80%	Rendu d'un livrable (mémoire)	sans objet	CC	P-D
							Epreuve 2	20%	Oral (soutenance)	1h	CC	P-D	Non		20%	Oral (soutenance)	1h	CC	P-D
2	VLIOU1SM	Stage ou rapport	12	8			Epreuve 1	100%	Rendu d'un livrable	sans objet	CC	P-D	oui						
Parcours professionnel en alternance																			
1	VLI001MM	Mémoire et soutenance	18	8			Epreuve 1	80%	Rendu d'un livrable (mémoire)	sans objet	CC	P-D	Non		80%	Rendu d'un livrable (mémoire)	sans objet	CC	P-D
							Epreuve 2	20%	Oral (soutenance)	1h	CC	P-D	Non		20%	Oral (soutenance)	1h	CC	P-D
2	VLIOU1SM	Stage ou rapport	12	8			Epreuve 1	100%	Rendu d'un livrable sur le LéA (Sefoc'AI)	sans objet	CC	P-D	Oui						
Parcours CMI en formation initiale																			

							Session 1								Session 2 Si session unique : indiquer "session unique" dans toutes les cases. Si sessions 1 et 2 identiques : indiquer "idem session 1" dans toutes les cases.				
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Code Apogée de l'UE**	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Code Apogée de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note** de CC **en 2e session** (indiquer : oui/non)	**Coef. de la note** de CC **reportée dans la moyenne de 2e session** de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)
1	VLI001MM	Mémoire et soutenance	18	8			Epreuve 1	80%	Rendu d'un livrable (mémoire)	sans objet	CC	P - D	Non		80%	Rendu d'un livrable (mémoire)	sans objet	CC	P - D
							Epreuve 2	20%	Oral (soutenance)	1h	CC	P - D	Non		20%	Oral (soutenance)	1h	CC	P - D
2	VLIOU1SM	Stage ou rapport	12	8			Sans objet	REPORT DE LA NOTE OBTENUE A l'UE1 (pour des raisons liées au logiciel de saisie des notes)							REPORT DE LA NOTE OBTENUE A l'UE1 (pour des raisons liées au logiciel de saisie des notes)				
Parcours CMI en formation par alternance																			
1	VLI001MM	Mémoire et soutenance	18	8			Epreuve 1	80%	Rendu d'un livrable (mémoire)	sans objet	CC	P - D	Non		80%	Rendu d'un livrable (mémoire)	sans objet	CC	P - D
							Epreuve 2	20%	Oral (soutenance)	1h	CC	P - D	Non		20%	Oral (soutenance)	1h	CC	P - D
2	VLIOU1SM	Stage ou rapport	12	8			Sans objet	REPORT DE LA NOTE OBTENUE A L'UE1 (pour des raisons liées au logiciel de saisie des notes) mais dépôt obligatoire des documents dans le LÉA (livret électronique d'accueil de SeFoC'Al)							REPORT DE LA NOTE OBTENUE A L'UE1 (pour des raisons liées au logiciel de saisie des notes) mais dépôt obligatoire des documents dans le LÉA (livret électronique d'accueil de SeFoC'Al)					

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences 2023-2024

Compléter le tableau pour le semestre : une ligne par épreuve d'ECUE (ou par épreuve d'UE pour les UE sans ECUE). Cf. onglet "Consignes"

Ces modalités s'appliquent aux étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'étude (RSE), à l'exception de celles définies pour les UE et ECUE spécifiées dans la décision de la composante annexée au contrat pédagogique de ces étudiants.

Lorsqu'il est indiqué "P ou D" pour la forme du contrôle de l'épreuve (colonnes M et T), cela signifie que l'épreuve est prévue en présentiel ("P") et qu'en cas de contexte sanitaire ne permettant pas sont organisation sur site, le contrôle sera réalisé à distance ("D").

Pour les éléments pédagogiques dont l'épreuve est indiquée "P ou D", **les étudiants seront avertis au moins 15 jours avant le début des épreuves de la modalité qui sera appliquée entre "P" ou "D".**

Numéro de semestre (numéroté de S1 à S10, sinon "aucun") : *Semestre 7*

Année : *1ère année*

Diplôme : *Maîtrise FLE CTU* *scénario distanciel uniquement*

Domaine (le cas échéant) : *Arts, lettres, langues*

Mention : *Français langue étrangère*

Parcours type : *Politiques linguistiques éducatives et environnements numériques*

							Session 1								Session 2 Si session unique : indiquer "session unique" dans toutes les cases				
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Code Apogée de l'UE**	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Code Apogée de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note de CC en 2e session** (indiquer : oui/non)	**Coef. de la note de CC reportée dans la moyenne de 2e session** de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)
UE1	VVF7EDLM	Description des langues maternelles et étrangères	6	8/20	sans objet	sans objet	1	40%	Rendu d'un livrable	sans objet	CC	D	Oui	Max	100%	Examen écrit	2h	CT	P ou D
							2	60%	Examen écrit	2h	CT	P ou D							
UE2	VVF7EDFS	Diversité de la francophonie et socio-linguistique	6	8/20	sans objet	sans objet	1	40%	Rendu d'un livrable	sans objet	CC	D	Oui	Max	100%	Examen écrit	2h	CT	P ou D
							2	60%	Examen écrit	2h	CT	P ou D							
UE3	VVF8UIPL	Introduction aux politiques linguistiques éducatives	6	8/20	VVF8EFDC	Francophonie et diversité	1	40%	Rendu d'un livrable	sans objet	CC	D	Oui	Max	50%	Examen écrit	1h	CT	P ou D
							2	60%	Examen écrit	1h	CT	P ou D							
					VVF8EIPA	Intervention, planification et aménagement linguistiques	1	40%	Rendu d'un livrable	sans objet	CC	D	Oui	Max	50%	Examen écrit	1h	CT	P ou D
							2	60%	Examen écrit	1h	CT	P ou D							
UE4	VVF7ELV	Langue vivante	6	8/20	sans objet	sans objet	1	40%	Rendu d'un livrable	sans objet	CC	D	Oui	Max	100%	**Examen écrit**	**2h**	**CT**	**P ou D**
							2	60%	Examen écrit	2h	CT	P ou D							
UE5	VVF8EPRE	Préprofessionnalisation	6	8/20	sans objet	sans objet	1	40%	Rendu d'un livrable	sans objet	CC	D	Oui	Max	100%	**Examen écrit**	**2h**	**CT**	**P ou D**
							2	60%	Examen écrit	2h	CT	P ou D							

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences

Compléter le tableau pour le semestre : une ligne par épreuve d'ECUE (ou par épreuve d'UE pour les UE sans ECUE). Cf. onglet "Consignes"

Ces modalités s'appliquent aux étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'étude (RSE), à l'exception de celles définies pour les UE et ECUE spécifiées dans la décision de la composante annexée au contrat pédagogique de ces étudiants.

Lorsqu'il est indiqué "P ou D" pour la forme du contrôle de l'épreuve (colonnes M et T), cela signifie que l'épreuve est prévue en présentiel ("P") et qu'en cas de contexte sanitaire ne permettant pas sont organisation sur site, le contrôle sera réalisé à distance ("D").

Pour les éléments pédagogiques dont l'épreuve est indiquée "P ou D", **les étudiants seront avertis au moins 15 jours avant le début des épreuves de la modalité qui sera appliquée entre "P" ou "D".**

Numéro de semestre (numéroté de S1 à S10, sinon "aucun") : *Semestre 8*

Année : *1ère année*

Diplôme : *Maîtrise FLE CTU* *scénario distanciel uniquement*
Domaine (le cas échéant) : *Arts, lettres, langues*
Mention : *Français langue étrangère*
Parcours type : *Politiques linguistiques éducatives et environnements numériques*

							Session 1								Session 2 Si session unique : indiquer "session unique" dans toutes les cases				
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Code Apogée de l'UE**	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Code Apogée de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note** de CC **en 2e session** (indiquer : oui/non)	**Coef. de la note** de CC **reportée dans la moyenne de 2e session** de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)
UE1	VVF7EDIG	Didactique générale et didactique du FLE / S	6	8/20	sans objet	sans objet	1	40%	Rendu d'un livrable	sans objet	CC	D	Oui	Max	100%	Examen écrit	2h	CT	P ou D
							2	60%	Examen écrit	2h	CT	P ou D							
UE2	VVF8EDOE	Didactique de l'oral et de l'écrit	6	8/20	sans objet	sans objet	1	50%	Rendu d'un livrable	sans objet	CC	D	Oui	Max	100%	Examen écrit	2h	CT	P ou D
							2	50%	Rendu d'un livrable	sans objet	CC	D							
UE3	VVF8EDGC	Didactique de la grammaire, compétences en	6	8/20	sans objet	sans objet	1	50%	Rendu d'un livrable	sans objet	CC	D	Oui	Max	100%	Examen écrit	2h	CT	P ou D
							2	50%	Rendu d'un livrable	sans objet	CC	D							
UE4	VVF7ELCI	Langues, cultures, interculturalité	6	8/20	sans objet	sans objet	1	40%	Rendu d'un livrable	sans objet	CC	D	Oui	Max	100%	Examen écrit	2h	CT	P ou D
							2	60%	Examen écrit	2h	CT	P ou D							
UE5	VVF8UDLC	Diversité linguistique et contextes éducatifs	6	8/20	VVF8EIDP	Initiation à la didactique du plurilinguisme	1	40%	Rendu d'un livrable	sans objet	CC	D	Oui	Max	50%	Examen écrit	1h	CT	P ou D
							2	60%	Examen écrit	1h	CT	P ou D							
					VVF8ECMP	Matériel pédagogique pour le FLE : manuels, TICE et outils	1	40%	Rendu d'un livrable	sans objet	CC	D	Oui	Max	50%	Examen écrit	1h	CT	P ou D
							2	60%	Examen écrit	1h	CT	P ou D							

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences

Compléter le tableau pour le semestre : une ligne par épreuve d'ECUE (ou par épreuve d'UE pour les UE sans ECUE). Cf. onglet "Consignes"

Ces modalités s'appliquent aux étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'étude (RSE), à l'exception de celles définies pour les UE et ECUE spécifiées dans la décision de la composante annexée au contrat pédagogique de ces étudiants.

Lorsqu'il est indiqué "P ou D" pour la forme du contrôle de l'épreuve (colonnes M et T), cela signifie que l'épreuve est prévue en présentiel ("P") et qu'en cas de contexte sanitaire ne permettant pas sont organisation sur site, le contrôle sera réalisé à distance ("D").

Pour les éléments pédagogiques dont l'épreuve est indiquée "P ou D", **les étudiants seront avertis au moins 15 jours avant le début des épreuves de la modalité qui sera appliquée entre "P" ou "D".**

Numéro de semestre (numéroté de S1 à S10, sinon "aucun") : *Semestre 9*
Année : *2ème année*
Diplôme : *Master FLE CTU*
Domaine (le cas échéant) : *Arts, lettres, langues*
Mention : *Français langue étrangère*
Parcours type : *Politiques linguistiques éducatives et environnements numériques*

Scénario distanciel uniquement

							Session 1								**Session 2** Si session unique : indiquer "session unique" dans toutes les cases. Si sessions 1 et 2 identiques : indiquer "idem session 1" dans toutes les cases.				
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Code Apogée de l'UE**	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Code Apogée de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note de CC en 2e session** (indiquer : oui/non)	**Coef. de la note de CC reportée dans la moyenne de 2e session** de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)
UE1	VVF9ENTH	Notions théoriques, savoirs disciplinaires, méthodologie de la recherche	6	8/20	sans objet	sans objet	1	50%	Examen écrit	2h	CT	P	non	0%	100%	Examen écrit	2h	CT	P
							2	25%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC	D	Non	0%					
							3	25%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC	D	Non	0%					
							1	100%	Rendu d'un livrable	sans objet	CC	D	non	0%					
UE2	VVF9UDIF	Diffusion du français dans le monde	6	8/20	VVF9EAPL ; VVF9EFLS	Appropriation des langues ; Français langue de scolarisation	1	100%	Examen écrit	2h	CT	P	non	0%	**100%**	**Examen écrit**	**2h**	**CT**	**P ou D**
							1	100%	Rendu d'un livrable	sans objet	CC	D	non	0%					
UE3	VVF9ULCE	Langues, cultures, espaces	6	8/20	VVF9ECF ; VVF9EFCL	Cultures francophones ; Francophonie et contacts de langue	**1**	**33%**	**rendu d'un livrable**	**sans objet**	**CC**	**D**	**non**	**0%**	**100%**	**Rendu d'un livrable**	**Sans objet**	**CC**	**D**
							2	**33%**	**rendu d'un livrable**	**sans objet**	**CC**	**D**	**non**	**0%**					
							3	**33%**	**rendu d'un livrable**	**sans objet**	**CC**	**D**	**non**	**0%**					
							1	100%	Rendu d'un livrable	sans objet	CC	D	non	0%					
UE4	VVF9UDLE	Diffusion des langues et environnements numériques	6	8/20	VVF9EFL ; VVF9EMUL	Formation en ligne ; Multimédia en classe de FLE	1	100%	Examen écrit	2h	CT	P	non	0%	**100%**	**Examen écrit**	**2h**	**CT**	**P ou D**
							1	100%	Rendu d'un livrable	sans objet	CC	D	non	0%					
UE5	VVF9EPRO	Professionnalisation	6	8/20	sans objet	sans objet	1	33%	rendu d'un livrable	sans objet	CC	D	non	0%	**100%**	**Examen écrit**	**2h**	**CT**	**P ou D**
							2	33%	rendu d'un livrable	sans objet	CC	D	non	0%					
							3	33%	rendu d'un livrable	sans objet	CC	D	non	0%					

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences

Compléter le tableau pour le semestre : une ligne par épreuve d'ECUE (ou par épreuve d'UE pour les UE sans ECUE). Cf. onglet "Consignes"

Ces modalités s'appliquent aux étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'étude (RSE), à l'exception de celles définies pour les UE et ECUE spécifiées dans la décision de la composante annexée au contrat pédagogique de ces étudiants.

Lorsqu'il est indiqué "P ou D" pour la forme du contrôle de l'épreuve (colonnes M et T), cela signifie que l'épreuve est prévue en présentiel ("P") et qu'en cas de contexte sanitaire ne permettant pas sont organisation sur site, le contrôle sera réalisé à distance ("D").

Pour les éléments pédagogiques dont l'épreuve est indiquée "P ou D", **les étudiants seront avertis au moins 15 jours avant le début des épreuves de la modalité qui sera appliquée entre "P" ou "D".**

Numéro de semestre (numéroté de S1 à S10, sinon "aucun") **:** *Semestre 10*
Année : *2ème année*
Diplôme : *Master FLE CTU*
Domaine (le cas échéant) : *Arts, lettres, langues*
Mention : *Français langue étrangère*
Parcours type : *Politiques linguistiques éducatives et environnements numériques*

							Session 1								**Session 2** Si session unique : indiquer "session unique" dans toutes les cases. Si sessions 1 et 2 identiques : indiquer "idem session 1" dans toutes les cases.				
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Code Apogée de l'UE**	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Code Apogée de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note de CC en 2e session** (indiquer : oui/non)	**Coef. de la note de CC reportée dans la moyenne de 2e session** de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)
UE6	VVFXCSTA	Stage professionnel ou mémoire de recherche	30	8/20	VVFXEMEM ou VVFXESTA	Mémoire de recherche OU Stage professionnel	1	100%	Rendu d'un livrable	sans objet	CT	P ou D	non	0%	session unique	session unique	session unique	session unique	session unique

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences

Compléter le tableau pour le semestre : une ligne par épreuve d'ECUE (ou par épreuve d'UE pour les UE sans ECUE). Cf. onglet "Consignes"

Ces modalités s'appliquent aux étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'étude (RSE), à l'exception de celles définies pour les UE et ECUE spécifiées dans la décision de la composante annexée au contrat pédagogique de ces étudiants.

Lorsqu'il est indiqué "P ou D" pour la forme du contrôle de l'épreuve (colonnes M et W), cela signifie que l'épreuve est prévue en présentiel ("P") et qu'en cas de contexte sanitaire ne permettant pas sont organisation sur site, le contrôle sera réalisé à distance ("D").

Pour les éléments pédagogiques dont l'épreuve est indiquée "P ou D", **les étudiants seront avertis au moins 15 jours avant le début des épreuves de la modalité qui sera appliquée entre "P" ou "D".**

Numéro de semestre (numéroté de S1 à S10, sinon "aucun") : **Semestre 1 à semestre 2**
Année : 1ère année
Diplôme : Licence
Domaine (le cas échéant) : **PASS**
Mention : STAPS
Parcours type :
Compensation entre semestre pour valider l'année (oui/non) : NON

								Évaluation initiale								2nde chance Si Évaluation initiale et 2nde chance identiques : indiquer "idem Évaluation initiale" dans toutes les cases.							
A	B	C	D	E	F	G		H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Code Apogée de l'UE**	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Code Apogée de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Champ disciplinaire**	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note** de CC **en 2nde chance** (indiquer : oui/non)	**Coef. de la note** de CC **reportée dans la moyenne de 2nde chance** de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Organisation de la 2nde chance** : - **avant publication des résultats** de l'Évaluation initiale ou - **après publication des résultats** de l'Évaluation initiale lorsque celle-ci comporte un CT ou un mix CC-CT (comme ancienne session 2)	**Forme de la 2nde chance (suggestions)** : - Evaluation supplémentaire de l'UE (ou de l'ECUE) - Evaluation de remplacement de l'UE (ou de l'ECUE) - Neutralisation de la moins bonne des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Conservation de la meilleure des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Autre, préciser	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)
UE1		Sciences sociales, activités physiques et santé	6	10		Sciences Humaines et Sociales	Approches historiques, sociologiques et comportementales	1	100%	Examen écrit	1h00	CT	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Evaluation de remplacement de l'ECUE	idem Évaluation initiale	100%	idem Évaluation initiale	idem Évaluation initiale	idem Évaluation initiale	P ou D
						Activités Physiques et Santé	Développement de la motricité	1	25%	Examen pratique	sans objet	CC	P	oui	25%								
							Mouvements et approche psycho-corporelle	2	75%	Examen écrit	1h00	CT	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Evaluation supplémentaire de l'ECUE	idem Évaluation initiale	75%	idem Évaluation initiale	idem Évaluation initiale	idem Évaluation initiale	P ou D
UE2		Sciences de la vie, activités physiques et santé	6	10		Sciences de la vie	Aspects cardio, bioénergétiques, physiologiques et neurologiques	1	100%	Examen écrit	1h00	CT	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Evaluation de remplacement de l'ECUE	idem Évaluation initiale	100%	idem Évaluation initiale	idem Évaluation initiale	idem Évaluation initiale	P ou D
						Activités Physiques et Santé	Aisance corporelle en environnements variés	1	25%	Examen pratique	sans objet	CC	P	oui	25%								
							Construction durable de la santé	2	25%	Examen pratique	sans objet	CC	P	oui	25%								
							Développement et entretien de soi par l'activité physique	3	50%	Examen écrit	1h00	CT	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'Évaluation initiale de l'UE	Evaluation supplémentaire de l'ECUE	idem Évaluation initiale	50%	idem Évaluation initiale	idem Évaluation initiale	idem Évaluation initiale	P ou D

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences 2023-2024

Compléter le tableau pour le semestre : une ligne par épreuve d'ECUE (ou par épreuve d'UE pour les UE sans ECUE). Cf. onglet "Consignes"
Ces modalités s'appliquent aux étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'étude (RSE), à l'exception de celles définies pour les UE et ECUE spécifiées dans la décision de la composante annexée au contrat pédagogique de ces étudiants.
Lorsqu'il est indiqué "P ou D" pour la forme du contrôle de l'épreuve (colonnes M et T), cela signifie que l'épreuve est prévue en présentiel ("P") et qu'en cas de contexte sanitaire ne permettant pas sont organisation sur site, le contrôle sera réalisé à distance ("D").
Pour les éléments pédagogiques dont l'épreuve est indiquée "P ou D", **les étudiants seront avertis au moins 15 jours avant le début des épreuves de la modalité qui sera appliquée entre "P" ou "D".**

Numéro de semestre (numéroté de S1 à S10, sinon "aucun") **:** S1
Année : 1ère année
Diplôme : Licence
Domaine (le cas échéant) : Droit, économie, gestion
Mention : Droit
Parcours type : Droit
Compensation entre semestre pour valider l'année (oui/non) : non

							Évaluation initiale									2nde session Si Évaluation initiale et 2nde session identiques : indiquer "idem Évaluation initiale" dans toutes les cases.							
A	B	C	D	E	F	G	G'	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Code Apogée de l'UE**	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Code Apogée de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'UE (indiquer cette quote-part en %)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note de CC en 2nde session** (indiquer : oui/non)	**Coef. de la note de CC reportée dans la moyenne de 2nde session** de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Organisation de la 2nde session** : - **avant publication des résultats** de l'Évaluation initiale ou - **après publication des résultats** de l'Évaluation initiale lorsque celle-ci comporte un CT ou un mix CC-CT (comme ancienne session 2)	**Forme de la 2nde session (suggestions)** : - Evaluation supplémentaire de l'UE (ou de l'ECUE) - Evaluation de remplacement de l'UE (ou de l'ECUE) - Neutralisation de la moins bonne des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Conservation de la meilleure des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Autre, préciser	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve :** - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)
UE1	VED1UE17	Introduction générale au droit et méthodologie juridique	6	sans objet	VED1IGD7	CM Introduction générale au droit et méthodologie juridique	50%	1	100%	Examen écrit	3h	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	P ou D
					VED1IGD7	TD Introduction générale au droit et méthodologie juridique		1	60%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	oui	60%	sans objet							
								2	40%	Rendu d'un livrable	sans objet	CC	P ou D	oui	40%								
UE2	VED1UE27	Introduction au droit constitutionnel	6	sans objet	VED1IDC7	CM Introduction au droit constitutionnel	50%	1	100%	Examen écrit	3h	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	P ou D
					VED1IDC7	TD Introduction au droit constitutionnel		1	60%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	oui	60%	sans objet							
								2	20%	Rendu d'un livrable	sans objet	CC	P ou D	oui	20%								
								3	20%	Examen oral	sans objet	CC	P ou D	oui	20%								
UE3	VED1UE37	Unité complémentaire	6	sans objet	VED1CJU7	Culture juridique	66%	1	50%	Examen écrit	2h (3h si crise sanitaire)	CC	P ou D	oui, partiellement		Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Neutralisation de la moins bonne des notes de l'évaluation initiale de l'ECUE	1	100%	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet
								2	50%	Examen écrit	2h (3h si crise sanitaire)	CC	P ou D										
					VED1HPS7	Histoire politique et sociale	34%	1	100%	Examen écrit	2h (3h si crise sanitaire)	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	P ou D
UE4	VED1UE47	Unité d'ouverture	6	sans objet	VED1ECO7	Institutions juridictionnelles	50,00%	1	100%	Examen écrit	2h (1h si crise sanitaire)	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	P ou D
					VED1INJ7	Économie	25,00%	1	100%	Examen écrit	2h	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	idem évaluation initiale	P ou D
					VED1REI7	Relations internationales	25,00%	1	100%	Examen écrit	2h	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	P ou D
UE5	VED1UE57	Unité transversale	6	sans objet	VED1ANG7	Anglais	50%	1	50%	Examen écrit	2h	CC	P	oui, partiellement		Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Neutralisation de la moins bonne des notes de l'Evaluation initiale de l'ECUE	1	100%	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet
								2	50%	Examen écrit ou oral	2h	CC	P										
					VED1C2I7	C2i et culture numérique	33%	1	50%	Rendu d'un livrable	sans objet	CC	P ou D	oui	50%	sans objet							
								2	50%	Rendu d'un livrable	sans objet	CC	P ou D	oui	50%	sans objet							
					VED1DOC7	Documentation et culture de l'information	17%	1	100%	Examen écrit	1h	CC	D	oui	100%	sans objet							

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences

Compléter le tableau pour le semestre : une ligne par épreuve d'ECUE (ou par épreuve d'UE pour les UE sans ECUE). Cf. onglet "Consignes"
Ces modalités s'appliquent aux étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'étude (RSE), à l'exception de celles définies pour les UE et ECUE spécifiées dans la décision de la composante annexée au contrat pédagogique de ces étudiants.
Lorsqu'il est indiqué "P ou D" pour la forme du contrôle de l'épreuve (colonnes M et T), cela signifie que l'épreuve est prévue en présentiel ("P") et qu'en cas de contexte sanitaire ne permettant pas sont organisation sur site, le contrôle sera réalisé à distance ("D").
Pour les éléments pédagogiques dont l'épreuve est indiquée "P ou D", **les étudiants seront avertis au moins 15 jours avant le début des épreuves de la modalité qui sera appliquée entre "P" ou "D".**

Numéro de semestre (numéroté de S1 à S10, sinon "aucun") : **S2**
Année : **1ère année**
Diplôme : **Licence**
Domaine (le cas échéant) : **Droit, économie, gestion**
Mention : **Droit**
Parcours type : **Droit**
Compensation entre semestre pour valider l'année (oui/non) : **non**

							Évaluation initiale									2nde session Si Évaluation initiale et 2nde session identiques : indiquer "idem Évaluation initiale" dans toutes les cases.							
A	B	C	D	E	F	G	G'	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Code Apogée de l'UE**	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Code Apogée de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'UE (indiquer cette quote-part en %)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note de CC en 2nde session** (indiquer : oui/non)	**Coef. de la note de CC reportée dans la moyenne de 2nde session** de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Organisation de la 2nde session** : - **avant publication des résultats** de l'Evaluation initiale ou - **après publication des résultats** de l'Evaluation initiale lorsque celle-ci comporte un CT ou un mix CC-CT (comme ancienne session 2)	**Forme de la 2nde session (suggestions)** : - Evaluation supplémentaire de l'UE (ou de l'ECUE) - Evaluation de remplacement de l'UE (ou de l'ECUE) - Neutralisation de la moins bonne des notes de l'Evaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Conservation de la meilleure des notes de l'Evaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Autre, préciser	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)
UE6	VED2UE67	Droit des personnes et de la famille	6	sans objet	VED2DPF7	CM droit des personnes et de la famille	50%	1	100%	Examen écrit	3h	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Examen écrit	3h	CT	P ou D
					VED2DPF7	TD droit des personnes et de la famille	50%	1	80%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	oui	80%	Sans objet							
								2	20%	Examen écrit	0h30	CC	*sans objet*	oui	20%								
UE7	VED2UE77	Droit constitutionnel de la Ve République	6	sans objet	VED2DCR7	CM Droit constitutionnel de la Ve République	50%	1	100%	Examen écrit	3h	CC	P ou D	sans objet		Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	P ou D
					VED2DCR7	TD Droit constitutionnel de la Ve République	50%	1	60%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	oui	60%	sans objet							
								2	20%	Rendu d'un livrable	sans objet	CC	P ou D	oui	20%								
								3	20%	Examen oral	sans objet	CC	P ou D	oui	20%								
UE8	VED2UE87	Unité complémentaire	6	sans objet	VED2HPC7	Histoire politique et constitutionnelle	66%	1	50%	Examen écrit	2h (3h si crise sanitaire)	CC	P ou D	oui partiellement		Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Neutralisation de la moins bonne des notes de l'évaluation initiale de l'ECUE	1	100%	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet
								2	50%	Examen écrit	2h (3h si crise sanitaire)	CC	P ou D										
					VED2IAD7	Institutions administratives	34%	1	100%	Examen écrit	1h	CC	P	non	0%	Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	P
UE9	VED2UE97	Unité d'ouverture	6	sans objet	VED2ISP7	Introduction à la science politique	50%	1	100%	Examen écrit	2h	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Evaluation de remplacement	1	100%	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	P ou D
					VED2SOG7	Sociologie générale	50%	1	50%	Examen écrit	1h	CC	P ou D	oui si >10	0%	Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'UE	1	100%	Examen écrit	1h30	CT	P ou D
								2	50%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D										
UE10	VED2UEX7	Unité transversale	6	sans objet	VED2ANG7	Anglais	50%	1	50%	Examen écrit	2h	CC	P	oui, partiellement		Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Neutralisation de la moins bonne des notes de l'Evaluation initiale	1	100%	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet
								2	50%	Examen écrit ou oral	2h	CC	P										
					VED2C2I7	C2i	33%	1	50%	rendu d'un livrable	sans objet	CC	P ou D	oui	50%	sans objet							
								2	50%	rendu d'un livrable	sans objet	CC	P ou D	oui	50%	sans objet							
					VED2PP7	Projet professionnel	17%	1	100%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC	D	oui	100%	sans objet							

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences

Compléter le tableau pour le semestre : une ligne par épreuve d'ECUE (ou par épreuve d'UE pour les UE sans ECUE). Cf. onglet "Consignes"
Ces modalités s'appliquent aux étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'étude (RSE), à l'exception de celles définies pour les UE et ECUE spécifiées dans la décision de la composante annexée au contrat pédagogique de ces étudiants.
Lorsqu'il est indiqué "P ou D" pour la forme du contrôle de l'épreuve (colonnes M et T), cela signifie que l'épreuve est prévue en présentiel ("P") et qu'en cas de contexte sanitaire ne permettant pas sont organisation sur site, le contrôle sera réalisé à distance ("D").
Pour les éléments pédagogiques dont l'épreuve est indiquée "P ou D", **les étudiants seront avertis au moins 15 jours avant le début des épreuves de la modalité qui sera appliquée entre "P" ou "D".**

Numéro de semestre (numéroté de S1 à S10, sinon "aucun") **:** S3
Année : 2ème année
Diplôme : Licence
Domaine (le cas échéant) : Droit, économie, gestion
Mention : Droit
Parcours type : Droit
Compensation entre semestre pour valider l'année (oui/non) : non

							Évaluation initiale										2nde session Si Évaluation initiale et 2nde session identiques : indiquer "idem Évaluation initiale" dans toutes les cases.							
A	B	C	D	E	F	G	G'			H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Code Apogée de l'UE**	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Code Apogée de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'UE (indiquer cette quote-part en %)	CM/TD	Coef. de CM/TD dans la moyenne de l'ECUE (en %)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note** de CC **en 2nde session** (indiquer : oui/non)	**Coef. de la note** de CC **reportée dans la moyenne de 2nde session** de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Organisation de la 2nde session** : - **avant publication des résultats** de l'Évaluation initiale ou - **après publication des résultats** de l'Évaluation initiale lorsque celle-ci comporte un CT ou un mix CC-CT (comme ancienne session 2)	**Forme de la 2nde session (suggestions)** : - Evaluation supplémentaire de l'UE (ou de l'ECUE) - Evaluation de remplacement de l'UE (ou de l'ECUE) - Neutralisation de la moins bonne des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Conservation de la meilleure des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Autre, préciser	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve :** - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)
UE11	VED3UE17	Droit des obligations contractuelles	6	sans objet	VED3DTO7	CM Droit des obligations contractuelles	50%			1	100%	Examen écrit	3h	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	P ou D
					VED3DTO7	TD Droit des obligations contractuelles	50%			1	60%	Examen écrit	3h	CC	P ou D	oui	60%	sans objet							
										2	40%	rendu d'un livrable	sans objet	CC	P ou D	oui	40%								
UE12	VED3UE27	Droit administratif	6	sans objet	VED3DAD7	CM Droit administratif	50%			1	100%	Examen écrit	3h	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	P ou D
					VED3DAD7	TD Droit administratif	50%			1	60%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	oui	60%	sans objet							
										2	20%	Rendu d'un livrable	sans objet	CC	P ou D	oui	20%								
										3	20%	Examen oral	sans objet	CC	P ou D	oui	20%								
UE13	VED3UE37	Unité complémentaire	6	sans objet	VED3DTP7	Droit pénal général	65%	CM Droit pénal général	60%	1	100%	Examen écrit	3h	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	P ou D
								TD Droit pénal général	40%	1	70%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	oui	70%	sans objet							
										2	30%	Exposé	sans objet	CC	P ou D	oui	30%								
					VED3FPU7	Finances publiques	35%			1	100%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	P ou D
UE14	VED3UE47	Unité d'ouverture	6	sans objet	VED3HDO7	Histoire du droit des obligations	50%			1	50%	Examen écrit	2h (3h si crise sanitaire)	CC	P ou D	oui partiellement		Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Neutralisation de la moins bonne des notes de l'évaluation initiale de l'ECUE	1	100%	sans objet	sans objet	sanns objet	sanns objet
										2	50%	Examen écrit	2h (3h si crise sanitaire)	CC	P ou D										
					VED3IUE7	Institutions de l'Union européenne	50%			1	100%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Examen écrit	2h	CT	P ou D
UE15	VED3UE57	Unité transversale	6	sans objet	VED3ANG7	Anglais	80%			1	50%	Examen écrit	2h	CC	P	oui partiellement		Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Neutralisation de la moins bonne des notes de l'Evaluation initiale	1	100%	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet
										2	50%	Examen écrit ou oral	2h	CC	P										
					VED3DOC7	Documentation et culture de l'information	10%			1	100 %	Examen écrit	1h	CC	D	oui	100%	sans objet							
					VED3PP7	Projet professionnel	10%			1	100%	rendu d'un livrable	Sans objet	CC	D	oui	100%								

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences

Compléter le tableau pour le semestre : une ligne par épreuve d'ECUE (ou par épreuve d'UE pour les UE sans ECUE). Cf. onglet "Consignes"
Ces modalités s'appliquent aux étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'étude (RSE), à l'exception de celles définies pour les UE et ECUE spécifiées dans la décision de la composante annexée au contrat pédagogique de ces étudiants.
Lorsqu'il est indiqué "P ou D" pour la forme du contrôle de l'épreuve (colonnes M et T), cela signifie que l'épreuve est prévue en présentiel ("P") et qu'en cas de contexte sanitaire ne permettant pas sont organisation sur site, le contrôle sera réalisé à distance ("D").
Pour les éléments pédagogiques dont l'épreuve est indiquée "P ou D", **les étudiants seront avertis au moins 15 jours avant le début des épreuves de la modalité qui sera appliquée entre "P" ou "D".**

Numéro de semestre (numéroté de S1 à S10, sinon "aucun") : **S4**
Année : **2ème année**
Diplôme : **Licence**
Domaine (le cas échéant) : **Droit, économie, gestion**
Mention : **Droit**
Parcours type : **Droit**
Compensation entre semestre pour valider l'année (oui/non) : **non**

							Évaluation initiale										2nde session Si Évaluation initiale et 2nde session identiques : indiquer "idem Évaluation initiale" dans toutes les cases.							
A	B	C	D	E	F	G	G'			H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Code Apogée de l'UE**	**Libellé de l'UE (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)**	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Code Apogée de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'UE (indiquer cette quote-part en %)**	CM/TD	Coef. de CM/TD dans la moyenne de l'ECUE (en %)	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note** de CC **en 2nde session** (indiquer : oui/non)	**Coef. de la note** de CC **reportée dans la moyenne de 2nde session** de l'ECUE (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Organisation de la 2nde session** : - **avant publication des résultats** de l'Évaluation initiale ou - **après publication des résultats** de l'Évaluation initiale lorsque celle-ci comporte un CT ou un mix CC-CT (comme ancienne session 2)	**Forme de la 2nde session (suggestions)** : - Evaluation supplémentaire de l'UE (ou de l'ECUE) - Evaluation de remplacement de l'UE (ou de l'ECUE) - Neutralisation de la moins bonne des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Conservation de la meilleure des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Autre, préciser	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve :** - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)
UE16	VED4OE67	Droit des obligations délictuelles	6	sans objet	VED4DOD7	CM Droit des obligations délictuelles	50%			1	100%	Examen écrit	3h	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	P ou D
					VED4DOD7	TD Droit des obligations délictuelles	50%			1	60%	Examen écrit	3h	CC	P ou D	oui	60%	sans objet								
										2	40%	Rendu d'un livrable	sans objet	CC	P ou D	oui	40%								
UE17	VED4UE77	Droit administratif	6	sans objet	VED4DTA7	CM Droit administratif	50%			1	100%	Examen écrit	3h	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	P ou D
					VED4DTA7	TD Droit administratif	50%			1	60%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	oui	60%	sans objet								
										2	20%	Rendu d'un livrable	sans objet	CC	P ou D	oui	20%								
										3	20%	Examen oral	sans objet	CC	P ou D	oui	20%								
UE18	VED4UE88	Unité complémentaire	6	sans objet	VED4PPB8 si choix avec TD sinon VED4PPA8	Procédure pénale	33% si uniquement CM ou 66% si CM+TD	CM Procédure pénale	60% si CM+TD ou 100% si uniquement CM	1	100%	Examen écrit	3h si TD / 1h30 sans TD	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Idem évaluation initiale	Idem	Idem évaluation initiale	P ou D
								TD Procédure pénale	40% si CM+TD ou 0% si uniquement CM	1	70%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	oui	70%	sans objet								
										2	30%	Exposé	sans objet	CC	P ou D	oui	30%								
					VED4DCA8 si choix avec TD sinon VED4DCB8	Droit commercial	33% si uniquement CM ou 66% si CM+TD	CM Droit commercial	60% si CM+TD ou 100% si uniquement CM	1	100%	Examen écrit	3h si TD / 1h30 sans TD	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	P ou D
								TD Droit commercial	40% si CM+TD ou 0% si uniquement CM	1	70%	Examen écrit	3h	CC	P ou D	oui	70%	sans objet								
										2	30%	Examen écrit	0h30	CC	P ou D	oui	30%								
UE19	VED4UE98	Unité d'ouverture	6	sans objet	VED4RGO7	Régime général des obligations	50%			1	50%	Examen écrit	2h	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Examen écrit	2h	CT	P ou D
										2	50%	Examen écrit ou oral ou rendu d'un livrable		CC	P ou D	non	0%								
					VED4FPU8	Finances publiques (choix)	50%			1	100%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	P ou D
					VED4SOP7	Sociologie politique (choix)				1	100%	Examen écrit	2h	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Examen écrit	2h	CT	P ou D
UE20	VED4UEX7	Unité transversale	6	sans objet	VED4ANG7	Anglais	50%			1	50%	Examen écrit	2h	CC	P	oui partiellement		Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Neutralisation de la moins bonne des notes de l'Évaluation initiale	1	100%	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet
										2	50%	Examen écrit ou oral	2h	CC	P										
					VED4CLT7	Culture générale	50%			1	100%	Examen écrit	2h (3h si crise sanitaire)	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	Idem évaluation initiale	P ou D

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences

Compléter le tableau pour le semestre : une ligne par épreuve d'ECUE (ou par épreuve d'UE pour les UE sans ECUE). Cf. onglet "Consignes"
Ces modalités s'appliquent aux étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'étude (RSE), à l'exception de celles définies pour les UE et ECUE spécifiées dans la décision de la composante annexée au contrat pédagogique de ces étudiants.
Lorsqu'il est indiqué "P ou D" pour la forme du contrôle de l'épreuve (colonnes M et T), cela signifie que l'épreuve est prévue en présentiel ("P") et qu'en cas de contexte sanitaire ne permettant pas sont organisation sur site, le contrôle sera réalisé à distance ("D").
Pour les éléments pédagogiques dont l'épreuve est indiquée "P ou D", **les étudiants seront avertis au moins 15 jours avant le début des épreuves de la modalité qui sera appliquée entre "P" ou "D".**

Numéro de semestre (numéroté de S1 à S10, sinon "aucun") : **S5**
Année : **3ème année**
Diplôme : **Licence**
Domaine (le cas échéant) : **Droit, économie, gestion**
Mention : **Droit**
Parcours type : **Droit**
Compensation entre semestre pour valider l'année (oui/non) : **non**

							Évaluation initiale									2nde session Si Évaluation initiale et 2nde session identiques : indiquer "idem Évaluation initiale" dans toutes les cases.							
A	B	C	D	E	F	G	G'	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Code Apogée de l'UE**	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Code Apogée de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'UE (indiquer cette quote-part en %)**	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note de CC en 2nde session** (indiquer : oui/non)	**Coef. de la note de CC reportée dans la moyenne de 2nde session de l'ECUE si pas d'ECUE)** (indiquer cette quote-part en %)	**Organisation de la 2nde session : - avant publication des résultats de** l'Évaluation initiale ou **- après publication des résultats de** l'Évaluation initiale lorsque celle-ci comporte un CT ou un mix CC-CT (comme ancienne session 2)	**Forme de la 2nde session (suggestions)** : - Évaluation supplémentaire de l'UE (ou de l'ECUE) - Évaluation de remplacement de l'UE (ou de l'ECUE) - Neutralisation de la moins bonne des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Conservation de la meilleure des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Autre, préciser	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve :** - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)
UE21	VED5UE18	Droit des sociétés	6	sans objet	VED5DSO8	CM Droit des sociétés	50%	1	100%	Examen écrit	3h	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Idem évaluation initiale			P ou D
					VED5DSO8	TD Droit des sociétés	50%	1	60%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	oui	60%	Sans objet							
								2	20%	Examen écrit	0h30	CC	P ou D	oui	20%								
								3	20%	Examen écrit	0h30	CC	P ou D	oui	20%								
UE22	VED5UE28	Droit du travail	6	sans objet	VED5DTR8	CM Droit du travail	50%	1	100%	Examen écrit	3h	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Idem évaluation initiale			P ou D
					VED5DTR8	TD Droit du travail	50%	1	80%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	oui	80%	sans objet							
								2	20%	Participation orale	Sans objet	CC	P ou D	oui	20%								
UE23	VED5UE38	Unité complémentaire	6	sans objet	VED5DCS8	Droit des contrats spéciaux	66%	1	20%	Examen écrit	0h30	CC	P ou D	oui	40%	sans objet							
								2	80%	Examen écrit	2h	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	60%	Idem évaluation initiale			P ou D
					VED5PCI8	Procédure civile	34%	1	100%	examen écrit	1h (1h30 si crise sanitaire)	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Idem évaluation initiale			P ou D
UE24	VED5UE48	Unité d'ouverture	6	sans objet	VED5LPU8	Libertés publiques	45%	1	100%	Examen oral ou écrit	10 min. (oral) ou 3h (écrit)	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Idem évaluation initiale			P ou D
					VED5SJU8	Système juridique de l'UE	30%	1	100%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Idem évaluation initiale			P ou D
					VED5HDP7	Histoire du droit pénal (choix)	25%	1	100%	Examen écrit	2h (3h si crise sanitaire)	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Idem évaluation initiale			P ou D
					VED5RH8	Ressources humaines (choix)		1	50%	Examen écrit	2h	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Examen oral	20 minutes	CT	P ou D
								2	50%	Examen écrit	2h	CC	P ou D										P ou D
UE25	VED5UE57	Unité transversale	6	sans objet	VED5ANG7		65%	1	50%	Examen écrit	2h	CC	P	oui, partiellement		Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Neutralisation de la moins bonne des notes de l'Évaluation initiale	1	100%	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet
								2	50%	Examen écrit ou oral	2h	CC	P										
					VED5DOC7	Documentation et culture de l'information	5%	1	100%	Rendu d'un livrable	Sans objet	CC	D	oui	100%	sans objet							
					VED5ENT7	Entrepreneuriat	10%	1	100%	Ecrit/oral/rendu d'un livrable	≥ 1h /sans objet	CC	P ou D	oui	100%								
					VED5PP7	Projet professionnel	20%	1	100%	Ecrit/oral/rendu d'un livrable	≥ 1h /sans objet	CC	P ou D	oui	100%								

Modalités de contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences

Compléter le tableau pour le semestre : une ligne par épreuve d'ECUE (ou par épreuve d'UE pour les UE sans ECUE). Cf. onglet "Consignes"
Ces modalités s'appliquent aux étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'étude (RSE), à l'exception de celles définies pour les UE et ECUE spécifiées dans la décision de la composante annexée au contrat pédagogique de ces étudiants.
Lorsqu'il est indiqué "P ou D" pour la forme du contrôle de l'épreuve (colonnes M et T), cela signifie que l'épreuve est prévue en présentiel ("P") et qu'en cas de contexte sanitaire ne permettant pas sont organisation sur site, le contrôle sera réalisé à distance ("D").
Pour les éléments pédagogiques dont l'épreuve est indiquée "P ou D", **les étudiants seront avertis au moins 15 jours avant le début des épreuves de la modalité qui sera appliquée entre "P" ou "D".**

Numéro de semestre (numéroté de S1 à S10, sinon "aucun") **:** S6
Année : 3ème année
Diplôme : Licence
Domaine (le cas échéant) : Droit, économie, gestion
Mention : Droit
Parcours type : Droit
Compensation entre semestre pour valider l'année (oui/non) : non

							Évaluation initiale									2nde session Si Évaluation initiale et 2nde session identiques : indiquer "idem Évaluation initiale" dans toutes les cases.							
A	B	C	D	E	F	G	G'	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W
Numéro de l'UE (numérotée de 1 à 5 ou plus)	**Code Apogée de l'UE**	**Libellé de l'UE** (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Nombre de crédits ECTS de l'UE**	**Note minimum** (à l'UE ou moyenne des ECUE) **à partir de laquelle s'applique la compensation entre UE** (sinon "sans objet")	**Code Apogée de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet")	**Libellé de l'ECUE** (si plusieurs ECUE dans l'UE, sinon "sans objet") (en français ou dans la langue d'enseignement si ce n'est pas le français)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'UE (indiquer cette quote-part en %)**	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou dans l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve** : - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)	**Report de la note de CC en 2nde session** (indiquer : oui/non)	**Coef. de la note de CC reportée dans la moyenne de 2nde session de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Organisation de la 2nde session** : - **avant publication des résultats** de l'Évaluation initiale ou - **après publication des résultats** de l'Évaluation initiale lorsque celle-ci comporte un CT ou un mix CC-CT (comme ancienne session 2)	**Forme de la 2nde session (suggestions)** : - Evaluation supplémentaire de l'UE (ou de l'ECUE) - Evaluation de remplacement de l'UE (ou de l'ECUE) - Neutralisation de la moins bonne des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Conservation de la meilleure des notes de l'Évaluation initiale de l'UE (ou de l'ECUE) - Autre, préciser	**Numéro de l'épreuve dans l'ECUE** (ou l'UE si pas d'ECUE) (si une seule épreuve, indiquer 1)	**Coef. de l'épreuve dans la moyenne de l'ECUE** (ou de l'UE si pas d'ECUE) (indiquer cette quote-part en %)	**Nature de l'épreuve** : - Examen écrit - Examen oral ou pratique - Rendu d'un livrable - Restitution orale	**Durée précise de l'épreuve** en heure et/ou minutes (si l'épreuve est "Rendu d'un livrable", indiquer "sans objet")	**Type de contrôle de l'épreuve** : - Contrôle continu (CC) - Contrôle terminal (CT)	**Forme du contrôle de l'épreuve :** - A distance (D) - En présentiel (P) - En présentiel ou à distance en cas de crise sanitaire (P ou D)
UE26	VED6UE68	Droit des sociétés	6	sans objet	VED6DSO8	CM Droit des sociétés	50%	1	100%	Examen écrit	3h	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Idem évaluation initiale			P ou D
					VED6DSO8	TD Droit des sociétés	50%	1	80%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	oui	80%	sans objet							
								2	20%	Participation orale	sans objet	CC	P ou D	oui	20%								
UE27	VED6UE78	Droit du travail	6	sans objet	VED6DTR8	CM Droit du travail	50%	1	100%	Examen écrit	3h	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Idem évaluation initiale			P ou D
					VED6DTR8	TD Droit du travail	50%	1	80%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	oui	80%	sans objet							
								2	20%	Participation orale	sans objet	CC	P ou D	oui	20%								
UE28	VED6UE88	Unité complémentaire	6	sans objet	VED6DSU8	Droit des sûretés	40%	1	100%	Examen écrit	2h	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Idem évaluation initiale			P ou D
					VED6DPB8	Droit privé des biens	30%	1	100%	Examen écrit	2h	CC	P ou D	non	100%	Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Idem évaluation initiale			P ou D
					VED6PCA8	Procédure civile approfondie	30%	1	100%	Examen écrit	1h (1h30 si crise sanitaire)	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Idem évaluation initiale			P ou D
UE29	VED6UE98	Unité d'ouverture	6	sans objet	VED6DIP8	Droit international public	33%	1	100%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Idem évaluation initiale			P ou D
					VED6DAB1	Droit administratif des biens	33%	1	100%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Idem évaluation initiale			P ou D
					VED6DMU8	Droit matériel de l'UE	33%	1	100%	Examen écrit	1h30	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Idem évaluation initiale			P ou D
UE30	VED6UEX8	Unité transversale	6	sans objet	VED6DAB8	Histoire du droit social (choix)	50%	1	100%	Examen écrit	2h	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Examen écrit	2h	CT	P ou D
					VED6COM8	Comptabilité des sociétés (choix)	50%	1	50%	Examen écrit	2h	CC	P ou D	non	0%	Après publication des résultats de l'évaluation initiale	Evaluation de remplacement de l'ECUE	1	100%	Examen écrit	2h	CT	P ou D
								2	50%	Examen écrit	2h	CC	P ou D										
					VED6STA1	Stage (choix)	50%	1	50%	Rendu d'un livrable	sans objet	CC	P ou D	oui	100%	sans objet							
								2	50%	Examen pratique (appréciation par structure d'accueil) + restitution orale	25 mn	CC	P ou D	oui	100%								